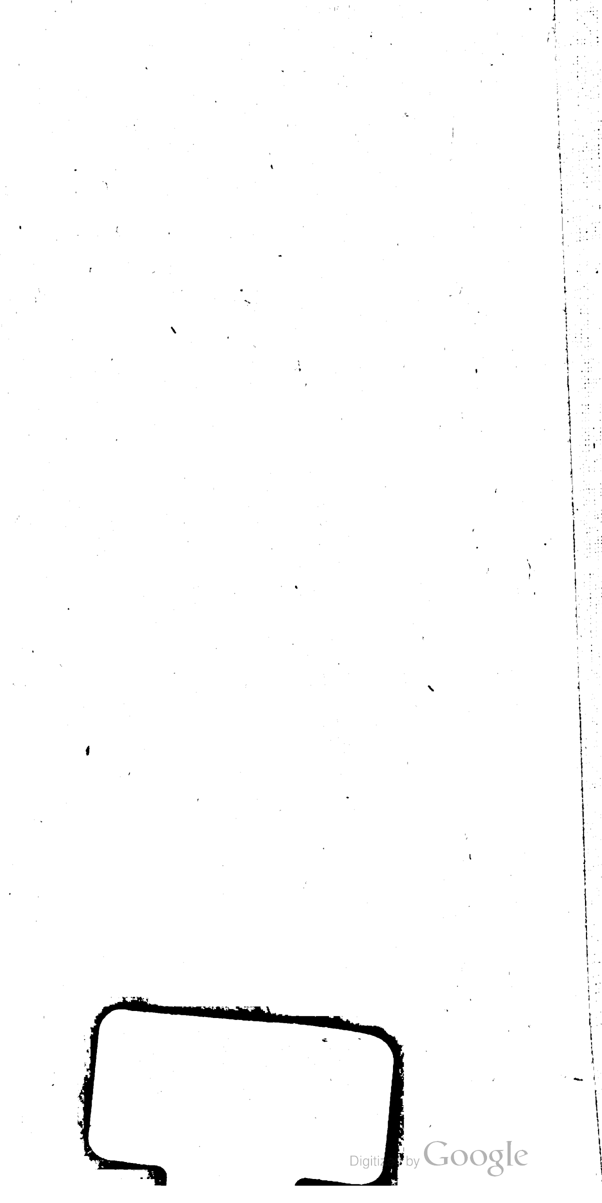


(Mars 1815.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre des Académies de Gœttingue, de Naples, de l'Institut de Hollande, etc., etc.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU,

Rue de la Harpe, n.° 11.

M. DCCC. XV.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

BIOGRAPHIE.

MUSIQUE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

TOPOGRAPHIE.

NUMISMATIQUE.

MÉLANGES.

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

THÉATRES.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

ANNÉE 1815.

TOME II.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT, Chevalier de la LÉGION D'HONNEUR, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque du Roi, Professeur d'Archæologie; des Académies impériales de Moscou, de Vilna, de Corfou; des Curieux de la Nature à Erlang; des Sociétés royales de Dublin, de Munich, de Turin, de Gœttingue, de Berlin; des Sociétés Linnéenne de Londres, Minéralogique d'Iéna, des Sciences physiques de Zurich, Pontanienne et d'Encouragement de Naples; d'Agriculture de Treja; des Beaux-Arts, Colombaire, et de celle d'Agriculture de Florence; de celles de Pistoja et du Valdarno; de celles des Antiquités de Copenhague, d'Archæologie de Rome; de celles de Lyon, Rouen, Abbeville, Boulogne, Poitiers, Niort, Nismes, Marseille, Avignon, Alençon, Caen, Grenoble, Colmar, Nancy, Gap, Strasbourg, Mayence, Trèves, Francfort, Nantes, Soissons, Lille, Evreux, et Mâcon.

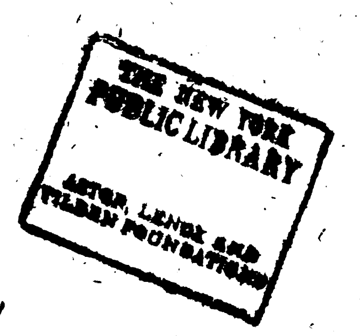
ANNÉE 1815.

TOME II.

PARIS,

Au Bureau du MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, chez J. B. SAJOU, Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11.

IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU, RUE DE LA HARPE, n.° 11.


THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

LITTERATURE ORIENTALE.

Discours *sur les avantages, la beauté, la richesse de la Langue Sanskrite, et sur l'utilité et les agrémens que l'on peut retirer de son étude; par* M. A. L. Chézy, *Lecteur et Professeur Royal, Chevalier de la Légion d'honneur*, etc. (1).

Depuis longtemps le vœu d'un grand nombre de savans français des plus recommandables, à la tête desquels je crois devoir placer le vénérable Anquetil Duperron, et le célèbre Silvestre de Sacy, la gloire et l'honneur des lettres orientales, étoit que quelque littérateur de notre nation se livrât à l'étude du Sanskrit; cette souche antique

(1) Ce Discours a été prononcé au Collége royal de France, à l'ouverture du Cours de Langue et de Littérature Sanskrite, le lundi 16 Janvier 1815.

d'où, comme autant de jeunes rameaux, sont émanés tous les dialectes usités dans l'Inde. — Mais, soit insouciance, soit manque de courage, aucun français n'avoit encore répondu à cet appel de la science. Plus porté par goût à ce genre d'études, ou doué peut-être de plus de patience, j'entrepris de soulever le voile qui déroboit à nos regards ce sanctuaire mystérieux. A mesure que j'en déroulois un pli, que je voyois luire à mes yeux quelque trait de lumière, ma curiosité prenoit de nouvelles forces, et, semblable aux initiés qui ne parvenoient à approcher du Dieu, qu'après avoir été soumis aux plus rudes épreuves, j'eus le bonheur, après mille fatigues, de pénétrer dans le Temple auguste où sont consignées les connoissances d'un des peuples les plus anciennement civilisés du monde. Quel plaisir n'éprouvai-je pas lorsque je me sentis en état de déchiffrer ces antiques feuilles de palmier, longtemps aussi inintelligibles pour moi, que l'étoient autrefois les feuilles de la Sibylle, et de reconnoître, empreintes sur cette frêle matière, les plus hautes pensées de la philosophie; ce type du beau aussi ancien que le monde et qui doit durer autant que lui!

Cependant ce n'étoit pas pour satisfaire ma seule curiosité, que j'avois pris tant de

peines : le désir de me rendre un jour utile à mes compatriotes, et de leur faciliter les moyens de parcourir cette nouvelle carrière; voilà le puissant motif par lequel étoit soutenu mon courage, qui, je l'avoue, sans cette pensée m'eût plus d'une fois abandonné. Mais comment pouvois-je espérer de parvenir à ce but honorable? Il n'y a que peu de mois encore, ce projet ne s'offroit à mon esprit que comme une vaine chimère; quand le retour de notre Monarque chéri vint tout-à-coup me faire croire à sa réalité.

Plein de confiance en la faveur d'un Souverain qui de tout temps a fait des lettres ses plus chères délices, et espérant en l'appui d'un ministre dont les soins les plus assidus tendent sans cesse à augmenter le domaine de la science et de la littérature, j'osai réclamer sa haute protection pour faire parvenir ma demande au pied du trône. Le Roi, non-seulement a daigné l'exaucer, mais, en choisissant le Collége de France pour y établir une chaire de langue et de littérature Sanskrite; et en m'associant par là à de si illustres collègues, cet auguste Souverain m'a tout d'un coup élevé à un honneur auquel j'étois loin de prétendre, et dont le zèle que je mettrai à remplir les

intentions bienveillantes de Sa Majesté, pourra seul me rendre digne.

Nous allons donc, Messieurs, professer, pour la première fois en France, une langue dont les seuls Anglois ont pu jusqu'à ce jour se vanter de posséder la clef; langue célèbre qui, selon la remarque d'un de nos plus profonds écrivains, n'est peut-être que cette langue des Dieux dont parle Homère: au moins est-elle digne d'un pareil honneur, tant par sa richesse que par son élégance et son harmonie. On diroit en effet que *Sâraswati* (la Déesse de l'éloquence) s'est plue à en disposer et à en mesurer elle-même tous les sons, tant ils flattent délicieusement l'oreille. Et ne croyez pas, Messieurs, que j'employe ici l'hyperbole; car il est certain qu'il n'existe pas, sur la terre, une langue où, pour éviter toute espèce d'hiatus, et de sons durs et discordans par la rencontre des voyelles ou de certaines consonnes entre elles, on ait imaginé un système orthographique plus délicat et plus recherché. Mais ce n'est pas par cette qualité seule, que cette belle langue se recommandera à vous; un autre attrait, bien plus puissant encore, ne tardera pas à éveiller toute votre curiosité, et vous rendra bien moins sensible l'aridité inséparable de l'étude des langues en géné-

ral. Je veux parler des rapports frappans que, dès les premiers temps, vous aurez occasion de remarquer entre cet antique idiôme et les langues grecque et latine, et cela non-seulement dans des mots isolés, mais dans leur structure la plus intime; de cet esprit d'analogie qui semble avoir présidé à sa formation, en sorte que, d'après la connoissance d'une seule racine, on se trouve en état de former un nombre prodigieux de mots dérivés, qui, offrant à l'esprit une image, s'y gravent sans effort et d'une manière ineffaçable.

Tels sont, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, les points de repos qui s'offriront à nous dans notre marche pénible : mais n'en eussions-nous aucun, et dussions-nous traverser d'abord un désert entièrement aride, la perspective de l'*Oasis* enchanteur qui nous attendroit au milieu de cette mer de sables, ne devroit-elle pas suffire pour soutenir notre courage? ou, pour parler sans figure, quelles peines pourroient entrer en balance avec les jouissances sans nombre que va se créer notre esprit par l'acquisition d'une littérature toute nouvelle, et tellement abondante, que nous n'éprouverons plus d'autre embarras que celui du choix?

Philosophie, métaphysique, grammaire,

théologie, astronomie, mathématiques, jurisprudence, morale, poésie; des traités de toutes ces sciences cultivées chez les Indiens dans un temps où l'Europe entière étoit plongée dans les plus profondes ténèbres de l'ignorance, vont s'offrir en foule à vos regards avides, faire naître de votre part les recherches les plus savantes : et qui sait s'il n'est pas donné à quelqu'un de vous, Messieurs, d'y apporter cet esprit subtil et observateur, qui, par des rapprochemens ingénieux, peut jeter le plus grand jour sur l'histoire de l'homme, et nous retracer l'origine de nos connoissances.

Le philosophe, avide d'étudier la croyance et les dogmes religieux des différens peuples, trouvera dans les *Védas* un vaste champ ouvert à ses recherches. Parmi tous les monumens qui nous restent de l'ancienne littérature indienne, ces livres sacrés sont, sans contredit, l'ouvrage qui doit le plus puissamment exciter notre curiosité, tant à cause de sa haute antiquité, que par la matière qui y est traitée, et qui étant approfondie, peut nous donner les renseignemens les plus précieux non-seulement sur la théogonie indienne, mais peut-être sur les usages religieux des Egyptiens, des Grecs et même de quelques peuples modernes.

Les Indiens croyent que le Véda original a été révélé par Brahmâ lui-même, et s'est longtemps conservé par la simple tradition, jusqu'à ce qu'un sage le divisa en quatre parties, telles qu'elles existent maintenant, savoir : le *Ritch*, l'*Yadjouch*, le *Sâman* et l'*Atharvana;* d'où ce sage obtint le nom de *Vyâsa* ou *Véda-Vyâsa*, c'est à-dire distributeur ou ordonnateur du Véda. C'est à ce même personnage que les Indiens attribuent leurs plus anciennes compositions, telles que leurs *Pourânas* et le *Mahâbhârata*, célèbre poème épique, où sont décrites les guerres des Kourous et des Pandous, deux branches de la famille de Bharata, l'un des plus anciens Rois de l'Inde, et qui donna son nom à cette contrée. Mais l'étendue de ces ouvrages et les différences sensibles que l'on y remarque dans le style, prouvent assez qu'ils ne peuvent être sortis de la même plume; et les Indiens, selon toute apparence, se seront plu à attribuer à Vyâsa les compositions de différens Sages dont les noms se perdent dans l'antiquité, et en auront fait, s'il est permis de s'exprimer ainsi, leur *Hercule littéraire*.

Déja, Messieurs, vous avez pu prendre une idée de ces livres mystérieux, soit dans un savant Mémoire de M. Colebrooke, inséré dans le septième volume des *Asiatic*

Researches, où ce célèbre indianiste en donne l'analyse la plus satisfaisante, soit dans l'*Oupnékhat* d'Anquetil, précieuse et dernière offrande, que, d'une main mourante, ce respectable académicien a déposée sur les autels de la science; ou mieux encore dans l'excellente analyse faite de cet ouvrage par un de ses illustres confrères, qui jouit maintenant d'une des places les plus honorables de l'Etat, et dont le talent n'est effacé que par la noblesse de son caractère.

De nombreux ouvrages de philosophie, entre autres le *Nyaya*, le *Mëimansa*, le *Vedanta* qui en est une branche, le *Sankhya-Sâstra*, offriront au métaphysicien l'occasion de les comparer avec les systèmes enseignés autrefois dans les écoles de la Grèce et de l'Italie; et les rapports qu'il trouvera entre leur doctrine et celle du péripatétisme, de l'école de Platon et de la secte italique, achevera de le convaincre des anciennes relations qui ont dû nécessairement exister entre des peuples qui présentent dans leurs idées une telle coïncidence.

Passons-nous aux ouvrages de grammaire? Nos plus habiles philologues ne liront pas sans le plus vif intérêt les célèbres *Soûtras* ou Aphorismes de Pânini, le *Siddhânta-Kaoumoudî*, le *Saraswati-prakriyâ*, le *Mougdha-*

bodha, et autres traités où la théorie du langage est analysée avec autant de logique que de finesse : et peut-être trouveront-ils à y puiser quelques idées nouvelles sur cette matière si intéressante, qui tient à l'organisation de l'homme et à cet esprit d'analogie qui lui est si naturel.

Mais quel trésor inépuisable que ces volumineux et antiques *Pourânas*, ces vénérables dépôts où, sous le voile de l'allégorie et de la fable, une grande partie de l'histoire ancienne de l'Inde demeure ensevelie. Déja la partie purement mythologique qu'ils renferment, commence à se débrouiller. M. Moor, en recueillant et classant dans son bel ouvrage intitulé *Hindu-Pantheon* (Panthéon Indien), les Divinités principales, avec leurs divers attributs, a fait un travail éminemment utile et très-propre à faciliter l'intelligence des poètes. Sir W. Jones, dans un Mémoire inséré dans le deuxième volume des *Asiat. Research.*, a fait un rapprochement très-ingénieux entre certaines Divinités indiennes, et quelques Divinités grecques et latines; mais, sur l'histoire et la géographie ancienne de l'Inde, il n'a encore paru que des essais peu satisfaisans. Cependant, à mesure que la connoissance de la langue Sanskrite nous deviendra plus familière, il n'est pas douteux que nos lu-

mières ne s'étendent aussi de ce côté; et souvent une seule découverte, une heureuse inspiration suffisent pour faire faire à l'esprit humain les plus grands pas.

Quant à l'astronomie et aux mathématiques, les amateurs des sciences exactes ont pu prendre, dans le Mémoire de M. Davis sur le *Soûrya-siddhânta*, une idée fort avantageuse de l'état florissant de ces sciences chez les Indiens, à une époque où les peuples de l'Europe s'abandonnoient à toutes les chimères de l'astrologie; et ils n'auront pas vu sans la plus grande admiration, dans la *Bîdja-Ganita*, traité d'algèbre, composé en Sanskrit, que plusieurs propositions étoient déja enseignées dans les écoles de Bénarès, longtemps avant que ces mêmes propositions aient été successivement inventées en Europe par Fermat, Euler et Lagrange.

Citer le code des lois de Menou, traité dont, par des raisonnemens assez spécieux, Sir W. Jones fait remonter la composition à l'an 1280 avant l'ère chrétienne, c'en est assez pour exciter vivement la curiosité du jurisconsulte, et l'engager à méditer sur un des ouvrages les plus propres à nous convaincre de l'antiquité du peuple pour lequel il a été fait, par le tableau qu'il nous présente tout à la fois, et de sa haute civi-

lisation et de sa profonde corruption à une époque déja si éloignée de nous.

L'Hitopadésa ne sera pas d'un moindre prix aux yeux du moraliste, en lui offrant l'original inestimable du plus ancien recueil d'apologues qui existe; livre infiniment curieux, qui, plus généralement connu sous le titre erroné de *Fables de Pilpay*, a été traduit non-seulement dans tous les idiômes de l'Asie, mais dans presque toutes les langues de l'Europe.

Et ne croyez pas, Messieurs, que cette belle littérature n'ait de trésors que pour la science et la sévère raison. Non : la vive imagination y a aussi une part abondante; et, chez aucun peuple du monde, la brillante poésie ne s'est montrée sous des dehors plus magnifiques, accompagnée d'un cortége plus gracieux et plus séduisant.

Depuis la superbe Epopée jusqu'à l'Idylle timide, les productions les plus variées du génie se présenteront en foule à vos regards enchantés, et vous feront éprouver tour-à-tour tous les genres d'émotions dont l'ame est susceptible.

C'est surtout dans la poésie épique, que la langue Sanskrite semble ravir la palme à toutes les autres; et parmi les poètes indiens, le grand Vâlmîki, dans son *Râmâyana*, paroît avoir le mieux connu l'art d'en faire

ressortir toutes les beautés. Sous son magique pinceau, nous la voyons se prêter sans efforts à tous les tons, à toutes les couleurs. S'agit-il de décrire des scènes douces et attendrissantes? Cette belle langue, aussi sonore que féconde, lui fournit alors les expressions les plus harmonieuses; et, semblable à un fleuve tranquille qui serpente mollement sur la mousse et les fleurs, elle entraîne sans secousse notre imagination ravie, et la transporte doucement dans un monde enchanté; mais dans les sujets qui exigent de l'énergie et de la force, dans les descriptions de combats, par exemple, son style devient aussi rapide, aussi animé que l'action elle-même. Les chars roulent et bondissent, les éléphants furieux heurtent avec fracas leurs énormes défenses, les chevaux hennissans frappent du pied la terre retentissante, les massues s'entrechoquent, les dards sifflent et se brisent, la mort vole de toutes parts.... On ne lit plus, on est transporté au milieu de la plus horrible mêlée.

Dans un épisode de ce poème (*la mort d'Yadjnadatta*), que nous avons récemment publié, vous avez pu, Messieurs, si ce petit essai vous est tombé entre les mains, prendre une idée de la manière de ce poète habile, dans le genre tendre et pathétique; et peut-être vous sera-t-il agréable aujour-

d'hui de connoître également son style dans le genre noble et élevé. Le morceau suivant, extrait du même poème, et qui renferme la description d'un combat entre Lakchmana, le jeune frère de Râma, et le géant Atikâya, frère du farouche Râvana, pourra, si ce n'est pas abuser de votre attention, remplir notre dessein.

— Râma, jeune prince rempli de valeur, bloque avec son innombrable armée la ville de Lankâ (1), résidence royale de Râvana, le ravisseur de son épouse; placé sur une éminence, il converse avec Vibhîchana, le propre frère du tyran de Lankâ, qui, lassé de ses cruautés et de ses injustices, avoit depuis peu abandonné sa cour et s'étoit rendu dans le camp de Râma, dont il avoit embrassé le parti. A mesure que quelque chef ennemi, à la tête d'une troupe nombreuse, sort de la citadelle pour provoquer les siens au combat, Râma interroge le transfuge sur le nom, le rang et la valeur de l'adversaire qui se présente, et, d'après les renseignemens qu'il en reçoit, il désigne tel ou tel de ses généraux pour marcher à sa rencontre.

Laissons parler le poète :

(1) Nom donné anciennement, tant à l'île de Ceylan qu'à sa ville Capitale.

— Atikâya, ayant vu tomber tour-à-tour ses trois frères et ses oncles, tous égaux en force à Sakra, se livra à la plus affreuse colère. — « Mène-moi, dit-il au conducteur « de son char, mène-moi sur le champ en « présence de Râma. C'est avec lui seul que « je veux me mesurer. Que je l'abatte, que « j'arrache cette funeste racine, et à l'ins- « tant Lekchmana, Sougrîva, Angada et « ces guerriers innombrables qui n'en sont « que le tronc et les branches, seront anéan- « tis du même coup! »

— Aussitôt le char roule avec un bruit semblable à celui du tonnerre; et Atikâya, le front couronné d'un superbe diadême et la main armée d'un arc immense dont il ébranle avec force le nerf retentissant, s'élève majestueux comme Vichnou, lorsqu'en trois pas il mesura le monde. La terre tremble, les forêts s'agitent, les tigres, les lions rugissent de terreur; et l'armée ennemie, ne pouvant soutenir le feu de son regard, se disperse de toutes parts, et lui livre le passage. Râma, le voyant fondre de son côté, adresse ainsi la parole à Vibhîchana, qui se tenoit près de lui : — « Quel est, « ô Vibhîchana, ce redoutable archer d'une « stature gigantesque? Son char, hérissé de « flèches, de lances, d'épées, de massues « étincelantes, s'avance avec rapidité. En-

« vironné de ces armes brillantes, son vaste
« corps offre l'aspect d'un nuage orageux
« d'où jailliroient à la fois mille éclairs.
« Quel est ce superbe Râkchassa qui ré-
« pand ainsi la terreur sur son passage, et
« se dirige fièrement vers moi? »

— « C'est, lui répond Vibhîchana, le
« valeureux Atikâya, celui des fils de
« Râvana dont la force approche le plus
« de celle de son père. Egalement habile
« à se servir de l'arc et de l'épée, à com-
« battre, soit à cheval, soit monté sur un
« char, il s'est rendu célèbre jusques parmi
« les Dévas et les Dânavas.

« Soumis autrefois aux plus grandes aus-
« térités, il s'attira la bienveillance de Brahmâ,
« et c'est des mains de cette Divinité puis-
« sante qu'il a obtenu ce char étincelant
« d'or, cette divine cuirasse et ces armes
« enchantées qui, plusieurs fois, ont été la
« terreur des Souras et des Asouras. Ses
« flèches sont plus rapides que la foudre,
« plus à craindre que les lacs redoutables
« du Dieu des eaux. »

— Cependant Atikâya ayant dispersé l'armée de Sougrîva, de même qu'un jeune lion par son approche met en fuite un troupeau de daims timides; ce superbe géant, sans s'abaisser à poursuivre des ennemis

qu'il juge indignes de ces coups, marche droit sur Râma, qu'il apostrophe en ces mots :

— « Ce n'est pas avec un ennemi vul-
« gaire que je veux me mesurer : et s'il est
« vrai, ô fils de Dasaratha, que tu réunis-
« ses la force au courage, que tardes-tu à
« me présenter le combat ? » Lakchmana, irrité de cette insolente provocation, se jette entre Râma et son agresseur, et, avec un sourire moqueur, il tend son arc divin, prêt à placer sur la corde une flèche acérée. — « Quoi ! Saoumitri (1), lui dit le
« géant du ton de l'ironie, un foible en-
« fant tel que toi oser me défier au com-
« bat !...... Crois-moi, retire-toi, redoute
« la pointe brûlante de ces flèches, insup-
« portable aux Immortels eux-mêmes. Im-
« prudent, tu veux réveiller le feu assoupi
« de la destruction !..... Fuis, ou si tu per-
« sistes dans ce dessein insensé, prépare-
« toi à descendre au royaume d'Yama.
« Vois ces flèches aiguës tout étincelantes
« d'or ; vois ce dard dont l'éclat rivalise
« avec les feux du soleil ; il va te dé-
« chirer, il va boire ton sang comme

(1) Surnom de Lakchmana, dérivé de *Soumitrâ*, nom de sa mère.

« un lion furieux déchire le petit de « l'éléphant, et se désaltère dans ses « veines. »

— « Ce n'est point en de vaines paroles, « en une folle jactance, lui répond avec « calme le fils de Soumitrâ, que consiste « la valeur. Laisse-là ce discours inutile et « fais-toi plutôt connoître par tes actions. « L'homme qui fait preuve de courage, tel « est celui que nous reconnoissons pour un « héros. L'arc ou le glaive, quelle que « soit l'arme que tu choisisses, tu me vois « prêt à accepter le combat. Déja je brûle « d'abattre cette tête altière, de la voir « rouler à mes pieds, comme le fruit du « palmier parvenu à sa maturité tombe au « souffle des vents. Qu'avec délices mes « flèches vont s'abreuver de ton sang!..... « Les Dieux en trouvent moins à savourer « l'ambroisie. Je suis un enfant, dis-tu, et « comme tel tu me juges indigne du com- « bat! Va, garde-toi de me mépriser, et « vois plutôt en moi le Génie de la mort « prêt à fondre sur sa proie. »

— Ainsi les deux guerriers exaltent mutuellement l'ardeur qui les anime; et, des hautes régions de l'Ether, les Dévas ont les yeux fixés sur eux, attentifs à la grande lutte qui va avoir lieu.

— Lakchmana ayant cessé de parler, le

géant, enflammé de colère, lui décoche un trait rapide; mais le fils de Soumitrâ suit de l'œil le dard dans les airs; et, lui opposant ses flèches acérées, il le brise en trois parties. Mille traits sont ainsi lancés et détruits de part et d'autre; mais enfin, plus heureux, Lakchmana blesse au front son adversaire. La douleur que celui-ci en ressent, loin de l'abattre, ne fait que redoubler ses forces. Il saisit un arc plus solide que le premier, y place un nouveau trait et le décoche avec tant de vigueur, que Lakchmana, ne pouvant l'éviter, en est frappé à la poitrine : il y riposte par un trait de feu, terrible comme le sceptre de Brahmâ; mais Atikâya lui oppose avec adresse une flèche aux ailes d'or, brillante comme un rayon du soleil. Les deux traits se rencontrent dans les airs, semblables à deux serpens furieux qui déchargeroient l'un sur l'autre leurs langues flamboyantes, et, brisés dans ce choc terrible, ils tombent en éclats sur la terre. Le fils de Soumitrâ, sans laisser à son adversaire le temps de respirer, l'accable d'une grêle de traits : mais tous ils s'émoussent sur la cuirasse de diamant qui protége le fils de Râvana, et tombent sans nul effet à ses pieds. Pendant que Lakchmana se consume ainsi en inutiles efforts, le Dieu du vent *Vâyou*, venant au secours

du jeune héros, lui donne ce conseil : — « C'est en vain, ô fils de Soumitrâ, que tu « chercherois à entamer l'armure de ton ad- « versaire; armure qu'il a reçue en don du « Maître du monde, et sous laquelle il est « invulnérable, si, pour détruire l'effet d'un « pareil charme, tu n'employes, de ton côté, « la flèche même de Brahmâ. »

— « Lakchmana place aussitôt le trait « fatal sur son arc, immense comme celui « d'Indra. Le trait part; le géant lui op- « pose en vain toutes les armes qui sont « en son pouvoir. Le dard, plus rapide « et aussi brûlant que la foudre, n'en « est point ralenti. Dans son vol il con- « sume, détruit, brise tous les obstacles « qu'il rencontre, et vient frapper Ati- « kâya. Sa tête horrible séparée du tronc, « tombe avec fracas sur la terre, sem- « blable à un quartier de roc détaché « par la foudre, et les Râkchassas (1), « témoins de la mort de leur chef, « fuyent tout tremblans dans Lankâ, « porter à Râvana, cette triste nou- « velle. »

Plusieurs autres grands poèmes, tels que le *Mahâbhârata* où sont décrites les aven-

(1) Peuple de géans ennemis des Dieux et des hommes, soumis au sceptre de Râvana.

tures et les guerres des Kourous et des Pandous; celui intitulé : *Sisoupâla-badha* (la mort de Sisoupâla), le *Raghou-Vansa*, étincèlent de beautés du premier ordre; et quelquefois, des sujets du plus haut intérêt y sont traités épisodiquement. C'est ainsi que le *Bhâgavat-Gîtâ*, dialogue admirable entre Krichna et Arjoun, touchant la Divinité, et l'immortalité de l'ame, et dont on doit une traduction, aussi fidèle qu'élégante, à la plume savante du doyen des Indianistes, le célèbre Ch. Wilkins, nommé dernièrement associé étranger à la troisième classe de l'Institut Royal de France, fait partie du *Mahâbhârata*.

Et remarquez aussi, Messieurs, que ces antiques compositions, comme les plus anciens écrits des Grecs, ont fourni d'abondans matériaux au génie des poètes dramatiques, qui y ont puisé le sujet de la plupart de leurs pièces; car je ne dois pas vous laisser ignorer que les Indiens, sensibles, comme tous les peuples civilisés, aux brillantes illusions de la scène, possèdent un théâtre aussi riche qu'aucun autre qui soit au monde; théâtre bien défectueux, sans doute, si vous voulez le juger d'après les règles sévères prescrites par Aristote; mais qui ne le cède peut-être pas au nôtre dans l'expression des sentimens, le charme des situations et la

peinture des caractères. Que de grâces, que de naturel, que de suavité dans *Sakontala*, cette charmante pièce que W. Jones a rendue en anglois avec tant d'élégance, et au sujet de laquelle un des plus beaux génies de l'Allemagne a dit : que quand la littérature Sanskrite ne posséderoit que cette seule production, le désir de la lire dans l'original devroit suffire pour enflammer l'esprit, et l'exciter à l'étude de la langue divine dans laquelle elle est écrite.

Mais, grâces à la fécondité des Muses indiennes, nous sommes bien loin d'en être réduits à ce seul chef-d'œuvre; et, outre les grandes compositions dont nous venons de parler, dans tous les genres de poésies, nous trouvons également chez les Indiens, des ouvrages enchanteurs.

Il existe peu de pièces, par exemple, dans notre littérature européenne, que l'on puisse comparer avec le *Mègha-Doûta* (le Nuage Messager) pour le sentiment; et, en fait de poésie érotique, le voluptueux Djaya-Déva, dans son petit poème des amours de Mâdhava et de Radhâ, l'emporte de beaucoup sur tous les poètes élégiaques connus. Jamais les fureurs de l'amour et ses molles langueurs n'ont été peintes avec des couleurs aussi vives et aussi séduisantes qu'elles le sont dans son

Gîtâ-Govinda. Toutefois, selon les *Pandits* ou Sages indiens, ce morceau purement mystique n'exprimeroit que les élans de l'ame qui cherche à s'unir à la Divinité; et, sous ce point de vue, il offriroit un rapport frappant avec la délicieuse allégorie de Psyché et de l'Amour.

Enfin il n'est pas jusqu'au madrigal, à la mordante épigramme, qui n'aient été traités avec succès par les Bardes du Gange; et il m'est tombé sous les yeux plusieurs petites pièces de ce genre, qui ne peuvent que donner l'idée la plus avantageuse de la grâce et de la finesse de leur esprit.

Mais, de peur, Messieurs, de m'exposer à la malignité du vôtre, si je prolongeois plus longtemps un discours que déja vous accusez peut-être de trop de longueur, je crois de mon intérêt de terminer ici cette légère esquisse qu'un pinceau plus habile auroit sans doute tracée d'une manière plus séduisante.

Puisse-t-elle, cependant, toute imparfaite qu'elle est, suffire pour vous donner une idée de la riche galerie qui doit successivement se développer à vos regards, et vous inspirer le désir d'en étudier et d'en sentir les chef-d'œuvres. La tâche est difficile, j'en conviens : mais elle n'est pas impossible, et déja, si j'en juge par la

noble ardeur que plusieurs d'entre vous m'ont témoignée, je ne doute point que bientôt nous ne réussissions à faire fleurir en France cette belle et importante littérature, et que nos efforts ne soient couronnés du plus heureux succès.

BIOGRAPHIE.

Eloge *de M. le Comte* de Rumford, *lu à la séance publique de l'Institut, le* 9 *Janvier* 1815, *par* M. Cuvier, *secrétaire-perpétuel.*

Benjamin Thompson, décoré en Angleterre du titre de Chevalier, et en Allemagne de celui de Comte de Rumford, naquit, en 1753, dans les Colonies angloises de l'Amérique Septentrionale, au lieu nommé alors Rumford, et aujourd'hui Concord, qui appartient à l'Etat de Newhamshire. Sa famille, angloise d'origine, y cultivoit quelques terres, et il a dit lui-même qu'il seroit probablement demeuré dans la condition modeste de ses ancêtres s'il n'avoit perdu dès l'enfance le petit bien qu'ils auroient dû lui laisser. Ainsi, comme beaucoup d'autres savans, c'est à un premier malheur qu'il a été redevable de sa fortune et de son illustration.

Son père étoit mort jeune; un second mari l'avoit éloigné de sa mère; et son ayeul, de qui seul il pouvoit attendre quelque bien, avoit disposé de tout ce qu'il possédoit en faveur d'un fils puîné, et avoit abandonné

ainsi son petit-fils à un dénuement presqu'absolu.

Rien n'est plus fait qu'une telle position pour donner une raison prématurée. Le jeune Thompson s'attacha à un ecclésiastique instruit qui essaya de le préparer au commerce en lui donnant quelque teinture des mathématiques; mais le bon ministre lui parloit aussi quelquefois d'astronomie, et ses leçons en ce genre profitoient au delà de ce qu'il prévoyoit. Le jeune homme lui apporta un jour la carte d'une éclipse, qu'il avoit tracée d'après des méthodes qu'il s'étoit faites à lui-même en méditant sur les discours de son maître; elle se trouva d'une justesse singulière, et ce succès lui fit tout abandonner pour les sciences.

En Europe, les sciences auroient pu lui offrir quelque ressource, mais alors elles n'en étoient pas une dans le Newhamshire. Heureusement la nature lui en avoit donné qui sont assurées à toutes les époques et dans tous les pays : une belle figure et des manières nobles et douces. Elles lui procurèrent à 19 ans la main d'une riche veuve; et le pauvre écolier, au moment où il s'y attendoit le moins, devint l'un des personnages considérables de la Colonie.

Son bonheur ne fut pas de longue durée : les troubles que les prétentions du ministère

et du parlement britannique nourrissoient si imprudemment depuis dix ans, en vinrent aux dernières extrémités; le gouvernement résolut la guerre, et ce fut la patrie de M. Thompson qui en devint le premier théâtre.

Dans la nuit du 18 Avril 1775, les troupes royales parties de Boston, après avoir eu un premier engagement à Lexington, se portèrent sur Concord; mais bientôt, assaillies par une multitude furieuse, elles furent obligées de se retirer dans leur garnison.

La famille de Madame Thompson étoit attachée au gouvernement par des emplois importans; son mari, tout jeune qu'il étoit, en avoit lui-même reçu quelques marques de confiance et de faveur; ses sentimens personnels le portoient, d'ailleurs, à seconder l'autorité; ainsi, il étoit naturel qu'il embrassât le parti des ministres avec la chaleur de son âge, et qu'il en partageât franchement toutes les chances. Il se retira donc à Boston avec l'armée, et tellement à la hâte, qu'il fut obligé de laisser à Concord sa femme, dont la grossesse étoit très-avancée. Balotté depuis lors de contrée en contrée, il ne l'a jamais revue, et ce n'est qu'après vingt ans qu'il s'est réuni à la fille qu'elle lui donna quelques jours après son départ.

Un malheur non moins grand fut sans doute celui de faire la guerre à ses compatriotes; mais peut-être ne l'envisagea-t-il pas ainsi, et nous l'en plaindrons, sans oser l'en blâmer. Pendant l'époque cruelle d'où nous venons de sortir, quand presque tous les Etats de l'Europe voyoient leurs citoyens servir sous des drapeaux opposés, chacun se prétendoit du parti de la patrie, et le sort des armes lui-même, qui décide de tout sur la terre, n'a pas terminé ce genre de contestations. Heureusement l'honneur et la fidélité sont des points sur lesquels personne ne dispute; et dans ces momens heureux où la raison, conduite par l'épuisement, vient enfin mettre un terme aux sanglantes querelles des peuples, ce sont eux qui rallient tous les braves et tous les hommes vertueux.

M. Thompson, constamment attaché au gouvernement royal, le servit avec courage et avec habileté, soit sur le champ de bataille, soit dans le cabinet; mais il ne partagea point les fureurs de quelques-uns de ses partisans. Ceux qu'il combattit le respectèrent toujours, et il en reçut à la fin de la guerre une preuve bien honorable : plusieurs villes des Etats-Unis lui adressèrent des invitations pressantes d'y retourner.

On sait que l'un des premiers exploits de

Washington fut de contraindre les troupes angloises à évacuer Boston le 24 Mars 1776. M. Thompson fut chargé de porter à Londres cette mauvaise nouvelle.

Ordinairement ce n'est pas ce genre de mission qui procure des récompenses; mais la bonne mine du jeune officier, la netteté et l'étendue des renseignemens qu'il donna, prévinrent en sa faveur le secrétaire-d'état au département d'Amérique, ce lord Georges Sakville Germaine, que les malheurs de son administration ont rendu si fameux. Il crut faire une bonne acquisition en l'attachant à ses bureaux; et, ayant de plus en plus éprouvé ses talens et sa fidélité, il le fit élever, en 1780, jusqu'au poste important de sous-secrétaire-d'état.

Ç'auroit été une belle fortune sous un chef plus habile; mais M. Thompson éprouva bientôt le sentiment le plus pénible qui puisse affecter un honnête homme, celui de l'incapacité de son bienfaiteur. L'armée royale sembloit condamnée à tous les genres de malheurs. Chaque jour l'opinion se prononçoit davantage contre les ministres; aux reproches que leur imprudence pouvoit mériter, il s'en joignoit de calomnieux, comme il arrive toujours quand les hommes en place n'ont point de succès. M. Thompson se vit lui-même au moment d'être en butte

à quelqu'une de ces imputations; il sentit qu'on ne peut servir avec honneur une cause désespérée qu'en la servant au péril de sa vie, et il retourna à l'armée, où il venoit d'obtenir le commandement d'un escadron.

C'étoit au commencement de 1782. Les Anglois étoient confinés à Charlestown, et réduits à une guerre de poste. M. Thompson réorganisa leur cavalerie; il la conduisit à plusieurs affaires, et il eut encore assez d'occasions de se distinguer dans le courant de cette campagne pour qu'on l'ait destiné à concourir à la défense de la Jamaïque, menacée alors par les flottes combinées de la France et de l'Espagne. Mais la défaite de M. de Grasse fit cesser le danger, et bientôt la paix vint mettre un terme à la carrière militaire de M. Thompson.

Rien ne pouvoit lui arriver alors de plus contraire à ses goûts et à ses espérances d'avancement. Il avoit 30 ans, le grade de colonel, une belle réputation et une vive passion pour son métier! La guerre lui sembloit tellement la seule profession à laquelle il fût propre, que n'en voyant nulle part d'apparence, si ce n'est entre l'Autriche et les Turcs, il imagina d'aller demander du service à l'Empereur. Mais son bon destin en avoit décidé autrement que son incli-

nation. En passant à Munich, il trouva l'occasion d'entrer dans un service plus avantageux, quoique plus pacifique; les idées de sa première jeunesse se réveillèrent, et il fut bientôt ramené aux sciences et à leurs applications comme à sa vocation véritable.

Il ne les avoit jamais entièrement abandonnées. Dès 1777, au commencement de son séjour à Londres, il avoit fait des expériences curieuses sur la cohésion des corps; en 1778, il en avoit entrepris sur la force de la poudre, qui le firent admettre à la Société Royale; et, en 1779, il s'étoit embarqué sur la flotte angloise principalement dans la vue de répéter ces expériences sur une grande échelle; mais peut-être au milieu des distractions de son état, et même dans les loisirs d'une condition privée, n'auroit-il tenté que des essais isolés, sans but constant et sans grands résultats. Il envisagea les sciences d'un nouveau point de vue lorsqu'il eut besoin de leurs secours dans une grande administration militaire et civile. L'homme d'état se ressouvint qu'il étoit physicien et géomètre. Son génie avoit aidé à établir son crédit; il employa son crédit pour seconder son génie, et c'est ainsi que chaque service qu'il rendit au pays qui se l'étoit attaché, produisit quelque décou-

verte, et que chaque découverte qu'il fit le mit à même de rendre quelque nouveau service.

Ce fut le Roi actuel qui donna M. Thompson à la Bavière. Ce jeune colonel allant à Vienne, et passant à Strasbourg où le prince Maximilien de Deux-Ponts, aujourd'hui Roi, commandoit un régiment, se présenta à la parade à cheval et en uniforme. C'étoit le moment où toutes les conversations des militaires rouloient sur les campagnes d'Amérique. Il étoit naturel qu'on désirât d'en entendre parler à un officier anglois. On le conduisit donc chez le Prince où le hasard amena quelques François qui avoient servi dans les corps opposés au sien. La manière dont il rendit compte des affaires qu'il avoit vues, les plans qu'il en montra, les idées qu'il laissa échapper, apprirent que M. Thompson n'étoit point un homme ordinaire, et le Prince sachant qu'il alloit passer à Munich, crut devoir lui donner, pour son oncle, l'électeur régnant, de fortes recommandations.

Charles-Théodore, qui, de simple prince apanagé de Saltzbach, étoit devenu, par l'extinction successive des principales branches de la Maison Palatine, souverain de deux électorats, méritoit, à beaucoup d'égards, cette faveur de la fortune; il étoit

spirituel, instruit, et montroit du goût pour les sciences et pour tout ce qui annonçoit de la grandeur; il a encouragé les arts dans ses Etats, construit de beaux palais et fondé l'Académie de Manheim; s'il n'adopta point dans son gouvernement ces maximes de philanthropie et de tolérance qui dominent aujourd'hui dans les conseils des princes, on doit l'attribuer à l'époque où il reçut son éducation, époque où Louis XIV passoit en Allemagne pour le modèle et pour l'idéal d'un monarque parfait. Nous avons déja dit, et nous verrons encore mieux par la suite, que les idées politiques de M. Thompson n'étoient pas fort éloignées de celles-là; il dut donc apprécier l'électeur et en être apprécié; et, en effet, dès la première entrevue il en reçut l'offre d'une place, et résolut de n'avoir plus d'autre maître.

Il vit donc Vienne rapidement, et se hâta de retourner à Londres pour obtenir la permission d'entrer au service de Bavière. Elle lui fut acordée avec des marques flatteuses de satisfaction de la part de son gouvernement; le Roi le fit chevalier, et lui conserva la demi-solde qui appartenoit à son grade; elle lui a été payée jusqu'à sa mort.

Aux connoissances et aux avantages exté-

rieurs dont nous avons parlé, à cette qualité d'anglois qui en impose toujours à tant de personnes sur le Continent, sir Benjamin Thompson, car c'est avec ce titre qu'il revint à Munich en 1784, se trouva joindre un talent de plaire que l'on n'auroit pas supposé dans un homme sorti pour ainsi dire des forêts du Nouveau-Monde. L'électeur Charles-Théodore lui accorda la faveur la plus signalée; il le fit par degrés son aide-de-camp, son chambellan, membre de son conseil d'état, lieutenant-général de ses armées; il lui procura les décorations des deux ordres de Pologne, parce que les statuts de ceux de Bavière ne permettoient pas alors qu'on l'y admît; enfin, dans l'intervalle de la mort de l'Empereur Joseph au couronnement de Léopold II, l'électeur profita du droit que lui donnoient ses fonctions de vicaire de l'Empire, pour élever sir Benjamin à la dignité de comte, en lui donnant le nom du canton de Newhamshire, dans lequel il étoit né.

On a quelquefois reproché au comte de Rumford l'espèce d'importance qu'il a semblé mettre à des distinctions sur lesquelles son mérite réel auroit pu le rendre indifférent : c'est que l'on n'a pas assez réfléchi sur sa situation. Autrefois un titre sans naissance n'avoit point de valeur parmi nous;

mais il n'en est pas ainsi en Angleterre où le titre métamorphose pour ainsi dire l'homme, ni en Allemagne, où il est rare qu'on reçoive un grand emploi sans recevoir aussi quelque titre correspondant; M. de Rumford put donc croire cet usage nécessaire au maintien d'une considération qu'il savoit rendre si utile : nous avons vu d'ailleurs, par une expérience récente et faite en grand, que les uns n'étant pas assez philosophes pour refuser les titres quand le hasard les leur offre, et que les autres l'étant trop pour croire que des titres vaillent la peine d'être refusés, tout le monde les accepte. Ne condamnons donc pas M. de Rumford d'avoir fait comme tout le monde; pardonnons même d'avance à ceux qui l'imiteront sur ce point, pourvu qu'ils veuillent aussi l'imiter sur les autres.

Son nouveau maître ne lui avoit pas seulement procuré des distinctions honorifiques, il lui avoit confié un pouvoir réel et fort étendu en réunissant sur sa personne l'administration de la guerre et la direction de la police; et son crédit lui donna d'ailleurs bientôt une grande influence sur toutes les parties du gouvernement.

La plupart de ceux que les événemens conduisent au pouvoir, y arrivent déja égarés par l'opinion vulgaire; ils savent qu'on

les appellera infailliblement des hommes de génie, et qu'on les célébrera en vers et en prose s'ils parviennent à changer en quelque point les formes du gouvernement, ou à étendre de quelques lieues le territoire où ce gouvernement s'exerce. Qu'y a-t-il donc d'étonnant si des ébranlemens intestins et des guerres extérieures troublent sans cesse le repos des hommes? C'est à eux-mêmes que les hommes doivent s'en prendre! Heureusement pour le comte de Rumford que la Bavière, dans ce temps-là, ne pouvoit pas donner de ces tentations à ses ministres; sa constitution étoit fixée par les lois de l'Empire, ses frontières par les grandes puissances qui l'avoisinoient; et elle en étoit réduite à cette condition que la plupart des Etats trouvent si dure, de borner tous ses soins à améliorer le sort de son peuple.

Il est vrai qu'elle avoit beaucoup à faire en ce genre; ses souverains, aggrandis à l'époque des guerres de religion par suite de leur zèle pour le catholicisme, avoient longtemps porté les marques de ce zèle bien au delà de ce que réclame un catholicisme éclairé : ils encourageoient la dévotion et ne faisoient rien pour l'industrie; on comptoit dans leurs Etats plus de couvens que de fabriques; l'armée y étoit à peu près nulle; l'ignorance et l'iner-

tie dominoient dans toutes les classes de la société.

Le temps ne nous permet pas d'entrer dans le détail infini des services que M. de Rumford rendit à ce pays et à sa capitale, et nous sommes obligés de nous réduire aux plus remarquables. Il s'occupa d'abord de l'armée, dans l'organisation de laquelle une paix de quarante ans avoit laissé introduire de graves abus; il trouva moyen de soustraire le soldat aux malversations de certains officiers, et d'augmenter son bien-être en diminuant les dépenses de l'Etat; l'armure, le vêtement, la coiffure devinrent plus commodes et plus propres; chaque régiment eut un jardin où les soldats cultivoient eux-mêmes les légumes dont ils avoient besoin, et une école où leurs enfans reçurent les élémens des lettres et de la morale. On simplifia l'exercice; on rapprocha le militaire du citoyen; on accorda aux simples soldats plus de facilité pour devenir officiers; on établit en même temps une école où les jeunes gens de famille reçurent l'instruction militaire la plus étendue. L'artillerie, comme tenant de plus près aux sciences, attira principalement les regards de M. de Rumford, qui fit de nombreuses expériences pour la perfectionner : enfin, il établit une maison d'industrie où se fabriquèrent avec ordre

tous les objets nécessaires à la troupe; maison qui devint en même temps entre ses mains une source d'améliorations dans la police, plus importantes encore que celles qu'il avoit introduites dans l'armée.

D'après ce que nous avons dit de l'Etat de la Bavière; on conçoit que la mendicité devoit y être excessive; et l'on assure, en effet, que Munich étoit, après Rome, la ville de l'Europe où il y avoit proportionnellement le plus de mendians. Ils obstruoient les rues; ils se partageoient les postes; se les vendoient ou en héritoient comme nous ferions d'une maison ou d'une métairie. Quelquefois même on les voyoit se livrer des combats pour la possession d'une borne ou d'une porte d'église; et, quand l'occasion se présentoit, ils ne se refusoient pas aux crimes les plus révoltans.

Il n'étoit pas difficile de calculer que l'entretien régulier de cet amas de misérables, coûteroit moins au public que les prétendues charités qu'ils lui extorquoient; M. de Rumford n'eut pas de peine à le sentir, mais il sentit en même temps qu'il ne suffiroit pas de défendre la mendicité pour l'extirper; que l'on n'auroit encore fait que la moitié de l'ouvrage en arrêtant les mendians, en les nourrissant, si on ne changeoit leurs habitudes, si on ne les formoit

au travail et à l'ordre, si on n'inspiroit au peuple l'horreur de l'oisiveté et les suites funestes qu'elle entraîne.

Son plan embrassa donc le physique et le moral, il le médita longtemps, il en coordonna toutes les parties entre elles et avec les lois et les ressources du pays; il prépara de longue main et en secret les détails de l'exécution; et, quand tout fut prêt, il la dirigea avec fermeté.

Le 1 de Janvier 1790, tous les mendians furent conduits au magistrat, et il leur fut signifié qu'ils trouveroient, à la nouvelle maison d'industrie, du travail et tout ce qui seroit nécessaire à leur existence, mais qu'il seroit désormais défendu de mendier.

En effet, on leur fournit des matières, des outils, des salles spacieuses et bien chauffées, une nourriture saine et peu coûteuse; l'ouvrage leur fut payé à la pièce. Le travail ne fut pas d'abord parfait, mais bientôt l'apprentissage avança; les ouvriers furent classés d'après leurs progrès, ce qui facilita aussi la distribution des produits. Leur ouvrage s'employoit à fabriquer les vêtemens des troupes; au bout de quelque temps, on en vendit au public et même à l'étranger, ce qui finit par donner annuellement plus de 100,000 florins de profit.

Tout cet établissement fut abondamment soutenu dans son origine par une souscription volontaire à laquelle on sut intéresser toutes les classes d'habitans, et qui fut beaucoup moindre que la somme des aumônes que l'on faisoit auparavant.

Et, pour changer ainsi les déplorables dispositions d'une classe avilie, il ne fallut que l'habitude de l'ordre et des bons procédés; ces êtres farouches et défians cédèrent aux attentions et aux prévenances; ce fut, dit M. de Rumford lui-même, en les rendant heureux qu'on les accoutuma à devenir vertueux. Pas même un enfant ne reçut un coup; bien plus, on payoit d'abord les enfans seulement pour qu'ils regardassent travailler leurs camarades, et ils ne tardoient pas à demander en pleurant qu'on les mît aussi à l'ouvrage. Quelques louanges données à propos, quelques vêtemens plus distingués récompensèrent la bonne conduite et établirent l'émulation. On fit naître l'esprit d'industrie par l'amour-propre; car les ressorts du cœur humain sont les mêmes dans les conditions les plus opposées, et l'équivalent d'un cordon peut se retrouver partout. On ne se borna pas à secourir des mendians: les pauvres honteux et honnêtes furent admis à demander du travail et des alimens; plus d'une femme de condition,

tombée dans le malheur, faisoit prendre du lin et de la soupe par des commissionnaires qu'on ne questionnoit jamais; et, parmi les braves de l'armée bavaroise, il en étoit beaucoup qui portoient des habits filés par une main illustre et délicate.

Le succès fut tel, que non-seulement les pauvres furent complètement secourus, mais qu'il y eut beaucoup moins de pauvres, parce qu'ils apprirent à se passer de secours. On en avoit enrégistré en une semaine deux mille cinq cents, et ils étoient réduits à quatorze cents quelques années après. Ils apprirent même à mettre une sorte d'orgueil à secourir leurs anciens compagnons, et rien ne les corrigea mieux de demander l'aumône que lorsqu'ils eurent joui du plaisir de la faire.

Quoique M. de Rumford eût été dirigé plutôt par les calculs d'un administrateur que par les mouvemens d'un homme sensible, il ne put se refuser à une véritable émotion, au spectacle de la métamorphose qu'il avoit effectuée, et lorsqu'il vit sur ces visages, auparavant flétris par le malheur et par le vice, un air de satisfaction et quelquefois des larmes de tendresse et de reconnoissance. Pendant une maladie assez dangereuse, il entendit sous sa fenêtre un bruit dont il demanda la cause. C'étoient les

pauvres qui se rendoient en procession à la principale église pour obtenir du ciel la guérison de leur bienfaiteur. Il convient lui-même que cet acte spontané de reconnoissance religieuse en faveur d'un homme d'une autre communion, lui parut la plus touchante des récompenses; mais il ne se dissimuloit pas qu'il en avoit obtenu une autre qui sera plus durable. En effet, c'est en travaillant pour les pauvres qu'il a fait ses plus belles découvertes.

M. de Fontenelle a dit de Dodard, qui, en observant rigoureusement les jeûnes prescrits par l'Eglise, faisoit des expériences exactes sur les changemens que son abstinence produisoit en lui, qu'il étoit le premier qui eût pris le même chemin pour arriver au ciel et à l'Académie. On lui associera M. de Rumford, si, comme on peut le croire, des services rendus aux hommes conduisent au ciel aussi sûrement que des pratiques de dévotion. Ce qui est certain, c'est que c'est principalement à ses recherches de bienfaisance, qu'il a été redevable de l'éclat dont son nom jouira dans l'histoire de la physique.

Chacun sait que ses principales expériences ont eu pour objet la nature de la chaleur et de la lumière, ainsi que les lois de leur propagation; et, effectivement, c'étoit-là ce

qu'il importoit le plus de bien connoître, pour nourrir, vêtir, chauffer et éclairer avec économie un grand rassemblement d'hommes.

Il s'occupa d'abord de comparer ensemble la chaleur des divers vêtemens; ce n'est point, comme on sait, une chaleur absolue, et l'on n'entend par-là que la propriété de retenir celle que produit notre propre corps, d'en empêcher la dissipation. M. de Rumford enveloppa de diverses substances des thermomètres plus échauffés que l'air, et tint compte des temps qu'il leur falloit pour revenir à l'équilibre, et il arriva à ce résultat général que le principal cohibant de la chaleur est l'air retenu entre les fibres des substances, et que celles-ci fournissent des vêtemens d'autant plus chauds, qu'elles retiennent davantage l'air échauffé par le corps; c'est ainsi, et il ne manqua pas de le remarquer, que la nature a eu soin d'habiller les animaux des pays froids.

Passant ensuite à l'examen des moyens les plus efficaces d'économiser le combustible, il voyoit dans ses expériences que la flamme à l'air libre donnoit peu de chaleur, surtout quand elle ne s'agitoit pas avec vîtesse et ne frappoit pas verticalement le fond du vase; il observoit aussi que la vapeur de

l'eau conduisoit très-peu la chaleur quand elle n'étoit pas en mouvement; le hasard lui donna la clef de ces phénomènes et lui ouvrit un nouveau champ de recherches. Jetant les yeux sur la liqueur colorée d'un thermomètre, qui refroidissoit au soleil, il y aperçut un mouvement continuel qui dura jusqu'à ce que ce thermomètre fût descendu à la température environnante; quelque poussière qu'il répandit dans des liquides de même gravité spécifique, s'y agitèrent aussi chaque fois que la température du liquide changea, ce qui annonçoit des courans continuels dans le liquide même. M. de Rumford vint à penser que c'étoit précisément par ce transport des molécules que la chaleur se distribuoit dans les liquides, lesquels par eux-mêmes laisseroient très-peu passer le calorique. Ainsi, lorsque l'échauffement commence par en bas, les molécules chaudes devenues plus légères se portent dans le haut, et les molécules froides se précipitent pour aller s'échauffer vers le fond. C'est ce que M. de Rumford vérifia par des expériences directes et ingénieuses. Tant qu'on n'échauffa que le haut d'une colonne de liquide, le bas ne participa nullement à l'augmentation de chaleur. Un fer rouge enfoncé dans de l'huile jusqu'à peu de distance d'un morceau de glace qui

en occupoit le fond, n'en liquéfia pas un atôme; un morceau de glace maintenu sous de l'eau bouillante fut deux heures à se fondre, tandis qu'à la surface il se fondoit en trois minutes. Toutes les fois que l'on arrêta le mouvement intestin d'un liquide, par l'interposition de quelque substance non conductrice, le refroidissement ou l'échauffement, en un mot, l'équilibre y fut retardé; ainsi, des plumes, des fourrures, produisirent dans l'eau les mêmes effets que dans l'air.

Comme il est reconnu que l'eau douce est à son *maximum* de densité à 4 degrés au dessus de o, elle devient plus légère un peu avant de geler; c'est pour cette raison que la glace se forme toujours à la surface, et qu'une fois prise elle garantit l'eau qu'elle recouvre. M. de Rumford trouvoit dans cette propriété le moyen par lequel la nature conserve un peu de fluidité et de vie dans les pays du Nord; car si la communication de la chaleur et du froid se faisoit dans les liquides comme dans les solides, ou seulement dans l'eau douce comme dans les autres liquides, les ruisseaux et les lacs seroient bientôt glacés jusqu'au fond. La neige, à cause de l'air qui s'y mêle, étoit à ses yeux le manteau qui recouvre la terre en hiver et l'empêche de perdre toute sa cha-

leur. Il voyoit en tout cela des précautions marquées de la Providence; il en voyoit jusques dans la propriété de l'eau salée, contraire à celle de l'eau douce, qui fait qu'à tous les degrés les molécules se précipitent quand elles ont été refroidies, ensorte que l'Océan, toujours tempéré à sa surface, adoucit sur les côtes la rigueur des hivers, et réchauffe par ses courans les climats des pôles, en même temps qu'il rafraichit ceux de l'équateur. L'intérêt des observations de M. de Rumford s'étendoit donc en quelque sorte à tout le jeu de la nature sur notre globe, et peut-être faisoit-il autant de cas de ces rapports qu'il leur apercevoit avec la philosophie générale, que de leur utilité dans l'économie publique et privée.

Leur simple énoncé a dû faire pressentir cette utilité à ceux qui m'écoutent, et d'ailleurs il n'est maintenant personne qui n'en connoisse les effets par expérience. C'est par une application suivie de ces découvertes que M. de Rumford est parvenu à construire ces foyers, ces fourneaux, ces chaudières de nouvelles formes qui, depuis les salons jusques dans les cuisines et dans les ateliers, ont réduit de plus de moitié la consommation du combustible.

Quand nous nous rappelons ces énormes

cheminées de nos pères, où l'on brûloit des arbres entiers, et qui fumoient presque toutes, nous sommes étonnés que l'on n'ait pas imaginé plus tôt le perfectionnement simple et sûr de M. de Rumford. Mais il faut bien qu'il y ait quelque difficulté cachée dans toutes ces choses que l'on trouve si tard, et que l'on dit si simples une fois qu'elles sont trouvées.

Les améliorations que M. de Rumford a apportées dans la construction des cuisines auront un résultat aussi important, bien qu'un peu plus tardif, parce que la première mise de fonds pour les établir est un peu plus forte. Le malheureux cuisinier, rôti maintenant lui-même par l'ardeur de son feu, pourra opérer tranquillement, dans une atmosphère douce, avec une économie des trois quarts pour le combustible et de moitié pour le temps, et M. de Rumford ne comptoit pas pour peu ce bien-être procuré à ceux qui façonnent nos alimens: comme la même quantité de matière première, fournit beaucoup plus ou beaucoup moins de nutrition, selon qu'on la prépare, il jugeoit l'art du cuisinier tout aussi intéressant que celui de l'agriculteur. Lui-même ne se borna pas à l'art de cuire les mêts à peu de frais; il donna beaucoup d'attention à celui de les composer; il a reconnu,

par exemple, que l'eau qu'on y incorpore devient elle-même par ce mélange une matière nutritive; il a essayé de toutes les substances alimentaires pour découvrir celle qui soutient le mieux et au moindre prix; il n'est pas jusqu'au plaisir de manger dont il n'ait fait une étude, et sur lequel il n'ait écrit exprès une dissertation, non pas assurément pour lui-même, car il étoit d'une sobriété excessive, mais afin de découvrir les moyens de l'augmenter et de le prolonger, parce qu'il y voyoit aussi une attention de la nature pour exciter les organes qui doivent concourir à la digestion.

C'est en combinant ainsi avec sagacité, le choix des substances et toutes les économies dans l'art de les préparer, que M. de Rumfort est arrivé à nourrir l'homme à si peu de frais, et que dans tous les pays civilisés son nom est aujourd'hui attaché aux secours les plus efficaces que l'indigence puisse recevoir. Cet honneur vaut bien ceux qu'on a décernés aux Apicius anciens et modernes; j'oserois presque dire à beaucoup d'hommes fameux dans des genres plus relevés.

Dans un de ses établissemens de Munich, trois femmes suffisoient pour faire à dîner à mille personnes, et elles n'y brûloient que pour 9 sols de bois. La cuisine qu'il fit construire à l'hôpital de la Pieta de

Verone est encore plus parfaite; on n'y brûle que le huitième du bois qui s'y consumoit auparavant.

Mais c'est dans l'emploi de la vapeur pour le chauffage que M. de Rumford s'est pour ainsi dire surpassé. On sait que l'eau retenue dans un vase qu'elle ne peut rompre, acquiert une chaleur énorme; sa vapeur, à l'instant où on la lâche, porte cette chaleur partout où on la dirige. Les bains et les appartemens se chauffent ainsi avec une promptitude merveilleuse. Appliquée aux savonneries, et surtout aux distilleries, cette méthode a enrichi déja quelques fabricans de nos départemens méridionaux; et, dans les pays où l'on est moins lent à adopter les nouvelles découvertes, elle a donné des avantages immenses. Les brasseries et les distilleries d'Angleterre ne se chauffent plus autrement; une seule petite chaudière de cuivre y met en ébullition dix grandes cuves de bois.

M. de Rumford en étoit venu en ce genre jusqu'à tirer parti de toute la chaleur de la fumée qu'il ne laissoit sortir de ses appareils que lorsqu'elle étoit devenue presque absolument froide. Un personnage, justement célèbre par l'atticisme de son esprit, disoit de lui que bientôt il feroit cuire son dîner à la fumée de son voisin : mais ce n'étoit pas

pour lui-même qu'il cherchoit l'économie; ses expériences variées et répétées lui coûtoient au contraire beaucoup, et ce n'étoit qu'à force de prodiguer son argent qu'il enseignoit aux autres à épargner le leur.

Il a fait sur la lumière presque autant de recherches que sur la chaleur, et l'on doit principalement remarquer parmi ses résultats cette observation, que la flamme est toujours parfaitement transparente et perméable à la lumière d'une autre flamme; et cette autre, que la quantité de la lumière n'est point en proportion avec celle de la chaleur, et qu'elle ne dépend pas comme celle-ci de la quantité de matière brûlée, mais bien de la vivacité de la combustion. En combinant ces deux remarques, il a inventé une lampe à plusieurs mèches parallèles, dont les flammes excitant mutuellement leur chaleur sans laisser perdre aucun de leurs rayons, peuvent produire une masse illimitée de lumière. On dit que lorsqu'elle fut allumée elle éblouit tellement le lampiste qui l'avoit construite, que ce pauvre homme ne retrouva pas son chemin et fut obligé de passer la nuit dans le bois de Boulogne.

Je crois superflu de rappeler combien M. de Rumford a varié et assorti à tous les usages les divers instrumens qui servent à

éclairer; les lampes à la Rumford ne sont pas moins répandues ni moins populaires que les cheminées et les soupes du même nom; c'est là le vrai caractère de toute bonne invention.

Il a déterminé par des expériences physiques, jusqu'aux règles qui rendent agréables les oppositions de couleurs. Peu de jolies femmes se doutent que le choix d'une bordure ou du lizeré d'un ruban dépend des lois immuables de la nature; et cependant la chose est très-vraie. Lorsqu'on regarde fixement pendant quelque temps une tache d'une certaine couleur sur un fond blanc, elle paroît bordée d'une couleur différente, mais toujours la même relativement à celle de la tache; c'est ce qu'on nomme couleur complémentaire; et, par des raisons qu'il est inutile de développer ici, les deux mêmes couleurs sont toujours complémentaires l'une pour l'autre : c'est en les assortissant que l'on produit l'harmonie et que l'on flatte l'œil le plus agréablement. M. de Rumford, qui faisoit tout par méthode, disposoit d'après cette règle les teintes de ses meubles et de ses tapisseries, et l'effet suave de l'ensemble étoit remarqué de tous ceux qui entroient dans ses appartemens.

Frappé sans cesse dans tous ses travaux des merveilleux phénomènes de la chaleur

et de la lumière, il étoit naturel que M. de Rumford cherchât à se faire une théorie générale sur ces deux grands agens de la nature; il ne les considéroit l'une et l'autre que comme des effets d'un mouvement vibratile imprimé aux molécules des corps, et il en trouvoit une preuve dans la production continuelle de la chaleur qui a lieu par le frottement. Le forage d'un canon de bronze, par exemple, mettant en peu de temps l'eau en ébullition, et cette ébullition durant autant que le mouvement qui l'avoit produite, il trouvoit difficile de concevoir comment dans un pareil cas, il se dégageroit une matière, car il faudroit qu'elle fût inépuisable.

M. de Rumford a prouvé, d'ailleurs, mieux que personne, que la chaleur n'a aucun poids; une phiole d'esprit-de-vin et une d'eau restèrent en équilibre après la congélation de celle-ci, quoiqu'elle eût perdu par là assez de calorique pour chauffer à blanc le même poids d'or.

Il a imaginé deux instrumens singulièrement ingénieux. L'un qui est un nouveau calorimètre sert à mesurer la quantité de chaleur produite par la combustion de chaque corps; c'est une caisse remplie d'une quantité donnée d'eau, au travers de laquelle on fait passer par un tube serpentin,

le produit de la combustion; la chaleur de ce produit se transmet à l'eau, qu'elle élève d'un nombre déterminé de degrés, ce qui sert de base aux calculs. La manière dont il empêchoit que la chaleur extérieure n'altérât son expérience est très-simple et très-spirituelle : il commençoit l'opération à quelques degrés au dessous de cette chaleur, et la terminoit à autant de degrés au dessus; l'air extérieur lui reprenoit, pendant la seconde moitié, précisément ce qu'il lui avoit donné pendant la première.

L'autre instrument sert à apercevoir les plus légères différences dans la température des corps, ou dans la facilité de sa transmission; il consiste en deux boules de verre pleines d'air, réunies par un tuyau dans le milieu duquel est une bulle d'esprit-de-vin coloré. La moindre augmentation de chaleur dans l'une des boules chasse la bulle vers l'autre. Cet instrument, qu'il a nommé *thermoscope*, lui a fait connoître principalement l'influence variée et puissante des diverses surfaces sur la transmission de la chaleur, et lui a indiqué encore une infinité de procédés pour retarder ou accélérer à volonté l'échauffement ou le réfroidissement.

Ces deux derniers ordres de recherches et celles qui ont rapport à l'illumination

doivent nous intéresser plus particulièrement, parce qu'il les a faites depuis qu'il s'étoit fixé à Paris, et qu'il prenoit une part active à toutes les occupations de la Classe; il les regardoit comme ses contributions de membre de l'Institut.

Tels sont les principaux travaux scientifiques de M. de Rumford; mais ce ne sont pas à beaucoup près les seuls services qu'il ait rendus aux sciences. Il savoit qu'en lumières comme en bienfaits, l'ouvrage d'un homme est passager et borné; et, dans ce genre comme dans l'autre, il s'est efforcé de créer et de faire créer des institutions durables.

Ainsi, il a fondé deux prix, qui doivent être décernés annuellement par la Société royale de Londres et par la Société philosophique de Philadelphie, aux expériences les plus importantes dont la chaleur et la lumière seront les objets; fondations où, en marquant son zèle pour la physique, il témoignoit aussi son respect pour sa patrie naturelle et pour sa patrie adoptive, et il prouvoit que, pour avoir servi l'une, il ne s'étoit pas brouillé avec l'autre.

Il a été l'auteur principal de l'institution royale de Londres, l'un des établissemens les mieux conçus pour hâter les progrès des sciences et de leurs applications à l'u-

tilité publique. Dans un pays où chaque particulier se fait gloire d'encourager ce qui peut rendre service au grand nombre, la seule distribution de son *prospectus* lui procura des fonds considérables, et son activité eut bientôt accéléré l'exécution. Le *prospectus* même étoit déja une sorte de description, car il y parloit d'une chose en grande partie réalisée. Une maison vaste offroit toutes sortes de métiers et de machines en fonctions; il s'y formoit une bibliothéque; l'on y a construit un bel amphithéâtre où se donnent des cours de chimie, de mécanique et d'économie politique. La chaleur et la lumière, ces deux objets favoris des études du comte de Rumford, et le mystérieux procédé de la combustion qui les met à la disposition de l'homme, devoient sans cesse y être soumis à la méditation.

Ce *prospectus* est daté de Londres, le 21 janvier 1800, et toute cette fondation étoit l'ouvrage des quinze mois précédens que M. Rumford avoit passés en Angleterre avec l'espoir de s'y fixer.

Après avoir été comblé, pendant 14 ans, par l'électeur Charles-Théodore, de marques d'une faveur toujours croissante, après en avoir reçu, à l'époque de la fameuse campagne de 1796, la mission difficile de commander son armée et de maintenir la neu-

tralité de sa capitale contre les deux grandes puissances qui sembloient également vouloir l'attaquer, M. de Rumford en avoit obtenu, pour dernière récompense, en 1798, le poste qu'il désiroit le plus au monde, celui de ministre plénipotentiaire près du Roi de la Grande-Bretagne.

Il ne pouvoit y avoir en effet pour lui, de manière plus flatteuse de retourner au milieu de ses compatriotes et d'y réunir à un haut degré, suivant la noble expression d'un ancien, le loisir et la dignité.

Mais son espoir fut déçu : les usages du gouvernement anglois ne permettent pas qu'un homme, né son sujet, puisse être accrédité près de lui pour représenter une autre puissance, et le ministre des affaires étrangères signifia à M. de Rumford qu'on étoit résolu de ne point faire fléchir la coutume.

Un chagrin plus cuisant vint bientôt se joindre à celui-là, il apprit la mort du Prince son bienfaiteur, arrivée en 1799; et il prévit qu'il n'auroit guères moins de peine à reprendre ses anciennes fonctions, qu'à exercer les nouvelles.

A la vérité, l'électeur Maximilien Joseph n'ignoroit ni son mérite ni ses services, et se souvenoit d'avoir été le premier auteur de sa fortune; mais avec un système de

gouvernement différent et des intérêts politiques opposés, il étoit naturel qu'il employât d'autres conseillers que Charles-Théodore; et M. de Rumford n'étoit pas de caractère à entrer en partage. D'ailleurs, les heureux changemens qu'on lui devoit, l'avoient rendu moins nécessaire, et ses vues si utiles, quand il avoit fallu éclairer la Bavière, ne convenoient plus, précisément à cause de la rapidité avec laquelle elles avoient fructifié.

Il ne retourna donc à Munich que pour peu de temps, à l'époque de la paix d'Amiens; et, toutefois dans ce peu de temps même, il rendit encore un véritable et grand service aux sciences en concourant, par ses conseils, à faire réorganiser l'Académie bavaroise sur un plan qui réunit, à tous les genres d'utilité, une magnificence vraiment royale.

Le moment arriva enfin où une retraite définitive fut à peu près nécessaire; et ce ne fut pas pour la France un médiocre honneur, qu'un homme qui avoit joui de la considération des contrées les plus civilisées des deux mondes, la préférât pour son dernier séjour; c'est qu'il avoit promptement aperçu que c'est le pays où toute célébrité donne le plus sûrement à celui

qui la mérite une véritable dignité indépendante de la faveur passagère des cours et de tous les hasards de la fortune.

Nous l'y avons vu en effet, pendant dix ans, honoré des Français et des étrangers; estimé des amis des sciences; partageant leurs travaux; aidant de ses avis jusqu'aux moindres artisans; gratifiant noblement le public de tout ce qu'il inventoit chaque jour d'utile.

Rien n'y auroit manqué à la douceur de son existence, si l'aménité de son commerce avoit égalé son ardeur pour l'utilité publique. Mais, il faut l'avouer, il perçoit, dans sa conversation et dans toute sa manière d'être, un sentiment qui devoit paroître fort extraordinaire dans un homme si constamment bien traité par les autres, et qui leur avoit fait lui-même tant de bien. C'est que c'étoit sans les aimer et sans les estimer qu'il avoit rendu tous ces services à ses semblables. Apparemment que les passions viles qu'il avoit observées dans les misérables commis à ses soins, ou que les autres passions non moins viles que sa fortune avoit excitées parmi ses rivaux, l'avoient ulcéré contre la nature humaine. Aussi ne pensoit-il point du tout que l'on dût confier au commerce des hommes le soin de leur bien-être; ce besoin, qui leur semble si naturel d'examiner comment ils sont régis, n'étoit à ses

yeux qu'un produit factice des fausses lumières; il avoit sur l'esclavage à peu près les idées d'un planteur, et il regardoit le gouvernement de la Chine comme le plus voisin de la perfection, parce qu'en livrant le peuple au pouvoir absolu des seuls hommes instruits, et qu'en élevant chacun de ceux-ci dans la hiérarchie, selon le degré de son instruction, il fait en quelque sorte de tant de millions de bras les organes passifs de la volonté de quelques bonnes têtes; doctrine que nous exposons sans prétendre la justifier en rien, et qui, nous le savons de reste, ne fera pas fortune chez nos nations européennes.

M. de Rumford a éprouvé lui-même, à plus d'une reprise, qu'il n'est pas si aisé dans l'Occident qu'en Chine d'engager les autres à n'être que des bras; et cependant personne ne s'étoit autant préparé que lui à bien se servir des bras qu'on lui auroit soumis. Un empire tel qu'il le concevoit ne lui auroit pas été plus difficile à conduire que ses cazernes et ses maisons de pauvres. Il se confioit surtout pour cela à la puissance de l'ordre. Il appeloit l'ordre, l'auxiliaire nécessaire du génie; le seul instrument possible d'un véritable bien, et presque une Divinité subordonnée régulatrice de ce bas-monde. Il se proposoit d'en faire l'objet d'un ouvrage

qu'il regardoit comme devant être plus important que tous ceux qu'il a écrits, mais on n'en a trouvé dans ses papiers que quelques matériaux informes. Lui-même, de sa personne, étoit sur tous les points et sous tous les rapports imaginables le modèle de l'ordre; ses besoins, ses plaisirs, ses travaux étoient calculés comme ses expériences. Il ne buvoit que de l'eau; il ne mangeoit que de la viande grillée ou rôtie, parce que la viande bouillie donne, sous le même volume, un peu moins d'aliment; il ne se permettoit enfin rien de superflu, pas même un pas ni une parole, et c'étoit dans le sens le plus strict qu'il prenoit le mot superflu.

C'étoit sans doute un moyen de consacrer plus sûrement toutes ses forces au bien, mais ce n'en étoit pas un d'être agréable dans la société de ses pareils. Le monde veut un peu plus d'abandon, et il est tellement fait qu'une certaine hauteur de perfection lui paroît un défaut, quand on ne met pas autant d'efforts à la dissimuler qu'on en a mis à l'acquérir.

Quels que fussent au reste les sentimens de M. de Rumford, ils ne diminuoient en rien son respect pour la Divinité; il n'a négligé dans ses ouvrages aucune occasion d'exprimer sa religieuse admiration pour la

Providence, et d'y offrir à l'admiration des autres, les précautions innombrables et variées par lesquelles elle a pourvu à la conservation de ses créatures. Peut-être même son système politique venoit-il de ce qu'il croyoit que les Princes doivent faire comme elle, et prendre soin de nous, sans nous en rendre compte.

Cette rigoureuse observance de l'ordre, qui a probablement nui aux agrémens de sa vie, n'a point contribué à la prolonger; une fièvre subite et violente l'a enlevé dans toute sa vigueur à soixante-un ans, dans sa maison de campagne d'Auteuil, où il passoit la belle saison.

L'avis de ses obsèques, arrivé presqu'en même temps que la nouvelle de sa maladie, n'a point permis à ses confrères de lui rendre, sur sa tombe, les honneurs accoutumés. Mais si de tels honneurs, si des efforts quelconques pour étendre la renommée et la rendre durable furent jamais superflus, c'est pour l'homme, qui, par l'heureux choix des sujets de ses travaux, a su lui donner à la fois pour appui l'estime des savans et la reconnoissance des malheureux.

MUSIQUE.

De *l'Etablissement du Système moderne de Notation musicale usité en Europe; par* M.r G. M. Raymond, *Membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires, et de l'Académie des Philarmoniques de Bologne.*

Le Mémoire qu'on va lire est extrait de l'un des Paragraphes d'un Ouvrage que je ne tarderai pas à publier sur les principaux systèmes d'écriture musicale, tant anciens que modernes, et sur les diverses innovations proposées en remplacement de la pratique usitée. Quelle que soit l'opinion que je laisse entrevoir ici touchant les méthodes nombreuses et variées qui ont été imaginées par une foule de novateurs, je prie le lecteur de ne pas se presser de conclure que je condamne chacune de ces méthodes sans restriction.

Quelques esprits judicieux ont reconnu toute l'utilité d'une écriture musicale abrégée, à l'usage des compositeurs, des amateurs, des imprimeurs, des auteurs d'ouvrages de théorie, des éditeurs de recueils périodiques, et pour faciliter la correspondance et la

communication des pièces de musique. Je partage sans réserve le sentiment de ces écrivains, et je conclus même, dans ma Dissertation, à l'adoption universelle d'une méthode particulière qui réunisse tous les avantages que ces applications spéciales peuvent exiger.

Dans le fragment qui suit, je n'ai pas la prétention de ne révéler que des faits nouveaux; je n'ai rien à dire, au contraire, qui ne puisse être connu de tous les amateurs qui ont fait des recherches sur cette partie historique de l'Art : je n'ai eu d'autre dessein que d'ordonner d'abord dans un même ensemble et d'une manière suivie, des détails épars dans une foule d'auteurs qui ont eu l'occasion de toucher en passant quelques points particuliers de cette matière; ensuite, aidé de quelques secours que mes recherches m'ont procurés, et de la connoissance d'un assez grand nombre de monumens précieux, j'ai tâché de rétablir quelque liaison là où il paroissoit en manquer, ou plutôt, de justifier par des faits, les conjectures que d'autres avoient pu former avant moi.

Je n'ai pas eu non plus pour objet de donner la clef et l'interprétation des divers modes de Notation qui se sont succédés : le dessein de mon ouvrage ne comportoit

point cette entreprise; j'ai dû la laisser d'ailleurs à deux hommes qui, par la nature de leurs travaux, par les matériaux qu'ils possèdent et les ressources qui sont à leur portée, mais surtout par leur science, sont infiniment mieux en état que moi de remplir cet objet (1). Je n'ai pu et n'ai dû m'occuper que de la forme et de l'emploi des Signes, c'est-à-dire des principes fondamentaux appliqués, dans chaque mode de Notation, à marquer le progrès du grave à l'aigu et la durée des sons.

C'est un fait généralement reconnu que, dans les beaux-arts, et en particulier, dans la Musique, les Romains n'ont fait qu'imiter les Grecs. Pendant les cinq premiers siécles de Rome, toute la pratique de la Musique a été bornée, chez ce peuple belliqueux, à quelques essais informes et grossiers. L'introduction des jeux scéniques et les talens de quelques esclaves grecs transportés à Rome, furent les premières occasions qui y firent naître quelque idée de l'Art Musical. Mais, lorsqu'enfin, à la suite de leurs victoires, les Romains eurent transplanté parmi eux les arts et le Théâtre des Grecs, ils se passionnèrent pour la Musique à l'égal de ces derniers, et firent de cet art un acces-

(1) MM. Perne et de Roquefort.

soire inséparable de leurs cérémonies religieuses, de leurs fêtes, de leurs jeux, de leurs repas, et de toutes les circonstances principales de la vie.

En adoptant le système musical des Grecs, ils en admirent les Notes, dont ils réduisirent par la suite le nombre aux quinze premières lettres de l'alphabet, pour exprimer les quinze Toniques des Modes grecs. On ne connoît point l'époque où les lettres latines furent substituées aux lettres grecques. Il paroît que Boëce, qui vivoit dans le quinzième siécle de l'ère chrétienne, est le premier qui en ait fait usage.

S. Ambroise composa un système de quatre Modes, à l'imitation des Modes grecs; ce sont ceux qu'on appelle, dans le Plain-Chant, *impairs* et *authentiques* : leurs Toniques respectives furent les Notes désignées par les lettres D, E, F, G, c'est-à-dire, *ré*, *mi*, *fa*, *sol.*

A la fin du sixiéme siécle, le Pape S. Grégoire, guidé par le sentiment des octaves, jugea que sept caractères suffisoient pour exprimer tous les sons du Diagramme, et réduisit les quinze lettres usitées aux sept suivantes, A, B, C, D, E, F, G. Les sept capitales marquèrent l'octave la plus grave; les sept mêmes lettres minuscules désignèrent l'octave moyenne; et ces lettres redoublées *aa,*

bb, *cc*, etc., exprimèrent la troisième octave. S. Grégoire ajouta aux quatre Modes Ambroisiens, les quatre autres connus sous la dénomination de *pairs* et de *plagaux* ou *collatéraux* : leurs Toniques respectives furent les notes A, B, C, D.

L'évêque Nepos, sur la fin du troisième siécle, et S. Ambroise, dans le quatrième, avoient déja introduit des chants grecs dans les Eglises chrétiennes, et ils avoient eux-mêmes composé des mélodies analogues à ces chants, pour les appliquer aux Psaumes et aux Hymnes des Offices religieux. S. Basile, archevêque de Césarée, avoit transporté dans les Eglises d'Orient une psalmodie qui avoit la même source. Un peu plus tard, sur la fin du quatrième siécle, S. Ephrèm, Diacre d'Edesse, en fit autant, et inventa des signes pour fixer les chants grecs qu'il avoit adoptés. S. Grégoire, qui avoit beaucoup étudié les Traités de Musique, fit recueillir tous les chants qu'il put trouver, et les accommoda au système des huit Modes qu'il avoit définitivement réglés; et de là est résulté le Chant Grégorien, conservé dès-lors dans l'Eglise Romaine, sauf les altérations que le temps lui a fait subir. De plus amples détails sur cet objet sortiroient de notre plan : bornons-nous à observer que la mélodie ancienne, qui n'avoit eu d'autre

rhythme que celui de la poésie, dont elle n'étoit jamais séparée, perdit toute espèce de mesure, lorsqu'elle fut appliquée à la prose des Livres Saints, ou à des Hymnes qui n'avoient aucun rapport avec l'ancienne poésie. Aussi le Chant Ecclésiastique fut-il tout uni, *planus;* et il n'étoit nullement question d'observer la quantité des syllabes. « C'est un fait certain, dit un auteur très-« instruit, qu'autrefois on n'observoit point « la quantité dans le Chant. Tous les livres « qui précèdent le temps de l'impression, « sont uniformes dans ce défaut. Les Char-« treux qui ont conservé la Liturgie telle « qu'ils l'ont trouvée dans le temps de leur « institution, ne l'observent point encore (1). » Il paroît que ce fut lors des changemens opérés dans le Chant, sous le Pape Clément VIII, que l'on commença à réformer les fautes contre la prosodie. Dans quelques Eglises, on les corrigeoit en chantant; dans d'autres, ce ne fut pas sans les plus grandes difficultés qu'on obtint cette réforme : celle de Sens s'y est constamment opposée, jusqu'à l'an 1726; les Chantres donnoient pour leur raison cette maxime péremptoire : *Ecclesia Senonensis nescit novitates.*

(1) *Traité théorique et pratique du Plain-Chant, etc.,* p. 28 et 29.

Le système de Notation fut donc borné, pendant longtemps, aux caractères employés à marquer uniquement le mouvement progressif des sons du grave à l'aigu et réciproquement.

Quand on voulut, à l'imitation des Grecs, conjoindre les deux Tétracordes moyens, et en établir un intermédiaire, on sentit la nécessité d'introduire la *Trite-Synnemenon*, c'est-à-dire, de baisser d'un demi-ton la corde que nous appelons *si*. On nomma cette Note ainsi abaissée, *b tondo* (*rotundum*) ou *b* rond, *b* doux, *b mol*; et la *Paramèse* ou *si* naturel, fut appelée *b quadro*, *b* dur, *b quarré*; telle est, comme l'on sait, l'origine du *bémol* et du *bécarre*. Car le bémol fut dans la suite employé à désigner toute note abaissée accidentellement d'un demi-ton; et le bécarre, ayant servi d'abord à exprimer que le *si* reprenoit son degré naturel, fut également appliqué, par extension, à détruire l'effet de toute altération d'une Note, soit par abaissement, soit par élévation.

Il n'est pas facile d'indiquer par quelle suite complète de transformations et de modifications diverses on a passé de la Notation littérale de la musique, aux caractères actuellement usités. On pourroit aisément, dans cette matière, comme dans tant d'autres,

imaginer un système vraisemblable, appuyé sur des conjectures très-plausibles; mais on s'exposeroit à être contredit par les faits, attendu la variété des procédés qui paroissent avoir régné chez les diverses nations, dans des siécles où la communication des lumières et des inventions nouvelles éprouvoit de grands obstacles, et où la propagation d'un même usage ne pouvoit aller bien loin. Heureusement que cette recherche, pour laquelle on manque d'ailleurs de matériaux suffisans, ne fait rien à l'objet de ce Mémoire, et ne serviroit qu'à nous en écarter sans utilité.

Si la forme des anciennes Notes qui ont succédé de plus ou moins près aux Lettres, avoit été partout la plus simple qu'on pût imaginer, cette histoire seroit facile à faire, et l'on pourroit s'en tenir à une explication qui a déja été donnée. On pourroit croire qu'après avoir disposé les Lettres selon des rapports d'élévation ou d'abaissement, analogues aux degrés des sons qu'elles représentoient, et après avoir imaginé des lignes horizontales destinées à mieux indiquer la distribution progressive de ces Lettres, on s'avisa d'éviter la répétition d'une même Lettre, écrite une première fois, en y suppléant ensuite par un point mis sur le même degré, chaque fois que cette Lettre devoit

s'y reproduire. Ainsi chaque ligne de la Portée seroit restée armée d'une Lettre, qui devenoit une sorte de clef propre à désigner les sons exprimés par les points placés sur cette ligne. Ces points, successivement grossis sous la forme carrée ou ronde, auroient été l'origine des Notes actuelles du Plain-Chant et de la Musique.

Il y a bien quelque chose de vrai dans cette explication, comme on le verra plus bas; mais elle ne peut suffire à rendre raison de la forme de tous les caractères qui ont été successivement employés depuis la suppression des Lettres répétées pour chaque Note semblable, jusqu'aux signes actuellement usités. J'en trouve la preuve dans plusieurs fragmens de Notation de divers âges, que j'ai recueillis.

Quoi qu'il en soit donc de la filiation des signes musicaux, s'il en existe une, contentons-nous d'indiquer les principaux changemens survenus dans le système le plus général de l'écriture musicale.

Nous avons vu que, du temps de S. Grégoire, les signes musicaux étoient bornés aux sept premières Lettres alphabétiques. Nous avons observé que les changemens qu'a subis cette Notation chez les différens peuples, postérieurement à S. Grégoire, n'ont pu être uniformes, et nous en avons indiqué les

raisons. Les recueils diplomatiques ne nous fournissent à cet égard que des renseignemens très-incomplets. Les morceaux que donne J. L. Walther, dans son *Lexicon Diplomaticum*, ne remontent que jusqu'au onzième siècle (1); ces exemples, à l'exception d'un seul, sont tous notés sur quatre ou cinq lignes. Je possède des fragmens de divers genres de Notation qui appartiennent aux mêmes époques, et dont les Notes, semblables à celles de Walther, sont disposées simplement au dessus des paroles, sans aucune ligne. Walther a traduit chaque exemple en Notes modernes.

Dans le neuvième siècle, S. Jean Damascène, l'Evêque Cosmas, Théophanes Graptus, Archevêque de Nicée, créèrent le système de Notation de la Musique grecque

(1) Voici ce que dit à ce sujet J. B. *Jungius*, auteur de la Préface de cet Ouvrage : *Accedit insuper huic Lexico res jucundissimi argumenti, nimirum* Notæ Musicæ *quibus antiqua faciendorum et canendorum modorum ratio commonstratur, seu eadem à sæculo XI in Ecclesiis obtinuit et primitùs sine lineis, per peculiares tantùm characteres syllabis et vocibus textûs adscriptos, posteà vero per quatuor vel quinque lineas proposita fuit.* (*Lexicon Diplom.*, seconde partie; in-fol. de 27 planches; Goettingue, 1747).

moderne, dont je donne des détails dans mon ouvrage.

On a attribué le premier usage des Notes musicales en Europe, à Ucbald ou Hucbald, moine flamand, le premier auteur qui parle de la Musique à plusieurs parties; il est né en 840, et mort en 930. Peut-être Hucbald n'a-t-il fait que se servir de Notes déja usitées de son temps; et, parce qu'il les a fait connoître, on l'aura pris pour l'inventeur de ces caractères.

Dans le commencement du neuvième siécle, il a dû s'établir en France une Notation à peu près semblable à celle qui étoit alors usitée en Italie, par une suite naturelle de l'envoi que le Pape Adrien avoit fait à Charlemagne, de deux Antiphoniers écrits de la main de ce Pontife, en Notes romaines, lesquels servirent à corriger les Antiphonaires français. Les changemens dûrent se propager par l'influence des deux Ecoles de Chant qui furent établies à ce sujet, l'une à Metz, l'autre à Soissons. Il est à croire que cette Notation se pratiquoit en Lettres romaines, car les Chantres envoyés à Charlemagne étoient des élèves formés à l'Ecole de S. Grégoire (1).

(1) Les *Annales des Francs*, dans un passage fréquemment cité, disent que les chantres *Théodore*

Le P. Jumilhac cite des Manuscrits de diverses Abbayes, dont l'un portoit la date de 842, et un autre qu'il croit de l'an 850, appartenant à l'Abbaye de S. Germain-des-Prés. Dans ce dernier, les quinze Lettres étoient employées avec des accens et des points; ce qui le feroit croire plus ancien, attendu que, depuis S. Grégoire, les Lettres étoient réduites à sept. Dans les autres Manuscrits, le P. Jumilhac a remarqué des accens, des points et des demi-*phi* noircis. J'ai des specimen de ce genre de Notation où les demi-*phi* sont blancs, et un morceau de chant noté en Lettres latines ascendantes et descendantes, tiré d'un Manuscrit antérieur, de deux siècles au moins, à *Guido Arétin*; celui-ci ne présente que les sept Lettres de

et *Benoît*, envoyés en France par le Pape Adrien, avoient été instruits par S. Grégoire lui-même; ce qui est visiblement impossible, S. Grégoire étant mort en 604, et Adrien I n'ayant été élu Pape qu'en 772; car, en supposant que ces Chantres n'eussent eu, au plus, que cinq ans à la mort de S. Grégoire, ils auroient eu 173 ans à l'avènement du Pape Adrien, ce qui n'est guères un âge où des Chantres puissent aller dans un pays étranger fonder des Ecoles nouvelles; outre qu'il n'est pas vraisemblable que S. Grégoire ait enseigné le Chant à des élèves de cinq ans.

S. Grégoire : il en est de même de quelques exemples d'un Manuscrit d'Odon, qui est à la Bibliothéque impériale, à Paris, sous le n.° 7211, lesquels n'ont également que les sept Lettres romaines. Passons à l'époque fameuse de Guido.

On sait que les travaux d'Hercule ont été considérés comme la réunion des exploits de plusieurs personnages distincts, confondus en un seul; la Musique moderne a aussi son Hercule : Guido, par les nombreuses et mémorables découvertes qu'on lui attribue, n'est pas moins célèbre dans les fastes de l'Art Musical, que le fils d'Alcmène parmi les Héros de la fabuleuse Antiquité. Forkel, dans son Histoire de la Musique, M. De la Salette, au commencement du second volume de ses Considérations sur les divers Systêmes de Musique, et les savans Auteurs du Dictionnaire Hist. des Musiciens, ont soumis à l'épreuve de la critique les diverses inventions dont on fait honneur au fameux Bénédictin. Il paroît résulter de ces discussions que Guido n'auroit presque fait qu'éclaircir et perfectionner des procédés antérieurs, et faciliter, par sa méthode, les élémens et la pratique du Chant; qu'il a ajouté au dessous de l'Eptacorde de S. Grégoire, une Note *(sol)* marquée par lui

d'un *gamma* Γ, d'où est venu le nom de *Gamme* donné à l'Echelle de son *Monocorde*; qu'il a établi le système de l'hexacorde mobile, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, et la méthode des Muances qui s'en est ensuivie; qu'il a puisé les dénominations des degrés de la gamme, dans l'Hymne de S. Jean, *Ut queant laxis*, *etc.*, moyen artificiel dont il se servoit, dit-on, avec succès auprès de ses élèves, pour leur faciliter l'étude de la solmisation (1); enfin, qu'il acheva de régulariser la distribution des signes du Chant sur les lignes de la Portée, dont l'une tracée en jaune étoit armée de la lettre C, et une autre marquée en rouge, à une quinte au dessous, portoit la lettre F; les autres lignes étoient tracées au style. Cette disposition déterminoit rigoureusement le degré de la gamme représenté par chacune des Notes placées sur les lignes ou dans les intervalles. Par ce procédé, que Guido explique avec beaucoup de détails, la lecture du Chant

(1) M. De la Salette croit devoir refuser à Guido ces deux dernières inventions; il pense que celle des syllabes *ut*, *re*, etc., en particulier, n'eut lieu que vers le milieu du quatorzième siècle. M. Poinsinet de Sivry croit au contraire que ces syllabes étoient déjà usitées avant Guido.

acquéroit une clarté toute nouvelle qui parut un prodige auprès des difficultés rebutantes que l'on éprouvoit auparavant.

On croit encore qu'avant Guido, on ne plaça d'abord des Notes que sur les lignes, et que chaque ligne portoit sa lettre particulière; que Guido imagina le premier de mettre des Notes dans les intervalles, et de diminuer ainsi l'espace occupé par les signes du Chant. Le P. Kircher cite, à ce sujet, un Manuscrit du dixième siécle, qu'il a vu dans la Bibliothéque de S. Sauveur, auprès de Messine; dans lequel il a trouvé des Hymnes notées sur des portées de huit lignes, avec des points sur les lignes seulement, et une lettre grecque mise au commencement de chaque ligne. Je ne crois pas ce point particulier, relativement à Guido, suffisamment établi. Car on trouve facilement des exemples de Notes du onzième, du douzième, et même du treizième siécle, qui ne présentent aucun indice de la Portée (j'en possède moi seul huit morceaux), ce qui prouve combien le système des Lignes, antérieur à Guido, a été longtemps à se répandre; tandis que, d'un autre côté, nous trouvons des Notations du temps de Guido, où déja les Notes sont placées indifférement sur les intervalles, comme sur les Lignes de la Portée; il existe même de pareils

exemples du dixième siécle : j'en ai deux, tirés des Manuscrits de la Bibliothéque impériale. Or, si Guido eût été l'inventeur de la Notation sur les intervalles, cette Notation se seroit-elle propagée sitôt? d'où vient qu'elle auroit obtenu une vogue infiniment plus rapide que le procédé avantageux des Lignes elles-mêmes? Comment concilier, en particulier, les exemples de cette Notation dont nous venons de parler, avec l'époque où les découvertes de Guido ont seulement commencé à être connues? L'exemple cité par le P. Kircher prouve bien qu'il y a eu, avant Guido, des Notes exclusivement mises sur les Lignes; mais il ne s'ensuit pas qu'il n'ait pu y avoir aussi des Notes écrites sur les intervalles; tout comme les Notes des douzième et treizième siécles, écrites sans aucune Ligne, ne sauroient établir que l'usage de la Portée n'ait été néanmoins de beaucoup antérieur.

Les lettres romaines, placées au bout d'une Ligne, sont évidemment le premier type de nos Clefs. Celles d'*ut* et de *fa* actuellement en usage dans le Plain-Chant, dérivent immédiatement, quant à la forme, du C et du F; ce qui est sensible, lorsqu'on fait attention à la manière dont ces lettres sont ordinairement figurées dans les anciens Plains-Chants.

Les Musiciens tirèrent par la suite un in-

génieux parti de ces clefs, en les appliquant à désigner tout à la fois le degré de l'Echelle et la localité des sons dans le Clavier général.

Quant à l'origine des Lignes mêmes de la Portée, le rapprochement et l'examen attentif que j'ai fait de divers morceaux de Notation du moyen âge, m'autorisent peut-être à proposer les conjectures suivantes, qui sont appuyées sur des preuves de fait et des monumens authentiques; j'ose même croire qu'on ne verra guères comment la chose auroit pu arriver autrement.

La plus grande difficulté du Chant provenoit sans doute de la disposition de tous les signes des sons sur un même niveau; disposition qui exigeoit, pour chaque signe, une opération de l'esprit, ou du moins un acte de la mémoire, pour attribuer à ce signe l'intonation qu'il demandoit. Cette difficulté suggéra probablement enfin l'idée de soulager l'attention par des rapports oculaires, en plaçant les signes à divers degrés d'élévation, selon les sons qu'ils exprimoient. On pensa donc à varier à cette fin la situation des Notes : j'ai cité ci-devant des exemples de Notation en Lettres, qui remontent au neuvième siécle, dans lesquels les Lettres sont disposées, sans aucune ligne, selon l'ordre ascendant ou descendant des

degrés diatoniques qu'elles représentent. Mais, pour partir d'une base fixe, on imagina de placer d'abord les Notes principales du Chant sur un des linéamens tracés pour diriger l'écriture du texte; ensuite, pour rendre cette ligne plus visible, on s'avisa de la colorer; et cette ligne saillante servit ainsi comme d'appui à la position respective des Notes. J'ai plusieurs morceaux où les Notes sont ainsi disposées, avec une ligne unique tracée en rouge.

Ce premier pas fait, le reste dût s'ensuivre naturellement. Les Copistes, qui traçoient sur leurs pages des lignes régulatrices pour l'écriture, durent bientôt recourir au même expédient pour distribuer leurs Notes avec plus de régularité; ils tracèrent légèrement ces lignes avec le style. Alors, voyant la facilité qui résultoit de cette opération, pour assigner leur place aux divers degrés du Chant, on s'appliqua à rendre les lignes plus sensibles, pour que le chanteur, à son tour, y trouvât une égale commodité.

Lorsque l'idée heureuse des lignes colorées se fut introduite, idée suggérée sans doute par la pratique des Muances, on ne jugea plus nécessaire de mettre une Lettre sur chaque Ligne; on dut même s'apercevoir bientôt qu'à la rigueur une seule

ligne colorée suffisoit pour donner la clef de toute la Portée. Il existe en effet beaucoup d'anciens Plain-Chants qui n'ont que la ligne rouge.

Cette méthode de disposer les signes du Chant me paroît un grand pas que venoit de faire l'écriture musicale. Dès-lors la forme des Notes individuelles des sons devenoit tout-à-fait indifférente, et un signe unique suffisoit pour tous les degrés du Diagramme; c'est ce qu'avoient compris Guido, et, avant lui, les notateurs des Hymnes du Manuscrit sicilien cité par le P. Kircher. Je ne sais si je me trompe, mais cette innovation me paroît aussi ingénieuse que philosophique, par l'analogie que je trouve entre le signe et la chose, par l'extrême simplicité des caractères et par la facilité qu'en recevoit la pratique du Chant. Les sons de l'Echelle considérés dans leur succession, n'ont d'abord entre eux d'autre différence que celle du grave à l'aigu : il étoit naturel que leurs signes ne différassent, en conséquence, que par la position; cette analogie directe me semble l'emporter de beaucoup sur toute autre relation recherchée ou arbitraire qui suppose ou l'exercice actuel de la réflexion, ou une habitude trop péniblement acquise. Quant à la nature des intervalles, les lignes colorées offroient un

secours très-utile, attendu que le passage diatonique ascendant à une ligne colorée, étoit toujours d'un demi-ton; ce qui diminuoit considérablement la difficulté des Muances et en marquoit le mouvement par le déplacement accidentel des lignes colorées. Vouloir, au surplus, chercher à exprimer nettement, par les signes, la nature de tous les intervalles, ce seroit une chimère de perfection qui ne peut se réaliser dans aucun système de Notation graphique.

L'emploi des lignes de diverses couleurs fut quelquefois négligé par les Copistes; et il fut abandonné après la découverte de l'Imprimerie, à cause des difficultés qu'il présentoit à l'impression; dès-lors toutes les lignes furent rouges ou noires.

C'est à l'an 1022 que sont rapportées les inventions de Guido; ainsi l'on ne peut placer plus tard qu'au commencement du onzième siécle, les changemens importans qui ont concouru à déterminer la constitution du système musical moderne, soit quant à l'Echelle diatonique des sons, soit quant au fondement principal du système de Notation pratiqué parmi nous.

Il restoit à simplifier la forme des Notes très-variées dont on se servoit encore chez diverses nations, à compléter la nomencla-

ture imparfaite des sept degrés de la Gamme; et enfin, nous avons à nous occuper de la distinction des valeurs dans la durée des sons, qui devint surtout l'une des parties essentielles de la Musique civile.

Quant à la simplification des Notes, elle ne fut que l'effet du temps. Les Points déja usités avant Guido, et qu'il adopta, ne furent pas aussi promptement répandus que l'usage des Lignes; presque partout on conserva longtemps une partie des formes anciennement usitées, en distribuant ces Notes diverses sur les lignes et les espaces de la Portée. On en trouve, dans Walther, des exemples qui vont jusqu'au quatorzième siécle.

La Gamme avoit sept degrés, et Guido n'avoit introduit que six dénominations; ce qui entraîna, comme nous l'avons dit, la nécessité des *Mutations*. Comme ce système des Muances est exposé dans des livres qui sont entre les mains de tout le monde, nous nous dispenserons d'entrer ici sur cet objet dans des détails qui deviennent superflus. Les tortures que cette Méthode donnoit aux élèves, et le temps prodigieux qu'elle faisoit consumer dans les élémens du Chant, ont fait sentir de bonne heure la nécessité du remède; mais la découverte

des choses les plus simples n'est pas celle qui se présente la première : on cherchoit à surmonter les difficultés, et l'on ne savoit en trouver le moyen. Cependant les Allemands avoient introduit de bonne heure un signe pour représenter le septième son naturel de la Gamme, c'étoit la lettre *h* qu'ils ont conservée à cet effet.

Enfin, *Erycius Puteanus* (Henri Dupuy), né dans la Gueldre en 1574 (1), inventa, dit-on, une septième syllabe, qu'il appela *bi* (2). *Calwitz,* Chanteur à Leipsick, avoit déja réclamé, sur la fin du seizième siécle, l'usage d'une septième syllabe, pour éviter les Muances. Selon Arteaga, un Moine espagnol nommé *Urena*, fut le premier qui ajouta une septième syllabe; invention qu'il publia en 1620. *Banchieri (Adriano)*, Moine Olivétan, dans son Ouvrage *Cartella di Musica*, imprimé en 1614, ajouta une septième syllabe, qu'il nomma *bi* par bécarre,

(1) J. J. Rousseau se trompe ainsi de cinq siécles au moins, lorsqu'il place l'invention de Puteanus dans le onzième siécle.

(2) Puteanus a motivé son innovation dans deux de ses ouvrages que Brossard avoit écrits de sa main, et déposés dans la Bibliothéque du Roi; ce sont le *Musathena* et l'*Iter Nonianum*.

et *ba* par bémol. *Othon Gibel*, auteur d'un Traité de Musique (1) proposa la syllabe *ni*. Selon Brossard, *Le Maire* publia, en 1666, un Traité où il donna à la septième syllabe le nom de *si* qu'elle a conservé. Si l'on en croit le P. Mersenne, *Gilles Grand-Jean*, Maître écrivain de Sens, avoit aussi inventé une septième syllabe.

Malgré l'incontestable utilité de cette septième syllabe, *bi*, *ni* ou *si*, on se refusa longtemps à l'admettre; elle ne se naturalisa guères qu'en France : les Italiens gardèrent le système des Muances de Guido; les Anglois pratiquèrent et pratiquent encore les Mutations avec les quatre syllabes *mi*, *fa*, *sol*, *la*, dans cet ordre :

Mi...... fa sol la fa sol la mi fa, etc. ;
½ ton ½ ton

et les Allemands continuèrent l'usage des lettres alphabétiques.

Jean-des-Murs (*Joannes de Muris*) passoit pour l'inventeur du Rhythme et de la valeur des Notes dans la Musique moderne. Ce Docteur de Sorbonne, auteur de quelques ouvrages sur la Musique, florissoit vers le milieu du quatorzième siècle. Le P. Mer-

(1) Brême, 1657, in-8.°

senne et J. J. Rousseau ont élevé des doutes sur l'invention attribuée à Jean-des-Murs; et il résulte des recherches de l'Abbé Gerbert et du D. Burney, que cette invention existoit plusieurs siécles avant les écrits de Jean-des-Murs. Kalkbrenner dit qu'on introduisit, dès le huitième siécle, trois Notes de différentes valeurs, qui sont la *longue*, la *brève* et la *demi-brève*, auxquelles il attribue les figures connues; ce qui n'est pas d'accord avec le résultat des recherches de l'Abbé Gerbert; car, selon ce savant auteur, *Franco* (dit *de Cologne* ou *de Paris*) est le premier qui ait écrit sur cet objet, dans son Ouvrage *Ars Cantûs Mensurabilis*, publié par le même Abbé Gerbert. Or, Franco florissoit vers le onzième siécle, et il n'est pas vraisemblable que si la distinction des valeurs eût existé trois siécles avant lui, il eût été le premier à en faire mention. Cependant, il est à croire que Franco ne fut que le rédacteur des règles qui existoient depuis quelque temps avant lui sur la patrie métrique.

Franco considère quatre sortes de durée dans les sons, dont les signes respectifs sont la *double-longue*, la *longue*, la *brève* et la *demi-brève*. La longue et la brève étoient parfaites ou imparfaites, selon qu'elles valoient chacune trois temps ou deux temps.

La demi-brève étoit majeure ou mineure. Les valeurs de ces Notes pouvoient varier considérablement.

Sur la fin du treizième siécle, une cinquième Note fut ajoutée aux précédentes, sous le nom de *minime;* c'étoit un lozange avec une queue.

Vers la fin du quatorzième siécle, les divisions du Rhythme indiquées par Franco furent changées; on introduisit de nouvelles Notes qui furent la *demi-minime majeure,* et la *demi-minime mineure;* l'une étoit un lozange blanc avec une queue à crochet; ou un lozange noir à queue droite; et l'autre étoit un lozange blanc avec une queue à double crochet, ou un lozange noir avec un seul crochet à la queue. C'est de là qu'étoient venues les dénominations de *crome semi-crome, bis-crome,* etc. La figure de ces Notes est donnée par *Franchino Gafforio* (1). Chacune de ces figures avoit un signe de silence correspondant. Les valeurs de ces Notes, leurs relations mutuelles, les rapports variés dont elles étoient susceptibles, offroient un nombre prodigieux de combinaisons, toutes désignées par des symboles particuliers.

(1) *Pratica Musica;* imprimée à Milan, en 1496.

Les principaux de ces signes étoient : 1.° la situation et la direction de la queue des Notes; les *Pliques* longue et brève, ascendante et descendante; les *Points* de perfection, d'imperfection, d'accroissement, de division, de translation, d'altération; 2.° les *Modes* ou *Mœufs* qui servoient à désigner les proportions entre la longue et la maxime, ou entre la brève et la longue, dans les mesures ternaires ou parfaites, et binaires ou imparfaites; il y avoit quatre Modes, le parfait et l'imparfait, l'un et l'autre majeur ou mineur; les Modes se marquoient par des bâtons perpendiculaires sur la Portée, placés après le cercle ou demi-cercle correspondant à l'espèce du Mode : 3.° les signes de *Prolation*, pour indiquer les valeurs de la semi-brève sur la brève, et de la minime sur la semi-brève; ces signes étoient un cercle ou un demi-cercle, avec un point au centre ou sans point, selon que la Prolation étoit parfaite majeure, parfaite mineure, imparfaite majeure ou imparfaite mineure : 4.° les *Temps*, qui avoient le même objet entre la longue et la brève, et entre la brève et la semi-brève.

L'extrême diversité des Mesures qu'on avoit imaginées, rendoit tous ces signes nécessaires, comme ils sont devenus inutiles,

dès que toutes les mesures ont été ramenées à deux espèces fondamentales et aux divisions sous-doubles.

L'introduction des *barres* de mesures tendit encore à modifier les signes et la pratique de la Notation. On traça d'abord des barres de huit en huit, ou de quatre en quatre mesures; mais, dès les premières années du dix-septième siècle, on commença déja à séparer les mesures une à une. Dès-lors les Notes qui valoient plusieurs mesures furent inutiles; on les supprima dans toute musique ordinaire, à l'exception de la brève, qui s'employe encore en Italie dans les grandes Compositions pour l'Eglise. On introduisit des Notes de moindre valeur, telles que la *croche*, la *double-croche*, etc.

Lorsque la constitution de nos deux Modes musicaux, le Majeur et le Mineur, fut établie, la nécessité de conformer à l'Echelle du Mode, comme à un modèle constant, toute Echelle diatonique établie sur une touche quelconque du Clavier naturel, prise à son tour pour Tonique, cette nécessité introduisit l'usage systématique des altérations; de là l'emploi plus fréquent du bémol, et l'adoption générale du signe du *dièse*, dont Marchetti de Padoue avoit fait mention dès la fin du treizième siècle;

dans ses Traités des Genres Chromatique et Enharmonique.

L'obscurité des Eglises gothiques, et la réunion d'un grand nombre de Chantres au Lutrin, firent sentir le besoin de donner beaucoup de volume aux Notes du Plain-Chant; ce qui entraînoit peu d'inconvéniens, attendu que la lenteur et la gravité du Chant ecclésiastique exigeoit peu de Notes. Quand le système des valeurs fut introduit, la grosseur des Notes permit de les distinguer par des variations très-sensibles; ce qui fit conserver les formes du carré et du lozange, avec ou sans queue, et les Notes toujours pleines.

Il n'en fut pas de même pour la Musique. Comme les Chants en étoient plus rapides et plus variés, ils comportoient un plus grand nombre de Notes, surtout dans les parties instrumentales; il fallut donc diminuer le volume des signes; dès-lors leur distinction, quant aux valeurs, devenoit moins apparente. C'est probablement ce qui détermina à marquer les différences de valeurs par des accessoires plus sensibles qu'un simple changement dans la tête des Notes; de là les *blanches*, les *noires* et les queues modifiées par des crochets, en laissant aux têtes une forme constante. Ce pro-

cédé parut principalement nécessaire pour faciliter les copies volumineuses que demandoient l'étendue et le nombre des Parties.

Les Notes uniformes de la Musique ne furent d'abord que des lozanges; elles conservèrent longtemps cette figure, après la découverte de l'Art Typographique, dans toutes les musiques imprimées. Mais la difficulté de les former ainsi à la plume, avec la célérité nécessaire, fit préférer la forme ronde dans l'écriture manuscrite. Quant à la forme ovale inclinée, elle ne fut pas de choix : c'est la figure que l'on donne le plus naturellement à un rond fait à la main; et cette forme s'allonge encore par l'action de la plume, lorsqu'on place la queue. Les Notes à tête ovale et légèrement inclinée, paroissant moins roides et plus gracieuses qu'avec la forme absolument ronde, ce genre de notation fut imité dans la musique imprimée.

La première impression de la Musique eut lieu en 1525; Pierre Hautin, graveur, fondeur et imprimeur à Paris, en exécuta les poinçons. Quelques auteurs font remonter la première imprimerie musicale à l'an 1508, et Ottavio Petrucci de Fossombrone en seroit l'inventeur. D'autres attribuent cette découverte à Jean Otto, musicien de Nüremberg, devenu marchand de Musique

en 1543, et mort en 1560. La méthode de Hautin fut modifiée par d'autres artistes; divers procédés furent successivement mis en œuvre; et enfin, en 1755, Breitkopf, fondeur et imprimeur distingué de Leipsick, et Pierre-Simon Fournier le jeune, en France, perfectionnèrent l'impression typographique de la Musique. On loue les procédés de MM. Olivier, Godefroy et Dupeyrat, imprimeurs à Paris. L'impression de la Musique en caractères mobiles a fini par céder presque absolument la place à la Gravure, généralement usitée aujourd'hui.

Telles sont les principales révolutions que l'écriture musicale a subies en Europe jusqu'à nos jours. Cet exposé suffit pour faire voir que c'est une véritable erreur de croire que le système actuel de Notation soit le résultat d'une suite non-interrompue d'additions faites à une prétendue simplicité primitive mal conçue, et modifiée par des superfétations et des chevilles. Les conséquences des principales réformes démontrent bien le contraire.

L'établissement de la Portée, qui est la base primitive du système, fit remplacer les signes individuels nécessaires pour tous les degrés du Diagramme, par un signe unique et constant. L'introduction du *si* fit tomber la méthode embrouillée des Propriétés et

des Muances, qui exigeoit des dix ou quinze ans d'études, et qu'on ne pouvoit jamais posséder parfaitement, malgré les plus grands efforts. Le changement dans la partie métrique fit faire main basse sur cette multitude désolante de signes de Prolations et de Temps, sur les Pliques et les Points, sur la grande diversité de signification dans la place et la direction des queues; et le nombre des sortes de Mesures fut en outre considérablement réduit.

Une autre erreur plus bizarre encore, est celle d'attribuer tous les signes actuels de la Musique à la nature particulière de notre système de Notation, comme s'ils en étoient tous, sans exception, une conséquence immédiate et nécessaire. Ce sont les progrès de l'Art, les variétés et les détails de la Mélodie, les ornemens du Chant, les nuances multipliées de l'expression, le perfectionnement du jeu des Instrumens, le besoin de mettre la correspondance et l'accord entre plusieurs exécutans, l'usage de l'Harmonie, une foule d'accessoires inséparables de la Musique actuelle, qui ont fait imaginer des signes de convention devenus indispensables dans tous les systèmes, pour rendre avec fidélité la pensée toute entière du Compositeur. Quelque procédé que l'on adopte pour exprimer les sons dans leur

isolement et leur simplicité originelle, quelque ingénieux que puisse être le moyen de peindre aux yeux le progrès du grave à l'aigu et de l'aigu au grave, et même, si l'on veut, la marche mesurée du Chant, on sera bien obligé de recourir à tout autant d'autres signes qu'il en faut, pour les détails qui resteront à indiquer.

Pour faire connoître d'avance l'objet de mon travail sur la Notation musicale, aux lecteurs que cette matière peut intéresser, je vais indiquer sommairement le plan que j'ai suivi.

Je retrace d'abord avec rapidité la méthode de Notation des anciens Grecs, et celle des Romains qui, par une transition immédiate, nous amène au système moderne, comme on l'a vu ci-devant. Le Mémoire ci-dessus fait connoître les détails que nous avons à donner sur ce dernier. De là nous passons aux pratiques usitées chez les divers peuples de l'Orient, tels que les Grecs modernes, les Arméniens, les Arabes, les Persans, les Chinois, les Ethiopiens, etc.

Cet exposé de la plupart des Méthodes pratiquées jusqu'ici, qui fait le sujet du premier Chapitre, est propre à faire juger, avec connoissance de cause, de l'objet et de l'esprit d'une écriture musicale, comme à faire apprécier les divers moyens qui

peuvent être mis en œuvre pour atteindre au but.

Dans le Chapitre suivant, je donne l'analyse des principales Méthodes qu'on a tenté de substituer au Système usité parmi nous. Je passe en revue les Méthodes de quelques Musiciens du seizième et du dix-septième siécle, et successivement celles du P. Souhaitty, de Brossard, de Lancelot, de Sauveur, de l'Abbé Démotz, de Boisgelou, de J. J. Rousseau, de M. De l'Aulnaye, de M. l'Abbé Feytou, de MM. Patterson, De la Salette, Riebesthal et Bertini.

Le troisième Chapitre est consacré à l'examen critique de toutes ces nouvelles Méthodes, qui y sont discutées l'une après l'autre. Rien n'a été négligé, en particulier, pour examiner solidement le système de J. J. Rousseau, qui nous a paru mériter une discussion approfondie. Dans le dernier Paragraphe de ce Chapitre, on examine quelques vues sur la réforme de la Nomenclature des Notes musicales et sur l'usage des Clefs.

Enfin, dans le quatrième Chapitre, on présente quelques observations générales sur les systèmes de Notation musicale considérés dans leur fin, sur le véritable objet de cette sorte d'écriture, sur les principes d'après lesquels il la faut juger, sur l'espèce d'esprit philosophique dont elle est susceptible; et

le Chapitre est terminé par deux conclusions positives qui me semblent être un résultat naturel et juste des considérations et des faits exposés jusques-là.

L'Ouvrage, entièrement rédigé, est prêt à être livré à l'impression; il pourra comprendre environ seize feuilles in-8.°, avec une Planche.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

NOTICE *sur l'ancienne Académie des Pélerins à Venise.*

QUAND Venise brilloit encore parmi les Puissances maritimes et commerçantes de l'Europe, un grand nombre de Sociétés savantes et littéraires y faisoient fleurir les lettres et les arts. Nous n'en connoissons, il est vrai, la plupart que par leurs noms bizarres : c'étoit alors un usage général en Italie, de donner aux réunions savantes un nom plus marquant que juste; peut-être ce moyen étoit-il nécessaire pour avoir de la considération auprès de la multitude ignorante. Parmi les Sociétés de Venise, on trouvoit les *Accesi*, les *Cortesi*, les *Disingannati*, les *Immaturi*, les *Intricati*, les *Sécuri*, les *Assecurati*, les *Discordanti*, les *Instancabili*, et enfin les *Incogniti* qui paroissent avoir assez bien justifié leur nom; car, quoiqu'ils aient publié la Gloire des Inconnus, *le Glorie degli Incogniti*, Venetia, 1647, in-4.°, cette gloire n'est point parvenue jusqu'à nous, et les *Incogniti* méritent plus que jamais leur titre. Il en est de même des autres Sociétés que je viens de nommer. Nous

avons peu de renseignemens sur leurs travaux et leurs succès. Cependant je suis loin de croire qu'elles ont été sans utilité. Ce qui a le plus d'éclat, n'est pas toujours ce qui rend le plus de services; sans doute elles ont toutes contribué à répandre le goût des études dans un siècle où les lumières n'étoient pas encore très-communes, et à rallier les savans, avantage important dans un état, où le commerce, l'esprit militaire, ou d'autres intérêts se sont emparés de l'estime des citoyens.

Une des anciennes Sociétés littéraires de Venise nous est un peu plus connue que les autres; mais elle ne l'est pas autant que le méritent la nature de son institution, et le but élevé qu'elle s'étoit proposé. C'est celle des *Peregrini* ou *Pèlerins*, Académie si bien organisée, qu'elle pourroit encore nous servir de modèle.

Ne la jugeons pourtant pas d'après l'ouvrage extravagant d'un de ses membres, *l'Academia Peregrina* de Doni (1). Rien ne seroit plus propre à la diffamer auprès

(1) La première page de ce livre est intitulée : *I mondi del Doni*, Venezia, 1552, in-4.°. Mais quelques pages plus loin, on trouve un autre titre, *l'Academia Peregrina*. Ce titre est répété plusieurs fois dans le volume.

de la postérité. Ecrivain sans génie et sans goût, Doni a osé couvrir du nom d'une Académie respectable toutes les extravagances qui passèrent par sa tête. Qu'on se figure un assemblage de morceaux bizarres sur la philosophie, la théologie, les *Mondes* (car Doni en connoît plusieurs), l'état de l'homme, etc., et l'on aura une foible idée de son ouvrage qui pourtant a trouvé un traducteur français (1). Doni fait parler des

(1) « Les Mondes célestes, terrestres et infernaux; le Monde petit, grand, imaginé, meslé, visible, des sages et fols, et le très-grand, l'enfer des escoliers, des mal mariez, des putains et ruffians, des soldats et capitaines poltrons, des pietres docteurs, des usuriers, des poètes et compositeurs ignorans; tirez des œuvres de Doni, florentin, par Gabriel Chappuis, Tourangeau. Depuis, reveuz, corrigez, et augmentez du Monde des cornus, par F. C. T.; à Lyon, 1580, in-8°. » Chappuis trouve à peine des expressions assez fortes pour peindre son admiration pour Doni. « Ce Florentin, dit-il entre autres, a composé, « d'une invention admirable et presque divine, « plusieurs livres, comme il est aisé à voir par le « catalogue d'iceux, inséré en sa *Librairie*, par les- « quels il est impossible que jamais un si gentil « auteur puisse mourir, ou que son nom puisse « être jamais enseveli aux odieuses ténèbres d'ou- « bliance. Mais s'il est recommandable par une

académiciens, des ames, des Dieux du Paganisme; mais les discours de ces divers personnages semblent quelquefois partis des Petites Maisons. Au commencement l'auteur se sert de l'allégorie. L'Académie est un vaste jardin : le président est le jardinier, et la science est le terrein, à la culture duquel il doit présider. Jusques-là son allégorie est sinon neuve, du moins juste; mais elle tombe aussitôt dans la déraison. Les académiciens sont les légumes et les arbustes. Il y a un académicien carotte, un académicien cardon, un autre paroît sous la forme et le nom de navet, un quatrième se présente comme figuier. La carotte, le navet et le cardon s'entretiennent sur des matières philosophiques; tout en parlant, ils voyagent dans les airs; ils y rencontrent les Dieux, entre autres Priape qui se mêle de la conversation, et leur amène une troupe de pédans. Pour occuper ces Messieurs, Priape leur ordonne de lui chercher l'étymologie de plusieurs mots bizarres; les pédans, qui ne restent

« infinité de bons ouvrages, il l'est principalement
« par ses Mondes célestes, terrestres et infernaux,
« esquels il a véritablement montré la grande viva-
« cité et énergie de son esprit, ayant escrit choses
« nouvelles, obscures, je le confesse, mais excel-
« lentes et non jamais ouyes. »

jamais courts, tourmentent les mots jusqu'à ce qu'ils viennent à bout de trouver l'étymologie désirée. C'est là peut-être l'endroit le plus plaisant du livre. Après cela, il n'est plus question des légumes et des arbustes savans, ni même des pédans; il paroît sur la scène de nouveaux académiciens, entre autres le *sauvage*, le *douteux*, le *courtois*, le *léger*, etc., qui parlent des divers mondes, tels que le *petit*, le *grand*, le *très-grand*, l'*imaginaire*, le *risible*. A ces mondes, le traducteur français Chappuys a ajouté un nouveau monde très-considérable, celui des *cornus* (1), dans lequel les conversations ne roulent que sur les *cornes*. Toutes ces extravagances sont entremêlées de gravures en bois, dont quelques-unes représentent les portraits d'hommes célèbres (2).

(1) Cette partie a pour titre : « Le monde des « cornuz, où, par discours plaisans et agréables est « amplement traité de l'origine des cornes, espèces « et effects d'icelles; et enfin démonstré si la femme « deshonneste peut faire deshonneur à l'homme que « l'on dit les porter; composé en faveur des susdicts, « par F. C. F.

(2) A la place de ces gravures, il n'y a dans la traduction française que quelques mauvaises vignettes. Les portraits dans l'ouvrage italien sont assez beaux. Une des gravures en bois, représentant

Mais, je le répète, il ne faut pas juger l'Académie des Pélerins d'après les bizarreries de Doni. Cette Société faisoit sans doute comme nos Académies : elle ne répondoit pas des erreurs des savans qui la composoient (1). D'ailleurs M. Giaxich, qui a consulté un manuscrit vénitien du dix-septième siécle, la présente sous un jour si favorable (2), qu'elle mérite bien d'être connue plus particulièrement.

Voici d'abord l'origine de l'Académie.

Venise avoit, dans le quinzième et le seizième siécles, d'excellens établissemens d'instruction, surtout de ceux qui n'étoient destinés que pour des élèves choisis; on n'y admettoit que des jeunes gens nobles. L'éducation de la noblesse paroissoit plus importante à l'état que celle de la bourgeoisie;

un pélerin tenant un faucon sur le poing, a été reproduite comme une curiosité dans la *Bibliomania* de M. Dibdin. Londres, 1811.

(1) Il y a un autre ouvrage extravagant : *L'argute et facete lettere di Messer Cesare Rao di Alessano*, Pavie, 1576, dont l'auteur s'intitule président de l'Académie des Pélerins. Mais, comme il y avoit aussi des Académies de ce nom à Rome et dans d'autres villes, j'ignore si cet auteur appartenoit à la Société de Venise.

(2) Dans le *Mercurio filosofico, letter. e polit.* Venezia, 1810, t. III.

peut-être, dit M. Giaxich, pensoit-il que si l'éducation est nécessaire pour savoir bien commander, l'ignorance fait mieux obéir les sujets; opinion dont la discussion n'appartient pas à la matière que je traite ici. La riche bourgeoisie ne voyoit pas sans peine que ses fils étoient moins soignés que la jeune noblesse; six bourgeois s'associèrent pour y remédier. Après avoir acheté une propriété dans une campagne à quelques lieues des lagunes de Venise, ils y établirent deux professeurs, et les chargèrent de l'instruction de leurs fils. D'autres bourgeois, ainsi que des gentilshommes, y envoyèrent également leurs enfans; bientôt la *Villa* solitaire se transforma en un hameau orné de jardins et de jolies maisons. Malheureusement la guerre qui éclata sur le Continent, répandit ses ravages jusqu'aux lagunes, et le siége des Muses succomba à la fureur des armées. Quand la paix fut rétablie, plusieurs bourgeois s'associèrent dans la même intention que les premiers: ils vouloient fonder un établissement d'instruction pour la jeunesse; mais ils jugèrent à propos d'agrandir le plan de leur institution, et d'en faire une Société savante. A cet effet, ils s'unirent avec douze gentilshommes, pour choisir, comme membres de la nouvelle Académie, vingt-quatre savans italiens, demeurant en Italie ou dans d'autres

pays de l'Europe. Ils lui donnèrent le nom d'*Academia Peregrina*. « Nous nous appe-« lons pélerins, dit Doni, parce que nous « nous acheminons vers notre demeure cé-« leste (1). » Ces idées pieuses entroient alors fréquemment dans les institutions civiles.

Pour mettre l'Académie en état de subsister, sans les contributions onéreuses de ses membres, les généreux fondateurs lui assignèrent des capitaux et des propriétés. Je ne sais si les savans qui en faisoient partie, jouissoient de quelques revenus; mais il est constant que l'Académie combloit de biens les savans abandonnés par la fortune. Elle s'informoit secrètement de leurs besoins, et leur faisoit administrer des secours, sans qu'ils apprissent le nom de leurs bienfaiteurs. Elle entretenoit aussi un *lecteur* pour instruire les enfans pauvres dans la langue maternelle et le latin. Enfin, elle imitoit plusieurs fondations pieuses d'Italie, en affectant des rentes à la dotation des filles indigentes.

(1) Dans ses *Mondes*; et ailleurs, il dit sur ce titre : « *Di qui nacque il nome Pellegrino, perche « la natura del Pellegrino è d'andare per tutto il « mondo, ritrovarsi in tutti i luoghi, favellar con « ogni sorte d'huomini; saper dire della natura di « tutte le cose, e ragionar di ogni materia.* » *Libraria*, folio 81.

A ce but noble et utile répondoit une organisation parfaite. Le président de l'Académie étoit élu parmi les six fondateurs, et recevoit des cinq autres, lors de son installation, un bassin en argent, sur lequel étoient gravées les armes de la ville et de l'Académie. Elle avoit toujours pour protecteur un Prince ou un autre personnage distingué, tel que le Doge de Venise, le Duc de Florence, le Procureur de S. Marc, etc. Ses revenus étoient administrés par cinq bourgeois qui rendoient leurs comptes au président. Quatre savans, ayant le titre de *protecteurs*, étoient chargés de la correspondance avec les Princes et les savans de l'étranger. Leurs lettres étoient copiées par les deux secrétaires qui faisoient partie du bureau. Il y avoit aussi un trésorier, un chancelier, et d'autres charges, dont le but ne nous est pas connu. L'Académie travailloit en secret, et se gardoit prudemment de divulguer les détails de son intérieur. Les académiciens se cachoient sous des noms ou plutôt des épithètes supposées (1). Dans un

(1) Doni assure que le nom d'un des fondateurs étoit, *il Bordone*, et que ses trois conseillers s'appeloient *il Romeo*, *il Pellegrino* et *il Viandante*. Les autres avoient pour noms : *il Divoto*, *Stucco*, *Smarrito*, *Perduto*, *Stracco*, *Spedato*, etc.... *Ibid.*

autre de ses ouvrages, la *Libraria*, plus intéressant et aussi rare que les Mondes, Doni nous fait connoître quelques noms de ses confrères; mais il ajoute qu'il taira toujours le sien. Nous savons, par d'autres auteurs, qu'on lui avoit donné celui de *Bizarro*, le bizarre.

Quand l'Académie publioit des Mémoires, elle n'y mettoit point les vrais noms des auteurs. Il sembloit en général qu'elle voulût guérir les auteurs de leur amour-propre. Elle ne s'assembloit pas ordinairement dans la maison qui lui appartenoit; mais les membres se réunissoient tantôt dans un jardin de l'île Giudecca, tantôt dans l'île de S. George ou dans celle du S. Esprit, tantôt dans des maisons particulières; et, dans ces assemblées, ils ne jouissoient point du droit de préséance; ils étoient mêlés aux auditeurs. Dans nos Académies, on a trop souvent la prétention d'éclairer les autres; les Pélerins, au contraire, s'éclairoient eux-mêmes. Un des membres lisoit un morceau d'un auteur classique en prose ou en vers, et cette lecture donnoit lieu à des remarques, des discussions et des éclaircissemens intéressans. Un sonnet de Pétrarque ou une nouvelle de Boccace suffisoit pour remplir une séance. Cette méthode ne seroit pas applicable à une Société savante, parce que les ouvrages déja connus

n'y doivent servir qu'à la recherche de ce qui reste à découvrir; mais elle seroit, ce me semble, un modèle pour l'Académie française et en général pour toutes les Académies qui s'occupent de la littérature nationale.

La gloire littéraire de l'Italie étoit le principal soin de l'Académie des Pélerins. Ses membres s'étoient distribué des noms fameux dans la littérature, pour écrire la vie de ceux qui les avoient illustrés. L'un s'étoit chargé de la vie littéraire de l'Arioste, un autre de celle de l'Arétin, un troisième de celle de Sannazar, etc. L'Académie avoit formé aussi le projet, d'ériger auprès de la maison de Pétrarque, non loin de Padoue, un théâtre orné des statues des Italiens les plus célèbres. Elle écrivit au Duc de Modène, pour l'engager à contribuer à l'achèvement de ce monument national. Cette lettre a été trouvée et publiée par Tiraboschi (1). Mais, faute d'appui suffisant, le monument ne fut point continué.

Les séances publiques de l'Académie avoient lieu dans une salle ornée des chef-d'œuvres de ses artistes. C'étoient les Titien, les Salviati, les Sansovini, les Danese qui la déco-

(1) *Storia della Letteratura italiana*, tom. I, part. VI.

roient des portraits ou des statues des grands hommes. Les artistes avoient encore une autre occasion de développer leur talent. Tous les ans, l'Académie donnoit à la ville de Venise une représentation théatrale. C'étoit une réunion de ce que le luxe, les arts, le goût, produisent de beau et d'étonnant. Les machines, les décorations, les costumes, la musique, tout en étoit soigné par les plus grands artistes. Il auroit été difficile, sans doute, à cette époque, d'offrir à la ville de Venise d'autres jouissances aussi nobles.

Les Mémoires lus dans les séances se déposoient dans une grande urne, pour un temps déterminé. Alors les quatre *protecteurs* les prenoient pour les examiner avec la plus grande sévérité; ils choisissoient ceux qui leur paroissoient mériter le plus les honneurs de l'impression, et les rendoient avec leurs remarques aux auteurs, pour que ceux-ci y missent la dernière main. Lorsqu'enfin ces Mémoires sembloient suffisamment corrigés, on les livroit à l'impression. Deux imprimeries travailloient pour le compte de l'Académie; l'une dans son hôtel, et l'autre dans une maison particulière; elles étoient munies de beaux caractères (1) et de protes habiles.

(1) Ils avoient quelque chose de particulier dans

Mais, voulant être utile aux lettres plutôt qu'à ses membres, l'Académie faisoit aussi l'acquisition des bons manuscrits que les auteurs n'étoient pas en état de faire imprimer, et elle se chargeoit du soin de les publier.

Dans leurs relations sociales, les académiciens étoient animés de l'esprit des fondateurs; ils s'engageoient, en entrant dans la Société, à assister leurs confrères, non-seulement de leurs lumières, mais encore de leur fortune, toutes les fois que ceux-ci en auroient besoin. Ils avoient banni toutes les cérémonies de leur commerce; ils se voyoient souvent, se réjouissoient en commun, et avoient, les uns pour les autres, ces égards que méritent les véritables savans.

A la mort d'un d'entre eux, on tendoit en noir la grande salle de l'Académie; on la décoroit d'emblêmes relatifs aux vertus et aux talens du défunt. Au dessous d'un dais magnifique, on plaçoit une urne funèbre et le buste de l'académicien que l'on venoit de perdre; on prononçoit un discours et on lisoit des pièces de vers sur lui. Enfin, l'Académie faisoit sculpter son épitaphe.

leur forme, comme on le voit par les *Mondi* et la seconde partie de la *Libraria* de Doni. Ce sont deux raretés typographiques.

Les armes de la Société étoient un faucon volant, tenant dans ses serres un diamant avec ces mots : *naturæ et artis opus*. Les académiciens avoient en outre un sceau sur lequel étoient sculptés les attributs d'un pélerin, tels qu'un bourdon, une chappe, un suaire avec la légende suivante : *finiunt pariter renovantque labores*.

Cette belle institution n'atteignit pas la fin du siécle dans lequel elle avoit pris naissance. Après quarante-six ans d'existence, elle périt en 1595; on ignore par quel événement. Peut-on s'empêcher de regretter une Académie qui l'emporte, par son organisation et son utilité, sur les institutions de ce genre, non-seulement de son temps, mais aussi des siécles suivans?

Il est vrai que nous ne connoissons presque rien de tout le bien que M. Giaxich attribue à l'Académie; lui-même ne paroît connoître que le plan de cette Société; et combien de fois le plan ne diffère-t-il pas de l'exécution? Ce qui se fait est presque toujours au dessous de ce qu'on a voulu faire, surtout quand il s'agit de faire marcher dans le même sens des esprits divers. Pourquoi d'ailleurs ce silence des auteurs italiens sur une institution qui auroit dû être un modèle et un objet d'émulation pour toute l'Italie? Il y a donc lieu à présumer que l'Académie

des Pélerins a bien eu l'intention de se distinguer des autres; mais que dans le fait elle n'a pu surmonter les obstacles qui s'opposoient à l'exécution. Toutefois il y a trop peu de documens pour décider ce qu'elle étoit, et quelle influence elle a eue sur la littérature italienne.

DEPPING.

TOPOGRAPHIE.

Description *des Jardins de* **Courset**, *situés aux environs de Boulogne-sur-Mer; par* **M. Pierre-Aimé Lair.**

Au pied de la chaîne circulaire des montagnes qui séparent le haut et bas Boulonnois, sont situés les jardins de botanique formés par M. du Mont, au village de Courset. Curieux de voir cet établissement célèbre, je profitai, pour m'y rendre, de mon séjour à Boulogne, qui n'en est qu'à cinq lieues.

En suivant la route de Courset, on rencontre Desvres, ville que plusieurs cartes indiquent sous le nom de Désurêne. C'est celui qu'elle a longtemps porté, et j'en fais l'observation, parce qu'un autre voyageur pourroit y être trompé. Elle est fort ancienne; elle fut même autrefois considérable, comme on peut s'en convaincre en lisant la Notice publiée il y a trois ans par un habitant de ce pays, M. Dordre. Elle n'est plus aujourd'hui qu'un simple chef-lieu de canton. On y fabrique des étoffes en laine commune. Cette ville, quelque petite qu'elle soit, peut se vanter de posséder M. Desoteux, tout à la fois cordonnier et

poète. Il a fait imprimer à Boulogne, en 1811, un volume de poésies, où l'on trouve d'assez bons morceaux qui prouvent qu'il est moins l'élève de l'art que de la nature. Le temps ne me permit pas de le voir; il m'empêcha aussi de visiter l'établissement rural de M. Delporte, à la Capelle.

Il faut toujours monter et descendre sur cette route, comme dans une grande partie de celles du Boulonnois. Avant d'arriver à Courset, je gravis une côte très-rapide, et que la pluie rendoit encore plus difficile. Mais, si dans ce monde tout est compensation, comme a essayé de le prouver M. Azaïs par son système consolateur, c'est particulièrement pour l'homme qui voyage. Je me trouvai bien dédommagé de mes fatigues, lorsque je fus parvenu au sommet de la montagne d'où l'on découvre presque tout l'arrondissement de Boulogne en forme d'amphithéâtre terminé par la mer et par les côtes d'Angleterre que l'on distingue facilement. Ce spectacle vraiment pittoresque offre un aspect non moins étendu que varié. La ville de Desvres, bâtie au pied de la hauteur, ajoute encore à l'effet du tableau. Je ne sais si sous quelques rapports ce coup-d'œil n'est pas aussi intéressant que celui du mont Cassel situé également dans cette partie de la France.

Sur le revers de la montagne commence le parc de Courset. Il s'étend en pente douce jusqu'au bas d'un vallon où l'on trouve à mi-côte le château dont l'aspect est plus agréable qu'imposant. J'y fus reçu par M. Mallet de Coupigny. Il me dit que M. du Mont de Courset, son beau père, consacroit ordinairement pendant l'hiver la matinée au travail dans son cabinet, où il restoit sans voir personne; mais je fis valoir ma qualité d'étranger, et M. du Mont m'accueillit de la manière la plus gracieuse. Il poussa même la complaisance jusqu'à m'accompagner dans ses jardins. Notre promenade fut longue; malgré le mauvais temps, il ne voulut pas rentrer qu'il ne m'eût donné une idée de l'ensemble de ses travaux botaniques. J'avois beaucoup entendu vanter le propriétaire et la propriété de Courset; je fus bientôt convaincu par moi-même que l'un et l'autre n'étoient pas au dessous de leur réputation.

En sortant du château, nous entrâmes dans une prairie. Le parc y tient immédiatement. Il est traversé par une large allée qui prolonge au loin la vue. Sur la gauche du château sont placés les jardins de botanique; sur la droite les potagers et deux grands vergers. Telle est la division générale de Courset.

M. du Mont m'arrêta peu du côté des jardins potagers. Nous ne restâmes pas non plus fort longtemps dans le parc, d'ailleurs très-considérable. Il renferme des prés et des terres en labour. Vers son extrémité j'aperçus une pépinière fort belle et une plantation de quatre à cinq cents arbres résineux à côté d'un quinconce de cent mélèses dont la belle venue annonce une terre propice.

Jusques-là je n'avois rien vu que je n'eusse souvent remarqué ailleurs. Nous entrâmes alors dans les jardins de botanique. Exposés au midi, et beaucoup plus étendus en longueur qu'en largeur, ils sont protégés par une haute futaie qui ne sert pas seulement à procurer de l'ombrage dans les ardeurs de l'été, mais qui, par sa masse et la hauteur des arbres, oppose un abri contre les vents du nord et de l'ouest. On a pratiqué aussi, dans différentes parties, des palissades d'épine et de charmille; elles garantissent les plantes délicates, favorisent l'éducation de celles qui sont encore jeunes, les préservent alternativement des grandes chaleurs et des grands froids.

Ces jardins sont à la fois consacrés à des essais de culture, à la multiplication des arbres fruitiers, forestiers, et à la propagation des végétaux de simple agrément. Je

remarquai avec plaisir que M. du Mont s'est particulièrement occupé d'acclimater les plantes exotiques de pleine terre, moins à cause de leur rareté que pour les avantages qu'elles peuvent procurer. Malgré l'inconstance et l'intempérie des saisons dans cette contrée maritime, il en est parvenu à naturaliser plusieurs plantes étrangères; aussi a-t-il pour épigraphe de son ouvrage si connu sous le titre du *Cultivateur Botaniste*, ces vers de *l'homme des Champs* :

« Tant les ans et les soins, et l'adroite culture,
« Subjuguent l'habitude et domptent la nature.
« Imitez ce grand art, et des plans délicats
« Nuancez le passage à de nouveaux climats. »

Mais que d'attentions, que de soins, que de déplacemens, selon les saisons, exigent la plupart de ces plantes! Dans combien de détails minutieux en apparence et cependant nécessaires elles entraînent! Tous les jours M. de Courset les visite et souvent plusieurs fois chaque jour. Un père ne veille pas avec plus de sollicitude sur ses enfans, et n'est pas plus prévoyant sur leurs besoins.

La pente douce qui se prolonge du parc dans les jardins est très-favorable aux plantes; elles reçoivent plus directement les rayons

du soleil. M. de Courset en a profité en homme de goût pour y faire des mouvemens de terre qui, diversifiant les sites, semblent multiplier l'espace et aggrandir le terrein déja très-étendu. Il a aussi pratiqué des allées droites, bordées de différens *genres* de plantes, dont la réunion, favorable aux observations du botaniste, lui présente dans un ordre systématique toutes les *espèces* qui composent chacun de ces genres, et lui permet de faire entre elles des comparaisons d'autant plus utiles, que M. du Mont s'est conformé à la méthode naturelle de Jussieu, généralement adoptée en France, et devenue en quelque sorte nationale. Il n'a pas négligé non plus les moyens de flatter l'œil par la diversité des plantes, par la variété de leurs feuilles, de leurs fleurs et de leurs fruits; il a quelquefois séparé les individus de la même famille, les a dispersés sans méthode et comme au hasard, de manière à produire simplement un effet agréable. Ainsi, après avoir instruit le naturaliste par des rapprochemens, il intéresse l'artiste et l'amateur par des contrastes. Il est le créateur de cette belle propriété; seul il en a dirigé la distribution, et d'une manière d'autant plus habile qu'il ne possédoit pas d'abord tout le terrein réuni à des époques différentes et par des acquisitions successives.

Les plantations n'ont été commencées qu'en 1784, et la distribution actuelle n'existe que depuis 1792.

M. de Courset m'introduisit dans un bosquet toujours vert de rhododendrons, de kalmies, d'alaternes, de filaries, d'azareros, d'aucubas, au milieu desquels on aperçoit un cèdre du Liban environné d'une haie de charmille. Dans une autre enceinte de forme triangulaire s'élève majestueusement un mélèse d'une hauteur considérable.

Nous visitâmes ensuite les serres chaudes, tempérées et froides, situées dans la partie haute, à l'exposition du midi; elles me parurent très-bien disposées. Quelques-unes pratiquées assez profondément en terre, comme celles de M. Noisette et d'autres pépiniéristes de Paris, exigent peu de combustibles.

La saison n'étoit pas favorable pour parcourir les jardins (1); mais elle étoit convenable pour visiter les serres qui, malgré leur étendue, sembloient encore trop petites, tant elles renfermoient de plantes. M. du Mont possède dans le règne végétal les objets les plus rares. Si un habitant de l'Amérique, des Indes ou de la Nouvelle-Hollande visitoit Courset, il y retrouveroit, avec autant de

(1) C'étoit le 20 novembre 1811.

surprise que de plaisir, les plantes qui croissent dans sa patrie et qui prospèrent là comme dans leur climat natal : leur vigueur annonce tous les bons soins qu'on leur prodigue.

Je vis les mélaleuca, les métrosidéros, les eucalyptus et autres espèces que nous a procuré la dernière expédition du capitaine Baudin, et que nous devons au zèle actif du malheureux Péron, mort presqu'à la fleur de son âge. Mes yeux s'arrêtèrent sur des protea argentea, qui peut-être ne le cèdent en beauté qu'à ceux que Cels le père donna au jardin de Malmaison. J'aperçus avec intérêt le lin de la Nouvelle-Hollande (phormium tenax) que M. du Mont essaye de cultiver en pleine terre (1). Je reconnus beaucoup d'espèces d'aloès, dont la forme singulière contribue à la dé-

(1) Me trouvant un mois après avec M. Thouin, professeur au jardin des plantes de Paris, j'eus l'occasion de m'entretenir avec lui de la culture du *phormium tenax;* il me fit sentir tous les avantages de ce lin de la Nouvelle Hollande que les Anglois savent très-bien apprécier. Ils s'attachent beaucoup à le propager pour l'usage de la marine; les cordages en sont plus solides, et beaucoup moins pesans : avantage considérable à cause du grand nombre d'objets et des provisions immenses qu'exigent les voyages de longs cours.

coration des serres. M. de Courset possède une grande partie des géranium, décrits par lui, au nombre de cent quarante-trois espèces. Je remarquai aussi plus de cent espèces de bruyères, cette jolie plante qui charme par la forme élégante de son port, par l'agréable verdure de ses feuilles et par la couleur de ses fleurs. Il n'y a peut-être pas en France de collection aussi riche dans cette partie, sans en excepter celles du Muséum d'histoire naturelle de Paris et de Malmaison. MM. Lée, Hibbert et Kennedy en cultivoient en Angleterre il y a quelques années environ deux cent trente-huit espèces; Salisbury en a décrit deux cent quarante-six, et le jardin de Cambridge en renferme trois cent dix. Cette famille, beaucoup plus nombreuse que celle des géranium, seroit bien digne de trouver aussi un historien tel que l'Héritier, et un peintre tel que Redouté.

Les orangers, les citronniers ne sont pas ce qu'il y a de plus curieux à Courset. M. du Mont semble avoir négligé ces arbustes qu'on se procure facilement, et dont la culture n'a pas besoin d'être encouragée.

Je quittai avec peine les serres qui, par leur aspect et leur température, m'étoient également agréables. Près de là on a consacré quelques portions de terrein à des accessoires nécessaires dans un jardin de botanique, et

qui ont chacune leur destination. D'un côté s'élève un amphithéâtre autour duquel, pendant la belle saison, sont rangées des plantes grasses; de l'autre est une réunion de plantes alpines; ici des plates-bandes pour les semis en pleine terre; là, vis-à-vis d'un coteau tapissé d'arbustes rampans, deux bassins entourés d'arbrisseaux à terre de bruyère.

On trouve abondamment dans le voisinage cette terre dont la qualité est excellente; aussi M. du Mont en a-t-il profité pour multiplier la culture de certaines plantes. J'aperçus entre autres des andromèdes, des myrtiles d'une rare beauté. Le sol naturel de ces jardins n'est pas moins favorable à la végétation (1). Mais on ne réunit jamais tous les avantages; il ne faudroit, pour faire de Courset, la plus intéressante des propriétés, qu'un ruisseau qui traversât les jardins; il contribueroit tout à la fois à l'utilité et à

(1) « La terre naturelle de mon jardin, dit M. du « Mont, est jaunâtre, assez douce au toucher, un « peu dure dans le temps sec, parce que le sable « y manque; mais perméable à l'eau : c'est ce « qu'on nomme une bonne terre à bled. La terre « de bruyère dont je me sers, est d'un gris brun, « légère, sablonneuse, très-propre à faire le mé- « lange ci-dessus indiqué. » *Supplément du Botaniste Cultivateur*, t. 7, p. 8).

l'agrément. On ne peut s'y procurer que de l'eau de pluie. Au reste, s'il n'y a point de courant d'eau, on n'y voit pas non plus de ces ponts inutiles et même ridicules, placés à grands frais dans de prétendus jardins anglois : on n'y aperçoit point des montagnes factices, des chaumières sans habitans. Cette charmante propriété, bordée de chemins de tous côtés, n'est fermée que par des palissades et des haies : nulle part la vue n'est attristée par des murs.

Une allée sinueuse, bordée d'arbrisseaux étrangers réunis par petites masses, nous conduisit au bosquet du Printemps où sont rassemblées les plantes qui fleurissent dans cette saison ; il est orné de massifs de cytises, de gaîniers, de viornes, d'épines doubles, de lilas, de rosiers et d'autres arbres et arbrisseaux printanniers ; douze tulipiers couronnent l'enceinte du bosquet. Quel coup-d'œil enchanteur doit offrir au mois de mai cet assemblage varié, et combien ne doit-il pas flatter la vue et l'odorat !

On a répandu avec profusion dans cette partie les rosiers dont les fleurs embellissent tous les lieux. M. du Mont me fit observer que la plupart des terreins et des situations conviennent à ces arbrisseaux ; mais qu'ils se plaisent généralement aux expositions où ils n'ont le soleil que la moitié du jour. Il

me cita comme un des hommes les plus riches en rosiers M. Dupont (1) qui a encore augmenté dans ce genre le nombre des espèces. Mais, quoiqu'elles soient généralement très-multipliées, M. du Mont n'en admet pas autant que certains amateurs. Il pense qu'il y a bien plus de *variétés* que d'espèces réelles, même parmi celles qu'il a établies pour se conformer au sentiment des auteurs.

L'art a placé secrètement à Courset tous les contrastes qui peuvent flatter l'œil de l'observateur. Nous passâmes du bosquet du Printemps dans celui d'Hiver où sont réunis en masses régulières deux cents arbres résineux, tels que les pins, les mélèzes, les cèdres. Je vis des sapins argentés de plus de quarante pieds de hauteur et de cinq de circonférence, qui n'ont été plantés qu'en 1790. M. du Mont regarde comme un préjugé l'idée où l'on est généralement que les arbres verts croissent toujours avec lenteur; il les préfère à beaucoup d'autres sous le rapport de l'agrément et du produit.

Il y avoit déja près de deux heures que nous nous promenions, et, malgré la longueur de la marche, je ne me lassois point. M. de

(1) M. Dupont, rue Fontaine-au-Roi, n.° 8, Faubourg du Temple, à Paris.

Courset, en dirigeant mes pas, sembloit lui-même prendre plaisir à cette promenade; il répondoit avec complaisance à mes questions et me faisoit part de ses observations savantes. Sa conversation instructive étoit également pleine de charmes.

Ma curiosité alloit toujours croissant. Nous parvînmes au bas du jardin dans un vaste parterre où aboutissent quatre allées, et qui contient neuf cents plantes étrangères herbacées. Ce parterre de forme ronde, et dont les planches sont dessinées en spirale, est environné d'une haute palissade d'épine qu'ombragent légèrement des épicéa. Au milieu d'une corbeille est placée une statue de Flore, qui ne mérite pas d'être entourée d'aussi belles plantes. On désireroit plutôt y voir l'élégante statue de cette Déesse, sortie des mains de *Masson*, sculpteur à Paris, et que sa veuve possède encore, ne trouvant point d'amateur qui offre un prix digne des talens de l'artiste.

Près de là sont placés d'un côté les érables et de l'autre les frênes parmi lesquels on distingue l'espèce à branches tombantes. Plus loin se trouvent les peupliers et les corneuilliers. Je ne dois pas oublier de parler d'un quinconce formé des genres tulipier, platane, tilleul, aune et bouleau, à côté duquel nous ne fîmes que passer. Ces collections

annoncent que la botanique fait toujours la partie principale de la distribution des jardins, sans cependant nuire à leur ensemble et à l'agrément général.

Nous entrâmes dans une prairie d'une assez grande étendue, au milieu de laquelle sont jetés quelques groupes d'arbres d'un fort bel effet; celui du centre, en forme pyramidale, est composé d'un sapin qu'environnent des pins d'Écosse au nombre de six, entourés eux-mêmes de douze thuias qui rendent presqu'impénétrable l'entrée de ce massif. Vers le midi, on aperçoit un coteau dont l'aspect est embelli par plusieurs hêtres pourpres.

Cette prairie est bordée des genres robinier, sassafras, micocoulier, catalpa, halésier, laurier-benzoin, magnolier, kœlreuterie, plaqueminier, et d'un grand nombre d'autres; mais je crains de fatiguer l'attention par cette nomenclature de noms, la plupart étrangers, et par des détails toujours assez indifférens pour celui qui n'est pas au moins guidé par le souvenir. Je me hâte donc de terminer cette description.

Surpris par la pluie, nous pénétrâmes dans une salle verte où je lus cette inscription :

In juventute impetus;

In senectute pax ;
Uni et alteri voluptas.

(Dans la jeunesse on aime l'agitation ; dans la vieillesse on soupire après le repos : c'est ainsi que chaque âge a ses jouissances).

Nous avions visité tous les jardins, mais d'une manière générale. Il faudroit beaucoup de temps pour les parcourir en détail, les examiner dans leurs divisions, et observer toutes les richesses qu'ils renferment : ils contiennent plus de dix arpens. Le parc est encore plus étendu. M. du Mont cultive, sans parler des plantes annuelles, au delà de trois mille six cents espèces étrangères, vivaces et ligneuses, de toute température, dont la plupart sont très-multipliées. Les châssis ont 120 pieds de longueur, et les serres plus de 160 : celles-ci renferment de 6 à 7000 pots et 120 caisses ; c'est là que l'on peut voir combien la nature est féconde et variée (1).

Je ne me lassai point d'admirer cette réunion immense de plantes que l'on devoit à un seul homme, et qui étoit entretenue

(1) Le septième volume du *Botaniste Cultivateur* renferme le catalogue des plantes que l'on cultive à Courset.

par un seul jardinier et un petit nombre d'ouvriers. Le jardinier est chez M. du Mont depuis la formation de son établissement; il en a reçu les premières leçons de botanique. A travers sa simplicité, je remarquai beaucoup de bon-sens et même de l'instruction.

Tous les jours la collection de M. du Mont augmente; l'on en sera peu surpris. Placé près des frontières de la France, voisin de la Belgique, de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Angleterre, on diroit que Courset est en quelque sorte au centre du monde *botanique*. Aussi est-il cité comme un modèle dans tous les ouvrages nouveaux sur l'agriculture et le jardinage. On a décrit les jardins de Clifort, de Cels et de beaucoup d'autres botanistes; quelques-uns même ont obtenu les honneurs de la gravure. Ceux de M. du Mont n'en seroient pas moins dignes; mais s'ils sont situés avantageusement pour s'enrichir en plantes rares, ils ne le sont pas pour être fréquentés par les artistes et les savans. Loin de Paris, d'un accès un peu difficile, c'est presque toujours à la hâte qu'ils sont visités des étrangers.

Au milieu de toutes ces merveilles de la nature, et des jouissances qu'elles me faisoient éprouver, je fus tout-à-coup affecté d'une idée triste; je me disois à moi-même

que si l'on venoit à perdre M. de Courset; ces jardins, qui lui avoient coûté tant de travaux et de recherches, pourroient disparoître en peu de temps, comme ceux de la Galissonnière, près de Nantes; de M. Moisson, à Vaux; de l'abbé Rosier, et de tant d'autres dont il ne reste plus que le souvenir; mais sans doute que la famille de M. du Mont héritera de ses goûts, et conservera avec soin cette précieuse collection. Telle est d'ailleurs l'influence du voisinage, que les amateurs de plantes se sont multipliés dans ces contrées, et que la botanique y a fait de véritables progrès depuis que M. du Mont l'habite. Les serres, les orangeries et les pépinières se propagent aux environs de Courset. On peut citer entre autres le jardin d'Hourecq, près de Samer, formé par M. de Fromessent : tant il est vrai que l'exemple donné par un homme qui jouit de la considération publique, n'est jamais perdu pour ses concitoyens.

M. du Mont, baron de Courset, est né à Boulogne; il a été, dans sa jeunesse, capitaine de cavalerie. Il m'apprit qu'étant en garnison dans les Pyrénées, au pied des montagnes sur lesquelles la nature a prodigué cette multitude de plantes rares que n'atteint point la main destructive de l'homme, le goût de la botanique s'étoit emparé de lui;

il fit des herborisations, se procura les ouvrages de Tournefort, de Linné, de Jussieu; en lisant ces livres de botanique, il devint botaniste lui-même. Ce qui n'avoit été qu'un goût fut bientôt une passion : il quitta le service, se maria à l'âge de 31 ans; retiré depuis ce temps-là dans le domaine de ses pères, il vit heureux au milieu de sa famille, de ses plantes et de ses livres.

Membre correspondant de l'Institut de France et de la Société d'agriculture du département de la Seine; il étoit aussi de l'ancienne Société d'agriculture de Paris. Les trimestres de cette Société, des années 1786, 87 et 88, contiennent des observations *georgico-météorologiques* qui prouvent qu'il ne bornoit pas son travail à des tableaux arides; il les accompagnoit de réflexions judicieuses sur les végétaux et les récoltes. Les *Annales de l'Agriculture française* et la *Bibliothéque des Propriétaires ruraux* renferment plusieurs Mémoires de lui. On remarque, dans le tome III des Annales, les réponses qu'il fit à des questions difficiles sur l'agriculture, adressées par le Ministre de l'intérieur en 1793. Il avoit déja publié en 1784 des Mémoires sur l'agriculture du Boulonnais.

Mais, pour apprécier ses vastes connoissances, il faut lire *le Botaniste Cultivateur*. Cet ouvrage dans lequel il a pour but,

comme il le dit lui-même, d'inspirer et d'étendre le goût des occupations utiles et aimables qui font le charme de sa vie, n'est point une vaine nomenclature des plantes; c'est une description simple et précise de leurs caractères, de leurs propriétés, avec la méthode de les conserver et de les propager. C'est un recueil précieux où l'on trouve réuni la pratique à la théorie la plus claire; c'est le résultat de plus de trente années d'expérience et de méditations. Aussi est-il regardé comme le meilleur traité de ce genre qui ait paru en France; également utile à l'agriculteur et au botaniste, avec lui le savant apprend encore, et l'homme du monde qui veut s'instruire peut se passer de beaucoup d'autres ouvrages. Une seconde édition, publiée vers la fin de 1811, en 6 volumes in-8.°, comprend la description de 1400 genres et de 8700 espèces sans parler des variétés distinctes, dont plusieurs pourroient être considérées elles-mêmes comme des espèces (1). Le succès qu'a obtenu *le Botaniste Cultivateur*, et la réputation dont il jouit auroient pu me dispenser d'entrer dans de si longs détails; aussi

(1) Le septième volume que M. du Mont vient de faire paroître sert comme de complément à son ouvrage.

n'est-ce qu'un hommage que j'ai voulu rendre à son auteur. Quoique l'étude de l'histoire naturelle, particulièrement celle de la botanique, fasse sa principale occupation, elle n'absorbe point exclusivement tous ses momens; il se livre encore aux lettres et aux arts. Il dessine, et de préférence les fleurs; il se plaît à fixer sur le papier les beautés fugitives qu'il a obtenues de la nature; son porte-feuille renferme plus de mille plantes dessinées par lui-même dans les Pyrénées; la musique partage aussi le temps qu'il consacre à ses délassemens. En correspondance avec les savans et les artistes les plus distingués de l'Europe, il est du fond de sa retraite au courant de tout ce qui se passe dans le monde littéraire; quoique parvenu à l'âge de 67 ans, son ardeur ne se ralentit point.

Pour lui le cœur et l'esprit ont également leurs jouissances; les plus douces sont celles qu'il trouve au sein de sa famille; il y goûte tous les charmes de la paternité, que l'on apprécie peut-être mieux à la campagne qu'au milieu du tourbillon des villes. J'ai lu peu de livres de morale qui m'ayent inspiré des idées plus saines sur le vrai bonheur que la conversation de ce nouveau Théophraste.

C'est un grand plaisir, en voyageant, de

rencontrer quelqu'un qui nous rappelle les personnes que nous voyons habituellement, ou dont le souvenir nous est cher. Plus j'observois M. du Mont de Courset, plus il me sembloit avoir du rapport avec M. Moisson de Vaux, savant botaniste, mort à Caen il y a quelques années; même goût, même genre de connoissances et de talens, même extérieur, je dirois presque même figure; il est rare de trouver deux hommes qui offrent autant de traits de ressemblance.

Le temps s'écouloit rapidement et presque sans que je m'en aperçusse; je me rappelai enfin que j'avois encore 5 lieues à faire. Je quittai avec regret M. de Courset et son intéressante famille.

Pressé de regagner Boulogne, je ne pus voir un binot-bascule de l'invention de MM. Dessaux frères; mais quelques jours après je fus à portée d'examiner cette charrue nouvelle à S. Omer, où je trouvai un des inventeurs. J'aurai bientôt occasion d'en parler à l'article de S. Omer.

Il étoit environ trois heures après midi; je repassai par la montagne de Courset, d'où je promenai encore un instant mes regards sur cette vaste étendue de campagnes, de bois, de villages et de sites qui terminent si agréablement l'horison. Je traversai Desvres à la hâte. La nuit me surprit; j'arrivai un

peu tard à Boulogne. Je passai la soirée au salon littéraire formé par la Société d'agriculture de cette ville : j'y trouvai le secrétaire M. Pichon; M. Henri, officier du génie, auteur d'un ouvrage sur les antiquités de Boulogne; M. Delporte, et plusieurs autres membres distingués de cette Société.

Je fus curieux de voir si Arthur Young, dans son *Voyage en France*, avoit fait mention de Courset, mais il n'en parle point. Ces jardins, si connus actuellement, n'étoient pas encore entièrement formés à l'époque où il passa par Boulogne en 1787; il est d'ailleurs certaines parties de la France qu'il a traversées avec rapidité et qu'il a décrites quelquefois un peu légèrement.

Je ne puis trop engager les voyageurs à visiter Courset. Le botaniste y verra des plantes rares, l'artiste de beaux sites, le littérateur, un savant recommandable, l'homme du monde, des personnes aimables; et tous y recevront un bon accueil.

NUMISMATIQUE.

NOTICE *sur les Médailles de Callatia; par* A. L. MILLIN, *Membre de l'Institut, et Chevalier de la Légion d'honneur.*

LORSQUE je publiai, en 1802, le premier volume des *Monumens antiques inédits*, j'avois voulu y joindre des notices sur les médailles du Cabinet impérial, ou du moins sur celles qui n'ont pas encore été gravées. J'ai depuis abandonné cette idée, parce que je voulois faire un recueil particulier de médailles anecdotes. Comme ce plan n'a pas eu d'exécution, je publie aujourd'hui un des Mémoires qui en devoit faire partie.

Callatia (1) étoit une des six villes situées

(1) Le nom de *Callatia* a été écrit différemment par les historiens : c'est ainsi que Ptolémée la nomme. DIODORE, XIX, 73, l'appelle *Kallantia*. STRABON, VII, VI, 1, PLINE, IV, 11, l'*Itinéraire* d'ANTONIN, WESSELING, p. 227, POMPONIUS MELA, II, 4, et ETIENNE DE BYSANCE, *voce* Καλλατις, la nomment *Callatis*. Quelques manuscrits de l'Itinéraire d'Antonin portent *Calatis*, et même vicieusement *Callacis*, *Calacis*, et *Calathus*. Une médaille publiée par GOLTZ, *in-fol.* III, porte ΚΑΛΛΑΤΙΑΣ

sur la rive droite du Pont-Euxin, vers l'embouchure de l'*Ister* (1); elle avoit été fondée par des Héracléotes (2): quelques-unes de ses médailles offrent en effet la tête d'Hercule, avec le mot ΚΤΙΣΤΗΣ, *fondateur* (3).

Elle ne joue aucun rôle un peu important dans l'histoire, jusqu'au temps de Lysimaque, Roi de Thrace. Les Callatianiens qui habitoient la rive droite du Pont, chez lesquels ce Prince avoit laissé une garnison, chassèrent ses troupes, et reprirent leur liberté. Les habitans d'Istrus et ceux des villes voisines formèrent une ligue contre Lysimaque, leur

[*Calatias*]. Toutes les médailles publiées par Vaillant et Pellerin, et les nôtres, attestent, par leurs inscriptions ΚΑΛΛΑΤΙΑΝΩΝ, que le véritable nom de cette ville étoit *Callatia*. JORNANDÈS, *Sucess. regn.* p. 83, écrit mal-à-propos *Galata* pour *Calatia*.

(1) L'Etymologiste, *voce* Κάλλατις, dérive ce nom d'un marais voisin, appelé *Callatis*.

(2) SRABON, VII, VI, I.

(3) *Ctistes.* PELLERIN, *Villes*, XXXVII, 5. Ce mot n'annonce pas que Callatia reconnût immédiatement Hercule pour son fondateur, mais médiatement, parce qu'elle avoit été fondée par les habitans d'Héraclée de Pont, qui devoient eux-mêmes leur établissement à Hercule.

ennemi commun : ils y firent même entrer les Scythes et les Thraces leurs voisins. Cette ligue devint ainsi tellement puissante, qu'elle fut en état de résister aux plus fortes armées. Lysimaque, instruit de ce qui se passoit, marcha contre les rebelles, traversa la Thrace sans que les hauteurs de l'Hémus pussent l'arrêter, et fut placer son camp devant Odessus : il s'en empara bientôt, ainsi que d'Istria, et marcha contre Callatia. Les Thraces et les Scythes amenèrent alors un puissant secours. Lysimaque força les Thraces, par la terreur de ses armes, à un accommodement : mais il fallut combattre les Scythes; un grand nombre furent tués. Lysimaque assiégea Callatia, ne chercha à punir que les auteurs de la révolte : on lui annonça alors qu'Antigone avoit envoyé deux armées au secours des Callatianiens, que déja Lycon menaçoit le Pont avec sa flotte, et que Pausanias avoit placé une armée nombreuse près d'Hiéron (1). Lysi-

(1) Ἱερὸν, nom d'une forteresse sur les confins asiatiques du Bosphore de Thrace. Jason, à son retour, y sacrifia aux douze Dieux. POLYB. IV, 39, 6, 43, 1. Les Bysantins avoient donné une somme considérable pour sa possession; elle leur fut enlevée par Prusias. *Ibid.* 50, 2. Il en emporta les bois, les marbres, les tuiles; mais il fut obligé de les

maque laissa des troupes pour bloquer Callatia : il défit, dans un combat où la victoire vaillamment disputée lui coûta plusieurs de ses amis, Seuthès, Roi de Thrace, qui avoit embrassé le parti d'Antigone et gardoit les passages de l'Hémus; il joignit ensuite les troupes de Pausanias, qu'il surprit dans un défilé; et, après la mort de leur chef, il renvoya les uns pour une rançon, et incorpora les autres dans son armée (1).

Pendant que Lucullus étoit occupé à combattre Mithridate, l'an de Rome 683, le frère du général romain entra dans la Mœsie, fit une excursion jusques sur les bords de l'Ister, et ravagea les six villes grecques qui y étoient situées, au nombre desquelles on comptoit Callatia (2). Ce fut alors qu'on apporta d'Apollonia, une de ces villes, l'Apollon colossal qui fut consacré dans le Capitole (3). Après l'expédition du frère de

restituer par le traité de paix, et sans doute aussi la forteresse. *Ibid.* 52, 7. Cette forteresse étoit à douze stades de l'Europe.

(1) DIODOR. SICUL. XIX, 73.

(2) APPIAN. *Illyr. bell.* 30.

(3) Le traducteur d'Appien, P. CANDIDUS [Pierre le Blanc], a fait sur le mot *Callatia* une méprise, relevée par WESSELING, *Itinér. d'Antonin*, p. 229.

Lucullus, on n'entreprit plus rien contre la Mœsie; c'est sous Tibère que ces peuples ont commencé à être tributaires des Romains.

Memnon, cité par Photius, donne l'histoire d'Héraclée de Pont et de ses tyrans; il y dit que les Callatianiens et les Istrianiens furent vaincus par les Bysantins auprès du port de Tomi (1), dont les Callatianiens vouloient s'approprier exclusivement le commerce. Ils furent tellement maltraités, que Callatia ne put jamais se relever; elle n'est aujourd'hui qu'une bourgade de peu d'importance qui s'appelle *Kallati* (2).

La médaille d'argent n.° 1 a pour type la tête d'Hercule imberbe, coiffée d'un mufle de lion, et regardant à gauche; au revers, on voit un arc dans son étui (3), une massue

Il a traduit Καλατίδος par *Galliæ* [de la Gaule]; et il a fait dire à Appien, que le frère de Lucullus apporta des Gaules à Rome l'Apollon colossal dont il est ici question.

(1) STRABON, VII, VI, 1, dit que Callatia est éloignée de Tomi de CCLXXX stades. Selon l'Itinéraire d'Antonin, p. 227, et la Table de Peutinger, il en est distant de XXX milles.

(2) SESTINI, *Géogr. num.* 14.

(3) Cet étui est appelé γωρυτὸς dans les auteurs grecs POLLUX, *Onomasticon*, X, 142; *Corytus*

noueuse, et, entre ces armes d'Hercule, ΚΑΛΛΑ (1), commencement de ΚΑΛΛΑ-ΤΙΑΝΩΝ (2).

La médaille n.° 2, également d'argent et un peu plus grande, a la même tête et le même revers, si ce n'est qu'ici la massue est au dessus du carquois, et qu'au dessus de cette massue il y a un épi : on lit entre le carquois et cette massue, ΚΑΛΛΑΤΙΑ (3).

par les auteurs latins. VIRG. *Æneid.* X, 110. Il servoit à renfermer à la fois l'arc et les flèches : il paroît que son usage venoit des Scythes. C'est un des attributs ordinaires d'Hercule, sur beaucoup de médailles.

(1) *Calla.*

(2) *Callatianôn.* Cette médaille ressemble beaucoup à celle publiée par PELLERIN, *Villes*, I, XXXVI, 4; mais elle en diffère par la grandeur [elle est plus petite]; par l'inscription, moins complète; par la position de l'arc et de la massue. Il est évident que ce n'est pas la même.

(3) *Callatia.* Cette médaille ressemble d'abord à celle publiée par ECKHEL, *Catalog. Vindob.* I, 53, 1 : mais Hercule sur celle-là est barbu, et sa tête est laurée; ici il est imberbe et sans laurier. Notre inscription porte ΚΑΛΛΑΤΙΑ, et sur l'autre il y a seulement ΚΑΛΛΑΤΙ. GOLTZ, *Inscript. Asiæ*, pl. II,

Celle du n.° 3 est presque absolument semblable à la précédente, à l'exception du monogramme qui est placé au dessus de l'épi.

Ces trois médailles se rapprochent trop de celles que Pellerin et Eckhel ont fait connoître, pour nous apprendre rien de nouveau : je ne les publie que parce qu'elles diffèrent en quelque chose de celles qui ont déja été décrites.

Celle n.° 4 est de bronze : elle nous offre la même tête d'Hercule, mais barbue et sans mufle de lion; les cheveux sont courts et bouclés, comme le sont ordinairement ceux de ce Dieu; on y lit ΚΤΙΣΤΗΣ (1), *fondateur*. Le revers nous fait voir Cybèle, ayant la tête tourellée, assise (2), le coude appuyé sur un tambour, son attribut ordinaire (3) : elle

n.° 12, a lu mal-à-propos, sur une de ses médailles, ΚΑΛΑΤΙΑΣ [*Calatias*], et l'a attribuée à la Galatie.

(1) *Ctistes*.

(2) Cybèle est représentée assise, pour indiquer que quoique tout se meuve, la terre reste immobile. Varro, *apud* Aug. *de civit. Dei*, VII, 24. C'est ainsi qu'on la voit dans plusieurs statues et sur plusieurs médailles. Le type de toutes ces images étoit la statue que Phidias avoit faite pour le Metroon d'Athènes.

(3) Le même Varron, *loco citato*, dit que le tambour [*tympanon*] est le symbole de la terre.

tient dans la main droite une patère, symbole des mystères, et on remarque un B dans le champ : on lit autour, ΚΑΛΛΑ-ΤΙΑΝΩΝ.

Nous avons déja vu comment Hercule étoit regardé comme le fondateur de Callatia (1), et par conséquent pourquoi il est consacré sur les médailles autonomes de cette ville (2). Cybèle indique ici que Callatia tire son origine du Pont, où le culte de la grande Déesse étoit célébré. La Déesse de la terre fait encore allusion à la fertilité du territoire de Callatia, attestée par d'autres types que nous allons indiquer.

Nous venons de voir Cybèle sur les médailles frappées par les Callatianiens : le

que les anciens ne se représentoient pas entièrement sphérique. Cette explication ne paroît cependant pas probable. Le tambour ne contenoit pas une allégorie particulière; c'étoit seulement un des instrumens bruyans employés dans le culte tumultueux de la Déesse, et il n'a pas plus un sens particulier que les flûtes, les cornets, les cymbales dont on y faisoit usage.

(1) *Suprà*, p. 137, note 3.

(2) PELLERIN, *Villes*, I, XXXVI, 5, a aussi publié une médaille dont la face est semblable; mais elle porte au revers la Déesse de l'abondance.

n.° 5 nous montre à présent sa fille Cérès (1), dont la tête est voilée, et couronnée d'épis (2). Devant elle est un flambeau allumé (3). Derrière la tête est un K. Le revers nous fait voir deux cavaliers vêtus d'une simple chlamyde et se regardant; entre eux est un Γ. Au dessus d'eux on lit ΚΑΛΛΑΤΙΑ; et le reste de l'inscription, ΝΩΝ, est dans l'exergue.

La fertilité du territoire de Callatia est indiquée par ce type, et celui des n.os 2 et 3, sur lesquels on voit un épi, et du n.° 4, sur lequel on remarque Cybèle; ainsi, il n'est pas étonnant que ses habitans aient consacré leur reconnoissance à Cérès.

(1) Le Musée de Vienne possède une médaille de Callatia (Froelich, *Cimeliarch. Vindob.* pl. LXXXII, et Eckhel, *Musée Vindob.* I, 53, 2), sur laquelle on voit au revers une femme tourellée assise; mais elle tient une image de la Victoire.

(2) Cérès est figurée ainsi sur un grand nombre de monumens.

(3) L'auteur du *Museum Theupolitan*, p. 1256, rapporte une médaille où l'on voit également les Dioscures; mais ils se tournent le dos au lieu de se regarder; et la tête de Cérès offre des différences.

Le flambeau est un de ceux que Cérès avoit allumés aux feux du mont Ætna, et qu'elle portoit, lorsque, sur son char traîné par des dragons, elle parcourut le monde pour chercher sa fille Proserpine. Les flambeaux, sur d'autres monumens, font aussi allusion à ceux dont on se servoit dans les mystères.

Les deux cavaliers sont évidemment les Dioscures, Castor et Pollux, dont le culte étoit répandu dans tout le Pont.

Les lettres K et Γ sont des signes monétaires, communs sur les médailles de la Moesie.

La médaille n.° 6 a le même type, à l'exception que Cérès a un épi devant elle, au lieu de flambeaux; mais il n'y a point de lettres derrière Cérès, et les Dioscures marchent dans le même sens, à gauche, au lieu de se regarder. L'inscription ΚΑΛ-ΛΑΤΙΑΝΩΝ est entière dans l'exergue, sur deux lignes.

Le n.° 7 ne diffère du précédent qu'en ce qu'il y a devant Cérès un épi. L'inscription ΚΑΛΛΑΤΙΑΝΩΝ est placée autour des Dioscures, et non dans l'exergue; il y a un Γ dans le champ.

Ici se terminent les médailles autonomes inédites de Callatia. Parmi les impé-

riales (1), le Cabinet en possède trois que je crois devoir ajouter.

Celle n.° 8 est de Septime Sévère. On y voit la tête de cet Empereur, laurée, regardant à gauche; on lit, ΑΥΤ. Κ. Λ. CΕΠ. CΕΟΥΗΡΟC. Π. (2). Au revers on voit Bacchus assis sur un lion marchant; on lit autour, ΚΑΛΛΑΤΙΑΝΩΝ. Il y a un E dans le champ : le style de cette médaille est très-grossier.

Le culte de Bacchus étoit très-répandu

(1) On appelle *impériales*, les médailles que les villes ont frappées, pendant qu'elles étoient sous la domination de l'Empire romain. Les impériales de Callatia commencent à Marc-Aurèle, et finissent à Philippe fils.

(2) ΑΥΤοκρατωρ [*autocrator*], mot par lequel les Grecs rendoient le mot latin *imperator;* il vient de αὐτὸς [*autos*, *ipse*], soi-même, et de κρατεῖν [*cratein*], pouvoir, et signifie qui peut tout par lui-même Καισαρ Λουκιος ΣΕΠτιμιος ΣΕΟΥΗΡΟΣ Περτιναξ; *Imperator Cæsar Lucius Septimius Severus Pertinax.*

Π après le mot CΕΟΥΗΡΟC [*Severus*], est l'initiale du mot Περτιναξ [*Pertinax*], titre que Sévère avoit pris après avoir déifié Pertinax, et qu'il mit sur ses médailles jusqu'à la septième année de son règne, où il prit le surnom de *Parthicus.* Eckhel, *Doctrina num.* VIII, 191.

dans cette contrée, où une ville, *Dionysopolis*, portoit le nom de ce Dieu.

Celle n.° 9 est de Géta. Il est couronné de laurier, et regarde à gauche. On lit autour, AY. K. П. CE. ΓETAC. (1) Au revers on voit Diane chasseresse, avec la tunique retroussée (2), ayant à ses pieds un chien courant, tenant l'arc de la gauche, et portant la main droite à son épaule pour prendre une flèche dans son carquois (3) : on lit autour, KAΛΛATIANΩN ; dans le champ, la lettre E.

(1) ΑΥΤοκράτωρ Καίσαρ Πόπλιος, ΣΕπτίμιος, ΓΕΤΑC ; *Imperator Cæsar, Publius Septimius* Geta.

(2) On appelle Diane *succincta*, celle qui a la robe retroussée avec une ceinture pour courir après les bêtes fauves ; et *distincta*, celle qui a la robe sans ceinture.

(3) Cette manière de représenter Diane se retrouve sur des médailles de Cratia en Bithynie, d'Alexandrie en Ægypte, d'Ephèse, d'Hadrianopolis, etc. Il y avoit à Pheloè dans l'Achaïe, une statue de bronze dans la même attitude. Pausan., VII, xxvi, 4. Cette attitude étoit consacrée sans doute par quelque original célèbre. La belle Diane de marbre de Versailles, actuellement au Musée des arts, qui a été tant de fois moulée en plâtre, jetée en bronze, ou imitée en marbre pour l'ornement des jardins ou des galeries, est dans cette attitude.

La dernière médaille, n.° 10, également de bronze, a été frappée sous Philippe. On y voit d'un côté la tête de Philippe, père, laurée, regardant à droite; on lit, A. K. M. IOTA. ΦΙΛΙΠΠΟC ΑΥΓ. (1). Au revers, est Diane chasseresse figurée comme la précédente; on lit autour, ΚΑΛΛΑ-ΤΙΑΝΩΝ, et on remarque dans le champ la lettre E. Vaillant a décrit, dans le Cabinet de Galland (2), une médaille tout-à-fait semblable, à l'exception de la lettre E. Cette différence me fait placer ici cette médaille, qui d'ailleurs n'a pas été gravée.

(1) ΑΥτοκρατορ Καισαρ Μαρκος, ΙΟΥλιος ΦΙΛΙΠΠΟC ΑΥΓουστος; *Imperator Cæsar Marcus Julius Philippus Augustus.*

(2) *Numi Græci*, p. 162.

BIOGRAPHIE.

NOTICE *sur* M. GILIBERT.

M. *Jean-Emmanuel* GILIBERT, ancien premier médecin de Stanislas Poniatouski, Roi de Pologne, et inspecteur des hôpitaux de S. M. en Lithuanie, ancien professeur d'histoire naturelle, botanique et matière médicale à Grodno, à Wilna, à Lyon; ancien président de la Société d'Agriculture, et du Jury de l'Ecole vétérinaire de cette dernière ville; membre de la plupart des Sociétés savantes de l'Europe, etc., etc., étoit né à Lyon en 1741 : sa famille le destinoit à l'état écclésiastique; sa vocation l'entraîna vers la médecine : il partit pour Montpellier en 1760. Deux ans après il soutint avec éclat sa thèse; elle avoit pour sujet : *le pouvoir de la nature pour la guérison des maladies*. Il y expose les principes hippocratiques dont il ne s'est point écarté pendant un demi-siécle de la pratique médicale la plus heureuse.

Peu de temps après son retour de Montpellier, M. le docteur Gilibert publia un livre intitulé de *l'Anarchie médicinale*, qui le fit connoître du grand Haller.

Le ministre de Portugal et celui de Pologne, demandèrent en même temps au plus illustre Médecin du siécle, un sujet capable de fonder une école de médecine. Haller leur proposa M. Gilibert; celui-ci opta pour la Pologne, et il partit pour Grodno en 1775. Cette ville eut bientôt un superbe jardin botanique. Notre compatriote fut appelé à Wilna; il y enseigna l'histoire naturelle et la médecine avec un succès brillant : les Polonais admiroient la manière facile et élégante dont il s'exprimoit en latin. Le Roi l'honoroit de sa familiarité. Il daigna tenir son fils sur les fonts du baptême.

Bientôt des intrigues de cour dégoûtèrent M. Gilibert du séjour de la Pologne; l'excès du travail avoit altéré sa santé : il obtint sa retraite, et revit sa patrie en 1783. La confiance publique l'y attendoit; il fut nommé, en arrivant, médecin de l'Hôtel-Dieu, médecin en chef des épidémies, professeur au Collége de médecine, membre de l'Académie des sciences, et membre de la Société d'agriculture de Lyon.

Estimé, chéri de ses concitoyens; le premier dans son art, heureux dans l'intérieur de sa maison, M. Gilibert coula dix ans de bonheur.

En 1793, M. Gilibert fut nommé maire; les anarchistes ne tardèrent pas à prévaloir. M. Gilibert fut plongé dans un cachot. On n'osa pas l'envoyer à la mort.

Lyon prend les armes, M. Gilibert est un des principaux moteurs de ce généreux mouvement; il préside la commission départementale. Lyon cède plutôt à la famine qu'aux efforts de l'armée qui presse ses murs ouverts de toutes parts; une colonne intrépide, commandée par le brave Précy, se fait jour à travers les lignes ennemies. M. Gilibert, le fusil sur l'épaule, marche à l'avant-garde de cette colonne. Bientôt il est forcé d'errer d'asile en asile. Il voit pendant 18 mois la mort toujours sur ses pas.

Rentré dans sa chère patrie, il y retrouva la confiance publique. Le temps qu'il déroboit à la pratique la plus étendue, il le consacroit à l'enseignement de l'histoire naturelle et à la publication d'ouvrages importans sur cette vaste partie des connoissances humaines. Il fonda le Jardin botanique de la Déserte, et il fut un des restaurateurs de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles.

On l'a vu présider dans le même temps un grand nombre de Sociétés qui s'honoroient de le compter parmi leurs membres : il oc-

cupoit le fauteuil de l'Académie, de la Société de médecine, de celle d'agriculture, du Conseil d'administration, de l'Ecole centrale, du Jury de l'Ecole vétérinaire, etc.

Il entretenoit une correspondance suivie avec plusieurs savans du premier ordre. Les étrangers de marque, qui traversoient notre ville, ne manquoient pas de visiter un homme dont la réputation s'étoit étendue dans l'Europe entière; son cabinet étoit toujours plein de malades qui alloient chercher des secours, et de jeunes médecins qui alloient chercher des leçons. Sage économe de son temps, il le distribuoit de manière à suffire à tout; une constitution robuste se prêtoit aux excès du travail.

Sa santé s'altéra profondément en 1810; des accès fréquens de goutte et des douleurs aiguës dans la vessie, le forcèrent à garder la chambre; il a souffert pendant quatre ans avec une inaltérable patience, et il a succombé le 2 Septembre dernier, étant âgé de 73 ans.

Voici la liste peut-être incomplète des ouvrages qu'a laissés M. le Docteur Gilibert.

1.° Les Chef-d'œuvres de M. de *Sauvage*, ou Recueil des dissertations de cet Auteur, qui ont remporté le prix dans différentes Académies, corrigés, traduits ou commentés par M. J. E. G. Lyon, 1770, 2 vol. in-12.

2.° L'Anarchie médicinale. Neufchâtel, 1772, 3 vol. in-12.

3.° *Indagatores naturæ in Lithuania; anno* 1781, *Wilnæ;* typis sacræ regiæ majestatis; un vol. in-8.°.

4.° *Exercitium Botanicum in Schola principe universitatis vilnensis peractum die* 15 *mensis julii, anno* 1782, præside Joanne Emmanuel Gilibert; 1 vol. in-12.

5.° *Prælectiones Antonii de Haën*, coloniæ Allobrogum, 1784, 2 vol. in-4.°.

6.° *Caroli Linnæi Botanicorum principis systema plantarum Europæ*, curante Joanne Emmanuel Gilibert, etc. Coloniæ Allobrogum, 1785, 4 vol. in-8.°.

7.° *Caroli Linnæi fundamentorum botanicorum pars prima;* Coloniæ Allobrogum, 1786, 2 vol. in-8.° (Le troisième vol. de ce Recueil parut en 1787).

8.° *Joannis-Emmanuel* Gilibert, *adversaria medico-practica;* Lugduni, 1791, 1 vol. in-8.°.

9.° *Joannis-Emmanuel* Gilibert, *exercitia phytologica;* Lugduni Gallorum, 1792, 2 vol. in-8.°.

10.° Démonstrations élémentaires de Botanique (Cet ouvrage, qui est à la quatrième édition, avoit d'abord été destiné spécialement pour les Ecoles vétérinaires, et le plan

en avoit été conçu par MM. de la Tourette et Rozier. Ces deux savans s'adjoignirent M. Gilibert, et celui-ci a publié seul la troisième édition de ce livre, en 1787, et la quatrième en 1796; il l'a augmenté au point d'en constituer quatre gros vol. in-8.°, au lieu de deux qu'il avoit dans la première et la deuxième édition).

11.° Le médecin naturaliste, ou Observations de Médecine et d'Histoire naturelle; Lyon, an 9 — 1802, 1 vol. in-12.

12.° Abrégé du Système de la Nature de Linné; Lyon, an 10 — 1802, 1 vol. in-8.°.

13.° Histoire des Plantes d'Europe; Lyon, 1806, 3 vol. in-8.°.

14.° Le Calendrier de Flore; Lyon, 1809, 1 vol. in-8.°.

On voit que la plus grande partie des ouvrages de M. Gilibert sont relatifs à la Botanique; c'est comme botaniste et continuateur de Linné (1), que son nom est connu

(1) M. Gilibert a été éditeur de plusieurs écrits de Linné dont il étoit un des plus ardens et des plus dignes *admirateurs*; mais ce respect même lui feroit dire que l'estimable auteur de cet éloge est trop entraîné par son amitié, quand il le représente comme le *continuateur* des travaux de ce grand homme.

A. L. M.

de l'Europe savante. Deux genres de plantes portent le nom de *Gilibertia:* l'un a été constitué par le célèbre Gmelin, l'autre par MM. Ruiz et Pavon, auteurs de la Flore du Pérou.

Le fils de M. Gilibert se montre digne du nom recommandable qu'il porte. Jeune encore, il a publié sur la Médecine plusieurs ouvrages, dont l'un intitulé *Traité du Pemphigue,* lui a valu des distinctions académiques et l'estime des premiers médecins de l'empire. Il est des familles privilégiées, dans lesquelles la science, les talens et la célébrité, sont un héritage qui se transmet de père en fils.

MELANGES.

Lettre *au Rédacteur du Magasin Encyclopédique.*

Monsieur,

Parmi les services que vous rendez à la littérature, la rédaction du Magasin Encyclopédique n'est pas un des moindres. Dans ce précieux Journal, on trouve souvent des pièces inédites d'auteurs célèbres. M. Fayolle, en se livrant à ces recherches, et en vous en communiquant le fruit, rend aussi un vrai service à la littérature. Mais cet habile homme de lettres s'est trompé dernièrement en publiant comme inédite, dans le Magasin Encyclopédique de Décembre dernier, une *Lettre de J. J. Rousseau, à M. Scheyb.* Cette lettre se trouve imprimée, avec des différences très-peu remarquables, dans les œuvres de ce philosophe, *édition de Genève, in*-12, 1782, *au tome* 23, *page* 397; et, comme cette édition est une des premières de la collection des œuvres de J. J., je suppose qu'on retrouve cette lettre dans les éditions postérieures.

J'ai cru cette observation utile, vous ferez du reste de ma lettre l'usage que vous jugerez convenable; et, plein d'estime pour les talens et la personne de M. Fayolle, ainsi que pour les vôtres, j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble, etc.

S.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

La dernière séance de la Société d'agriculture, histoire naturelle, et arts utiles de Lyon, a eu lieu daus une des salles du palais Saint-Pierre; elle avoit attiré un concours nombreux d'amis des sciences, de l'agriculture et des arts.

M. Grognier, secrétaire, a fait, sur les travaux de la Société, pendant l'année 1814, un rapport dont voici les principaux articles.

Parmi les Mémoires qui ont été lus, un des plus importans est celui de M. Cochard, sur la Statistique de Condrieu. L'auteur traite successivement de la topographie ~~de cette petite~~ ville, de son étendue territoriale, de ses revenus, de ses contributions, etc.; il en trace l'histoire, en remontant jusqu'à sa fondation; il rappelle tous les événemens de quelque importance, dont le canton de Condrieu a été le théâtre.

Le territoire de Condrieu est, selon M. Cochard, un des meilleurs vignobles de France; il produit du vin blanc dont la réputation se soutient avec avantage depuis plusieurs siècles, et qui acquiert en vieillissant la couleur et le goût du vin de

Malaga. Le raisin qui le donne, est connu sous le nom de *Vionnier*, les grains en sont petits, serrés, et deviennent d'un beau roux aux approches de la maturité. On croit que ce plan fut apporté de Dalmatie par les ordres de l'Empereur Probus.

Le Chapitre et le Consulat de Lyon offroient, en présent d'honneur, du vin de Condrieu aux princes et aux grands seigneurs qui passoient dans cette ville.

Voici la méthode suivie à Condrieu pour faire et conserver ce vin si renommé.

Le raisin n'est recueilli que lorsqu'il a atteint une parfaite maturité et qu'il commence à pourrir; aussi ne vendange-t-on à Condrieu que quinze jours environ après les communes voisines. A mesure qu'on apporte le raisin au cellier, on le jette sur le pressoir, et à la fin du jour on le presse; des tonneaux neufs, de la teneur de deux hectolitres 75 litres, reçoivent le vin; il y demeure jusqu'au soutirage.

On soutire ce vin d'abord huit jours après qu'il est confectionné, et avant la fin du mois on le colle pour le dépouiller des parties muqueuses dont il est surchargé; on le soutire de nouveau jusqu'à deux, et même trois fois, en laissant toujours écouler quinze à vingt jours entre chaque opération : c'est ainsi qu'on parvient à le clarifier et à lui procurer cette limpidité qui en fait un des agrémens. A chaque soutirage, on mûte le tonneau beaucoup plus fortement que pour le vin rouge : ce procédé lui donne du corps.

On colle ce vin, en plaçant dans de l'eau un demi-bâton de colle de poisson, qu'on y laisse

pendant vingt-quatre heures; on pétrit ensuite cette colle jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement détrempée: elle est alors délayée dans un tiers d'eau-de-vie et deux tiers de vin blanc sec, en quantité suffisante pour donner au moins un pot; on bat le tout dans un vase, et on le jette sur le vin qu'on remue fortement avec un bâton, afin que la colle produise son effet. Cette opération se répète à chaque soutirage; mais ce qu'il est essentiel d'observer, c'est de choisir pour cela un beau temps et où le vent du nord domine.

Le vin blanc ainsi conditionné dure quinze à vingt ans; il s'en fait des envois considérables à Paris.

Propriétaire d'une vigne dans le canton de Condrieu, M. Cochard employe un procédé qui lui est particulier, pour conserver au vin blanc sa douceur: il le dépose, au moment où il sort du pressoir, dans des bennes ou de grands baquets, et l'y laisse pendant vingt-quatre heures; il le met ensuite dans les tonneaux, après avoir enlevé l'écume formée à sa surface, et l'avoir purgé de sa lie; par ce moyen, la fermentation s'établit plus difficilement, et le vin conserve plus longtemps son goût sucré.

En terminant le chapitre du vignoble de Condrieu, M. Cochard nous apprend que le fameux vignoble de l'Hermitage doit son origine à celui de Condrieu. Un bourgeois de cette ville se fit hermite; il établit sa cellule sur une montagne inculte dans les environs de Tain; il employa ses loisirs à briser les rochers qui entouroient sa cellule; il planta des ceps tirés de Condrieu; ils réussirent parfaitement. Son exemple excita l'ému-

lation, et on vit le plus précieux vignoble s'étendre sur les flancs d'une montagne jusqu'alors absolument stérile.

M. CHANCEY a communiqué une Notice détaillée sur les variétés de Pommes de terre cultivées dans le département.

Les *rouges longues* et les *rouges rondes*, dont le goût est excellent, sont les variétés les plus anciennement cultivées; elles furent, il y a plusieurs années, atteintes de la maladie nommée *fririe*, qui en a presque anéanti la culture dans nos montagnes. Elles furent remplacées par les grosses blanches, dites *jambolettes* ou *pommes de terre à cochon*. Cette variété, qui étoit cultivée en Angleterre pour le bétail, fut introduite dans ce département par M. Tabareau, alors directeur de la Poste aux lettres. Elle est très-productive, mais très-inférieure au goût à nos anciennes rouges; elle ne produit que cinq livres de fécule par bichet, tandis que les rouges en rendent de 9 à 10.

En 1785, on planta les premières *rouges d'Amérique*; cette variété est aussi productive que les grosses blanches; elle est aussi d'un goût inférieur à celui de nos anciennes *rouges* : les marchés de Lyon sont actuellement toujours fournis des *rouges* d'Amérique; ils le sont aussi de la variété dite *jaune ronde d'Amérique*, excellente au goût, qui furent introduites à peu près en même temps que les rouges américaines.

Cette année, dans le mois de Juillet, nos marchés se sont trouvés fournis d'une autre variété dite *angloise, jaune, hâtive, pomme de terre ronde aplatie* : c'est principalement la commune de Ca-

luire qui la fournit; on en doit l'introduction à M. Guillaud, qui la reçut de Suisse, d'un cultivateur à qui un Anglois l'avoit envoyée.

Quelques amateurs cultivent la jaune longue d'Amérique, dite *haricot.*

D'autres préfèrent la *rouge longue d'Alsace :* c'est de toutes les variétés, la meilleure au goût.

On cultive encore la rouge longue hâtive, de Lorraine, à corolle blanche, ainsi que la rouge ronde, également à corolle blanche, dont les fleurs ne fructifient pas : toutes ces variétés sont d'un bon goût, et la dernière est très-productive.

On cultive enfin la violette que quelques-uns appellent *noire*, cette variété est d'un goût supérieur à la grosse blanche, mais inférieur à la plupart des autres variétés; elle a le mérite d'être hâtive et de se conserver longtemps bonne à manger.

M. Madiot a mis sous les yeux de la Société, une variété nouvelle de pommes de terre qu'il cultive depuis plusieurs années, à titre d'expérience, dans l'enclos de la pépinière départementale. Les tubercules de cette variété sont constamment petits, irrégulièrement ronds et minces, d'une couleur noire, légèrement jaspée de jaune dans l'intérieur. Les feuilles de cette plante sont crépues, profondément découpées, d'un vert olivâtre; les tiges sont rampantes, les fleurs petites et d'un beau bleu-céleste.

M. Madiot a nommé cette variété *Solanum tuberosum nigrum :* il seroit, selon lui, très-important de la multiplier; elle est très-précoce, et réussit sur les terreins les plus sablonneux; on

n'en connoît pas, dit-il, d'une saveur plus agréable.

Le même membre qui est chargé de la direction de la pépinière départementale, vous a fait connoître une espèce nouvelle d'arbre légumineux; il l'appelle *Robinia pseudo-inermis*. Les caractères de cette espèce sont : un bois droit et lisse, des feuilles larges d'un vert clair gai, alternes, ailées avec impair, portées sur un pétiole caniculé, composées de dix-huit à vingt folioles ovales; les fleurs et les siliques sont très-volumineuses. Cet arbre pousse si rapidement, que les jets d'une année ont de douze à quatorze pieds; son bois a des rapports avec celui du Frêne. Comme le Robinier épineux il réussit dans les plus mauvais terreins.

M. Madiot ayant recueilli des graines de cet arbre, il les a semées. Elles ont produit un arbre semblable. Il se fonde sur ce fait pour le regarder comme une espèce et non comme une variété. M. Madiot cherche à multiplier cette espèce : dans quelques années d'ici il y en aura un grand nombre de pieds à la pépinière départementale.

Ce Pépiniériste zélé a obtenu, en semant des Roses-de-Provins, un Rosier sans épines, à fleurs doubles; il multiplie ce bel arbuste par la greffe, la bouture et la marcote.

Le rosier sans épines de M. Madiot a la tige droite, d'un vert luisant; les feuilles pinnées avec impair; les folioles sont au nombre de sept, rarement de neuf; les péduncules sont recouverts d'un duvet épais, au lieu d'aiguillons; les fleurs toujours pleines, se composent d'un grand nombre de pétales crépues, d'un rouge éclatant, presque

sans odeur ; d'étamines et de pistils en petit nombre et très-courts.

Le rosier des Alpes (*Rosa alpina*), est pareillement sans épines ; mais ses fleurs sont simples, tandis que le rosier de M. Madiot, portant de superbes fleurs doubles, est bien plus propre à orner nos jardins ; et il lui appartient de démentir un proverbe fameux : *point de roses sans épines.*

Celui qui se dévoue à la culture des arbres, doit en étudier les maladies. M. Madiot vous a lu un Mémoire sur une affection qui attaque les racines de plusieurs arbres ; elle est causée par une plante parasite nommée *Mucor, Mucedo L.* C'est une espèce de champignon sans chapeau, qui ne pousse que dans l'intérieur de la terre, et principalement aux pieds des arbres ; il n'attaque les racines que d'un côté. Dès qu'un arbre est atteint, ses voisins ne tardent pas à l'être. On reconnoît cette maladie aux symptômes suivans : l'arbre est perclus, il ne pousse que d'un côté ; les feuilles se crispent, elles jaunissent ; les branches se couvrent de chancres ; l'arbre ne tarde pas à mourir.

L'amputation des parties affectées, l'onguent de Forsyth, l'éloignement du fumier, tel est le traitement qui convient contre cette affection. Notre collégue nous a montré des racines de pommier, de noyer et d'amandier, que le *Mucor Mucedo* avoit fait périr.

MM. Rast-Maupas et Mouton-Fontenille vous ont parlé d'un insecte qui nuit à quelques arbres résineux : c'est la Chenille du Pin.

Un membre de l'ancienne Société d'agriculture avoit publié que cette chenille pouvoit suppléer le

ver à soie; M. Rast s'est assuré, d'après sa propre expérience, que cet insecte ne peut pas se propager par des moyens artificiels; que la soie de ses cocons se file difficilement et se ramollit dans l'eau chaude.

M. Mouton-Fontenille a mis sous vos yeux un nid de chenilles du Pin, et il vous a donné, sur les mœurs de ces insectes processionnaires, des détails jusqu'ici peu connus.

Il n'est pas plus facile de tirer parti des chenilles du pin, que de se garantir de leurs ravages. Mais comme elles n'attaquent qu'un petit nombre d'arbres résineux, pourquoi ne pas cultiver de préférence, ceux qui en sont exempts? De ce nombre sont le pin maritime (*Pinus maritimus*), celui de lord Weymouth (*Pinus strobus*), etc. La culture de ce dernier arbre seroit très-estimé.

Notre respectable collégue vous avoit montré, dans le courant de l'année dernière, une branche fleurie de *Ginkgo biloba.* Cet arbre, originaire du Japon, fleurit difficilement en France, il faut l'attendre longtemps. Les individus de cette espèce qu'on cultive à Paris, avec le plus grand soin, n'ont encore donné aucune fleur. M. Rast a été plus heureux que les pépiniéristes de la capitale; cette année il a vu fleurir pour la seconde fois dans sa belle pépinière d'Ecully, le *Ginkgo biloba.* Les fleurs de *Ginkgo*, que M. Rast a mises sous vos yeux, sont toutes mâles; elles sont en forme de chatons, comme celles du noyer; elles en diffèrent par leur insertion. Les chatons du noyer sortent des branches, tandis que ceux du *Ginkgo*, s'échappent du milieu des bourgeons qui produisent les feuilles. Smith s'est trompé, quand il a dit que

chaque bourgeon de cet arbre contenoit un seul chaton; M. Rast y en a compté jusqu'à sept.

Le *Ginkgo biloba* est très-intéressant par la forme et la position de ses feuilles; son port est très-élégant: il seroit bien plus précieux si, après nous avoir donné des fleurs, il nous donnoit des fruits.

Plus qu'octogénaire, M. Rast n'a rien perdu de son ardeur pour les progrès de l'Agronomie; il vient de se livrer à une suite d'expériences, pour constater l'avantage de fumer les terres avec des plantes enterrées vivantes. Pour y parvenir, il a divisé un champ en trois parties égales. L'une de ces parties a été fumée, et on y a mis des pommes de terre. Du lupin a été semé sur la seconde. La troisième, qui étoit en jachère, a été labourée trois fois et recouverte de fumier de litière.

Les pommes de terre ramassées, la portion de terre qu'elles occupoient a été semée en froment; il en a été de même de la partie sur laquelle avoit été jeté du fumier de litière. Le lupin s'étoit élevé à une trop grande hauteur dans toute la portion de terre où on l'avoit semé, pour qu'il fût possible de l'enterrer à la charrue. On a été obligé de l'arracher à la main, on l'a ensuite couché dans les sillons qu'on a tracés. La herse a passé sur ce terrein, et, comme les deux autres, il a été semé en froment.

Aux mois de Mars et d'Avril, le froment s'est trouvé d'un vert plus foncé sur la partie qui avoit été fumée avec du lupin; et, à la récolte, les épis y étoient évidemment plus pesans, mieux nourris et un peu plus abondans.

Deux hommes ont été employés à arracher le

lupin et à le coucher dans les sillons; le travail de ces deux journaliers n'a pas été plus long que celui qui a été nécessaire pour l'épanchement et la division du fumier d'écurie, sur la terre qui a été fumée de cette manière.

M. Rast se propose de continuer et de varier ces belles expériences : il sémera, pour les enterrer vivantes, des gesses, des vesces; il sémera aussi du sarrasin.

M. Faysolles s'est occupé des Cerceris, espèce d'insectes utiles à l'agriculture; il vous a démontré, d'après M. Bosc, combien ces animalcules sont précieux, puisqu'ils font la guerre à des charansons destructeurs des blés.

Le savant Olivier a reconnu huit insectes de genres différens qui mangent, pendant l'hiver, le collet des racines des graminées; il a observé cinq autres espèces d'insectes qui font périr les neuf dixièmes des premières. Si les unes disparoissoient seulement pendant deux ou trois années, les autres se multiplieroient au point de faire abandonner la culture des céréales : c'est donc à certains insectes que la Providence a confié la conservation de la principale nourriture de l'homme.

M. de Saint-Didier continue ses observations microscopiques sur les Acares de la gale; il s'est assuré que ces insectes ne diffèrent point entre eux, soit qu'on les prenne sur le mouton, sur le bœuf ou sur le cheval; il a vu, sur le mouton des Acares bien différens de ceux qu'a dessinés M. Valz; reste à savoir si les dessins de M. Valz sont inexacts, ou s'il pullule plusieurs espèces d'Acares sur les moutons galeux.

Nous sommes arrivés, Messieurs, à la partie de ce compte rendu, qui a pour objet des travaux sur l'Art Vétérinaire.

Vous vous rappelez que M. Raynard, professeur de maréchallerie et de jurisprudence vétérinaires, vous a présenté quelques vues sur les empoisonnemens, et qu'il s'est livré à une suite d'expériences dont il a tiré les conséquences suivantes :

1.° Les chiens supportent, avant de mourir, une forte dose de muriate de mercure suroxigéné; il faut une dose encore plus forte d'acide arsénieux pour les empoisonner : cela tient à l'extrême facilité avec laquelle ils rejettent les matières contenues dans l'estomac.

2.° Les symptômes que l'on remarque après l'injection de l'une ou de l'autre de ces deux substances sont à peu près les mêmes : les lésions internes ne diffèrent que lorsque l'acide arsénieux a été donné sans être bien dissous dans l'eau; dans ce dernier cas, on trouve des escarres à la bouche et à l'estomac.

3.° Le tartrite antimonié de potasse, donné à fortes doses, excorie la membrane muqueuse de l'estomac. L'auteur croit avoir remarqué la même altération à la face interne de la vessie; le poison avoit donné lieu à une fréquente émission des urines.

4.° Lorsqu'on traite par des réactifs, tels que la dissolution de potasse et de chaux, le nitrate d'argent, l'acide muriatique, etc., les matières contenues dans les premières voies des animaux empoisonnés, on n'observe pas toujours les précipités

qu'on obtient constamment quand on opère *in vitro*. On peut conclure de là qu'il faut être extrêmement réservé quand on est appelé à prononcer en justice sur des cas d'empoisonnement.

M. Gohier, également professeur à l'Ecole vétérinaire, vous a communiqué plusieurs observations sur les avantages de la Cautérisation par approximation, dans le traitement des eaux aux jambes, et dans celui de plusieurs autres maladies externes du cheval. Ce Praticien habile procède de la manière suivante à cette opération : il faut tourner autour des jambes malades, à environ un pouce de distance, de gros cautères plats, faits en forme de lozange, etc. L'écoulement augmente d'abord, il diminue ensuite peu-à-peu, et finit par tarir. L'action du feu est secondée par des lotions fortement astringentes, faites avec l'écorce de chêne, le sulfate d'alumine ou de zinc, etc. Ce procédé, combiné avec quelques remèdes internes, a guéri, dans l'espace de vingt à trente jours, des eaux aux jambes invétérées. Ce même traitement a fait disparoitre des ulcères malins, entretenus par un vice farcineux, scorbutique, etc. Il est inutile de dire, que, dans ces cas, les maladies essentielles étoient combattues par les remèdes convenables.

L'épizootie cruelle, qui s'est déclarée dans ce département et dans un grand nombre d'autres au moment où les armées étrangères y ont pénétré, a été l'objet des recherches de MM. Gohier et Grognier.

M. Grognier fut chargé par M. le Préfet, de prendre connoissance de l'Epizootie, et d'en diriger le trai-

tement; il vous a communiqué le rapport qu'il a présenté à ce magistrat.

Ce rapport a été imprimé et publié par ordre de l'Administration.

Le Mémoire que M. Gohier vous a lu sur le même sujet, subsistera dans les Annales de l'Art vétérinaire.

Selon mon honorable collégue, l'Epizootie régnante est un catarrhe aigu des membranes muqueuses, compliqué de diarrhée et quelquefois de dyssenterie. La cause prochaine de cette maladie lui paroît difficile à déterminer; quant à sa cause éloignée, elle n'est autre chose que la communication des bœufs hongrois avec ceux de nos pays. M. Gohier décrit avec précision et clarté les symptômes de l'Epizootie; il fait connoître les lésions organiques qu'elle produit; il expose le pronostic qu'on en doit tirer; il démontre les grands avantages du traitement prophylactique, et l'incertitude de presque tous les traitemens curatifs; il compare cette contagion à un grand nombre d'autres qui se sont montrées à différentes époques; il rappelle les mesures de police et d'administration qui furent prises dans ces graves circonstances; il discute, avec sagesse, ce qu'on a dit pour et contre l'assommement des bêtes infectées; il examine jusqu'à quel point l'usage de la viande de ces animaux peut être dangereuse; il cite à ce sujet des exemples terribles, rapportés par les auteurs.

Ces exemples n'étoient pas inconnus à M. Grognier, lorsqu'il avança, dans son rapport à M. le Préfet, que la viande des bœufs atteints de l'Epizootie régnante au premier degré, et même au se-

cond, pouvoit être mangée sans inconvénient; il se fondoit sur un très-grand nombre d'observations recueillies dans sa tournée; il se fondoit encore sur le caractère de la maladie inflammatoire, bilieux, muqueux, mais nullement contagieux pour l'espèce humaine. Il est bien démontré que les seules contagions qui puissent passer des animaux à l'homme, sont éminemment putrides et charbonneuses.

L'effrayante rapidité avec laquelle le charbon et l'ichor gangreneux s'introduisent dans le corps de l'homme, ne peut pas être révoquée en doute.

Toutes les voies par où ce venin mortel peut pénétrer, sont signalées dans un autre opuscule dont M. Gohier vous a fait hommage. Ces voies de communication sont, à l'égard des animaux, au nombre de seize, tandis qu'à l'égard de l'homme ils sont seulement au nombre de six. Chaque assertion énoncée par l'auteur, repose sur plusieurs observations puisées, ou dans sa pratique, ou dans les ouvrages des auteurs vétérinaires les plus accrédités, tels que *Bourgelat*, *Gilbert*, *Vicq-d'Azir*, MM. *Huzard*, *Chabert*, *Brugnone*, *Buniva*.

L'ouvrage de M. Gohier n'eût pas été complet, s'il se fût contenté de faire connoître les dangers, sans exposer les moyens de les prévenir; mais il n'a pas mérité ce reproche. Il a tracé avec méthode toutes les mesures à prendre pour préserver les bestiaux des miasmes contagieux. Cette partie de son travail est d'un grand intérêt dans les circonstances actuelles. La plupart de ces mesures sont du ressort de l'autorité administrative; elles sont prescrites par des ordonnances, des réglemens dont M. Gohier rapporte les sages dispositions. Si ces

mesures devenoient indispensables dans ce départe-ment, elles seroient exécutées avec cette douceur mêlée de fermeté, qui caractérise toute magistrature paternelle.

M. Grognier a donné lecture d'un Mémoire, ayant pour titre : *Recherches sur la digestion dans le cheval.*

L'auteur s'est proposé de considérer, dans les organes digestifs de cet animal, quelques particularités auxquelles on n'a accordé jusqu'ici qu'une légère attention, et qui n'en sont pas moins importantes sous les rapports de la physiologie et de la matière médicale vétérinaire.

Portant, en premier lieu, ses regards sur les organes de la déglutition du cheval, il démontre les dangers des breuvages quand l'animal est très-foible; il signale une espèce de gargouillement dans ces circonstances, comme étant d'un funeste présage. Il examine ensuite la structure anatomique du voile du palais; celle des glandes salivaires : il conclut de cette recherche, que les vétérinaires modernes employent trop rarement les mastigadours dont les anciens maréchaux faisoient le plus fréquent usage.

Examinant ensuite l'organe principal de la digestion, M. Grognier remarque que le cheval est le seul animal ayant un estomac distinct, dans lequel cette poche ne soit pas la portion la plus vaste du tube intestinal; il a fait des expériences pour en évaluer la capacité; il s'est assuré qu'elle ne pouvoit pas contenir, à beaucoup près, la quantité de liquide qu'un cheval boit d'une seule haleine; preuve que le liquide ne fait que traverser

l'estomac. Le peu de sensibilité de cet organe l'a étonné : presque toujours il loge des œstres qui le creusent et le sillonnent dans tous les sens, sans que le cheval paroisse s'apercevoir du travail de ces insectes rongeans. La ténacité vitale des œstres est prodigieuse; les poisons les plus actifs ne peuvent les atteindre; et, pour empoisonner le cheval lui-même, il faut des doses étonnantes de substances caustiques ou narcotiques : c'est ce qui résulte d'un grand nombre d'expériences tentées par M. Grognier. Ce Vétérinaire en tire la conséquence que, pour agir sur le cheval, les médicamens doivent avoir une très-grande activité; et que si les substances administrées ordinairement aux chevaux malades ne produisent rien, c'est parce qu'on est trop fidèle à suivre les prescriptions timides de Bourgelat.

Une autre conséquence qui découle de ce que dit M. Grognier sur la structure et le peu de sensibilité de l'estomac du cheval, c'est la fréquence des indigestions, mais presque toutes, pour ainsi dire, mécaniques. Le foin, mais surtout le son, donnés en trop grande quantité, lui paroissent très-propres à déterminer ces accidens d'autant plus fâcheux, que le cheval est privé de la faculté de vomir. L'auteur expose quelques vues nouvelles sur les causes de ce phénomène et sur les intentions de la nature, en disposant ainsi l'estomac du cheval.

Quelques considérations sur les moyens de prévenir les indigestions qui enlèvent, en France surtout, un si grand nombre de chevaux, terminent le Mémoire de M. Grognier.

M. WILLERMOZ, un de nos plus respectables collégues, n'a pas cessé un seul jour d'observer les vicissitudes atmosphériques; il a enrichi votre porte-feuille des résultats intéressans des observations météorologiques qu'il a recueillies dans le cours de l'année qui vient de s'écouler.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que, depuis la restauration de la Société, M. Willermoz a été exact à vous offrir, tous les trimestres, le résumé de ses observations sur les vicissitudes de l'atmosphère.

Je vais maintenant, Messieurs, vous faire connoître le petit nombre de Mémoires relatifs aux arts utiles, qui vous ont été communiqués.

M. le docteur SAISSY vous a lu deux Mémoires de médecine : l'un a pour objet une surdité complète avec mutisme, guérie à la faveur des injections portées dans la trompe d'Eustache par la voie des narines; l'autre traite des propriétés chimico-médicales du charbon de bois.

Le premier de ces opuscules est le plus important; en voici le sujet.

Une fille, âgée de 18 ans, étoit complètement sourde depuis l'âge de 4 ans; la cause de la surdité fut une fièvre adynamique, dont l'humeur délétère se porta sur la gorge et les oreilles; cette fille étoit en outre affectée d'une suppuration habituelle, qui se faisoit jour par le conduit externe du côté droit.

M. Saissy injecta de l'eau de balaruc tiède dans l'oreille interne, de chaque côté, en la faisant pénétrer par les narines; le liquide sortit par l'oreille externe, et entraîna une grande quantité de

pus. La malade commença à entendre, mais seulement de l'oreille droite. On poussa par le conduit auditif externe de cette même oreille, un liquide qui passa dans l'arrière-bouche, preuve que la membrane du tympan étoit perforée. M. Saissy dirigea un rayon solaire dans le conduit auditif, et il s'assura que la membrane du tympan étoit détruite dans presque tout son tiers inférieur. Des injections furent faites, une fois tous les jours, dans l'une et l'autre oreilles, par la trompe d'Eustache. Après huit jours de ce traitement, la suppuration de l'oreille droite cessa, et la malade entendit par cette oreille. Au quinzième jour elle entendit de la gauche : au vingt-cinquième, l'ouïe étoit plus forte et plus distincte. La malade commença à articuler quelques mots.

Au bout d'un mois, l'eau de balaruc fut remplacée par l'éther sulfurique très-étendu.

Au cinquantième jour, la jeune personne entendoit fort bien par les deux oreilles.

M. Saissy pense que cette fille entendit plutôt de l'oreille droite que de la gauche, parce que du côté gauche la trompe d'Eustache, la caisse du tambour, et peut-être les cellules mastoïdes étoient obstruées par une matière tartareuse, difficile à détacher par les injections. La perforation de la membrane du tympan, du côté droit, facilitoit d'ailleurs l'écoulement du pus; la suppuration étoit établie aux cellules mastoïdes. De cette circonstance dont M. Saissy s'est assuré, il a conclu que, malgré la perforation de la membrane du tympan, c'étoit par les narines, et non par le conduit auditif externe, que les injections devoient être pratiquées.

Cette conclusion suppose des connoissances anatomiques sûres et précises.

Mais la manœuvre à mettre en usage pouvoit être inefficace, incommode, douloureuse : M. Saissy a écarté ces inconvéniens, en imaginant et façonnant lui-même des algalies, à l'aide desquelles il a sondé la trompe d'Eustache avec autant de facilité qu'un habile lithotomiste exécute l'opération du cathétérisme.

M. Saissy n'a pas terminé son Mémoire sans se livrer à des recherches d'érudition sur les divers procédés employés pour rendre l'ouïe aux sourds; il fait connoître les opinions émises à cet égard par *Riolan*, *Rolfincius*, *Morgagni*, *Couper* et d'autres médecins célèbres; il entre dans des détails étendus sur la méthode de sonder la trompe d'Eustache par la bouche, qu'a inventée un maître de poste, lequel la pratiqua sur lui-même avec succès.

De l'examen impartial des moyens proposés ou employés jusqu'à ce jour, M. Saissy conclut avec raison, que celui dont il fait usage est le plus simple et le plus efficace; il a l'avantage précieux de n'altérer en rien les parties constituantes de l'organe de l'ouïe; et, dans tous les cas où il n'y a point de vice de conformation, il porte le remède dans le lieu même qui est le siége du mal.

Le second Mémoire de M. le docteur Saissy roule sur les propriétés chimico-médicales du charbon de bois.

Sans suivre l'Auteur dans ses recherches et ses réflexions, nous nous bornerons à indiquer les conclusions de son travail.

1.° Le charbon de bois, dit-il, est un puissant

antiseptique, d'abord par la faculté qu'il a d'absorber et de condenser en lui-même les gaz, surtout les gaz putrides; en second lieu, par l'acide carbonique qu'il contient : ce gaz agit d'abord en neutralisant les gaz putrides qui s'exhalent des corps dont la combustion s'est emparée.

2.° Ce seroit à tort que l'on voudroit borner la propriété antiputride du charbon de bois à sa faculté absorbante.

3.° Enfin, l'acide carbonique est identique, quel que soit le corps duquel il est extrait, l'expérience et l'observation ayant prouvé que le gaz acide carbonique contenu dans la craie, le moût de raisin, la bière, avoit les mêmes propriétés que celui du charbon de bois.

Les propositions énoncées par M. Saissy ne sont pas à l'abri des objections les plus graves.

M. le docteur EYNARD, à qui les sciences utiles et les arts économiques doivent tant de procédés ingénieux et de découvertes importantes, a fait connoître une machine en usage depuis longtemps en Suisse et en Allemagne, et qui est propre à faire du vermicelle avec la pomme de terre cuite à l'eau; il vous a présenté en même temps une machine de son invention, beaucoup plus simple, et qui peut remplir le même but.

La machine usitée en Allemagne, consiste dans un tube de bois d'un pied environ de longueur, et de trois à quatre pouces de diamètre. Ce tube porte intérieurement, et dans sa partie inférieure, un épaulement qui sert à soutenir et à arrêter une plaque en métal, percée de trous ronds, d'une grosseur convenable. Un piston agit, à l'aide d'une

presse supérieure à vis et à bonnet, sur les pommes de terre pelées, dont le tube est rempli; il les force à sortir en vermicelle par les trous de la plaque inférieure; et, attendu que le bâti de la machine est supporté à une certaine hauteur par quatre pieds, le vermicelle peut être reçu dans un vase placé au dessous du tube, dont la direction est verticale.

M. Eynard a substitué à cette machine une simple seringue en étain, terminée en forme d'arrosoir. Le fond du tube de cette seringue est fermé exactement avec un morceau de bois bien ajusté. M. Eynard a mis sous les yeux de la Société, du vermicelle de pommes de terre, fabriqué depuis deux ans, d'après le procédé qu'il a indiqué. Ce vermicelle s'est trouvé parfaitement conservé.

Le même mécanicien a montré le modèle en petit, d'une machine propre à couper avec facilité le bois de chauffage.

Dans cette machine sont réunis, à l'aide d'un assemblage également simple et solide, un chevalet et une scie; ce qui a déterminé M. Eynard à l'appeler *Chevalet-scie*. La scie se meut entre deux coulisses, ce qui rend sa marche invariable, et empêche qu'on ne puisse en fausser la lame.

Sa marche est d'ailleurs horizontale, la scie se trouvant maintenue dans cette position par une potence dont la branche la plus longue et descendante embrasse le montant postérieur de la scie, tandis que l'autre branche, supportée par un rouleau supérieur fixé au cadre de la machine, porte à son extrémité un contre-poids qui, étant mobile, sert à régler la distance du centre du

mouvement, et à partager également l'emploi des forces entre les mouvemens alternatifs d'extension et de flexion des bras.

L'usage de cette scie présente les avantages suivans. L'ouvrier est à peine courbé; il est placé solidement sur ses deux pieds; ses bras n'ont à exécuter que le mouvement de va et vient; ces deux mouvemens rencontrent à peu près la même résistance, parce que celui qui exigeroit le plus de force, est secondé par la descente du contre-poids; enfin, il suffit que la main qui conduit la scie appuye légèrement pour la faire mordre sur le bois qui est placé sur le chevalet.

M. Eynard, après avoir établi, d'après les lois de la mécanique et de la physiologie, tous les avantages de cette nouvelle scie, prouve que l'on peut, par son usage, faire sans fatigue la moitié plus d'ouvrage qu'on n'en fait avec une scie ordinaire.

La première idée de cette machine est due à M. Gensoul, auteur de l'appareil du chauffage à la vapeur, pour la filature des soies. M. Eynard a développé l'idée de M. Gensoul, et il l'a exécutée avec succès.

Un autre habile mécanicien, M. Jambon, a présenté à la Société les modèles de plusieurs machines de son invention, que je vais tâcher de décrire en peu de mots.

L'une de ces machines est un *abat-jour* simple et commode, par les mouvemens qu'on lui donne, il laisse entrer autant de jour qu'en ont besoin ceux qui travaillent à un art difficile et délicat. En le faisant monter et descendre, on ménage le jour,

on porte l'ombre ou la clarté sur les objets, etc. Les lattes sont montées avec des chaînes de fer à anneaux ronds, de grandeur et de dimensions semblables. Les traversières, destinées à supporter les lattes, sont aussi en fil de fer; elles sont fixées de chaque côté, par une boule, à la grande chaîne qui sert de monture à l'abat-jour. Les moyens de faire monter et de faire descendre cet abat-jour, sont les mêmes qu'on a pratiqués jusqu'ici. La nouvelle monture en chaîne n'oppose aucun obstacle à ce double mouvement. On fait mouvoir le tout, de l'intérieur de l'appartement, par une ouverture pratiquée à la traverse inférieure de la croisée. On adapte à l'entrée de cette ouverture, une poulie de renvoi, sur laquelle passent les cordes destinées à faire mouvoir l'abat-jour.

M. Jambon a exécuté en grand son abat-jour mécanique, à la demande de plusieurs particuliers de cette ville, qui se félicitent de l'avoir adopté.

Une autre invention du même mécanicien n'a pas obtenu un moindre succès : c'est une cheminée qui, à l'aide d'une disposition particulière, s'oppose à ce que des étincelles ou des éclats de bois enflammés, puissent être lancés dans un appartement dans lequel il n'y a personne.

Le moyen employé par cet artiste distingué, pour arriver au but qu'il s'est proposé, consiste en un treillis fort serré, fait en fil de fer, assez mince pour qu'il puisse avoir une certaine souplesse. La hauteur et la longueur de ce treillis sont proportionnées à l'ouverture de la cheminée; il est arrêté par une de ses extrémités, et cloué dans toute sa largeur sur un rouleau ou cylindre en

bois, placé dans une position verticale, extérieurement à un des jambages de la cheminée.

Ce cylindre, d'une certaine grosseur et d'une hauteur suffisante, se meut sur lui-même à l'aide de deux pivots qu'il porte en haut et en bas; il est encore armé d'un ressort à boudin, ou d'un contre-poids disposé de manière que, par son jeu, le treillis s'enroule de lui-même sur le cylindre.

Lorsqu'on veut empêcher les étincelles ou les éclats de bois enflammés d'être lancés par le feu sur le parquet ou sur les meubles de l'appartement, on déroule le treillis qui porte à son extrémité supérieure et dans toute sa largeur, un fil de fer assez fort pour le tenir développé, et on l'arrête à un bouton ou crochet qui est placé à l'extérieur du jambage de la cheminée, opposé à la position du cylindre.

Veut-on rendre libre l'ouverture de la cheminée? On décroche le treillis, et alors l'effet du ressort à boudin ou du contre-poids, suffit pour enrouler le treillis sur le cylindre; il est arrêté dans sa marche par un petit crochet placé à côté.

Ce cylindre sur lequel s'enroule un treillis, nuiroit à la décoration d'un appartement si, pour le recevoir, on n'avoit disposé un placard à droite ou à gauche de la cheminée.

Tels sont les Mémoires relatifs aux arts utiles, qui ont été communiqués à la Société; il ne me reste plus, pour compléter l'analyse de ses travaux, qu'à dire un mot sur deux ouvrages d'histoire naturelle; l'un a pour objet la Minéralogie de ce département; l'autre, la Flore de nos contrées.

Le premier est un *Aperçu minéralogique* sur le

département du Rhône; il a été lu par M. Barre fils. Le second contient la description des plantes qui croissent spontanément autour de nous : il a pour auteur M. de S. Didier.

M. Barre fils s'occupe depuis plusieurs années à exploiter le département du Rhône, on n'en avoit pas jusqu'ici soupçonné les richesses minéralogiques. En parcourant le Mont-Cindre, M. Barre a trouvé des ammonites de toutes les espèces, des nautilites d'une grosseur extraordinaire, des dactilites, espèce de pholades pétrifiées, etc.; il a rencontré près de Couzon, des variétés de chaux carbonatée crystallisée, d'une rareté extrême.

Près de Chasselay, de la Tour, de Vaugneray, de Chaponost, existent des filons de plomb, jadis exploités, de la barite sulfatée en abondance, des crystaux de la barite.

Différentes espèces de grès utiles pour les arts, sont communes dans les environs de l'Arbresle : on vient d'y découvrir une mine de charbon. Dans le voisinage gissent des filons d'antimoine; depuis peu les paysans en ramassent des échantillons qu'ils viennent vendre dans notre ville.

On trouve à Chaponost des granits renfermant des grenats; on y trouve aussi de la barite sulfatée de la plus grande beauté, etc.

Les communes de la Tour, Sourcieux, Cheviney, Saint-Bel, Chessy, récèlent des trésors dont la richesse a étonné le célèbre minéralogiste M. *Schreiber*. *Votre pays*, disoit ce savant à M. Barre, *est une seconde Saxe*. Il s'étonnoit beaucoup que de tant de mines, on n'exploitât que celles de Chessy.

M. Barre a examiné avec la plus grande atten-

tion les mines de Chessy; il en donne dans son Mémoire une description détaillée.

Ces mines sont cachées dans des bancs calcaires abondans en pectinites, nautilites et gryphtes. La colline qui les recèle n'est élevée que de quelques toises au dessus des terreins environnans.

Leur exploitation remonte aux premiers temps de la monarchie. Jusqu'à Charles VI, elles firent partie du domaine de la couronne; *Jacques Cœur* en obtint, sous Charles VII, le bail général. Il n'y a pas longtemps qu'on voyoit des outils portant sa marque : c'étoit un cœur gravé sur la tranche de ces outils. *Colbert* en obtint la concession de Louis XIV; elle fut accordée ensuite à M. *de Blumestein*, saxon d'origine, et très-célèbre minéralogiste; elle resta longtemps dans sa famille, et passa à M. *Jars*, de l'Académie des sciences, auteur d'un voyage minéralogique très-estimé. Le fils de cet homme célèbre est du nombre des concessionnaires actuels.

Les anciens travaux de ces mines sont immenses; ils ont été poussés à plus de six cents pieds sous terre : si l'eau ne remplissoit pas une partie des puits et des galeries, deux ou trois jours ne suffiroient pas pour les parcourir.

Le minerai est un mélange de cuivre, de fer et de soufre; on voit dans le Mémoire de M. Barre, les procédés employés pour l'extraire, le trier, le calciner, et pour obtenir ce qu'on appelle *le cuivre de cémentation*. L'auteur rappelle le terrible incendie qui eut lieu en 1812, lorsqu'une montagne factice, formée de pyrithes de rebut, s'enflamma tout-à-coup; il fait connoître les moyens que les in-

génieurs employèrent pour prévenir les effets de ce vaste incendie.

Ce fut vers la même époque, qu'un riche filon fut découvert : il se compose de cuivre *carbonaté bleu*, substance nouvelle pour nos contrées.

Ce filon court du sud au nord, avec une inclinaison de 33 à 35 degrés; sa largeur est de douze à treize toises : on l'a déja suivi dans une longueur de cent toises.

Le nouveau minerai bien lavé donne trente-cinq à trente-six pour cent, tandis que le cuivre pyriteux, le plus riche des anciennes mines, n'a jamais donné plus de dix pour cent.

Ce filon nouvellement découvert intéresse la métallurgie par sa richesse; il intéresse le naturaliste par le grand nombre d'espèces et de variétés de mines de cuivre qu'il offre : quelques-unes d'entre elles ne s'étoient trouvées jusqu'ici qu'en Hongrie et même en Sibérie. Les gangues de ces mines présentent aussi des formes et des nuances très-curieuses; c'est un grès tantôt rougeâtre, tantôt blanc, tantôt dur, tantôt friable; c'est quelquefois une argile rouge, ou blanche, ou verte : le grès rouge est souvent traversé par des veines de chaux carbonatée très-blanche, offrant la variété crystallisée, que M. Haüy appelle *prismatique*.

M. Barre a mis sous les yeux de la Société une centaine d'échantillons de minerai recueillis à Chessy; il les a rangés sous quatre espèces, chaque espèce offrant de quinze à vingt variétés.

Les quatre espèces sont, 1.° le cuivre carbonaté bleu ayant pour appendice le cuivre carbonaté bleu épigène; 2.° le cuivre carbonaté vert; 3.° le

cuivre oxidulé ou cuivre vitreux; 4.° le cuivre oxidé ferrifère.

La première espèce ne s'étoit trouvée jusqu'ici que dans les mines de Sibérie et de Hongrie; c'est celle qui est la plus abondante dans le nouveau filon, elle offre quinze variétés.

La seconde espèce, ou le cuivre carbonaté vert, admet quatre variétés.

Le cuivre oxidulé ou cuivre vitreux en admet dix : toutes ces variétés sont décrites avec le plus grand soin par M. Barre. Ce minéralogiste promet de décrire dans un autre Mémoire les variétés de l'espèce désignée sous le nom de *cuivre oxidé ferrifère.*

La Société a exprimé le vœu que le travail important dont je n'ai pu donner qu'une analyse incomplète, fût poursuivi avec la sagacité dont notre collègue a donné des preuves, et qu'il fût publié par la voie de l'impression.

Le travail de M. de S. Didier est destiné à voir le jour, il a pour objet la Flore de nos climats; chaque article offre le dessin d'une plante et celui des organes de la fructification, et des autres caractères les plus essentiels de cette même plante; ces dessins, exécutés par M. de S. Didier lui-même, unissent l'exactitude à l'élégance. En regard des dessins, on lit la description botanique de la plante, ainsi que ses usages, sous les rapports de l'économie rurale et domestique, de la médecine et des arts. M. de S. Didier a mis sous les yeux de la Société le manuscrit et les dessins du premier volume de cet ouvrage. Il travaille au second; il s'occupe aussi à faire graver ses dessins; il ne

tardera pas à faire jouir le public de la Flore Lyonnaise.

L'année dernière, la Société a reçu du Mans un Egrenoir, machine propre à dépouiller facilement et dans un espace de temps fort court, la graine de trèfle de ses enveloppes. La Société a nommé cette année une Commission pour essayer cette machine.

Il résulte de son Rapport, que l'Egrenoir du Mans remplit parfaitement le but que son inventeur s'est proposé : la graine de trèfle, soumise à son action, se dépouille de ses enveloppes sans efforts et en peu de temps; elle n'est nullement endommagée par cette opération.

M. Jambon a ajouté à cette machine quelques perfectionnemens, et il s'est empressé d'en faire un modèle en petit. La Société a recommandé l'Egrenoir du Mans aux cultivateurs qui sentent toute l'importance de l'économie du temps et des bras dans les travaux champêtres.

La Société avoit proposé l'année dernière, pour sujet de prix, la question suivante :

Jusqu'à quel point convient-il de propager dans nos climats, la culture des arbres exotiques, sous le double rapport de l'utilité et de l'agrément?

Cette question ayant peut-être paru trop étendue, aucun Mémoire n'a été envoyé au concours.

Cependant, la Société ne pouvant se dissimuler l'importance d'une discussion sur l'utilité ou les inconvéniens que peut présenter la culture des arbres exotiques, trop vantée par les uns, trop dépréciée par les autres, croit devoir reproduire la question

sous un point de vue plus borné; elle la propose en ces termes :

Quels sont les arbres exotiques, fruitiers, forestiers et d'agrément, que l'on cultive avec le plus d'avantages et de facilité dans nos climats?

La question ainsi restreinte, devient plus susceptible d'être traitée dans l'espace d'une année.

On demande que les concurrens appuyent leurs assertions sur des observations et des faits bien constatés.

Les Mémoires doivent être adressés francs de port, avant le 30 Juin 1815, ce terme est de rigueur, à M. Grognier, secrétaire de la Société, à l'Ecole vétérinaire.

M. Eynard a lu le programme d'un Prix pour l'invention d'une nouvelle manière de ramoner les Cheminées.

Le ramonage des cheminées est une des opérations les plus importantes de l'économie domestique : on sait à quels dangers expose le défaut de ramoner les cheminées, ou un ramonage incomplet.

Lorsque les tuyaux des cheminées avoient de grandes dimensions, un homme, ou au moins un enfant, pouvoit les parcourir dans toute leur étendue et en atteindre toutes les faces et les inégalités. Cette manière de ramoner les cheminées étoit sans doute la meilleure; mais depuis que les tuyaux des cheminées sont réduits à de petites dimensions et qu'on les dévoie en différens sens, ce mode de ramonage est devenu impraticable; on lui a substitué un fagot qu'on tire de biais, au moyen d'une corde. Quelque forme que l'on donne à ce fagot, il n'atteint pas entièrement les quatre côtés de la

gaine, et il ne détache qu'une partie de la suie; aussi voit-on souvent le feu prendre à des cheminées récemment ramonées; on a vu d'autres fois le fagot tellement engagé dans les sinuosités de la gaine, qu'on a été obligé d'y mettre le feu.

Frappé de ces inconvéniens, un Membre titulaire, qui ne veut pas être connu, a fait verser, dans la caisse de la Société, une somme de 100 francs, pour la découverte d'un mode de ramonage des cheminées, préférable à celui qui a été usité jusqu'à ce jour.

Pour remplir les vues de bien public, qui animent un de ses Membres, la Société met au concour le problème suivant :

Trouver une machine qui remplace, avec avantage, le fagot de bouleau dont on se sert pour ramoner les cheminées, telle que seroit un mannequin élastique dans tous les sens, capable de se prêter aux diverses formes et dimensions des tuyaux de cheminées.

Ce n'est ni par un Mémoire, ni par un plan, mais seulement par la présentation de la machine elle-même, en état de fonctionner, que les concurrens peuvent remplir les vues de la Société.

Le prix sera de 100 francs en numéraire, et la Société ajoutera à cette somme une de ses médailles d'argent. Il sera décerné dans la séance publique, premier mercredi de Septembre 1815.

Les machines et Mémoires explicatifs doivent être présentés à la Société, avant le 1 Juillet, ou adressés à M. *Grognier*, son secrétaire, demeurant à l'Ecole vétérinaire.

On fera l'expérience des machines en présence

des concurrens, s'ils se font connoître; et, s'ils veulent rester inconnus, ils renfermeront leurs noms et leur adresse, dans un billet cacheté, qui contiendra aussi une devise, pareille à celle qu'ils placeront en tête de leurs Mémoires. Les billets ne seront ouverts qu'autant que les Mémoires auroient été jugés dignes du prix ou d'une mention honorable.

Paris.

La direction de la librairie et les censeurs sont supprimés; la liberté de la presse est établie.

THÉATRES.

THÉATRE DE L'ODÉON.

La Journée des Dupes, ou l'Envie de parvenir, comédie en cinq actes et en vers, jouée le 2 Mars.

La scène est à Berlin, chez M. *Wolf*, bourgeois ambitieux, qui se croit appelé à réformer le monde par ses plans, et à réaliser le rêve de l'abbé de Saint-Pierre.

L'ardeur du bien public le mine et le dévore,
Il ne veut qu'être utile à tout le genre humain.

Il va donner la main de sa fille à *Ernest*, jeune officier que le Roi honore d'une bienveillance particulière; il espère que son gendre lui fournira l'occasion d'entretenir le Roi de ses travaux philanthropiques qui ne peuvent manquer d'être adoptés aussitôt que connus.

L'envie de parvenir possède encore une Comtesse et une Chanoinesse, pupilles de Wolf, qui voudroient bien se lancer à la cour; ce désir tourmente jusqu'à *Benoni*, qui habite la maison en qualité de précepteur. *Petit rimeur nourri de miel*, faiseur d'énigmes, Œdipe de Berlin, Benoni voit avec dépit tous ses talens enfouis dans l'obscurité. *Sophie*, fille de Wolf, est la seule raisonnable.

Un inconnu, dans un équipage plus que modeste, se présente chez Wolf; il raconte que des voleurs l'ont dévalisé sur la route; à un accueil assez froid succède un congé assez dur; heureusement pour lui, l'étranger est armé d'une philosophie imperturbable; il s'est fait un joyeux système de fatalité qui ne lui permet de s'étonner, ni de s'affliger de rien; il reçoit avec la même insouciance le bien et le mal.

Bientôt Wolf a lieu de se repentir de l'accueil inhospitalier qu'il a fait à l'inconnu; Ernest accourt lui apprendre que le Roi, en le voyant passer, l'a reconnu, et a dit que la fortune volage avoit réduit à un bien triste état un homme qu'il avoit vu dans la plus brillante situation, couvert des habits les plus magnifiques; et le discours du Monarque étoit accompagné de témoignages d'intérêt pour le mystérieux étranger. Aussitôt la tête

de l'ambitieux travaille; quelle occasion il a manquée! Un homme que le Roi connoît, un homme qu'il aime; il faut le retrouver, réparer les torts qu'on vient d'avoir envers lui, l'inviter à dîner. Ernest se charge de cette commission, et s'en acquite heureusement. L'inconnu accepte le repas somptueux et délicat que Wolf a fait préparer avec le plus grand soin. Pour la réussite de ses projets, il compte beaucoup sur le talent de son cuisinier.

L'hôte, pour lequel on a fait tant de frais, arrive avec le modeste habit qui le matin lui a valu une disgrâce; tout est changé; ce n'est plus un malheureux qui implore des secours, c'est un seigneur, un prince ami de la simplicité, mais qui peut rendre de grands services: il est connu du roi.

> Ceux que le roi connoît sont tous bons à connoître.
>
> . . . .
>
> A la cour il n'est pas de petit ennemi;
> Du portier d'un ministre il faut être l'ami.

Bientôt le Roi envoye à l'étranger un habit magnifique. Ce présent dissipe tous les doutes, confirme toutes les idées, achève de tourner toutes les têtes. Il parle *d'emplois* qui sont à sa disposition; il laisse échapper ce mot, *mes sujets.* Tout est découvert, c'est un prince souverain; et voilà Wolf qui déja pense à lui donner sa fille; il cite Roxelane, qui épousa Mustapha, et Catherine que Pierre-le-Grand éleva sur le trône. La Comtesse et la Chanoinesse veulent être Dames d'honneur;

Benoni, que le prince a trouvé plaisant, se croit déja un personnage; enfin il consent à dire son secret, à trahir son incognito. Toute la famille s'assemble, et apprend que son hôte illustre est.... comédien et directeur d'une troupe foraine : adieu tous les projets, toutes les espérances; *c'est la journée des dupes.*

Cette pièce offre beaucoup de scènes plaisantes, mais le fond de la plaisanterie est toujours à peu près le même. Il ne consiste que dans les réponses équivoques et les mots à double sens que le comédien prononce tantôt de bonne foi, tantôt pour se divertir, et dans les ridicules interprétations que leur donnent les fous ambitieux, trop frappés de leur idée favorite pour en admettre une autre.

Quelques inversions un peu dures sont le seul défaut qu'on puisse reprocher au style de cette comédie, dont les vers sont faciles et souvent heureux.

Je finirai en louant son plus grand mérite : elle divertit; plus courte elle amuseroit davantage.

L'auteur est M. *Armand* CHARLEMAGNE.

Mystère et Jalousie, comédie en un acte, jouée le 23 *Mars* 1815.

Une jeune veuve, nommée *Sophie*, est devenue amoureuse, à Rouen, d'un officier de dragons. Elle est résolue à l'épouser; mais, comme elle ne seroit sans doute pas fâchée d'être la femme d'un colonel, elle vient à Paris solliciter un régiment pour son futur époux qui est le jaloux le plus

maussade qu'on puisse imaginer. Sophie a un oncle auquel il faut supposer une grande influence au ministère de la guerre, puisqu'il peut à son gré donner ou refuser des régimens.

Cet oncle ne connoît que de nom et de réputation le protégé de sa nièce, et son caractère bizarre et jaloux a inspiré au bonhomme une prévention défavorable, fortifiée par le souvenir de quelque démêlé de famille. M. *de Saint-Albin* ne tarde pas à justifier la mauvaise opinion qu'on a conçue de lui; il a suivi Sophie, et commence sa visite par lui faire une scène à propos d'un portrait qu'il voit entre ses mains, et dont il veut connoître l'original. Sa folie va jusqu'à lui faire voir un rival dans l'oncle de Sophie, et une déclaration d'amour dans un billet insignifiant. Enfin, la sage résistance de l'oncle est vaincue par l'amoureuse opiniâtreté de la nièce. Saint-Albin apprend que son rival prétendu l'a fait nommer colonel, et qu'il est lui-même l'original du portrait qui a excité ses soupçons; voilà *le Mystère et la Jalousie*.

Il n'y a pas dans cette pièce une seule idée neuve, pas la moindre entente dans la distribution des scènes, point de correction dans le style, enfin pas la moindre lueur de talent. Cependant la pièce s'est traînée jusqu'à la fin.

L'auteur s'est fait nommer M. Hippolyte.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Une Soirée des Boulevarts, vaudeville en un acte, joué le 11 *Mars.*

La scène se passe dans un café tenu par une belle Limonadière, qui, après avoir été, comme Fanchon, simple vieilleuse, est parvenue à se mettre à la tête d'un établissement. Plusieurs originaux, à qui ce café sert de rendez-vous, donnent lieu à des scènes épisodiques qui toutes n'ont pas été également bien reçues. L'ouvrage a paru froid. Il est de MM. MOREAU et LA FORTELLE.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Savetier et le Financier, vaudeville en un acte, joué le 4 Mars.

Cette fable de La Fontaine avoit déja fourni le sujet de plusieurs pièces : celle-ci a obtenu du succès.

Le Savetier *Sans-Quartier* habite une petite chaumière auprès d'un beau château qui appartient à *Mondor*, riche financier. Sans-Quartier aime *Louison*, fille de *Ducerceau*, tonnelier. Hors son amour et sa gaieté, Sans-Quartier ne possède rien, et Louison n'est pas plus riche; néanmoins le père Ducerceau

consent à les unir. Mondor, chaque matin, est réveillé par les joyeuses chansons du Savetier :

> Et le financier se plaignoit
> Que les soins de la Providence
> N'eussent pas au marché fait vendre le dormir
> Comme le manger et le boire.

Pour mettre fin à cette gaieté, Mondor donne 50 louis au savetier; alors

> Plus de chant, il perdit la voix
> Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines.

A ce trait excellent de morale, les auteurs en ont ajouté un autre : Sans-Quartier ressemble au *Joueur* de Regnard, l'argent lui vient, son amour s'en va; il dédaigne cette pauvre Louison que le matin il étoit trop heureux d'épouser; elle confie son chagrin à son père qui, pour corriger Sans-Quartier, lui apprend qu'un oncle lui a légué 1500 francs, le Savetier alors fait part à son beau-père de sa nouvelle fortune; ceci change mes dispositions, reprend le père; je voulois donner ma fille et mes 1500 francs à quelque pauvre diable comme tu l'étois ce matin, et dont j'aurois fait le bonheur; mais, puisque tu es riche aussi, tu dois renoncer à Louison : Sans-Quartier force Mondor à reprendre son or; mais alors Ducerceau lui montre son *sac d'argent* qui ne contient que de la vieille ferraille. Quoi! s'écrie le Savetier, tu n'as pas le sol?

quel bonheur! Mondor s'invite lui-même à la noce de Louison et de Sans-Quartier, en promettant au Savetier que désormais il lui donnera de l'ouvrage.

Cette pièce a été fort applaudie; elle est de MM. Merle et Brazier.

LIVRES DIVERS.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Fundgruben des Orients, bearbeitet durch eine Gesellschaft von Liebhabern, auf Veranstaltung des Herrn Grafen Wenceslaus Rzewuski, ou Mines de l'Orient, exploitées par une Société d'amateurs, sous les auspices de M. le comte *Venceslas* Rzewuski. Avec cette épigraphe :

> Dis : Dieu est le maître de l'Orient et de l'Occident ;
> il guide celui qu'il veut par le droit chemin.
> *Coran*, Sur. 2.

Tome III, Vienne, 1813.

Ayant fait connoître précédemment aux lecteurs du *Magasin Encyclopédique*, les deux premiers volumes de ce recueil de littérature orientale (1), nous avons en quelque sorte pris l'engagement de rendre compte dans ce même Journal des tomes suivans. Le troisième qui va être l'objet de cette notice, a paru dans le courant de 1813 et de 1814.

(1) Voyez *Magasin Encyclopédique*, année 1811, t. 1, p. 201 ; année 1812, t. 1, p. 195 ; année 1813, t. 4, p. 197, et t. 6, p. 215.

Plusieurs des morceaux et des extraits qu'il contient, ne sont que la continuation de ceux qu'on a vus dans les volumes précédens; et, comme nous en avons parlé avec quelque détail dans nos précédentes notices, et que nous avons fait connoître le jugement que nous croyions devoir en porter, nous nous contenterons de les indiquer ici très-succinctement.

Nous ne ferons pas l'énumération d'un assez grand nombre de petites pièces de vers et de distiques arabes et persans, semés dans ce volume, et qui y jettent une grande variété. La seule indication de chacune de ces pièces nous entraîneroit dans des détails, beaucoup plus longs et plus multipliés que ne le comporte cette notice. Nous nous contenterons donc d'indiquer les dissertations et les morceaux de quelque étendue et d'un intérêt plus général, que nous offre ce volume, et nous nous arrêterons sur quelques-uns seulement. Nous allons d'abord en offrir le tableau, dans l'ordre où ils se présentent.

Biographie de *Gazi Hasan-pacha*, grand-amiral de l'Empire Ottoman; en italien, p. 1—19, et 221—229.

Sentences turques, recueillies et traduites en latin, par M. Hoeck, directeur de l'Académie des langues orientales de Vienne, p. 20.

Continuation de la dissertation sur la suite chronologique des Rois de Hira, pour servir de commentaire à l'histoire de ces Rois, tirée d'Ebn-Kotaïba; par M. Eichhorn, en allemand; p. 21—40.

Justification d'Etienne Fourmont; par M. J. de Klaproth, en allemand; p. 41—46.

Il s'agit ici de la traduction d'une feuille écrite en langue et en caractère du Tibet, traduction faite par Et. Fourmont, à la demande de Pierre-le-Grand. M. Klaproth réfute une anecdote injurieuse à la mémoire d'Et. Fourmont, et relative à cette traduction, anecdote qui se lit dans un recueil concernant Pierre-le-Grand, publié à Leipsick, en 1805, par M. J. de Stæhlin.

Extraits d'un Dictionnaire des Synonymes persans, qui a pour auteur *Kémal-pacha-zadèh*; par M. de Hammer, en allemand; p. 47—52.

Fragment du *Schah-naméh*, avec une traduction en vers allemands, par M. de Hammer; p. 53—64.

Lettre de M. Rousseau, consul général de France à Alep, à M. Jouannin, sur les chevaux arabes; p. 65—69.

Extraits historiques, relatifs au temps des croisades, traduits de l'histoire arabe de Jérusalem et d'Hébron, par M. de Hammer; p. 70—83, 118—128, 211—220.

Extrait de l'itinéraire d'un voyage en Perse, par la voie de Bagdad; par M. Rousseau, consul général de France à Alep; p. 85—98.

Cette relation est, à quelques différences près dans la rédaction, la même qui a été publiée dans le *Magasin Encyclopédique*, année 1813, t. 2.

Extrait d'une lettre de M. le docteur Seetzen à M. de Hammer, sur les Berbers, en allemand; p. 99—104.

Cette lettre, datée de la Mecque, le 14 Novembre 1810, n'offre sur les Berbers que des hypothèses très-hasardées.

Variantes pour le texte arabe de la description

de l'Arabie d'Abou'lféda, publiée par Gagnier, communiquées par feu M. Fr. Th. Rinck, en latin; p. 104—117.

Mémoire sur les ruines de Babylone, par M. Cl. J. Rich, résident anglois à Bagdad, en anglois; p. 129—162, et p. 197—200.

Biographie abrégée d'*Abou-Ali-Sina* [ou plutôt *Ebn-Sina*], plus connu sous le nom d'Avicenne, extraite de Khondémir; en persan; avec une traduction française et des notes, par M. A. Jourdain; p. 163—177.

Uranographia Mongolica, sive Nomenclatura siderum quæ ab astronomis Mongolis agnoscuntur et describuntur; tiré d'un manuscrit mongol de la Bibliothéque impériale de Paris, et publié par M. J. P. Abel de Rémusat; p. 179—196.

Continuatio speciminis proverbiorum Meïdanii, ex versione Pocockiana, communicata à D. Macbride, socio Universitatis Oxoniensis; p. 196, 288—289 et 381—382.

Sur le Paradis du Vieux de la Montagne: morceau extrait du roman historique de Hakem, en arabe, et traduit en français, par M. de Hammer; p. 201—206.

Poème arabe de *Salah-eddin Khalil ben-Ibek Assafadi*, avec une traduction française, par M. Grangeret de la Grange; p. 207—211.

Suite de l'Essai d'une traduction de l'Alcoran, en allemand, par M. de Hammer; p. 231—261.

Extraits de l'histoire turque de Betchévi, par M. Rhazis; p. 261—268.

Lettre de M. Asselin, chancelier, chargé des affaires du consulat général de France et d'Italie en Egypte, à M. le comte V. Rzewuski; p. 268—275.

Utrum lingua Sinica sit verè monosyllabica? Disputatio philologica in quâ de grammaticâ Sinicâ obiter agitur; par M. de Rémusat; p. 279—288.

La même dissertation a été publiée en français, dans le Mercure de France, Mars 1814, sous ce titre : *Considérations sur la nature monosyllabique attribuée communément à la langue chinoise.*

Continuation du poème des amours de *Joseph et Zouleïka*, de *Djami*, avec une traduction en vers allemands non rimés, et des notes, par M. de Rosenzweig; p. 290—308.

Il libro primario dei Cabiristi.... si chiama Sutnamcabir.... *Il libro secondo* Mulpanci (*della radice*) *contiene il sistema ed il modo di spiegarsi di questa setta.* Morceau communiqué par M. l'évêque Münter; p. 308—317.

Extraits de l'histoire du Mazendéran et du Taberistan de Dhahir-eddin, manuscrit persan de la Bibliothéque impériale de Vienne, en allemand, par M. de Hammer; p. 317—327.

Catalogus codicum orientalium qui in collectione Richiana Bagdadi existunt; p. 328—334.

Le propriétaire de cette collection est M. Cl. J. Rich, résident anglois à Bagdad, et auteur du Mémoire sur les ruines de Babylone.

Extrait du *Mesnévi* de *Djélal-eddin Roumi*, avec une traduction en vers allemands non rimés, et des notes, par M. Hussard; p. 335—347.

L'histoire des sept Dormans, traduite de l'arabe en anglois, par M. Cl. J. Rich; p. 347—381.

Ce volume est orné de plusieurs planches gravées.

Après cette indication générale du contenu de ce

volume, nous allons nous occuper plus spécialement de quelques-uns des principaux morceaux qui doivent fixer l'attention des orientalistes, et nous commencerons par la dissertation de M. Eichhorn sur la suite chronologique des Rois de Hira.

Dans le compte que nous avons rendu dans ce Journal (1), du tome II des Mines de l'Orient, nous avons recommandé spécialement à l'attention des amateurs de la critique historique, le commentaire de M. Eichhorn, sur l'histoire des Rois arabes de Hira, tirée d'Ebn-Kotaïba. La suite de ce commentaire, dont la première partie seulement avoit paru dans le tome II des Mines de l'Orient, se trouve dans le tome III, duquel nous nous occupons aujourd'hui. Nous pouvons dire de cette seconde partie, comme nous l'avons fait de la première, qu'elle offre un exemple remarquable de ce que l'érudition, mise en œuvre par une sage critique, peut faire pour concilier des récits en apparence très-disparates, et pour porter la lumière dans un chaos de traditions confuses ou altérées. Nous répéterons aussi que les résultats auxquels le savant auteur de ce commentaire est parvenu, en comparant le récit d'Ebn-Kotaïba avec ceux des historiens grecs, s'éloignent peu de ceux que nous avons obtenus par la seule comparaison de divers écrivains orientaux, et qu'on peut voir dans notre Mémoire sur divers événemens de l'histoire des Arabes avant Mahomet, inséré dans le tome XLVIII des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

(1) Voy. *Mag. Encycl.*, ann. 1815, t. 6.

Il y a cependant entre notre tableau chronologique des Rois arabes de Hira, depuis l'an 425 de J. C. jusqu'à l'an 611, et celui qu'offre le commentaire de M. Eichhorn, deux différences assez importantes, que nous ne pouvons passer sous silence.

La première a pour objet le règne d'un prince du nom de *Noman*, que M. Eichhorn appelle *Noman II*, et qu'il place entre Mondhar II et Amrialkaïs III, de 490 à 497, ou de 495 à 502, si l'on corrige la chronologie de Théophane.

Ce *Noman II*, qui dans le catalogue des Rois de Hira que présente M. Eichhorn, est le treizième, ne se trouve point, comme notre savant auteur en convient lui-même, dans l'historien Ebn-Kotaïba. Abou'lféda l'omet pareillement, et cela est d'autant plus étonnant qu'il joue un grand rôle dans les écrivains grecs et syriens. On l'y voit constamment allié avec les Perses dans la guerre que ceux-ci, sous le règne de Cobad, firent aux Grecs, du temps de l'Empereur Anastase. Dès l'année 490, c'est-à-dire avant même le règne d'Anastase qui ne monta sur le trône qu'en 491, Théophane parle d'une victoire remportée par un général grec nommé Eugénius, sur des Arabes Scénites, alliés des Perses, Arabes qui appartenoient, dit cet historien, à la tribu du Phylarque Noman : *οἱ δὲ νικηθέντες Περσῶν ὑπόσπονδοι ἦσαν τῆς Νααμάνου τοῦ φυλάρχου φυλῆς.* Si il n'étoit question du Noman dont il s'agit que dans ce passage, il nous paroîtroit peu décisif : car on pourroit croire que Théophane auroit voulu parler de Noman *le borgne*, Roi de Hira, antérieur de plus de 60 ans à cet

événement, et qu'à raison de la célébrité de ce prince, les Grecs auroient désigné les Arabes de Hira sous le nom d'*Arabes de la tribu de Noman.* C'est ainsi que dans une lettre d'un écrivain syrien, rapportée par Assémani dans la *Biblioth. Or. Clem. Vat.*, t. I, p. 364, la ville de *Hira* est nommée *Hira de Noman*, quoique, à l'époque de cette lettre, écrite en l'an 835 des Grecs, 524 de J. C., le Roi de Hira ne se nommât point *Noman*, mais fût Mondhar III, fils et successeur d'Amrialkaïs III. Au reste, cette solution ne nous paroît point satisfaisante, parce qu'elle ne peut pas servir à expliquer les autres passages où il est question de Noman II.

Observons, avant d'aller plus loin, que M. Eichhorn est fort disposé à admettre que Théophane, dans le récit des événemens dont il s'agit, a commis une erreur chronologique, et qu'ils doivent être rapprochés de cinq ans, ensorte que ce qu'il place sous l'an 490 appartient effectivement à l'an 495.

Dans les années 496 et 497, suivant le même Théophane, 502, 503 et 504, suivant un écrivain syrien, nommé Josué Stylite, Noman paroît de nouveau comme allié de Cobad, dans la guerre que ce Roi de Perse fait à l'Empereur Anastase. Il aide Cobad à s'emparer d'Amide, est blessé à la tête dans une bataille contre les Grecs, excite Cobad à mettre le siége devant Edesse, et meurt devant cette ville, des suites de sa blessure. Cobad ne renonce pas pour cela à poursuivre la guerre contre les Grecs, nomme un nouveau chef des Arabes à la place de Noman, et va assiéger Téla.

Ces faits sont trop circonstanciés pour qu'on les rejette : mais une manière bien simple de les concilier avec le récit d'Abou'lféda qui fait succéder Amrialkaïs III immédiatement à Mondhar II, ce seroit de supposer que le Noman dont il s'agit n'étoit point Roi de Hira, mais étoit seulement commandant général des troupes de ce royaume et des tribus arabes qui en dépendoient, pour le Roi Amrialkaïs III. Le successeur que Cobad donna à Noman, pourroit bien être, comme le suppose M. Eichhorn, *Alkama Aldhamyali*, arabe qui n'appartient point à la famille royale de Hira, et qui se trouve, on ne sait pourquoi, intercalé entre les princes de cette maison. On verroit alors pourquoi les historiens ne disent presque rien d'Amrialkaïs, dont le règne a cependant dû être assez long, s'il a succédé immédiatement à Mondhar II; c'est que les principaux événemens de son règne auroient été exécutés par ses généraux, sans qu'il y prît une part active.

Il nous paroît plus naturel d'admettre cette explication, que de supposer avec M. Eichhorn, qu'un prince du nom de Noman, qui aura occupé le trône de Hira pendant un espace de cinq années au moins, et se sera illustré dans la guerre de Cobad contre les Grecs, aura été totalement omis dans le catalogue des Rois de Hira, par Ebn-Kotaïba et Abou'lféda.

Nous ne devons pas dissimuler cependant qu'une circonstance du récit d'Abou'lféda favorise tant soit peu le système de M. Eichhorn. Abou'lféda nous donne Amrialkaïs III pour un fils de Noman, fils d'Amrialkaïs II, c'est-à-dire, pour un fils de Noman

le borgne. Nous avons fait voir, dans le Mémoire déja cité, que si la chose n'est pas rigoureusement impossible, il est cependant bien difficile d'admettre qu'Amrialkaïs III, mort vers l'an 520 (1), fut fils immédiat de Noman *le borgne*, monté sur le trône vers l'an 400. Nous avons supposé en conséquence qu'il y avoit un degré omis dans la filiation que nous offre Abou'lféda, et qu'il falloit y substituer celle-ci : *Amrialkaïs III, fils de Mondhar I, fils de Noman le borgne, fils d'Amrialkaïs, surnommé le brûleur ou l'incendiaire* (*Almoharrek*). En admettant entre Mondhar II et Amrialkaïs III, le Noman II de M. Eichhorn, on pourroit dire qu'Amrialkaïs III étoit fils de ce Noman II, et que l'erreur d'Abou'lféda consiste seulement en ce qu'il a mal-à-propos confondu ce Noman avec Noman I ou *le borgne*, fils d'Amrialkaïs II.

Nous croyons néanmoins devoir nous en tenir à la première solution que nous avons proposée de cette difficulté historique.

Dans un des passages de Théophane, cités par M. Eichhorn, il est question d'un chef d'Arabes Scénites, nommé *Gamalos*, vaincu par les Grecs, vers 490 ou plutôt 495. M. Eichhorn pense que ce Gamalos ne peut être autre que *Gabala* ou *Djabala III*, Roi des Arabes de Gassan. Si cela étoit,

(1) Il pourroit bien se faire que la fin de la vie et du règne d'Amrialkaïs III, dût être fixée à l'an 510 ou 511, comme je le dirai plus loin; cela affoibliroit l'objection que je rappelle ici.

il faudroit renoncer au système chronologique des Rois arabes de Gassan que nous avons établi dans notre Mémoire déja cité. Nous y avons placé la naissance de Djabala III vers 490, et le commencement de son règne vers 520, et nous avons fondé cette dernière date sur un synchronisme entre le règne de Djabala III et celui de Mondhar III, Roi de Hira. Nous convenons volontiers que ce système chronologique tient à la seule exactitude de ce synchronisme, et par conséquent est loin d'être rigoureusement démontré; mais nous ne pouvons nous dispenser de faire observer que le *Gamalos* de Théophane, peut être un arabe nommé *Djabala*, tout-à-fait différent des Rois de Gassan, de ce nom. Celà est d'autant plus vraisemblable que les Rois de Gassan, ennemis de ceux de Hira, embrassoient ordinairement le parti des Grecs, tandis que les Arabes de Hira grossissoient les armées des Perses.

La seconde différence un peu importante que l'on remarque entre le système chronologique des Rois de Hira, tel que nous l'avons présenté, et celui qu'offre le commentaire de M. Eichhorn, concerne le règne de Mondhar III. La fin du règne de ce prince est incontestablement de l'an 564, Mahomet étant né la huitième année du règne d'Amrou, fils et successeur de Mondhar III, année qui répond à l'an 571 de J. C. Le commencement du règne de Mondhar III n'est pas aussi aisé à déterminer. Si l'on s'en tient au récit des Orientaux, Mondhar III doit avoir commencé à régner sous Cobad, avoir été déposé par ce prince, à cause du refus qu'il fit d'adopter les dogmes

de Mazdac, et être remonté sur le trône du temps de Nouschirévan. Cobad avoit occupé le trône de Perse en 491 : il y avoit dix ans qu'il régnoit, quand Mazdac commença à publier sa nouvelle doctrine. Cobad l'ayant embrassée, attira sur lui l'indignation des grands du royaume qui le mirent en prison et placèrent sur le trône son frère Djamasp. Cobad s'échappa de sa prison, et, avec le secours des étrangers, il rentra dans ses états, la vingt-unième ou vingt-deuxième année de son règne, c'est-à-dire, en 512 ou 513 (1). Ce fut sans doute dans cette seconde époque de son règne, qu'il déposa Mondhar III. Mondhar fut privé du trône au moins jusqu'en 531, année où Nouschirévan succéda à Cobad. Nous avons donné a Mondhar III, 44 ans de règne, y compris le temps où il fut privé de la souveraineté par Cobad, et où le trône de Hira fut occupé par Hareth ben-Amrou; en conséquence nous avons supposé que Mondhar III avoit commencé à régner en 520.

M. Eichhorn trouve une mention de Mondhar III, plusieurs années auparavant. Ce prince arabe avoit embrassé le christianisme, suivant Théodore lecteur, dès le temps de l'Empereur Anastase, par conséquent antérieurement à l'année 518, et Assémani fixe l'époque de sa conversion au christianisme, à l'an 512. Ceci ne prouve pas sans doute que dès cette époque Mondhar III occupât le trône

(1) Dans mon Mémoire sur divers événemens de l'histoire des Arabes avant Mahomet (Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres, t. XLVIII, p. 568), on lit *vers 523* ; c'est une faute d'impression, il faut lire *vers 513*.

de Hira, puisque sa conversion peut avoir été antérieure à son accession au trône. Nous sommes néanmoins très-portés à corriger ici notre tableau chronologique des Rois de Hira, et à admettre que Mondhar III ait succédé à Amrialkaïs III, dès l'an 510 ou 511.

Les écrivains grecs diffèrent encore des Arabes en ce qu'ils nous représentent Mondhar III, jusqu'à la fin du règne de Cobad, comme occupé à faire conjointement avec les Perses la guerre contre les Grecs, ensorte que pour concilier jusqu'à un certain point ces récits opposés, il faudroit admettre que Mondhar III auroit été rétabli sur le trône de Hira, longtemps avant la mort de Cobad et le règne de Nouschirévan. Il est assez difficile de reconnoître de quel côté est l'erreur. On pourroit croire que Cobad, en plaçant sur le trône de Hira un prince qui convenoit mieux à ses vues que Mondhar, ennemi de la doctrine de Mazdac, ou même chrétien de religion, auroit néanmoins confié à celui-ci, dont la bravoure et les talens lui étoient connus, le commandement des troupes arabes qui combattoient dans ses armées. D'autres aimeront peut-être mieux supposer que le Mondhar dont parlent les historiens grecs, n'est pas le même que Mondhar III, Roi de Hira. Nous abandonnons toutes ces conjectures au jugement des savans.

Les extraits historiques, relatifs au temps des croisades, et tirés de l'histoire de Jérusalem et d'Hébron, dont M. de Hammer a enrichi ce volume, seroient d'une grande utilité pour les personnes qui ne peuvent pas consulter par elles-mêmes l'original arabe de cet ouvrage, si ils n'étoient pas

défigurés par un nombre presque incroyable de fautes typographiques, surtout dans les noms propres. Nous ne pouvons nous dispenser de justifier cette critique par quelques exemples pris au hasard.

On lit p. 71, que la ville de Jérusalem resta sous la domination des Musulmans, depuis la conquête qu'en fit Omar, jusqu'à l'an 492 de l'hégire, sous le khalifat de *Mostanser-billah, qui étoit Abou'labbas Ahmed, fils d'Almoctader-billah, khalife de Bagdad.* Il falloit dire : *sous le khalifat d'Almostadhher-billah, qui étoit Abou'labbas Ahmed, fils d'Almoktadi-biamr-allah.* Une pareille faute est d'autant plus grave, qu'il y a effectivement des khalifes de Bagdad, nommés *Mostanser-billah*, et *Almoktader-billah.*

Au même endroit, on lit que *les Fatémites eurent, pendant 477 ans, le dessus sur les Abbassides.* Il falloit dire 277 *ans.*

Ibid. « Vers la fin de l'an 296, du temps du « khalife Abbasside Aboulfazl Djiafer Almokhlasad, « Kahira (le Caire) fut bâti. Le premier prince « fut *Abdollah Almahadi*, qui eut pour successeurs « *Aboulkassem Mohammed Alkaïm biemrillah*, « *Aboutaher Ismaïl almansouri*, *Temim Almoizz* « *Ledinillah.* »

On ne sait comment donner un sens raisonnable à ce passage. *Abou'lfazl* (ou *Abou'lfadhl*) *Djafar Almoktader-billah*, (et non *Almoklasad*, mot qui n'est point arabe), étoit khalife de Bagdad en 296; mais qu'a de commun cette époque, qui est celle du commencement de la dynastie des Fatémites, avec la fondation du Caire qui est de l'an 363? Les premiers princes de la dynastie des Fatémites,

sont : 1.° *Abd-allah* ou plutôt *Obaïd-allah Almahadi* ; 2.° *Aboul'kasem Mohammed Alkaïm-biamr-allah* ; 3.° *Abou'ltaher Ismaïl Almansour-billah* ; 4.° *Abou-Temim Moad Almoezz-lidin-allah.* C'est sous celui-ci que l'Egypte fut conquise, en 358, par Djauhar.

Ibid. « Lorsque le gouvernement fut entre les « mains d'*Ebilhasson Djeher*..., il fit la conquête « de l'Egypte l'an 358, bâtit le Caire, la mosquée « *Ezher*, et y fit résider son fils *Ledinillah.* »

Ledinillah, comme nom propre ou surnom, est une absurdité. Sans doute on devoit imprimer *Almoïzz-ledinillah* ; mais qui a jamais dit que ce prince fatémite fut fils de Djauhar, commandant de ses armées !

Page 73 et suiv., le dernier khalife fatémite est constamment appelé *Alkassid*, tandis que son nom abrégé est *Aladhid*, ou suivant une autre prononciation, *Alazid*, et en entier, *Aladhid-lidin-allah.*

Page 75, « *Kassid* étant tombé malade, *Salahed-* « *din* fit faire la prière au nom de *Mostansar billah* « *Aboulhassan Mohammed*, le khalife de Bagdad. »

Veut-on rétablir ce passage, il faut dire : « *Adhid* « (ou *Aladhid*) étant tombé malade, *Salah-eddin* « fit faire la prière au nom de *Mostadhi-billah* « (ou *Almostadhi-billah*) *Abou-Mohammed Hasan* « (ou *Alhasan*), khalife de Bagdad. »

Ces remarques sont plus que suffisantes pour justifier la critique que nous nous sommes permise, et qui n'a assurément pour objet que des erreurs typographiques, mais des plus graves. Nous devons, pour être justes, ajouter que des trois extraits de l'histoire de Jérusalem et d'Hebron que contient ce volume, le premier est le seul qui offre des fautes aussi nombreuses.

Le Mémoire sur les ruines de Babylone, par M. Rich, est la première description détaillée qu'on ait publiée de cette masse imposante de ruines d'une des plus célèbres capitales de l'antiquité. A peine les voyageurs européens avoient-ils déterminé jusqu'ici, avec certitude, l'emplacement de cette ville. Niebuhr, et M. de Beauchamps sont de tous les voyageurs ceux qui ont jeté le plus de jour sur cette question, et leur récit a été utilement employé par le Major Rennel, dans sa Géographie d'Hérodote, et par M. de Sainte-Croix, dans sa Dissertation sur la ruine de Babylone, insérée dans le tome XLVIII des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Combien les réflexions de M. de Sainte-Croix sur l'accomplissement des prophéties relatives à la ruine totale de cette ville, n'eussent-elles pas acquis de force, de la description que nous devons à M. Rich? Ce Mémoire, au surplus, tout intéressant qu'il est, n'est point susceptible d'être analysé en quelques pages : il est à désirer qu'on en donne une traduction française, soit dans les Annales des Voyages et de la Géographie, soit dans quelque autre journal littéraire.

M. Rich a joint à cette description, celle des divers genres d'antiquités qu'on recueille dans les ruines de Babylone : une planche gravée ajoute un grand prix à cette description. Ce savant, qui se trouve depuis quelques mois à Paris, a le projet de faire imprimer séparément le Mémoire inséré dans les Mines, et d'en donner ainsi une édition plus correcte. Nous souhaitons vivement qu'il réalise ce projet.

Nous ne dirons qu'un mot de la biographie

d'Avicenne, extraite de Khondémir, et traduite par M. Jourdain. C'est un morceau précieux, et il est à souhaiter que cet orientaliste qui consacre particulièrement ses connoissances dans les langues arabe, persanne et turque, à l'histoire littéraire, enrichisse souvent les Mines de morceaux tels que celui-ci. Le texte est donné avec soin, et la traduction est exacte. Nous croyons seulement qu'il y a une légère erreur (p. 173), et qu'au lieu de traduire, *Abou-Ali logea au lieu nommé Menzil Aléwi*, il falloit dire, *Abou-Ali logea dans la maison d'un Alide.* C'est aussi par erreur qu'on lit (p. 175), que le domestique qui prépara un clystère pour Avicenne, y mêla, *avec intention*, cinq drachmes de graines de persil : le texte porte, *y mêla par mégarde, ou de dessein prémédité.* Nous croyons encore que M. Jourdain a eu tort de corriger ainsi le texte (p. 165, l. 24, et note 3) : *veder án ayyam beinziwayi ánkih*, etc, et qu'il faut lire, comme porte le manuscrit, en y ajoutant seulement le mot *bi* (*sans*) : *veder án ayyami inziwa bi ánkeh*, etc. Nous ne pensons pas que *beinziwayi ánkeh* puisse être synonyme de *bi ánkeh*, et signifier *sans que*. Nous croyons aussi que *beizdiwadj* (p. 164, l. 18 et note 1) est une faute, et qu'il est nécessaire d'y substituer *beazwadj* (*aux époux*), comme on lit ensuite *beikhwan* (*aux frères*).

Les extraits de l'histoire du Mazendéran et du Tabaristan, publiés par M. de Hammer, sont le commencement d'un travail important. Cet ouvrage que possède la Bibliothéque impériale de Vienne, ne se trouve point dans celles de Paris. L'usage qu'en a fait Khondémir nous avoit inspiré, il y

a longtemps, le désir de le connoître. L'histoire de ces deux provinces est presque entièrement ignorée; elle se lie cependant avec celle des Khalifes, des Alides, et des plus célèbres dynasties musulmanes qui ont régné dans la Perse et la Transoxane. Il est fort à désirer que M. de Hammer continue à nous faire connoître par des extraits méthodiques, l'ouvrage de Dhahir-eddin, et qu'il ait soin d'insérer toujours dans sa traduction les noms propres d'hommes et de lieux, en caractères originaux. Nous sommes assurés d'avance qu'il ne négligera rien de ce qui peut jeter quelque jour sur la langue, la religion, les lois et les mœurs des habitans de ces deux provinces : nous pensons qu'elles ont conservé plus longtemps que l'intérieur et les parties méridionales de la Perse, des traces de ce qu'étoit cette partie de l'Asie, sous le rapport moral et religieux, avant l'invasion des Arabes.

M. Rhazis, dans son extrait de l'histoire turque de Betchéwi, fait d'abord connoître cet écrivain et les sources où il a puisé; puis il rapporte en original trois fragmens de cette histoire. Le premier a pour objet la prétendue parenté qui existe entre la maison Ottomane et les Rois de France, depuis Mahomet II dont la mère, si cette anecdote avoit quelque fondement réel, auroit été une princesse de la maison de France, prise par des corsaires, et introduite dans le sérail de Morad ou Amurat II. La seconde concerne l'introduction du café dans la Romélie, en l'année 962 de l'hégire, 1555 de J. C. La troisième est relative au tabac, introduit dans les Etats Ottomans par les Anglois, en l'année 1009 de l'hégire, 1600 de J. C.

Cet extrait n'inspire qu'un regret, c'est que M. Rhazis, qui joint beaucoup de talens à une parfaite connoissance de la langue turque, se soit borné à ce petit nombre de fragmens de Betchéwi.

Des deux Mémoires fournis à ce volume par M. de Rémusat, le premier a pour objet les constellations admises par les Mongols, et les noms qu'ils leur donnent. Il ne sauroit être indifférent de connoître les systèmes suivant lesquels les différens peuples ont divisé le ciel en constellations, et l'on peut espérer obtenir de la comparaison de ces divers systèmes, quelque lumière sur l'origine de l'astronomie, et sur la contrée où cette science a pris naissance. M. de Rémusat a donc pensé avec raison, qu'on lui sauroit gré de faire connoître d'après des monumens authentiques, les figures et les dénominations des constellations admises par les Mongols. Il indique lui-même, en ces termes, un résultat important auquel doit mener nécessairement la connoissance du ciel de ce peuple : *Mongolos autem aliosve Tataros quoslibet artis astronomicæ repertores fuisse, quod à quibusdam somniatoribus inconsideratius excogitatum et affirmatum est, minimè censeo. Sed quum alia ab Indis, alia à Sinis sint mutuati, hâc ipsâ nominum peregrinorum coagmentatione fateri videntur Mongoli, se doctrinam astronomicam ab exteris accepisse; quo demonstrato, rursùs patebit Mongolos, nec aliquid unquam in scientiis habuisse proprium, nec etiam disciplinas ullas accepisse ab istâ gente primigeniâ, quam olim in Asiæ centro, ad studia doctrinarum et præsertim astronomiæ, animum adjunxisse, primus somniavit Bailli, et plures post il-*

lum confidentiùs asseveraverunt. On ne sauroit trop applaudir aux efforts des hommes qui, comme M. de Rémusat, recherchent la vérité dans les monumens historiques, au lieu de créer des systèmes, et accordent plus de confiance à une érudition qu'on acquiert avec peine, qu'aux rêves de l'imagination, si commodes à la paresse, mais si dangereux dans leurs conséquences.

Dans la seconde Dissertation qui appartient toute entière à la philologie, M. de Rémusat fait voir que, si l'on a en général regardé la langue chinoise comme monosyllabique, c'est pour n'avoir pas assez distingué du langage de ce peuple, ce qui est de l'essence de son écriture. L'auteur donne dans cette Dissertation une nouvelle preuve du jugement exquis avec lequel il met en œuvre les trésors de l'érudition, et nous croyons que toute personne qui aura lu ce morceau sans préjugés, et avec le seul désir de connoître la vérité et de lui rendre hommage, ne pourra s'empêcher de souscrire au résultat que M. de Rémusat tire de son travail en ces termes; *Mihi quidem in præsens satis est, argumentis et exemplis monstrasse, linguam sinicam, quoad verborum, quibus constat, longitudinem, et plurium in unam vocem syllabarum coagmentationem, à cæterarum gentium sermonibus non ità multum distare.*

Le tome III des Mines n'est pas moins riche que le précédent, en morceaux de poésie. Il nous offre, comme on l'a vu, de nouveaux fragmens du *Schah-naméh* de Ferdousi, du poème des amours de *Joseph et Zouleïca* de Djami, et du *Mesnévi* du célèbre Djélal-eddin Roumi. Nous avons, en

rendant compte du deuxième volume, exposé notre opinion sur le mérite de ces poèmes, et sur la reconnoissance due à MM. de Hammer, Rosenzweig et Hussard, pour la publication de ces fragmens, et pour les traductions et les notes dont ils les accompagnent. Nous y renvoyons nos lecteurs. Mais nous devons une mention particulière au poème arabe de *Salah-eddin Khalil ben-Ibec Safadi*, publié ici avec une traduction de M. Grangeret de la Grange. Ce jeune orientaliste, auquel il n'a manqué jusqu'à présent qu'une occasion favorable pour appliquer au profit des sciences et de la littérature, la connoissance profonde qu'il a acquise des langues arabe et persanne, continuera sans doute à enrichir ce recueil de quelques poésies arabes, tandis que les autres collaborateurs consacreront leurs travaux, presque exclusivement, comme ils l'ont fait jusqu'ici, à la poésie persanne et turque. Le poème de Khalil, qu'il a communiqué aux éditeurs des Mines, est tiré d'un recueil de Soyouti, intitulé: *Almardj alnadhir oualardj alatir*. C'est une *kasidèh* ou élégie érotique, dont le style a beaucoup de rapport avec celui d'Omar ben-Faredh, et par conséquent est bien éloigné de la noble simplicité et du grandiose des anciens monumens de la poésie arabe. M. de la Grange a déja donné, dans le Mercure étranger, diverses traductions de morceaux de poésie arabe, et nous l'engageons à les faire reparoître dans les Mines, en y joignant les textes, et quelques notes extraites des scholiastes arabes. Ce travail n'est point au dessus de ses forces, et lui assurera la reconnoissance des amateurs de la poésie arabe, qui ne sont pas à portée de con-

sulter les manuscrits. Pour nous, nous aurons d'autant plus de plaisir à applaudir à ses succès, que nous avons été témoins du courage et de la persévérance avec lesquels il s'est dévoué depuis plusieurs années à la culture des lettres orientales.

Il ne nous reste plus à parler que de deux lettres, qui exigent une mention spéciale : l'une est de M. Rousseau, l'autre de M. Asselin.

M. Rousseau porte, des chevaux arabes, un jugement tout-à-fait opposé à celui que M. le docteur Seetzen a exprimé dans une lettre adressée à M. de Hammer, et publiée dans le volume précédent des Mines. Ayant fait connoître l'opinion du médecin allemand dans notre notice du tome II, nous devons mettre aussi sous les yeux de nos lecteurs celle de M. Rousseau.

« Les Arabes, dit-il, sont de toutes les nations » du monde celle qui possède les plus beaux che- » vaux, qui en fait le plus de cas, et qui sait » aussi le mieux les dresser aux évolutions du ma- » nége. En effet, c'est au milieu de leurs déserts » qu'il faut se transporter, pour juger de l'excel- » lence des races, apprendre à les reconnoître, et » pouvoir les apprécier à leur juste valeur. Aussi, » de tous les temps, les princes persans et indiens » se sont-ils appliqués à multiplier ces races dans » les pays de leur domination, et depuis quelques » années ceux de l'Europe ont pris le même goût, » et donnent partout des ordres pour s'en procurer » des plus renommés.

« Les chevaux arabes sont en général délicats, » mais capables de supporter les fatigues des longues » marches, bien proportionnés, sveltes, vifs et

« d'une légèreté surprenante à la course, ayant
« d'ailleurs fort peu de ventre, de petites oreilles
« et la queue courte. On les trouve presque tou-
« jours exempts de vices, et d'un naturel si doux
« qu'ils se laissent panser par les femmes et les
« enfans, et errent tranquillement dans les plaines,
« confondus avec le reste des bestiaux : aussi ne
« sont-ils montés la plupart du temps qu'à poil, et
« conduits par un simple licol. Au surplus, ils ré-
« sistent à la soif, et sont ordinairement nourris
« avec du lait de chameau. J'ajouterai, pour der-
« nière remarque, qu'on ne leur donne qu'une très-
« modique ration, et qu'ils n'ont pas besoin d'être
« ferrés, attendu que le désert n'offre que des sur-
« faces planes, et presque point de terrein pier-
« reux.

« Voici maintenant les conditions requises par les
« Arabes, pour qu'un cheval soit parfaitement beau.
« Le col arqué, les oreilles droites et se touchant
« presque par les bouts, la tête petite, mais allongée,
« les yeux gros et arrondis, les ganaches larges, le
« museau effilé, les naseaux bien fendus, le ventre
« peu évasé, les jambes fines, les paturons courts,
« l'ongle ample et dur, la poitrine large et la croupe
« étroite. Les *Anazés* s'énoncent ainsi sur ces deux
« dernières qualités : *conservez et aimez*, disent-ils,
« *le cheval qui a une poitrine de lion et une croupe*
« *de loup*. Dans les jumens ils exigent cependant
« que la croupe aussi soit large et un peu relevée.
« Au reste, pourvu que le cheval réunisse les trois
« beautés de la tête, du col et de la croupe, ils le
« regardent comme parfait. . . .

« Parmi les marques d'un cheval, il en est plu-

« sieurs, telles que la double étoile au front, les
« frisures de poil aux hanches, les taches noires
« sur les boulets, etc., que les Arabes regardent
« comme désagréables, et qui rabaissent prodigieu-
« sement de son prix. . . . . Ils ont coutume de
« conserver soigneusement la généalogie des diffé-
« rentes races, et ils dressent des certificats pour
« en constater la noblesse ou l'ancienneté. Voici un
« modèle de ces certificats :

« Au nom de Dieu, etc. Nous soussignés décla-
« rons devant le Dieu suprême, certifions et attes-
« tons, en jurant par notre sort, notre fortune et
« nos ceintures, que la jument baie, marquée d'une
« étoile blanche au front, et dont un pied de
« l'arrière-main et un de l'avant sont blancs, des-
« cend d'ayeux nobles, tant du côté maternel que
« du côté paternel, par trois filiations directes et
« consécutives ; qu'elle est véritablement née d'une
« cavale *Seglawiyèh*, d'Alcazran du Nedjd, et
« d'un étalon de la race de *Schoueïman alsabbah*,
« et qu'elle réunit les qualités de ces jumens dont
« parle le Prophète, lorsqu'il dit : *leurs seins sont*
« *des trésors, et leurs dos des siéges d'honneur.*
« Appuyés du témoignage de nos prédécesseurs,
« nous attestons sur notre sort et notre fortune,
« que la jument en question est d'une origine noble,
« et qu'elle est aussi pure que le lait; qu'elle est
« renommée par sa légèreté et sa vîtesse à la course,
« capable de supporter patiemment la soif, et ac-
« coutumée aux fatigues des longues marches. En
« foi de quoi nous avons délivré le présent certi-
« ficat, d'après ce que nous avons vu et su par
« nous-mêmes. Dieu est le meilleur des témoins. »

Passons à la lettre de M. Asselin. Cette lettre, adressée à M. le C. Venceslas Rzewuski, contient la copie d'une autre, écrite à M. le C. Volney, en Avril 1812. Elle a pour objet principal de rendre compte des démarches faites par M. Asselin, pour obtenir une connoissance exacte et étendue de la langue des Abyssins, telle qu'on la parle aujourd'hui à Gondar, et de réclamer pour lui la priorité de l'entreprise d'une traduction de la Bible en cette langue. Nous ne parlerons point de cette réclamation ; attendu que nous pensons que le journal anglois qui y a donné lieu, n'a entendu parler que d'une édition de la Bible en éthiopien littéral ou *Ghéez*. Mais nous transcrirons la plus grande partie de la lettre à M. de Volney, parce qu'elle doit inspirer un véritable intérêt en faveur d'un savant aussi zélé et aussi désintéressé que M. Asselin.

« Je profite aujourd'hui, dit-il, de l'occasion d'un « négociant qui se rend directement à Paris, pour « vous faire passer deux fables, traduites dans la « langue savante dont se servent les Abyssins pour « écrire leurs livres, et dans la langue vulgaire « qu'on parle à Gondar. Ce sont les troisième et « quatrième fables de Lokman, publiées en arabe « par Erpenius.... Sans la maladie de mon « Abyssin, et le prompt départ du négociant, je « vous en aurois envoyé davantage ; mais si vous « étiez curieux d'avoir des échantillons plus consi- « dérables, vous pourriez en demander à M. Sil- « vestre de Sacy, auquel j'en ai envoyé sous la « date du 2 Mars. (1)....

(1) Je n'ai reçu aucune des lettres que m'a fait l'honneur

« Dès mon arrivée en Egypte... je m'empressai « de chercher un Abyssin, capable de m'apprendre « à bien prononcer l'éthiopien. Après bien des re- « cherches infructueuses, on m'indiqua enfin, dans « le quartier des Coptes, un vieillard infirme, « comme le seul en état de remplir mes vues, et « je m'empressai de me rendre chez lui. Je le « trouvai dans un état de misère et de délaisse- « ment difficile à concevoir; il étoit séquestré dans « une petite chambre, où il étouffoit de chaleur, « couché sur une mauvaise natte, et tourmenté « par la fièvre et des dartres vives, qui ne lui « laissoient aucun repos. Je lui fis promettre, sans « cependant beaucoup compter sur sa parole, de « venir me voir au quartier franc, dès qu'il se « trouveroit mieux. Il vint, en effet, plus tôt que je « ne l'attendois, et une demi-heure de conver- « sation changea toutes mes idées à son égard. « Imaginez-vous ma surprise, Monsieur, de trou- « ver dans ce pauvre vieillard ce que j'aurois vai- « nement cherché en Europe, et même en Afrique, « un homme consommé dans la littérature de son « pays, un voyageur qui, comme les anciens sages « de la Grèce, avoit parcouru dans tous les sens « les contrées les plus reculées de l'Asie, pendant « plus de quarante ans, l'instituteur enfin de deux

de m'écrire M. Asselin, ni aucun des envois qu'il m'a faits, depuis son arrivée en Egypte, jusqu'à sa lettre du 12 Octobre 1813, qui portoit le n.° 7. C'est une perte que je regrette vivement. La lettre du 13 Octobre 1813 ne m'est parvenue qu'en Mai 1814, et depuis ce temps j'ai reçu une nouvelle lettre, n.° 8, du premier Août 1814.

« célèbres anglois, M. James Bruce, fameux par
« son voyage aux sources du Nil, et sir William
« Jones, le plus illustre des orientalistes anglois,
« et président de la Société de Calcutta. Je vous
« laisse à penser ce que je dus faire pour lui:
« envoyer chercher un médecin pour le traiter,
« lui trouver un logement commode dans le quar-
« tier des Coptes, où il vouloit rester, et lui pro-
« curer une nourriture saine et abondante, tout
« cela fut l'ouvrage d'un jour.... Je savois qu'on
« manquoit totalement en Europe de livres écrits
« dans la langue vulgaire d'un peuple qui, dans
« des temps reculés, a joué un si grand rôle dans
« l'histoire....; je savois que le savant Job Ludolf
« regrettoit, il y a cent ans, de n'avoir pu se pro-
« curer en abyssinien, que des fragmens informes
« et insignifians....., je savois aussi que les Abys-
« sins eux-mêmes n'écrivent rien dans leur langue
« vulgaire, qu'ils n'ont d'autres livres que ceux
« écrits dans la langue savante ou éthiopienne......
« Ces considérations me déterminèrent à engager
« mon Abyssin à traduire dans sa langue qu'il
« possède parfaitement, un livre qui pût servir à
« la faire connoître en Europe. Mais quel livre
« traduire? Aucun ouvrage connu, composé en
« arabe par des Musulmans, ne pouvoit remplir
« mon objet. Après y avoir profondément réfléchi,
« je résolus de faire traduire la Bible, par les mo-
« tifs suivans. La Bible est traduite en éthiopien:
« ce livre devient donc un point de comparaison
« pour assigner les différences de l'abyssinien avec
« la langue ancienne; et les mêmes mots revenant
« souvent, on peut déterminer leur valeur et leur

« signification d'une manière exacte et précise.
« D'ailleurs le style de la Bible est en général simple
« et clair, surtout dans les livres historiques, et les
« phrases en sont courtes, avantages que ne pré-
« sente aucun autre livre de ma connoissance. En
« outre, mon vieillard, religieux comme tous les
« Orientaux, la savoit par cœur, et cette circonstance
« facilitoit beaucoup ce genre de travail.... La traduc-
« tion, commencée il y a cinq ans, est déja fort
« avancée. Je possède en ce moment le Nouveau Tes-
« tament en entier, les livres de Moyse, tous les
« livres historiques et moraux, et mon Abyssin....
« va passer à la traduction des livres prophétiques;
« mais je ne me bornerai pas là. J'ai déja fait
« traduire d'autres ouvrages, tels que les Fables
« de Lokman, des Dialogues, un Vocabulaire; et,
« si Dieu m'accorde un peu de santé et de repos,
« j'espère pouvoir travailler avec succès à un Dic-
« tionnaire complet de cette langue. »

Nous n'ajouterons à cet extrait qu'une seule chose, c'est que M. Asselin nous a fait passer, pour l'offrir à l'Institut, la traduction du livre de l'Exode en abyssinien vulgaire, et que ce volume est aujourd'hui dans la bibliothéque de cette Société savante. A cet envoi étoit jointe une lettre adressée à M. le Secrétaire perpétuel de la Classe d'histoire et de littérature ancienne. Cette lettre, qui renferme de nouveaux détails sur les travaux de M. Asselin, mériteroit d'être publiée dans un de nos journaux littéraires.

La lettre de M. Asselin à M. le C. Venceslas Rzewuski, contient aussi une réclamation qui nous est personnelle, et sur laquelle nous ne devons pas

garder le silence. M. le docteur Seetzen, dans une lettre insérée dans le tome I des Mines de l'Orient, avoit dit que MM. Basile Fakhr, agent français à Damiette et Elie Fakhr, drogman du consulat français au Caire, avoient traduit en arabe divers ouvrages européens, entre autres un ouvrage de Voltaire avec sa réfutation par un Grec, et qu'ils s'occupoient de la traduction du Contrat social. En rendant compte des deux premiers cahiers des Mines, nous avions demandé, à cette occasion, si MM. Basile Fakhr et Elie Fakhr n'auroient pas pu faire un usage plus convenable de leurs talens, et si le Contrat social de Rousseau et quelques pamphlets de Voltaire contre la religion étoient les premiers besoins des Orientaux. Nous avions été induits en erreur par M. Seetzen, et nous apprenons avec plaisir de M. Asselin que ce voyageur a été mal instruit. Nous ne pouvons mieux réparer le tort involontaire que nous avons eu, qu'en transcrivant le passage suivant de la lettre de M. Asselin.

« Possédant parfaitement l'arabe, le turc et le « grec vulgaire, mais étranger à toutes les langues « de l'Europe, à l'exception de l'italien qu'il parle « couramment sans pouvoir le lire, M. Basile Fakhr « ne peut s'exercer que sur des ouvrages traduits en « grec moderne, pour les mettre à la portée de « ceux qui n'entendent que l'arabe. Les traductions « qu'il a faites jusqu'ici sur des textes grecs, sont « l'*Introduction à la Géographie*, par Chrysanthos « Notara, l'*Abrégé de l'Astronomie* de Lalande, « l'*Histoire ancienne* de Rollin qui n'est pas achevée, « des Fables et quelques anecdotes. A la sollicitation « du Patriarche grec, notre ami commun, il a

« essayé de traduire la *Grammaire philosophique* « *des sciences* de Benjamin Martin; mais la diffi- « culté de rendre une foule de termes techniques « qui n'ont point de correspondant en arabe, lui « a fait abandonner ce travail ingrat et rebutant. « Il n'a jamais pensé à traduire les pamphlets de « Voltaire, dont il ne soupçonne pas même l'exis- « tence; et le Contrat social de J. J. Rousseau qu'il « n'a jamais lu, renferme des idées trop disparates « avec celles des Orientaux, pour qu'il prenne fan- « taisie à quelqu'un de le traduire de sitôt en « arabe..... M. Basile Fakhr est très-actif, très- « laborieux, il est rempli de bonne volonté, et « s'il se trouvoit quelque ouvrage traduit en grec « vulgaire, dont la connoissance pût être utile en « Orient, je suis persuadé qu'il s'empresseroit de « le traduire. Quant à M. Elie Fakhr, son cou- « sin, c'est un ancien interprète, distingué par ses « lumières et sa grande habitude des affaires; mais « il a toujours préféré les fruits du commerce aux « fleurs de la littérature, et ne s'est jamais occupé « de traductions.

« Lié depuis longtemps d'amitié avec M. Basile « Fakhr, et ne connoissant en Egypte que lui qui « ait quelque amour pour le progrès des lumières, « j'ai cru devoir rendre justice à la droiture de « ses intentions, et chercher à le rétablir dans « l'esprit de M. S. de S. etc. »

Nous désirons que M. Asselin et M. Basile Fakhr soient convaincus que nous éprouvons le plus grand plaisir à avouer que notre réflexion, juste en elle-même, étoit sans objet. Si nous ne craignions de paroître téméraires, nous nous appliquerions cepen-

dant, dans cette circonstance, ce passage de l'Apôtre S. Paul : *εἰ καὶ ἐλύπησα ὑμᾶς, οὐ μεταμέλομαι, εἰ καὶ μετεμελόμην... νῦν χαίρω, οὐχ ὅτι ἐλυπήθητε, ἀλλ' ὅτι.... συνεστήσατε ἑαυτοὺς ἁγνοὺς εἶναι ἐν τῷ πράγματι.*

S. de S.

BOTANIQUE.

Les Liliacées; par P. J. Redouté, peintre de fleurs, dessinateur en titre de la Classe de physique et mathématique de l'Institut et du Muséum d'histoire naturelle. A Paris, chez l'Auteur, rue de Seine, hôtel de Mirabeau. In-fol. Livraisons 50 à 56.

Voici les noms des plantes que ces sept livraisons renferment : *Allium Ampeloprasum* L. *Massonia Violacea*; c'est la *Mantilia Ensifolia* de Thunberg. *Antholyza Prœalta*, espèce nouvelle du Cap de Bonne-Espérance. *Cyrtanthus Angustifolius*; c'est le *Crinum Angustifolium* de Thunberg. *Kæmpferia Angustifolia*, Jaquin. *Commelina Dianthifolia*, espèce nouvelle dont on ignore la patrie. *Allium Sphærocephalon* L. *Massonia Angustifolia*, Thunberg. *Medeola Angustifolia* L. *Eriospermum Lanceæfolium*, Jaquin. *Lilium Tigrinum* Gawl. *Bromelia Pinguin* L. *Anthericum Annuum* L. *Hœmanthus Albiflos* L. *Gladiolus Strictiflorus*, Gawl. *Lineatus*, belle variété du précédent. *Yucca Aloifolia* L. *Agapanthus Umbellatus*, Liliac; c'est cette belle plante qui est à la mode pour offrir en présent aux jours de fête ou de naissance. *Neoltia Speciosa*, Gmel. *Narcissus*

Biflorus, Smith. *Ixia Secunda*, Jaquin. *Asparagus Pectinatus*, espèce nouvelle dont on ignore la patrie. *Crinum Taitense*, espèce nouvelle originaire d'Otaïti. *Narcissus Pumilus*, autre espèce nouvelle dont on ignore la patrie. *Narcissus Calathinus*, Liliac; c'est le *Narcissus Reflexus* de Brotero et de Lois. *Sagittaria ovata. Pancratium Speciosum*, Wild. *Fragrans* id. *Declinatum*; c'est le *Caribæum* de Linné. *Peliosanthes Teta*, Gawl. *Veratrum Nigrum* L. *Ornithogalum Lacteum*, Jacquin. *Gladiolus Refractus*, Wild. *Iris Sibirica*, Liliac. Cette plante termine le septième volume et la cinquante-sixième livraison. A. L. M.

ARCHÆOLOGIE.

Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan, en cent cinquante planches, d'après MM. *Daniel*, *Hodges*, *Holmes*, *Salt*, et différens Dessinateurs indiens; décrits sous le double rapport archæologique et pittoresque; précédés d'une Notice géographique, d'une Notice historique, et d'un Discours sur la Religion, la Législation et les Mœurs des Hindous; par L. Langlès, membre de l'Institut de France. Les dessins et la gravure dirigés par A. Boudeville. A Paris, chez *A. Boudeville*, rue du Colombier, n.° 13. Première, deuxième, troisième et quatrième Livraisons.

L'ouvrage que nous annonçons est certainement un des plus dignes d'intérêt par la singularité et

la nouveauté des objets qu'il renferme. On est familiarisé avec les monumens des Grecs, des Romains, des Ægyptiens; la Chine nous est sous le même rapport assez connue, mais il n'en est pas de même de l'Indoustan.

L'ouvrage de M. Daniel est d'une cherté excessive; c'est donc un très-grand service que M. Boudeville rend aux sciences de l'avoir réduit de manière à ce que le prix devînt accessible à ceux qui ont le plus de besoin et de désir de se procurer ce grand ouvrage. Le texte qu'y joint M. Langlès y ajoute un grand intérêt, et personne n'étoit plus propre que lui à bien remplir cette tâche; la belle bibliothéque qu'il a rassemblée, les connoissances que des travaux longs et constans lui ont acquises, font qu'aucune particularité ne lui échappe, et il les fait toutes observer. Nous avons déja publié le Prospectus de cette entreprise; il se retrouve avec plus d'étendue dans l'Introduction de l'ouvrage que nous annonçons; cette Introduction en explique parfaitement le but et l'utilité.

Une carte, dressée d'après les divisions de 1802, fait bien connoître la position des monumens que l'auteur doit décrire, et une savante notice en donne l'explication. L'auteur y traite des limites de l'Inde, de son nom, de ses divisions naturelles et de ses divisions politiques actuelles. Cette belle notice, qui n'est pas encore terminée, peut être regardée comme le Discours préliminaire du premier volume.

L'auteur entre ensuite en matière, en décrivant le royaume de *Madhourah* vulgairement *Madhourèh*, qui est à l'extrémité méridionale de la presqu'île.

La *planche* I représente la singulière *forteresse de Madhourêh*. Celles II, III et IV, le palais de ses anciens Rois. Ce pays appartient à présent aux Anglois. Ces planches en font connoître l'état actuel. Une immense salle, *planche* IV, qui existe encore, et sert d'abri aux bestiaux, est tout-à-fait remarquable par le nombre de ses galeries, les formes de ses arcs, et le beau stuc appelé *tchouna* dont elle est couverte, comme le sont le travertin du temple de la Sibylle à Tivoli, et d'autres monumens de Rome, procédé que nous devrions chercher à retrouver et à imiter. La manière de fabriquer et d'appliquer le tchouna est le sujet d'une note curieuse de M. Langlès.

L'enceinte du *temple de Madhourêh*, figurée *planche* V, renferme une pagode haute de soixante-trois pieds, et à quatre étages, dont le supérieur est couvert de cuivre doré. On y trouve des représentations de la Divinité qu'on y adore, de *Pandaram* ou religieux mendians, de tigres, d'éléphans grands comme nature, sculptées avec des pierres dont quelques-unes ont trente-deux pieds de long.

La *planche* VI n'est pas moins singulière : elle représente le *Tchoultry*, ou *Hospice de Tremal Naïk*, bâti par le Monarque dont il porte le nom, sous la condition que les Brâhmanes y placeroient leur Divinité pendant dix jours. Ce Tchoultry est tout en granit gris; il forme un carré long soutenu par cent vingt-quatre piliers disposés sur quatre rangs, et qui supportent un toit plat. Les piliers sont couverts de figures telles que le *Trimourti*, ou la Trinité indienne, de monstres de toute espèce. Tremal Naïk y est figuré lui-même, avec ses quatre

femmes, dont trois seulement sont visibles. La première, fille d'Ekodjy, Râdjah, ou Roi de Tanjaour, porte une marque sur la cuisse; c'est, dit-on, la cicatrice d'une blessure qu'elle reçut de son époux. Il lui demandoit ce qu'elle pensoit de ce nouvel édifice; elle répondit qu'il étoit à peine aussi grand que la garde-robe de son père. Le Monarque, irrité, la frappa de son poignard, et heureusement il lui blessa seulement la cuisse. Au reste, la Princesse ne disoit pas la vérité; car il n'y a pas dans le Tanjaour un seul édifice qui soit digne d'entrer en parallèle avec celui-ci.

Un autre pilier représente le Râdjah Pandi, ancien souverain de Madhourèh. « Etant un jour à « la chasse dans un bois, éloigné de la capitale « d'environ trois lieues, et très-abondant en san« gliers, il rencontra un de ces animaux avec sa « femelle et ses petits : le Prince tua le père et la « mère, qui avoient tué ou blessé plusieurs personnes « de sa suite. Touché du sort des petits sangliers, « l'épouse de Chakti-Linga, ou plutôt *Tchaka-Dinga*, « pria son mari d'en prendre soin; ce Dieu se « métamorphosa en truie, et les allaita. Par un effet « fort naturel, sans doute, du lait divin, les mar« cassins devinrent des êtres raisonnables; ils ac« quirent même un corps humain, mais ils conser« vèrent la tête de sanglier; malgré cette légère « difformité, le Râdjah s'empressa de les admettre « dans son palais, où ils remplirent les fonctions « d'huissiers de la chambre.

« Abitsche Pandi, autre Râdjah de Madhourèh, « est scuplté sur un autre pilier. Il étoit très-dévot « à Tchaka-Linga, Dieu qui aimoit tant les méta-

« morphoses qu'il prit la forme d'un Pandara, et « fit des miracles à Madhourèh; il vieillissoit les « jeunes et rajeunissoit les vieux, rendoit la vue « aux aveugles, déplaçoit de grands arbres. Etonné « de ces merveilles, le Râdjah envoya chercher « le Pandara, qui refusa de lui obéir: le Râdjah « le rencontra, et lui demanda un miracle qui ne « lui permît plus de douter de la présence du « Dieu; celui-ci changea une pierre en un gros « éléphant qui vint manger une canne à sucre que « le Râdjah tenoit à la main. Des sujets analogues « à ceux que nous venons de décrire ornent les autres « piliers. »

Au couchant de Madhourèh est un rocher appelé Skender Maley où les naturels du pays croyent qu'Alexandre-le-Grand a été enterré. On voit sur le plafond, comme sur plusieurs autres de la contrée, les signes du Zodiaque : on en trouve le dessin *planche* VII. Cet usage de décorer les plafonds de Zodiaques existe dans l'Ægypte depuis une haute antiquité.

Ici se termine l'intéressante description des monumens du Madhourèh. Voyons à présent ceux de Tanjaour, ancienne capitale d'un petit état, tantôt indépendant, tantôt soumis au Râdjah de Madhourèh; il doit son existence à une pagode fameuse encore aujourd'hui parmi les Hindous, et dont la fondation se perd dans la nuit des temps; des huttes ont été bâties autour et en ont fait une forteresse; la plupart de celles de l'Inde n'ont pas une autre origine.

Hors de l'enceinte de ce petit fort, est une pagode, *pl.* IX, de forme pyramidale. M. Langlès

renouvelle à cet égard les observations qu'il a déja faites sur la conformité qui existe entre les pyramides d'Ægypte et celles de l'Inde. Celle-ci est terminée par une espècé de dôme surmonté d'un globe de métal. Chaque banc de la pyramide est décoré de fausses fenêtres également espacées. Cinq à six lampes, placées au bord de chacune à certaines fêtes hindoues, produisent une illumination très-brillante et très-pittoresque. Il y a dans ce massif une salle carrée, où les Brahmanes pratiquent leurs cérémonies religieuses, à la lueur d'une lampe. Cette pagode est dédiée au *Linga*, et il y a autour des statues de bœufs, symboles de la fécondité. Un bœuf colossal de granit rouge est placé à l'entrée de l'enceinte, *pl.* X. Les Hindous le parent de guirlandes, de couronnes, et le barbouillent de différentes couleurs, principalement avec de la fiente de vache délayée dans de l'eau. On croit qu'il se lève toutes les nuits pour se promener autour de la pagode. Les colonnes sont dans le style hindou, et ornées de statues comme celles de Madhourèh.

A trente cinq milles est le rocher de Tritchinapali, *pl.* XI. Sur les bords de la rivière Kâvéri, on y arrive par un escalier de 500 degrés, creusé en grande partie dans l'intérieur de la montagne, *pl.* XII. Il y a sur cette montagne une pagode et quelques tchoultrys. La pagode est figurée *pl.* XIII. Elle diffère des autres par sa simplicité.

La pagode de Chindambaram, nommée aussi Sidambaram Isouara, dédiée à Isouara, et consacrée à l'air, est célèbre en Europe sous le nom

corrompu de Chalembrom; elle ne le cède ni en magnificence ni en sainteté à celle de Seringam.

A. L. M.

VOYAGES.

VOYAGE pittoresque du Nord de l'Italie, par T. C. BRUUN NEERGAARD, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Danemarck, Membre de diverses Sociétés savantes. Les dessins par NAUDET; les gravures par DEBUCOURT, agréé de la ci-devant Académie de peinture. Deux volumes in-folio, avec cent planches. A Paris, chez l'Auteur, rue Jacob, n.° 11; et chez *Firmin Didot*, imprimeur-libraire, rue Jacob. 1812.

Nous avons laissé M. Neergaard dans Pavie; nous le suivrons à Plaisance, à Parme et à Modène, dans les deux livraisons que nous annonçons. Il parle d'abord des statues équestres en bronze des deux princes de la maison Farnèse, *Alexandre* et *Ranuce I*. Il décrit les deux beaux tableaux de M. Landi qui ont remplacé les deux admirables peintures de Louis Carrache, qui sont aujourd'hui au Musée; il décrit le cabinet de minéralogie de M. Cortesi, dans lequel on trouve des morceaux bien intéressans pour la Géologie. M. Cortesi possède une belle suite de coquilles fossiles; il y en a qui sont adhérentes à l'épine dorsale d'un cachalot; beaucoup d'ossemens fossiles tirés de la montagne appelée de

la Torazza et des environs, tels que le squelette d'un dauphin, dont l'analogue est inconnu; celui d'une baleine dont on ne peut déterminer l'espèce, parce que la tête manque; enfin une dent d'un éléphant d'une grandeur extraordinaire et qui paroît être une espèce nouvelle.

Après ces détails d'histoire naturelle, M. Neergaard donne des notices curieuses sur plusieurs littérateurs plaisantins, principalement sur ceux de la famille Landi, et sur Lodovico Domenichini.

A. L. M.

HISTOIRE DES RELIGIONS.

HISTOIRE des Sectes religieuses qui, depuis le commencement du siécle dernier, jusqu'à l'époque actuelle, sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les quatre parties du monde; par M. GRÉGOIRE, ancien évêque de Blois, membre de l'Institut, etc., etc. A Paris, chez *Potey*, libraire, rue du Bac, n.° 46, près de celle Saint-Dominique; *A. Egron*, imprimeur-libraire, rue des Noyers, n.° 37; *L. Foucault*, libraire, quai des Augustins, n.° 17. 1814. Deux volumes in-8.°.

Le titre de l'*Histoire des Sectes*, page 438 du Numéro de Février dernier, n'ayant pas été copié avec exactitude, nous le reproduisons ici textuellement.

BEAUX-ARTS.

Histoire de l'Art par les Monumens, depuis sa décadence au quatrième siècle, jusqu'à son renouvellement au seizième; pour servir de suite à l'Histoire de l'Art chez les anciens, par M. Seroux Dagincourt. A Paris, chez MM. *Treuttel* et *Würtz*, libraires, rue de Lille, n.° 17. Sixième Livraison.

Avant mon départ pour l'Italie, j'ai donné la notice des cinq premières livraisons de ce grand ouvrage. Je vais continuer de faire connoître ce qu'il contient aux lecteurs de ce Journal.

La sixième livraison est consacrée à la peinture. La *planche* XIX représente des miniatures prises de différens manuscrits : d'abord celles d'un manuscrit grec de la Genèse qui est conservé dans la Bibliothèque impériale de Vienne, et qu'on regarde comme du quatrième ou du cinquième siècle. L'auteur donne le calque d'une vignette et de deux lignes d'écriture. Les autres sont réduites sur une très-petite échelle, pour donner une idée de la composition. Vient ensuite, sur une seule *planche* XX, la réunion des peintures du Virgile du Vatican, en quarante-trois cadres extrêmement réduits. Quelques-unes sont développées dans les cinq *planches* qui suivent. M. Dagincourt donne une notice intéressante des différens travaux entrepris pour la publication de ce manuscrit; mais il ne parle pas des deux gravures que mon confrère M. Langlès

en a données dans l'*Athenæum*, et qui paroissent d'une fidélité encore supérieure à celle des exemples que M. Dagincourt a choisis dans les cinq planches dont je parle. Il ne dit pas non plus que ce manuscrit appartient aujourd'hui à la Bibliothéque impériale.

Vient ensuite le célèbre Dioscorides de la Bibliothéque de Vienne, qui a déja été illustré par Lambecius, sous le rapport littéraire et bibliographique; et par M. Visconti, lorsqu'il a placé dans son *Iconologie* l'image de Dioscorides dont il est orné. M. Dagincourt donne aussi une peinture copiée du recueil d'Herculanum : elle représente l'atelier d'un peintre. Il donne encore des figures de plantes tirées d'un ancien manuscrit de Vienne, assez semblable à celui de notre Bibliothéque impériale, et dont j'ai publié une description sous le rapport de la Botanique.

On trouve ensuite les miniatures d'un manuscrit syriaque du sixième siécle, de la Bibliothéque S. Laurent à Florence; elles sont plus fidèles que ne le sont les exemples de ce même manuscrit qui ont été publiés par Assemani.

Les *planches* XXVIII—XXX représentent un des plus singuliers manuscrits du Vatican, dans lequel est la peinture de tous les événemens de l'histoire de Josué; c'est une suite de quinze morceaux de beau parchemin de différentes mesures, collés l'un au bout de l'autre, formant une longueur de trente-deux pieds; la *planche* XXVIII en figure l'ensemble. Les *planche* XXIX et XXX donnent la représentation de cinq sujets calqués sur l'original. J'ai rapporté un précieux *fac simile* de ce manuscrit, avec l'interprétation de ses nom-

breuses inscriptions grecques par le célèbre Léon Allatius, et je compte publier le tout.

La *planche* XXXI offre un choix de sujets divers peints en miniature dans un ménologe grec de la Bibliothéque du Vatican, des neuvième et dixième siécles. Ces figures sont plus exactes que celles qui ont été données dans l'édition complète de ce manuscrit, publiées à Urbin en 1737, en trois volumes in-folio.

Les miniatures de la *planche* XXXIV sont tirées de la Topographie chrétienne de Cosma, manuscrit grec de la Bibliothéque du Vatican, au neuvième siécle. C'est celui qui a été traduit en latin, et publié par Montfaucon. On pense que ce manuscrit n'est qu'une copie dont l'original avoit été écrit sous l'Empereur Justin.

Cette livraison est terminée par les miniatures du Térence de la Bibliothéque du Vatican, *planches* XXXV et XXXVI. On croit qu'il a été fait au neuvième siécle. Les calques ont été pris avec une grande fidélité. A. L. M.

GRAVURE.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts. Recueil de gravures au trait, contenant la collection des peintures et sculptures du Musée; les objets les plus curieux du Musée des Monumens français, et de celui de Versailles; la Galerie du Luxembourg; les principales productions des artistes vivans; un choix de paysages

et de tableaux de genre du Musée et d'artistes modernes, ombrés en taille-douce, etc.; avec des notices historiques et critiques. Seconde Collection. Partie ancienne. Rédigé par C. P. LANDON, peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, Secrétaire-adjoint de l'Ecole spéciale de peinture et de sculpture, Correspondant de la quatrième Classe de l'Institut de France.

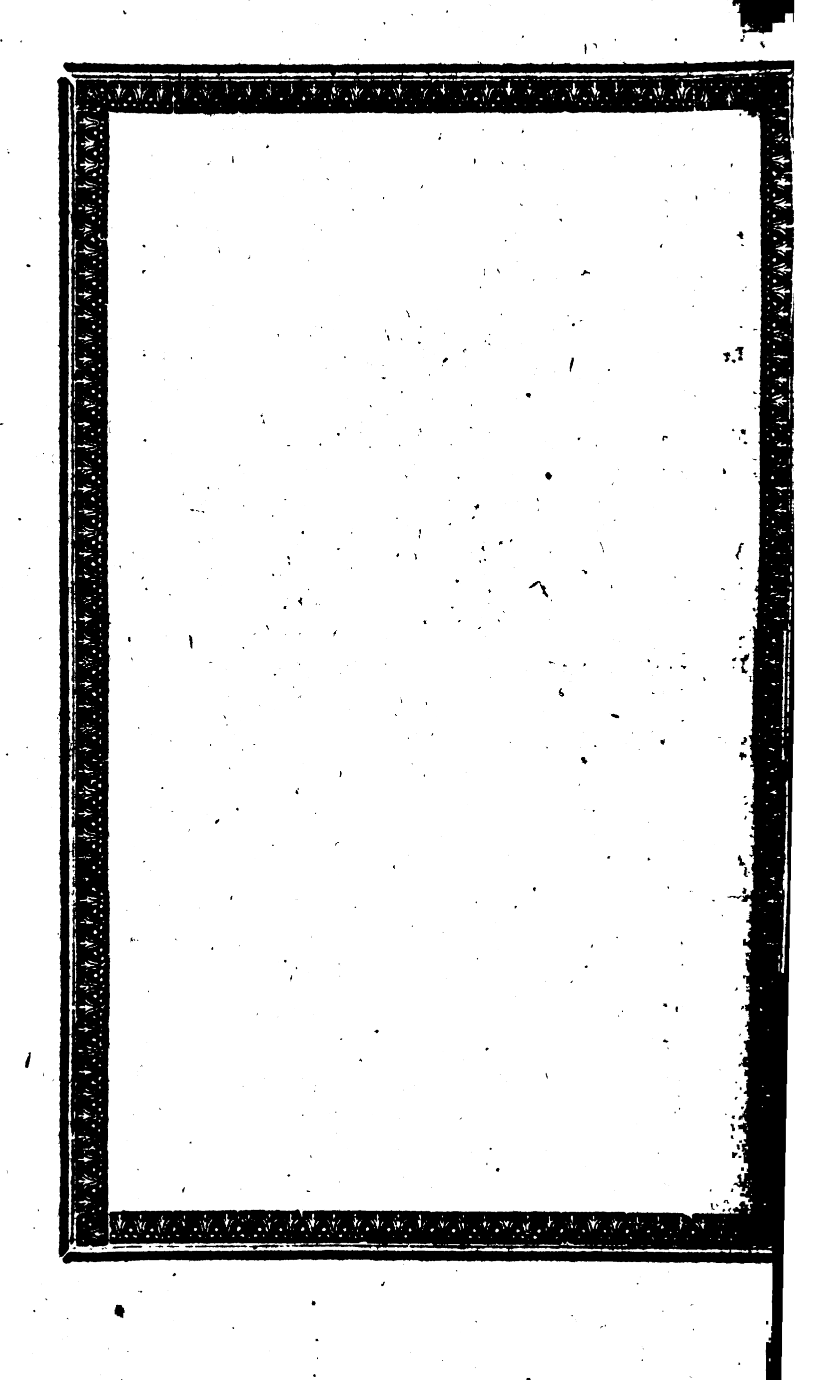
SALON de 1814. Recueil de pièces choisies parmi les ouvrages de peinture et de sculpture exposés au Louvre le 5 Novembre 1814, et autres productions nouvelles et inédites de l'Ecole française, gravés au trait, avec l'explication des sujets, et un Examen général du Salon; par C. P. LANDON, peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, correspondant de l'Institut, etc. Troisième Livraison.

Cette livraison contient les tableaux suivans:

Un jeune Zéphir se balançant au dessus des eaux, tableau de M. *Prudhon.* — Anne de Boulen condamnée à mort. — Hercule combattant Achéloüs métamorphosé en serpent, statue de M. *Bosio.* — Phèdre jugée aux enfers, tableau de M. *Trézel.* — Le Temps entraînant l'Homme vers la Sagesse, lui fait abandonner la Volupté, bas-relief par M. *Roguier.* — Homère chantant ses poésies dans une des places de la Grèce, tableau de M. *Bouchet.* — Mort d'Hippolyte, tableau de

M. *Bordier.* — Phèdre, tableau de M. *Berthon.* — Lancelot du Lac et Genièvre visitant les tombeaux d'Iseult et de Tristan, tableau de Madame *Servières.* — Héro et Léandre, tableau de M. *Delorme.* — Turenne endormi sur l'affût d'un canon, tableau de M. *Fremy.* — Renaud et Armide, tableau de M. *Berthon.* — Psyché, dessin de M. *Fragonard.* — Pyrrhus à la cour de Glaucias, dessin de M. *Fragonard.* — Education de Jupiter, tableau de M. *de Boisfremont.*

Suite de la Table du Numéro.



(Avril 1815.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, OU JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre des Académies de Gœttingue, de Naples, de l'Institut de Hollande, etc., etc.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU,
Rue de la Harpe, n.° 11.

M. DCCC. XV.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

POÉSIE FRANÇAISE.

POÉSIE.

MYTHOLOGIE.

MÉLANGES.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

THÉATRES.

POESIE FRANÇAISE.

RECHERCHES *sur les Ouvrages des Bardes de la Bretagne Armoricaine dans le moyen âge, lues à la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut, le* 30 *Décembre* 1814; *par* G. DE LA RUE.

LONGTEMPS avant que les Troubadours fissent retentir le Midi de la France de leurs chants harmonieux, et que les Romans épiques des Trouvères répandissent dans le Nord, l'esprit et les vertus de la chevalerie, il étoit à l'Occident du royaume un peuple qui, parlant la langue des Celtes, avoit aussi sa poésie particulière; poésie sans doute supérieure, puisqu'elle étoit écrite dans une langue fixée depuis tant de siècles; poésie d'ailleurs infiniment précieuse pour nous, puisqu'elle pouvoit nous offrir quelques points de contact entre la littérature française et la littérature primitive des Gaulois.

Mais, soit que l'étude de la langue armoricaine ait été une tâche trop pénible pour les écrivains modernes, soit qu'ils aient regardé comme impossible de trouver des monumens littéraires dans cette langue, la littérature antique de cette partie de la

France est restée jusqu'à nos jours dans l'oubli le plus profond.

En vain sur un sujet aussi intéressant, attendroit-on quelques lumières des nombreux historiens de la Bretagne armoricaine. Si l'histoire de cette province a été contradictoirement approfondie sur plusieurs points, il faut regretter que dans les discussions qu'elle fit naître, l'amour-propre et un patriotisme mal entendu aient fait perdre de vue le point le plus important, puisque les écrivains des deux partis négligèrent entièrement l'histoire littéraire de l'Armorique dans le moyen âge. Mais les Bretons ne vouloient que des libertés et des privilèges, et leurs historiens ne cherchèrent pour eux, dans l'antiquité, que des preuves d'une indépendance qui n'est pas encore démontrée.

Il est vrai que Warton prétend que Dom Lobineau parle de l'ancienne poésie des Armoricains à chaque page de son histoire de la Bretagne (1). Mais le savant auteur de *l'histoire de la poésie anglaise*, n'avoit sûrement pas consulté lui-même l'historien breton, où il avoit fait quelque méprise, car Dom Lobineau ne dit absolument rien de la poésie armoricaine. Une chose même assez remarquable, c'est que tous les autres

(1) *The Hist. of english Poetry*, vol. 1, disser. 1.

historiens de la Petite-Bretagne gardent le même silence, tandis que les Trouvères des douzième, treizième et quatorzième siécles ne cessèrent jamais de rendre hommage aux Bardes de cette province, et qu'en France, comme en Angleterre, on traduisit plusieurs de leurs ouvrages, qui devinrent des modèles pour nos premiers poètes. Nous verrons même que leurs chants pénétrèrent jusques chez les peuples du Nord, et furent admirés des Scaldes norwégiens.

Ce qui doit étonner encore davantage, c'est que les écrivains distingués qui firent, en France et en Angleterre, une étude spéciale des ouvrages des Trouvères, et qui pouvoient par là même nous éclairer sur la poésie armoricaine, ou lurent trop surperficiellement ces auteurs, ou négligèrent de nous faire part des connoissances qu'ils avoient acquises en les lisant.

Les uns, comme Fauchet, se bornèrent à nous donner les noms de quelques Trouvères, les titres de leurs ouvrages et quelques vers de leur façon.

Les autres, comme Galland et l'abbé Lebeuf, sachant qu'ordinairement nos premiers poètes se nomment au commencement ou à la fin de leurs ouvrages, se contentèrent quelquefois de parcourir les premières et les dernières pages des manuscrits. Alors,

perdant de vue qu'ils pouvoient contenir, comme réellement ils contenoient souvent des ouvrages différens, ils attribuèrent à des auteurs des écrits qu'ils n'avoient jamais composés; ils en firent des citations fausses, et se privèrent par là des lumières qu'une lecture complète et suivie n'auroit pas manqué de leur procurer (1).

D'autres enfin, comme Tressan et le Grand d'Aussi, ne voyant dans les Trouvères que des écrivains agréables, s'empressèrent de faire passer dans notre français moderne quelques morceaux de leurs poésies, mais sans nous dire que ces auteurs avouent souvent qu'ils ont pris dans la littérature armoricaine, des modèles qui servirent à faire briller la littérature française dès son aurore.

Il est vrai que dans le dernier siécle, l'homme le plus versé dans la langue bretonne, insinua qu'elle n'avoit jamais eu de poètes, et déclara même qu'elle n'étoit pas susceptible de versification. « Nous ne voyons « pas, dit Dom Lepelletier, dans la préface « de son Dictionnaire, nous ne voyons pas « que nos anciens Bretons aient cultivé la « poésie; et la langue, telle qu'ils la parlent, « ne paroît pas pouvoir se prêter à la me- « sure, à la douceur et à l'harmonie des

(1) *Mém. Inscript.* vol. 2 et 17.

« vers (1). » Langage étrange dans un auteur, qui cite dans son Dictionnaire bas-breton plusieurs poèmes en langue bretonne; assertion erronée, puisqu'elle est démentie par les auteurs grecs et latins qui rendirent unanimement hommage aux talens des Bardes gaulois, et réfutée par les éloges que les écrivains du moyen âge accordèrent à l'envi aux Bardes armoricains.

Pour faire connoître ces auteurs, je ne produirai pas, comme Macpherson, des poèmes dont l'authenticité pourroit être contestée, je citerai les ouvrages, le témoignage des écrivains qui les vantent, les traductions qui nous en restent, les manuscrits qui les renferment; et, à mesure que je rapporterai ce que les Trouvères français et anglo-normands ont dit de flatteur sur la poésie des Bretons armoricains, on saisira facilement l'influence qu'elle dut avoir sur notre poésie française et sur celle des Anglois.

Pour procéder avec ordre dans ce Mémoire, je vais partir du quinzième siécle pour remonter chronologiquement aux siécles antérieurs.

D'abord, pour le quinzième siécle, Dom Lepelletier convient que de son temps le plus ancien ouvrage, connu en langue bre-

(1) *Dict. Bas-Breton*, p. IX de la Préface.

tonne, étoit *les Prophéties de Gwinglaff*, et qu'il fut composé en vers rimés vers l'an 1450. Il parle aussi d'un *poème sur la destruction de Jérusalem*, et d'une *vie de S. Gwenolé*, premier abbé de Landevenec (1). Mais, comme il atteste que le premier ouvrage est le plus ancien, ne cherchons pas à cette époque des notions plus étendues sur la poésie armoricaine, puisque le littérateur, qui auroit dû nous les fournir, déclare qu'il n'en a ni de plus amples ni de plus anciennes.

Passons alors au quatorzième siècle. Le poète Chaucer, dans ses *Contes de Cantorbery* (The Canterbury tales), fait le plus grand éloge des poètes armoricains : « Ils « furent gentils, dit-il, ces vieux Bretons, « qui composèrent dans leur langue antique « des Lais sur plusieurs événemens mémo« rables, et qui les chantèrent en s'accom« pagnant avec leurs instrumens (2). »

Thise olde gentil bretons in hir dayes
Of diverse aventures maden layes,
Rimeyed in hir firste breton tongue

(1) *Ibid.* aux mots *arabat* et *bagat*, et p. 8 de la Préface.

(2) *The Canterbury Tales of* Chaucer *by thom.* Tyrwhitt, édit. in-4.°, p. 447.

Which layes with hir instrumens they songe,
Etc.
In armorike that called is Bretaigne,
Etc.

Le même poète insère plusieurs de ces Lais dans son ouvrage, et il les appelle des *Lais bretons* ou *des Lais armoricains* (1).

D'autres poètes anglois mirent en vers à la même époque un grand nombre de pièces de ce genre. Les uns disent qu'elles sont traduites du bas-breton; les autres assurent que leur traduction étoit faite d'après le français, mais que l'original étoit tiré des Lais bretons qu'on chantoit dans les anciens temps:

This is on of Brytagne layes
That was used by olde dayes,
Etc. (2).

Malheureusement ces originaux et les traductions françaisés mentionnées par les versificateurs anglois, paroissent également perdus; du moins on ne les trouve ni dans les bibliothéques de Londres, ni dans celles

(1) *Ibidem.* passim.

(2) *Lay d'Emare*, publié par RITSON dans ses *ancient english metrical Romances.*

de Paris, et il ne nous reste que les versions angloises publiées par MM. Ritson, Ellis et Tyrwhitt (1).

Une observation importante, qui résulte de la lecture de ces anciens Lais conservés par les poètes anglois, c'est que leurs auteurs font mention d'autres Lais beaucoup plus anciens. Ils parlent même du premier des Lais bretons, sans qu'on puisse dire si par là ils entendoient le mieux fait ou le plus anciennement composé. Mais on ne retrouve que deux de ces ouvrages dont on vante l'antiquité : le premier, traduit en anglois, est parmi les manuscrits du roi d'Angleterre (2), et le deuxième dans la Bibliothéque Bodleïenne (3). Le dernier fut originairement composé par Garaduc, héros de la pièce, et mis en vers français par Robert Bikez, Trouvère anglo-normand. Les Trouvères français paroissent avoir connu ce Lai, et en avoir fait le sujet du *Fabliau du court mantel*, et celui de *l'Heureux chevalier*, qu'ils nomment Cradeck.

Enfin, dans le même siécle, l'auteur du

(1) Ritson opus citat. suprà. Ellis 's *specimens of the english poets, and specimens of early metrical romances.* Tyrwhitt loco citato.

(2) *Bibl. Reg.* 17, B. XLIII.

(3) *Bibl. Bodl.* n.° 1687.

joli poème intitulé *le Songe du Dieu d'amour,* décrivant le pont qui conduit au palais de ce Dieu, fait un éloge flatteur de Lais bretons, lorsqu'il dit :

De Rotruenges etoit fait tot li pons,
Totes les planches de dits et de chansons,
De sons de harpes les estaces del fons,
Et les saliies des doux Lais des Bretons (1).

Dans le treizième siécle nous avons plus de détails sur les ouvrages de ce genre.

D'abord, Marie de France traduisit en vers français un grand nombre de Lais armoricains. La collection qu'elle nous en a laissée est unique, ainsi que le manuscrit qui la renferme; on la trouve dans la Bibliothéque Harleïenne, n.° 978. Les autres Bibliothéques de l'Europe n'en peuvent fournir que quelques pièces éparses dans les anciens manuscrits (2).

A la tête de sa traduction, Marie a mis une Préface dans laquelle elle adresse son ouvrage à un Roi qu'elle ne nomme pas, mais qui paroît être Henri III, Roi d'Angleterre. Elle nous apprend que c'étoit jadis

(1) *Mss. de la Bibliothéque impériale de Paris*, n.° 7595.

(2) *Ibid.* Paris, n.° 7989, etc.

un usage général dans la Bretagne armoricaine, de mettre en vers les événemens mémorables, et elle rend hommage aux anciens Bretons, pour avoir maintenu une coutume qui, conservant le souvenir des faits historiques, étoit un avantage pour les lettres, et une récompense pour la vertu.

Moult ont été nobles Baruns
Cil de Bretaigne li Bretuns;
Jadis souleient par pruesce
Par curteisie et par noblesce,
Des aventures qu'ils oieient
Qui à plusieurs gens aveneient,
Faire des Lais pur remembrance
Qu'on ne les mist en oubliance
Etc. (1).

Mais comme dans ce témoignage on eût pu confondre la Grande avec la Petite-Bretagne, Marie, pour ne pas frustrer les Bretons armoricains de la gloire qui leur est due, ne manque pas de dire qu'elle parle de la dernière. Selon elle, on y chantoit ces Lais en s'accompagnant avec la harpe ou avec la rote; elle ajoute qu'elle ne les avoit pas seulement entendu chanter, mais encore

(1) *Bibl. Harl.*, n.° 978. Lai de Quitan Sire de Nantes.

qu'elle les avoit lus. Il est même impossible de ne pas croire que c'étoit dans la langue originale, car elle employe souvent des mots de cette langue, et elle a soin de les traduire quelquefois en français et toujours en anglois. Enfin elle assure que ces ouvrages étoient *moult anciens*, et qu'avant elle, d'autres traducteurs les avoient déja mis en langue romane. Alors elle partage ses éloges entre eux et les écrivains originaux; en un mot, il résulte de son témoignage que les Bretons armoricains aimoient beaucoup les ouvrages de cette espèce, qu'ils étoient riches dans ce genre de littérature, et que les diverses traductions qu'on fit de leurs Lais, furent très-goûtées dans toute la France (1).

Mais l'Angleterre admira surtout la collection publiée par Marie. Denis Pyramus, Trouvère anglo-normand, et son contemporain, fait l'éloge de cet ouvrage, qui étoit, dit-il, autant estimé dans la Grande-Bretagne, que son auteur y étoit aimé. Mais ce furent surtout les Dames angloises qui

(1) Voyez la Dissertation sur la vie et les ouvrages de Marie de France, par l'auteur de ce Mémoire, dans le vol. 13 de l'*Archæologia*.

goûtèrent particulièrement les Lais bretons traduits par Marie :

Ses lais soleient as Dames plaire,
De joye les oient et de gré,
Car sont selon lor volenté
Etc. (1).

Pierre de Saint Cloud, Trouvère français du moyen âge, composant la première branche du Roman du Renard, y fait paroître cet animal déguisé en jongleur anglois : il le fait d'abord parler la langue de son pays, et ensuite un mauvais français. Mais dans la longue énumération des pièces que ce jongleur prétend connoître, on remarque qu'il se vante surtout de savoir *moult bons Lais bretons ;* il cite même un grand nombre de pièces de ce genre, et il en est parmi elles qu'on ne retrouve pas aujourd'hui (2).

Un autre Trouvère français nommé Regnaud, traduisit à la même époque en vers français, *le Laï d'Ignaurès*, qu'il qualifie de *seigneur du chastel d'Auriol* en Basse Bretagne ; il affirme qu'il a fait cette traduc-

(1) *Bibl. Cotton.* Domitianus. A. XI.

(2) *Bibl. impér.* Paris, mss. de Cangé.

tion d'après l'original breton, et à la demande de *sa mie*, la Dame de la Caine (1).

Un Trouvère anonyme, mit en vers *le Lai de l'Epine.* « Beaucoup d'autres, dit-il, « en débutant, regardent les Lais comme « des fables, mais je ne pense pas ainsi. « Ce sont des récits d'événemens arrivés « dans les temps anciens, et celui que je « traduis, est tiré des histoires que l'on « conserve à Cardiff, dans l'église de Saint- « Aaron. Ces histoires sont également con- « nues en Bretagne et en plusieurs autres « endroits (2). »

Ainsi les Bretons et les Gallois parlant la même langue, avoient anciennement les mêmes histoires, des auteurs communs travaillant sur les mêmes sujets, enfin la même littérature, puisque le Trouvère dont nous parlons, déclare au commencement de sa traduction, que l'original d'après lequel il travailloit, étoit Gallois, et à la fin, que les Bretons s'étoient emparés de la même matière pour en faire un Lai.

Un dernier Trouvère anonyme, mais du même siécle, traduisit en vers le *Lai de Graalent Mor.* Selon lui, on le chantoit dans toute la Bretagne, et sa traduction devoit

(1) *Ibid.* n.° 7595.

(2) *Ibid.*

être également chantée dans notre langue, puisqu'elle est transcrite dans le manuscrit, de manière à être notée au premier vers de la pièce, et à tous ceux qui commencent un alinea (1).

Dans le douzième siécle, les témoignages sont encore plus nombreux, et toujours honorables pour les Bardes armoricains.

Chrétien de Troyes, dans le début de son *Roman du chevalier au Lion*, fait entendre qu'il a pris le fond de cet ouvrage dans les poésies des Bardes armoricains : « Si je m'ac- « corde tant avec les Bretons, dit-il, c'est « qu'ils ont conservé, par leurs chants, la « mémoire des hommes qui s'honorèrent par « de belles actions, » de ces hommes qu'il appelle lui-même *preux*, *larges*, *courtois* et *honorables* (2).

Ce chevalier au Lion, est Messire Ivains, un des compagnons d'armes du Roi Artur, et dont nos romanciers ont fait un des héros de la Table ronde. Ce ne fut pas seulement chez les Bretons qu'on célébra sa gloire; les Bardes gallois avoient dès le sixième siécle chanté sa valeur et ses exploits. C'est un hommage rendu à ces poètes par Lewis et Carte dans leurs histoires de la

(1) *Ibid.* 7989.
(2) *Ibid.*

Grande-Bretagne (1), et les antiquaires gallois ont publié les poésies composées en son honneur par Taliessin et Llywarch Hen, deux des plus anciens Bardes de leur pays (2).

Ainsi, il est de plus en plus constant que les Bretons et les Gallois honoroient les mêmes héros, célébroient également leurs belles actions, et que les poètes des deux contrées, les immortalisoient par leurs chants.

Chrétien de Troyes, dans son *Roman d'Erec et d'Enide*, et dans *celui de Cligès*, chevaliers de la Table ronde, dit qu'il a tiré le fond de ces ouvrages de plusieurs histoires d'aventures, et c'étoit sans doute des Lais bretons, puisque les héros et les acteurs sont tous armoricains, et que les principaux événemens ont lieu dans l'Armorique et quelquefois dans le pays de Galles (3).

Le même poète dans son *Roman de Lancelot du Lac*, et dans celui *de Perceval le Gallois*, alias du *san-graal*, nous apprend

(1) *Lewis's hist. of great Britain*, p. 201. — *Carte's hist. of England*, vol. 1, p. 209.

(2) *Heroic elegies of* LLYWARCH HEN, TALIESSIN, etc., p. 29.

(3) *Bibl. impér.* Paris, n.° 6989.

que la comtesse de Champagne, lui avoit donné la matière du premier ouvrage, et que Philippe, comte de Flandres, lui avoit fourni celle du second; il dit même positivement que ce prince lui en *bailla le livre.* Ainsi ces romans qui ne sont que des recueils d'aventures merveilleuses, arrivées à des héros armoricains ou gallois, avoient été dans le douzième siécle, traduits des Lais bretons, ou en latin, ou en prose française par les soins des princes de cet âge. Robert de Caen, comte de Creuly et de Thorigny, fit traduire en latin le Brut d'Angleterre, dès l'année 1138, après que Gautier Calenius, archidiacre d'Oxford, l'eut apporté de la Petite-Bretagne. Le savant Hickes, dans son *Thesaurus litteraturæ septentrionalis*, fait connoître une traduction latine de l'histoire du chevalier au Lion, ci-dessus mentionnée (1), Robert de Borron, Luc du Gast; Gautier Map, et plusieurs autres Normands et Anglo-Normands, traduisirent également quelques romans de la Table ronde, du latin en prose française, à la demande de Henri II, duc de Normandie; et c'est envain que quelques érudits anglois ont voulu révoquer en doute l'existence de ces traducteurs, parce qu'on

(1) Vol. 3, p. 315.

ne retrouvoit leurs originaux dans aucune des bibliothéques de l'Europe. On conçoit facilement, qu'étant écrits en bas-breton, on s'embarrassa peu de conserver des ouvrages dans une langue qui n'étoit pas en usage dans le reste de la France, et surtout lorsqu'on avoit des traductions qu'on pouvoit consulter au besoin.

Enfin, les Lais bretons avoient été si renommés dans ces siécles de la chevalerie, qu'on les traduisit même dans la langue du Nord, et l'on en conserve à la bibliothéque d'Upsal, une collection que Stephanius a fait connoître dans le *catalogus librorum septentrionalium*, à la fin de la grammaire anglo-saxonne de Hickes, sous le titre de *variœ Britonum fabulæ*.

Dans le même siécle, le célèbre Roman de Tristan de Leonois, fut d'abord traduit en prose française, par Luc du Gast, seigneur de S. Denis le Gast, (département du Calvados). Vers le même temps, il fut mis en vers français, d'abord par Chrétien de Troyes, et ensuite par Thomas Ercel-don, Trouvère anglo-normand. La version du premier est perdue, celle du second est à Londres, dans la précieuse bibliothéque de M. Douce, et il est reconnu aujourd'hui, qu'elles étoient l'une et l'autre originairement

composées d'après les Lais Bretons (1). Tristan lui-même, se vante d'avoir appris à Isolt sa mie, l'art de les chanter, en s'accompagnant avec la harpe.

Od ma harpe me delitoie;
Bientôt en oist parler
Ke mult savoie bien harper;
Bons Lais de harpe vous apris
Lais Bretons de notre païs
Etc. (2).

Un autre Trouvère anglo-normand, qui mit en vers le *Roman du Roi Horn*, s'étend encore davantage dans cet ouvrage sur les Lais armoricains. Comme ses héros sont Gallois et Irlandais, il fait connoître le goût de ces peuples pour ce genre de poésie; il célèbre les talens de leurs poètes et la gloire qu'ils avoient acquise, en accompagnant leurs chants avec la harpe; enfin, quand il veut dire qu'un Lai est bien fait et bien chanté, il assure qu'on a imité les Bre-

(1) Voyez la *Préface du Roman de Tristan*, publié par Walter Scott, Londres, 1806.

(2) *Mss. de M. Douce.*

tons, et dans la composition et dans le chant :

> Si cum font cil bretuns de tel fait custumiers
> Etc. [1].

L'enchanteur Merlin, déguisé en jongleur, chante aussi des Lais bretons, à la cour du Roi Artur; Robert Wace, dans son Brut d'Angleterre, en fait chanter aux paladins qui assistent aux fêtes de la Table ronde, et quand il veut faire l'éloge de l'éducation brillante que ces chevaliers ont reçue, il dit :

> Moult scut de Lais, moult scut de notes (2).

C'étoit même une preuve de courtoisie que d'avoir profité de ce genre d'instruction, et les Trouvères ne manquent jamais de relever le mérite de leurs héros, lorsqu'ils trouvent l'occasion de signaler leurs talens sous ce rapport.

> Riches hom fut, mais vieulx esteit
> Moult esteit preux et moult curteis

(1) *Bibl. Harleïenne*, n.° 527.

(2) *Rom. du Brut, Bibl. impér.* Paris, n.° 1535.

Et moult scut des anciens Lais
Etc. (1).

En général les Normands possédant la Bretagne en arrière-fief, par le traité fait avec Charles le Simple, eurent avec les Bretons des rapports plus fréquens qu'avec les autres provinces de la France. Ils furent alors forcés d'apprendre leur langue, et par conséquent plus à portée de connoître leur littérature. L'étude qu'ils firent de l'une et de l'autre, leur procura, non-seulement les ouvrages dont nous venons de parler, mais encore beaucoup d'autres dont on ne trouve plus que des traces dans les ouvrages de leurs Trouvères. Ainsi, Robert Wace affirme que le Roi Artur institua l'ordre de la Table ronde : institution, dit Rapin Thoiras, qui n'est nullement invraisemblable, puisque dans le même siécle, Théodoric, Roi des Ostrogoths, établit aussi un ordre particulier en Italie, suivant les lettres de Cassiodore (2). Mais, comme M. le comte de Caylus l'observe très-bien, Wace don-

(1) *Rom. d'Ypomedou*, *Bibl. Cotton.* Vespasianus, A. VII.

(2) *Histoire d'Angleterre*, vol. 1, p. 126, édit. in-4.°, 1749.

nant des détails sur l'institution de cet ordre et sur ses fêtes, écrivoit donc sur des histoires ou sur des traditions qui ne sont plus connues aujourd'hui (1).

Alexandre de Bernay, dans sa branche du *Roman d'Alexandre*, raconte l'expédition d'Artur en Asie; il le fait marcher en vainqueur, jusqu'aux extrémités de cette partie de la terre, et le héros breton place aux confins de l'Orient, deux statues d'or, comme Hercule avoit posé deux colonnes aux confins de l'Occident. Mais ni le Brut, ni aucun autre Roman de la Table ronde, ne parle de cette expédition; Alexandre de Bernay est le seul qui l'ait détaillée, et qui ait fait un mérite au fils de Philippe de Macédoine, d'avoir cherché et trouvé les statues d'Artur. Or, où pouvoit-il avoir pris ces fables, sinon dans les ouvrages des Armoricains?

Il faut dire la même chose de l'auteur du *Draco normanicus.* Quoiqu'il ne nous reste que les titres des chapitres de son ouvrage, il est évident qu'il étoit rempli d'un grand nombre de fables bretonnes, qu'on ne trouve

(2) *Mémoire sur l'ancienne Chevalerie et sur les anciens Romans*, p. 52.

dans aucuns des Romans de la Table ronde (1).

Enfin, un auteur du même âge, et qui, par l'étendue de son savoir, mérita le titre de docteur universel, le fameux Alain de Lisle, atteste que les fables armoricaines étoient généralement répandues dans les onzième et douzième siécles : « Où la Renom« mée, dit-il, n'a-t-elle pas porté le nom « d'Artur ? N'a-t-il pas pénétré dans tous les « lieux, où celui des Chrétiens est parvenu? « Si nous en croyons les rapports des Croi« sés, les peuples de l'Orient le connoissent « encore mieux que ceux de l'Occident; « l'Egypte et le Bosphore le célèbrent; Rome, « la maîtresse des nations, le chante, et « Carthage, sa rivale, n'ignore pas ses « exploits (2). »

Aux droits des Normands sur l'Armorique, comme première cause de leurs connoissances dans la littérature bretonne, ajoutons la conquête de l'Angleterre, et nous verrons, pour les vainqueurs, un nouveau moyen d'acquérir des notions plus étendues sur la poésie

(1) *Notice des Mss.*, vol. 8.

(2) *Alani Magni de insulis explan. in Prophet. Merlini.* Lib. 3, cap. 26.

des Bardes du moyen âge. En effet, Alain, duc de Bretagne, ayant accompagné les Normands dans leur expédition, le duc Guillaume, son beau-père, récompensa ses services en lui donnant quatre cent quarante-deux terres seigneuriales dans cette île (1). Ce vaste domaine forma dans la suite le comté de Richmond, possédé si longtemps par les successeurs du duc d'Alain (2). Beaucoup d'autres seigneurs bretons s'étant signalés à la bataille d'Hastings, reçurent du conquérant, des récompenses de la même espèce (3). Enfin, les ducs de Bretagne, inféodant à des Armoricains une grande partie des terres du Richmondshire (4), les fables bretonnes durent passer en Angleterre avec ces nouveaux Colons, et les Trouvères normands et anglo-normands, vivant alors avec eux sous le même gouvernement, eurent les moyens de connoître et d'étudier de plus en plus les ouvrages des anciens Bardes.

Il résulte donc du témoignage des Trouvères français et anglo-normands :

(1) *Domesday Book* passim.

(2) Voyez l'Histoire de ce Comté dans l'ouvrage intitulé *Honor Richmundiæ*.

(3) *Domesday* passim.

(4) *Honor Richmundiæ et liber niger scac. Angliæ.*

1.° Que les Bretons armoricains avoient très-anciennement dans leur langue, des pièces de vers que nos premiers poètes appelèrent des *Lais*.

Mais nous ignorons comment les Bretons les nommoient eux-mêmes; car on ne trouve pas ce mot dans leurs dictionnaires, ni aucun autre qui en approche. On le reconnoît seulement dans l'islandois *Liod*, dans l'irlandois *Laoi*, dans le teuton *Lied*, dans l'anglo-saxon *Leod*, et dans le latin barbare *Leudus*, et dans toutes ces langues, il signifie une pièce de vers faite pour être chantée. Ce furent donc les Trouvères qui, d'après le mot *Leudus*, donnèrent le nom de *Lais* aux poésies armoricaines, et les versificateurs anglois le conservèrent.

M. Owen, auteur d'un nouveau dictionnaire gallois, prétend dans un autre ouvrage (1), que les Lais bretons doivent être appelés *Mabinogion*; il annonce qu'il existe un grand nombre de pièces de cette espèce, en langue galloise, et il en promet depuis longtemps une édition. Mais d'abord, il est très-étonnant que dans les deux amples collections de poésies composées par les anciens Bardes gallois, et publiées, l'une par M. Evans, et l'autre par M. Jones, on ne

(1) *Cambrian Biography*.

trouve aucune pièce dans le genre des Lais bretons. Ensuite comme M. Ellis, critique très-versé dans la littérature du moyen âge, assure que les *Mabinogion* des Gallois, sont des contes de nourrices, laissons M. Owen avec les enfans, et revenons aux Lais armoricains (1).

Il ne faut faut pas les confondre avec ceux que composèrent nos premiers poètes, ni surtout avec ceux dont Alain Chartier a le premier fixé les règles. Avant lui, les Trouvères donnèrent indistinctement le nom de Lai, tantôt à des chansons, que nous appellerions aujourd'hui des cantiques: ainsi le Roi de Navarre, en commençant une des siennes, dit qu'il va *faire un Lai*, et cette pièce, placée parmi ses chansons, est en l'honneur de la Sainte Vierge : ainsi Gautier de Coincy, dans ces Contes dévots, a des pièces dans le même genre et sur le même sujet, et il les appelle des Lais (2).

Tantôt les Trouvères donnèrent ce nom à des chansons en l'honneur de leurs Dames, et, par cette raison, ils les appelèrent des *Lais d'Amour*. Souvent ils nommèrent *un Lai*, ce que nous appelons *Fabliau* ou *Conte*,

(1) Ellis 's *specimens of early english metrical Romances*, vol. 1, p. 92.

(2) *Poésies du Roi de Navarre*, vol. 2, p. 156.

comme *le Lai d'Aristote*, *le Lai de l'Ombre*, etc.; enfin quelquefois ce nom fut donné à de simples fables, comme *le Lai de l'Oiselet*, etc.

Mais les Lais bretons, si l'on en juge par ceux conservés dans les traductions des Trouvères français et anglo-normands, étoient des poèmes composés dans l'Armorique, en langue armoricaine, renfermant le récit d'une belle action, d'un événement extraordinaire, ou d'une aventure hardie et périlleuse, et c'est de là que ces pièces sont appelées par les Trouvères des *Lais de Chevalerie.*

Il faut donc rejeter la définition du Lai, donnée par M. l'évêque de la Ravallière, qui prétend que c'est une sorte d'élégie dans laquelle le poète se plaint d'une infortune amoureuse (1). Nous venons de voir les différentes espèces de poésie auxquelles les Trouvères donnèrent le nom de Lai, et qui ne tiennent nullement du genre de l'élégie. En un mot, les Lais bretons doivent être regardés comme des poèmes, contenant le récit d'un événement intéressant, d'une longueur modérée, toujours sur un sujet grave et ordinairement armoricain ou gallois, et toujours en vers de huit pieds, du moins dans les traductions françaises et angloises

(1) *Ibid.* vol. 1, p. 215.

qui sont parvenues jusqu'à nous. Nous disons *d'une longueur modérée*, pour ne pas les confondre avec les Romans; *sur un sujet grave*, pour les distinguer des fabliaux et des contes qui sont toujours plaisans, *ordinairement armoricain ou gallois*, parce que les Bretons prirent quelquefois leurs sujets dans la Mythologie, comme *le Lai de Narcisse*, et quelquefois dans l'histoire de France, comme *le Lai des Deux Amans*, *le Lai du comte de Toulouse*. Enfin, nous disons *en vers de huit pieds*, pour les distinguer des différentes pièces auxquelles les Trouvères donnèrent le nom de Lai, et qu'ils composèrent à volonté, en vers de différentes mesures.

2.° Il résulte du témoignage des Trouvères, que les Lais bretons furent tellement estimés dès le commencement du douzième siécle, qu'on en traduisit un grand nombre soit en latin, soit en prose française; qu'à la demande des ducs de Normandie et des barons de cette province, on composa d'après ces traductions, plusieurs de nos romans de la Table ronde, en prose latine ou française; et il n'est pas permis de regarder les noms de ces romanciers comme supposés, quand les Trouvères du même siécle et du suivant, parlent fréquemment de ces auteurs et de leurs compositions, et quand enfin

des manuscrits authentiques nomment ces écrivains, et attestent leurs travaux littéraires.

3.° Que dans le douzième siécle, les Trouvères mirent en vers français plusieurs romans de la Table ronde, soit d'après les traductions latines ou françaises des Lais bretons, soit d'après les romans en prose qui en étoient déja le produit; et il est impossible de croire que les Trouvères en imposent, quand ils déclarent que leurs romans sont composés d'après les ouvrages bretons, et quand ils nomment les différens princes qui leur en fournirent des traductions.

4.° Enfin que dans le treizième siécle, les Trouvères français et anglo-normands, traduisirent encore en vers plusieurs des Lais bretons, et que ces traductions ne furent mises en vers anglois que dans le siécle suivant.

Il importe maintenant de chercher, s'il existe quelques rapports entre les Lais bretons et l'ancienne poésie gauloise.

D'abord, Posidonius d'Apamée, qui vivoit quarante ans avant l'ère vulgaire, et après lui Strabon, Diodore de Sicile, Lucain et Ammien Marcellin, en relevant le mérite des Bardes gaulois, ont tous désigné le genre de poésie dans lequel ils excelloient. C'étoit, selon ces auteurs, dans l'éloge des belles

actions et des faits héroïques; ils consacroient leurs veilles à célébrer publiquement et en particulier les grands-hommes de la Gaule; et, en s'accompagnant avec la harpe, ils ajoutoient au mérite de leurs vers, celui de les faire valoir par leurs talens dans la musique (1).

Le poète Fortunat prouve que dans le sixième siécle, les grands personnages de la France avoient encore leurs chantres dans les parties du royaume où la langue latine n'étoit pas en usage; il donne même le nom de *Lais* aux pièces que ces poètes composoient en leur honneur; il les appelle des *Lais barbares*, parce qu'elles n'étoient pas écrites en latin; enfin, dans une lettre à Grégoire de Tours, il parle de la harpe comme de l'instrument avec lequel on s'accompagnoit en les chantant, et que nous avons vu également en usage chez les Bretons : *Barbaros leudos harpa relidebat*, ou *liedos*, suivant quelques manuscrits (2).

(1) Posidon. *Ap. Athæn.*, lib. 6, p. 84.
Strabon, lib. 4.
Diod. Sicul., lib. 5.
Ammian., lib. 5.
Lucan., lib. 1.
Ælian., lib. 12.
(2) Venant. Fortun., lib. 1, epist. 1.

Dans une Epître à Loup, comte de Champagne, le même poète dit qu'il lui fait hommage de ses vers, qu'il laisse à la poésie des barbares à le célébrer dans ses Lais, et qu'alors tous ces chants ne formeront qu'un seul éloge, mais diversement tourné, différemment chanté :

Hos tibi versiculos, dent barbara carmina Leudos
Sic variante tropo, laus sonet una viro.

Ailleurs il lui dit : « que la lyre des Grecs « et des Romains, que la harpe des Barbares « et la rote des Bretons, célèbrent à l'envi « votre valeur et votre justice. »

Romanusque lyra, plaudat tibi barbarus harpa,
Græcus achilliaca, Chrotta Britanna canat (1).

Il est tellement certain que Fortunat désigne, par le deuxième et le quatrième instrument, la Bretagne armoricaine et sa poésie, que Marie de France, dans sa traduction des Lais bretons, dit qu'on les chantoit sur la harpe ou sur la rote (2). Robert Wace les appelle des *Lais de harpe*, des *Lais de rote* (3), et Chaucer se borne à dire,

(1) *Ibid.* lib. 7, p. 170.
(2) *Lai de Guigemer.*
(3) *Roman du Brut.*

qu'on les chantoit sur différens instrumens.

Ainsi, les Bardes gaulois, poètes, chantres et historiens de leur nation, eurent des successeurs dans les poètes armoricains du moyen âge; et les Lais des derniers appartiennent incontestablement à la littérature des premiers, puisqu'ils sont des ouvrages de la même espèce, écrits dans la même langue, composés dans les mêmes vues, et chantés sur les mêmes instrumens.

Mais alors, comment des Lais, travaillés dans le moyen âge, à l'imitation des Lais gaulois, et ne devant par conséquent renfermer que des éloges de faits historiques, ont-ils pu dans la suite n'être remplis que de faits altérés et d'aventures controuvées? Enfin, comment sont-ils devenus la matière de presque tous les romans de la Table ronde?

Je réponds que nous n'avons aucun des ouvrages poétiques des anciens Gaulois; nous savons seulement par les historiens quel en étoit le fond, mais nous ignorons absolument quelle en étoit la forme. Nous ne connoissons ensuite les Lais bretons que par les traductions des Trouvères; nous ne pouvons donc comparer les derniers avec les premiers, ni juger si les Bardes gaulois, en

ornant les faits historiques des charmes de la poésie, introduisirent dans leurs ouvrages le merveilleux qu'on rencontre dans ceux des Bardes du moyen âge.

Cependant si nous consultons les Trouvères, nous pourrons puiser dans leur témoignage, et même dans celui des historiens, des notions qui pourront servir à éclaircir la difficulté qui se présente.

D'abord les Trouvères, et même les plus instruits parmi eux, attestent qu'on avoit altéré les Lais bretons. Nous ne citerons que Robert Wace et Chrétien de Troyes.

Le premier, dans son Brut d'Angleterre, qui est incontestablement le premier Roman de la Table ronde, parlant du Roi Artur et de ses Chevaliers, insère dans sa traduction, quelques réflexions sur ces paladins : il dit qu'en général tout n'est pas vrai, mais aussi que tout n'est pas faux dans le récit de leurs aventures; que si quelquefois le détail en paroît extravagant, il n'est cependant pas le produit de l'ignorance : «mais, ajoute-t-il, « les fabliers, pour embellir leur poésie, ont « mêlé tant de fables à l'histoire d'Artur et « de ses compagnons d'armes, qu'ils ont « tout fait passer pour des fables.»

En cele grant pais que je dis

Furent les merveilles provées,
Et les aventures trovées,
Qui d'Artur sont tant racontées,
Que a fables sont atornées;
Ne tot mensonge, ne tot voir,
Ne tot folor, ne tot savoir;
Tant on li conteors conté
E li fableor tant fablé
Por lor contes embeleter
Que tot ont fait fables sembler;
Etc. (1).

Observons ici que ces remarques datent de l'année 1155, et conséquemment qu'on croyoit alors que les exploits d'Artur et de ses compagnons d'armes, qui s'étoient illustrés par leurs combats contre les Saxons, avoient été originairement chantés dans la forme des anciens Lais. Mais les Bardes postérieurs n'ayant plus dans les siécles obscurs du moyen âge, de nouveaux faits héroïques à célébrer, retournèrent sur les faits anciens; alors, en retouchant les ouvrages primitifs, ils altérèrent sûrement l'histoire de leurs héros, en l'enveloppant de fictions et d'aventures merveilleuses.

Ailleurs, le même Trouvère attribue au

(1) *Roman du Brut*, loco citato.

Roi Artur l'institution de la Table ronde; mais il ne manque pas d'observer que ce sont les Bretons armoricains qui ont chargé cette institution de toutes les fables, dont les Romans de ce genre sont remplis :

Fist Roy Artur la ronde table
Dont li Bretons dient mainte fable (1).
Etc.

Comme Robert Wace, Chrétien de Troyes, atteste l'altération des Lais bretons, mais il en assigne une nouvelle cause dans son *Roman d'Erec, fils du Roi Lac*; il attribue cette interpolation à des hommes qui font, dit-il, leur métier de chanter, et qui ne chantent que pour vivre. Dans un autre endroit du même ouvrage, il dit que ce sont des hommes qui veulent *contrerimoier*.

Derec le fils Lac est li contes
Que devant Roi et devant Comtes
Depecier et corrumpre seulent
Cil qui de chanter vivre veulent. . . .
Cil qui contrerimoier veulent, etc. (2).

A ces traits on reconnoît facilement les

(1) *Ibid.*

(2) *Bibl. impér.* Paris, n.° 6989.

jongleurs qui, s'emparant des ouvrages des Bretons, les altéroient et les défiguroient, afin de donner du nouveau à leurs auditeurs, et de cacher leurs plagiats.

Enfin, M. Tyrwhitt, dans son introduction aux *Contes de Cantorbery*, reconnoît que Chaucer, en publiant cet ouvrage, avoit fait aussi quelques changemens dans les Lais armoricains qu'il y inséra.

L'histoire atteste également l'altération de ces Lais.

D'abord, Geffroy de Monmouth traduisit, du bas-breton en latin, le Brut d'Angleterre, vers l'année 1138, et cet ouvrage reconnu aujourd'hui pour être composé de différens Lais bretons, reçut encore très-certainement quelques additions de la part de ce même traducteur. Mais si son ouvrage fabuleux ne mérite aucune croyance, il faut cependant ajouter foi aux faits que l'auteur rapporte, et qui sont relatifs au temps où il écrivoit. Or, il nous apprend que les gestes d'Artur et de ses chevaliers, n'étoient pas seulement connus de tout le monde, mais qu'ils étoient comme gravés dans l'esprit des peuples, qu'on les savoit par cœur, et qu'on les chantoit avec enthousiasme, sans doute d'après les chants des jongleurs (1).

(1) *Cum et gesta Arturi et sociorum à multis*

Guillaume de Newbridge, l'ennemi le plus déclaré de Geffroy de Monmouth, convient, tout en l'accusant d'imposture, que son ouvrage est composé des anciennes fables des Bretons (1).

Guillaume de Malmesbury observe, en parlant d'Artur, que c'est un prince dont les exploits sont le sujet ordinaire des fables des Bretons; mais que son patriotisme et sa gloire méritoient d'être gravés par le burin de l'histoire, et d'être chantés autrement que par des fictions (2).

Ainsi, d'après ces deux historiens, les Bretons eux-mêmes avoient chargé de fables les exploits d'Artur et de ses compagnons d'armes.

Enfin Giraldus Cambrensis, dans sa Description du pays de Galles, dit que les Bardes de cette contrée, avoient des histoires

populis quasi inscripta mentibus, et jucunde et memoriter prædicentur, *etc.* Præfat. Hist. Brit.

(1) *Ex priscis Britonum figmentis*, *etc.* Guill. Neubrig. *præmium.*

(2) *Hic est Arturus de quo Britonum nugæ hodie delirant, dignus plane quem non fallaces somniarent fabulæ, sed veraces prædicarent historiæ, quippe qui labantem patriam diu sustinuerit*, *etc.* Guill. Malm. *Hist.* lib. 3, cap. 7.

généalogiques de leurs princes, qui, comme celles du Brut, remontoient jusqu'à Enée; mais comme elles lui paroissent fabuleuses, il refuse de les insérer dans son ouvrage : cependant il ne rend pas moins hommage aux talens de ces Bardes, il fait l'éloge de leur génie, et les détails qu'il donne sur leur prosodie, pourroient diriger dans l'étude de celle des Bretons armoricains (1).

Le témoignage des historiens se réunit donc à celui des Trouvères, pour constater que les Bardes armoricains et gallois avoient, dans le moyen âge, chargé l'histoire d'Artur et de ses chevaliers, de faits merveilleux et controuvés; que les jongleurs français, en y ajoutant des fables et des fictions nouvelles, achevèrent de l'altérer, et qu'enfin le travail des uns et des autres avoit fourni la matière de nos romans de la Table ronde.

Mais des ouvrages où l'on trouve le merveilleux épique, n'ont pu avoir été composés sans une Mythologie quelconque. Alors étoit-elle indigène, et par conséquent celtique, ou étoit-elle empruntée d'un autre peuple? Enfin, où les Bardes armoricains avoient-ils pris l'idée de mettre en action

(1) *Cambriæ Descrip.*, cap. 3, lib. II.

dans leurs ouvrages, des Géants, des Dragons, des Serpens, des Fées, etc.; en un mot, d'où avoient-ils reçu ce goût romanesque?

Saumaise répond, qu'il avoit été communiqué à la France par les Arabes et les Espagnols.

Huet soutient que nos romans et les fables dont ils sont remplis, sont nés sur notre sol. Le comte de Caylus partage la même opinion (1).

Lord Percy, évêque de Dromore, prétend que ce goût avoit passé de l'Orient dans le Nord, avec les colonies d'Odin, et qu'il avoit été porté en France par les Normands (2).

Thomas Warton, pour concilier cette dernière opinion avec celle de Saumaise, admet les deux points de communication, celui du Nord et celui du Midi; il prétend que l'invasion des Normands acheva de développer les idées du merveilleux déja répandues par les Espagnols. Mais il assure en même temps qu'aucune province de la France

(1) *Traité de l'origine des Romans.*

(2) *Reliques of ancient english poetry*, volume 3.

né reçut avec plus d'enthousiasme, et n'employa avec plus de profusion les fictions arabes, que les Armoricains. En un mot, dans les romans de la Table ronde, comme dans les Lais bretons qui en sont la base, il voit à chaque page des preuves complètes d'orientalisme (1).

Tels sont les systèmes imaginés par les hommes les plus versés dans cette partie de notre littérature. Mais les systèmes ne sont que des opinions, et les opinions ne sont pas toujours la vérité. Tâchons donc de découvrir la dernière, en faisant connoître quelques restes de la Mythologie armoricaine, et prouvons que si l'opinion de Huet n'est pas décidément reçue comme vraie, elle doit du moins être admise comme la plus vraisemblable.

D'abord, ne pourrions-nous pas, avant tout, demander à quoi bon forger savamment des systèmes sur l'origine du merveilleux épique dans nos romans, et s'il est raisonnable de soutenir que, dans le moyen âge, les peuples de l'Occident ont reçu ce goût de ceux de l'Orient, surtout quand sa source peut être indiquée à chaque pas sur le lieu

(1) *Hist. of the ancient english poetry*, vol. 1, dissert. 1.

même? N'est-ce pas alors un vain étalage d'érudition, ou plutôt une fausse érudition?

Les Lais bretons, et les romans qui en dérivent, parlent de Géants défaits, de Dragons vaincus, de Lions domptés, de Serpens terrassés, etc. Mais tout ce merveilleux n'a-t-il pas des modèles dans la Bible? Le géant Goemagot du Brut d'Angleterre, n'est-il pas visiblement le Gog et le Magog de l'Ecriture? Ne trouve-t-on pas dans les Livres sacrés les victoires de David sur le géant Goliath, celles du même Prophète sur le Lion, de Saint-Michel sur le Dragon, etc.? D'ailleurs, ne lit-on pas, dans la Mythologie des Grecs, des combats héroïques, des aventures périlleuses, et peut-on dire qu'elle n'étoit pas connue des Armoricains, quand ils ont fait des Lais sur l'histoire fabuleuse de Narcisse et sur celle d'Orphée, et surtout lorsque dans le Lai de Guigemer, ils citent les ouvrages d'Ovide, c'est-à-dire, l'auteur latin qui a le plus écrit sur la Mythologie?

On veut que les Scaldes aient donné aux Normands l'idée des Fées, et que ceux-ci l'aient communiquée aux Bretons et aux autres Romanciers de la France. Si ce fait étoit vrai, on en trouveroit quelques traces dans nos premiers poètes normands; on y voit au contraire que rien n'est plus faux

que cette prétendue communication, puisqu'ils reconnoissent formellement que ce sont les Bretons même qui leur ont donné l'idée des Fées. Mais, avant de détailler leurs aveux à cet égard, consultons l'histoire, et prouvons que la croyance aux Fées étoit un point de la Mythologie Celtique, et par conséquent bien antérieure à l'invasion des Normands.

Pomponius Mela, qui écrivoit dans le premier siécle de l'ère vulgaire, décrivant les différentes îles de la Gaule, s'étend particulièrement sur l'île de Sein, opposée à la côte occidentale de la Petite Bretagne, vers l'embouchure de la Loire. Neuf prêtresses l'habitoient, et, si nous en croyons cet historien géographe, elles avoient un pouvoir surnaturel; elles commandoient aux vents et à la mer, et savoient par des enchantemens soulever ou calmer les tempêtes; elles pouvoient à leur gré, par des métamorphoses étonnantes, prendre une autre nature : toutes les maladies qui résistoient à l'art, étoient celles qu'elles guérissoient; pour elles l'avenir étoit sans voile; elles l'annonçoient aux hommes et surtout aux hommes de mer. Enfin, dans le sens de la fable, ces vierges étoient de véritables Fées (1).

(1) Pompon. Mela, lib. 3, cap. 8.

Strabon dit à peu près la même chose sur ces Prêtresses et sur les prodiges qu'elles pouvoient opérer (1).

Le christianisme introduit dans la Gaule, réforma sans doute les principes mythologiques de cette province romaine; il les fit même oublier dans les diverses contrées où la langue latine fut admise. Mais l'Armorique ayant conservé sa langue primitive, dut par là même conserver plus longtemps différens points de la religion celtique : aussi retrouve-t-on l'existence des Fées généralement admise dans les ouvrages des Bretons du moyen âge, et cette croyance étoit encore absolument la même que du temps de Pomponius Mela. Ainsi, dans la vie de Merlin le Caledonien, composée à cette époque, et traduite du bas-breton en vers latins, par Geffroy de Monmouth, dans le douzième siécle, on retrouve les neuf Vierges mentionnées par les auteurs précités. L'aînée d'entre elles est appelée *Morgen*; leur île n'est plus appelée *l'île de Sein*, mais *l'île des Pommes*, *l'île Fortunée*; elles y opèrent toujours les mêmes prodiges, et c'est là que les Bardes, Merlin et Taliessin conduisent le Roi Artur, pour guérir les

(1) Strabon, lib. 4.

blessures qu'il avoit reçues au combat de Camblan (1).

Si nous en croyons les auteurs des douzième et treizième siécles, les Fées bretonnes résidoient alors dans la forêt de Brecheliant, près de Quintin. On prétendoit encore à cette époque qu'elles se rendoient visibles, et il n'étoit question que des prodiges qu'elles opéroient dans cette forêt sacrée. Robert Wace, qui avoit mis en vers le premier roman de la Table ronde en 1155, entendit tant parler de ces Fées, qu'il prit le parti d'aller en Bretagne pour vérifier les bruits publics. C'étoit un poète, et un poète devant aimer naturellement le merveilleux; il n'est pas étonnant qu'il se soit mis en route pour un but aussi analogue à son goût.

C'est dans son Roman de Guillaume le Conquérant qu'il parle de ce voyage, et il en parle à l'occasion de la fameuse bataille d'Hastings. Après avoir rapporté les noms des Chevaliers Normands qui se distinguèrent à cette mémorable journée, le poète nomme les Chevaliers Bretons qui partagèrent leur gloire; et parmi eux il cite ceux qui habi-

(1) Galt. Monemuth. *Vita Merlini.*

toient les environs de la forêt de Brecheliant :

> Et cil devers Brecheliant
> Dont Bretons vont souvent fablant,
> Etc. (1).

Le poète part de là pour détailler les merveilles racontées par les Armoricains sur cette forêt ; il parle des animaux effrayans qui l'habitoient, des orages, des tempêtes qu'on occasionnoit, en répandant quelques gouttes d'eau de la fameuse fontaine de Barenton ; enfin, de tous les autres prodiges vus dans cette forêt, et dont tout le monde s'entretenoit.

Mais cet auteur qui, dans ces détails, n'étoit que l'écho d'une tradition mythologique encore existante de son temps, ne manque pas surtout de nous parler des Fées de la forêt Brecheliant et des merveilles qu'on leur attribuoit. Enfin, il convient que pour les admirer, il avoit été sur les lieux, qu'il les avoit parcourus, et qu'il n'avoit rien vu. Alors, le dépit s'en mêle, il est honteux de sa crédulité, il rougit de

(1) *Bibl. impér.* Paris, n.° 6987.

son voyage, et il en termine les détails par ces vers naïfs :

La allai je merveilles quere,
Vis la forêt et vis la terre.
Merveilles quis, mais nes trovai,
Fol m'en revins, fol y allai,
Fol y allai, fol m'en revins,
Folie quis, por fol me tins (1).

Pour entreprendre un tel voyage, Robert Wace avoit eu sans doute des motifs; il se trompa en les croyant fondés; mais, pour les croire tels, il avoit dû entendre souvent parler des prodiges des Fées Bretonnes à des hommes dignes de foi, qui dans ces cas pourtant n'attestoient qu'une tradition populaire, mais ancienne, devenue fabuleuse par le laps du temps, mais qui remontant à l'antique Mythologie des Gaulois, offroit par là même une origine bien antérieure aux invasions des Arabes et des Normands. D'ailleurs, si la France eût reçu des derniers l'idée des Fées, qui pouvoit mieux que le poète Wace, historien des Princes Normands, et Normand lui-même, savoir si cette communication étoit réelle, et si elle avoit eu lieu par la voie des Scaldes, comme

(1) *Ibid.*

on le prétend, comment auroit-il voyagé en Bretagne pour voir les Fées, quand il ne pouvoit ignorer que leur existence étoit une fable apportée du Nord par ses compatriotes?

Mais ce n'est pas seulement Robert Wace qui regarde la Bretagne armoricaine comme le pays où sont nées toutes les fables qui forment le merveilleux des romans épiques; les autres Trouvères des douzième et treizième siécles attestent la même vérité. Déja nous avons entendu Chrétien de Troyes convenir que ses plus beaux romans de la Table ronde sont composés d'après les ouvrages des Bardes armoricains, et lorsqu'il détaille les exploits de ses paladins, c'est dans la Bretagne, comme à la source, qu'il va chercher tous les agens poétiques qui produisent le merveilleux. Ainsi, lorsqu'il veut raconter les prouesses de Messire Yvains ou du chevalier au Lion, il commence par le faire voyager dans l'Armorique, et le conduit surtout à la forêt de Brecheliant. Là il lui fait rencontrer ces animaux monstrueux que Robert Wace avoit inutilement cherchés. Son paladin pourfend des hommes sauvages, il dompte des Lions, des Léopards, des Serpens, etc. Le poète le fait aller à la fontaine de Barenton, et lui en

fait répandre l'eau avec le bassin d'or attaché au vieux chêne qui l'ombrage : alors s'élève le plus violent orage, et son héros échappé à d'horribles dangers, vient raconter ses exploits aux héros de la Table ronde (1).

Le même Chrétien de Troyes, dans son roman d'Erec, fils du Roi Lac, décrivant le couronnement de ce Prince à Nantes, par le Roi Artur, lui fait porter, dans cette cérémonie, un manteau brodé par les Fées bretonnes, dont l'aiguille y avoit représenté l'Arithmétique, l'Astronomie et la Musique, avec leurs attributs (2).

Hugues de Mery, dans son poème du *Tournoiement de l'Antechrist*, décrit les guerres de Saint-Louis contre le duc de Bretagne; il paroît même qu'il combattoit sous les ordres du Monarque, car il assure qu'après la paix signée, il eut envie de voir les merveilles de la forêt de Brecheliant; en conséquence il se met en route, il voit la fameuse fontaine, il en arrose le perron avec le bassin d'or, et aussitôt il est témoin des merveilles vues par Messire Yvains,

(1) *Bibliothèque impériale.* Paris, Mss. de Cangé, *y* 600.

(2) *Rom. d'Erec.* loc. cit.

et il les raconte amplement dans son poème.

L'auteur du *Roman de Brun de la Montagne*, qu'on appelle encore *le Roman du petit Tristan le restoré*, fait porter son héros encore enfant, aux Fées de la forêt de Brecheliant pour l'élever.

Au contraire, l'auteur du *Roman d'Ogier le Danois*, termine la vie de son paladin en le faisant enlever dans un char par la fée *Morgen*, l'aînée, comme nous l'avons vu, des neuf Vierges de l'île de Sein. Cette Fée, qu'on appelle encore *Morgue* et *Morgain*, est très-fameuse parmi les Fées bretonnes : on lit dans un petit poème du treizième siécle, intitulé *les Priviléges aux Bretons*, que plusieurs familles de la Bretagne prétendoient, comme celles de Lusignan, descendre des Fées; on y parle entre autres de Jacques Brian de Compalé, cousin de la Fée *Morgain*.

Gautier de Metz, auteur du même âge, dans son poème didactique, intitulé *l'Image du Monde*, décrit les merveilles de l'univers, et s'étend fort au long sur celles de la forêt de Brecheliant. Enfin, c'est dans cette forêt que périt l'enchanteur Merlin, victime d'un charme que les Fées bretonnes lui avoient appris, et qu'il ne croyoit pas possible.

D'après ces détails, concluons que, depuis le premier jusqu'au quatorzième siécle, l'existence des Fées et de leurs prodiges, fut une croyance généralement admise dans la Bretagne armoricaine; qu'il est par-là même impossible de la regarder comme transmise à la France, par les Arabes ou par les Normands; que les Trouvères des douzième, treizième et quatorzième siécles, vont toujours dans l'Armorique, et jamais dans le Nord ni dans le Midi, chercher leurs machines poétiques, et qu'enfin c'est dans les ouvrages des Bretons qu'ils avouent en avoir pris et l'idée et la construction.

Une autre partie des fables armoricaines, est le retour du Roi Artur. Les Bretons croyoient, que confié aux Fées pour *médiciner* ses plaies, il reviendroit un jour régner de nouveau sur eux. On seroit lapidé, dit Alain de l'Ile, qui écrivoit dans la première moitié du douzième siécle, on seroit lapidé, si l'on osoit dire en Bretagne qu'Artur est mort (1). La croyance du retour de ce prince, étoit tellement accréditée à cette époque, que lorsque le duc de Normandie,

(1) *Explan. in Proph.* MERLINI. lib. 1, p. 19.

Henri II, alla nommer l'enfant de son fils Geffroy, duc de Bretagne, les Bretons s'opposèrent à ce qu'il le nommât *Henri;* ils exigèrent qu'on l'appelât *Artur*, prétendant, dit l'historien Guillaume de Newbridge, qu'il pourroit bien être le prince de ce nom qu'ils attendoient (1).

Enfin, les Armoricains étoient encore, dans les treizième et quatorzième siécles, si fortement persuadés du retour d'Artur, que les écrivains du temps, et surtout les Trouvères, se moquent souvent de leur chimérique attente. Ecoutons comme ils s'expriment à cet égard.

D'abord le savant Pierre de Blois, dans son Epître 57, traite leur croyance de rêverie (2).

Joseph d'Exéter se moque de leur crédu-

(1) Guill. Newbrig. lib. 3, cap. 7.

(2) *Certa non linquimus ob dubia :*
Somniator animus
Respuens præsentia,
Gaudeat inanibus
Quibus, si credideris,
Expectare poteris
Arturum cum Britonibus.

Petr. Blesen. Epit. 57.

lité, et leur annonce qu'ils attendront long-temps leur prince (1).

Gautier de Soignies dans une de ses chansons, voulant exprimer combien son amour étoit trompé, en se berçant d'un fol espoir, dit :

Amor m'occit et tormente
Je fais, je crois tele atente
Come li Bretons font d'Artur
Etc.

Rutebeuf, poëte de Paris, dit la même chose dans le Lai de Briehemer :

En tele atente m'estuet faire
Com li Bretons font de lor Roi,
Etc.

En un mot, les Trouvères, lorsqu'ils veulent dire qu'on compte inutilement sur quelque chose, qu'on se flatte envain d'un succès, disent toujours proverbialement : *espoir breton*.

On forme quelques objections contre les titres littéraires des Armoricains; la première a été faite par M. Ritson. Comme on trouve

(1) *Sic Britonum ridenda fides et credulus error*
Arturum expectant, expectabuntque perenne.
Jos. Iscan. lib. 3 *de Bello Trojano*.

quelques Lais bretons, parmi les anciennes poésies angloises qu'il a publiées, le savant éditeur a dit dans une note, qu'il étoit probable qu'ils devoient être attribués à la Grande, et non à la Petite Bretagne, parce que la première étoit devenue fameuse sur le Continent, par la fabuleuse histoire de Geffroy de Monmouth. Mais le patriotisme de M. Ritson, l'a sans doute égaré (1).

Plus justes que lui, nous avons rendu hommage aux rapports littéraires qui ont existé entre les Bretons armoricains et les Bretons insulaires, c'est-à-dire les Gallois. Mais la mère patrie seroit injuste, si elle prétendoit usurper la gloire acquise par sa colonie, surtout quand pour la maintenir, il suffit de faire un peu de réflexion sur les faits rapportés dans ce Mémoire.

D'abord, les auteurs grecs et latins du premier siécle de l'ère vulgaire, placent les Fées dans l'île de Sein; et depuis le onzième siécle jusqu'aux quinzième, les Trouvères les font séjourner dans la forêt de Brecheliant; or, ces deux habitations sont étrangères à l'Angleterre.

Ce ne sont pas seulement nos premiers poëtes qui racontent les merveilles de la fontaine de Barenton, qu'on nommoit en-

(1) Ritson, *Notes sur le Lai d'Emare*, vol. 3.

core la fontaine de Brechéliant ; les historiens bretons les détaillent aussi très-amplement ; ils osent même nous les donner comme des faits incontestables (1). Ces merveilles qui tiennent au sol armoricain, sont donc des fables nées sur ce sol, et que l'Angleterre n'a pu y transférer.

Les auteurs des douzième, treizième et quatorzième siècles, se moquent de la crédulité des Bretons, qui comptoient sur le retour du Roi Artur ; la fable de sa guérison par le secours des Fées, étoit donc encore admise à ces époques chez les Armoricains, et nous avons vu qu'elle étoit due à leurs Bardes du moyen âge.

Les Bretons forcent le Roi Henri II, de donner à son petit-fils le nom d'Artur, espérant qu'il pourroit être le Monarque de ce nom, qu'ils attendoient ; nouvelle preuve de leur croyance aux fables de la Table ronde, et peut-être un reste de l'opinion de la Métempsycose, attribuée aux Gaulois par Jules César.

Geffroy de Monmouth dit que le Brut est un livre très-ancien, écrit en bas-breton, et apporté de la Bretagne en Angleterre par

(1) Guil. Britonis *Philippid.* lib. 6, *ap.* Duchesne, tom. V.

Gautier Calénius, archidiacre d'Oxfort : cet ouvrage appartient donc primitivement aux Armoricains, et non pas aux Anglois (1).

Rob. Wace, Chrétien de Troyes, et les autres Trouvères attribuent toujours aux Bretons de la Gaule, les fables de la Table ronde; l'Armorique est presque toujours le théâtre des exploits de leurs héros; et puisque le premier de ces poètes, voulant connoître la source de plusieurs de ces fables, avoit voyagé en Bretagne pour la trouver, il faut en croire un auteur qui avoit examiné et traité la matière *ex professo* (2).

Enfin, plusieurs antiquaires gallois ont récemment publié de très-amples collections des poésies de leurs anciens Bardes, et jusqu'ici ils n'ont produit aucune pièce dans la forme des Lais bretons; d'ailleurs les Trouvères normands et anglo-normands qui ont traduit les derniers, n'auroient pas manqué de dire que les originaux étoient *Anglois* ou *Gallois*, s'ils eussent appartenu à l'Angleterre.

Une seconde objection s'élève contre la littérature armoricaine; on dit que Geffroy de Monmouth est un imposteur, qui attri-

(1) Galfr. Monem. *Præf.*

(2) *Roman de Guillaume-le-Conquérant.*

bua aux Bretons de la Gaule plusieurs ouvrages remplis de fables, et dont il étoit lui-même auteur.

D'abord, pour intenter avec fondement une accusation de cette espèce, il faut des titres qui démontrent incontestablement l'imposture, ou bien l'accusation tombe d'elle-même.

Il faut ensuite reconnoître que Geffroy de Monmouth étoit un homme instruit : ses fréquentes allusions aux ouvrages de Virgile, d'Ovide, de Pline, et même d'Homère, prouvent qu'il connoissoit les bons auteurs. Ce qu'il raconte de Merlin, de Taliessin et de Melkin, annonce un homme versé dans la littérature des Armoricains et des Gallois. Ses ouvrages, chargés d'incidens nombreux, sont liés de manière à constater qu'il avoit du goût. Enfin, pour son siécle, sa prose est élégante, et sa versification passable. Or, si cet homme, ayant de l'instruction et du talent, avoit fabriqué les ouvrages qu'on lui attribue, est-il croyable qu'il n'eût pas cherché à leur donner un air de probabilité qu'ils n'ont pas? Auroit-il, par exemple, comme l'a très-bien observé M. Ellis, fait menacer l'Italie par ses paladins bretons, à une époque où les exploits authentiques et splendides de Bélisaire remplissoient tout

l'empire de la gloire de ce général (1)? Auroit-il surtout, lui Gallois, fait jouer à Hoel, Prince armoricain, le principal rôle dans les guerres d'Artur sur le Continent, et présenté le dernier comme un auxiliaire du premier (2)?

Geffroy de Monmouth, au contraire, ne dit pas un mot qui tende à convaincre ses lecteurs de la vérité des événemens qu'il raconte. Il affirme seulement qu'il a traduit un très-ancien ouvrage breton, apporté de l'Armorique par Gautier Calenius, archidiacre d'Oxford; il ajoute que cet ouvrage n'étant pas connu de Guillaume de Malmesbury et de Henri de Huntingdon, ces historiens n'avoient pu parler des anciens Rois du pays. Enfin, il est si attentif à se montrer comme simple traducteur, qu'il a soin de marquer un endroit incomplet dans l'original, et il avoue qu'il y a suppléé avec les lumières du même archidiacre (3).

D'ailleurs, comment peut-on soutenir que Geffroy de Monmouth a inventé les faits

(1) Ellis 's *specimens*, etc. vol. 1, pag. 87 et 88.

(2) *Vita* Merlini Caledonii.

(3) *Hist. Briton.* lib. VII, cap. 7.

qu'il raconte, quand ils sont en partie consignés dans les ouvrages de Nennius et du Faux-Gildas, qui écrivoient plus de trois cents ans avant lui? Guillaume de Malmesbury, qui composoit son histoire dans le même temps que Geffroy travailloit à sa traduction du Brut, ne dit-il pas qu'à cette époque les exploits d'Artur étoient chantés par les Bretons, et conséquemment que les fables sur lesquelles ils reposoient, étoient antérieures à Geffroy, qui ne faisoit alors que les mettre en latin (1)? Guillaume de Newbridge et Mathieu Paris ne reconnoissent-ils pas, le premier, que le Brut est composé d'après les fables bretonnes; le deuxième, que Geffroy n'en est que le traducteur (2)? Gaimar n'avoue-t-il pas qu'il a mis le Brut en vers français, d'après les manuscrits gallois, comme Geffroy l'avoit traduit des manuscrits armoricains (3)? Silvestre Girard ne déclare-t-il pas, qu'effectivement les habitans du pays de Galles avoient le Brut dans leur langue, et sa fabuleuse généalogie

(1) Malmesbury, *loc. cit.*

(2) Guill. Newbrig. *loco supra.* Math. Paris. *Hist. ad ann.* 1151.

(3) Gaimar *Brit. Mus.* B. A. xxi.

jusqu'à Adam (1)? Enfin, quand il résulte du témoignage de tous les auteurs contemporains de Geffroy de Monmouth, que son histoire étoit une traduction des fables bretonnes, comment peut-on l'accuser aujourd'hui de l'avoir fabriquée?

Il me semble, d'un autre côté, que si Geffroy de Monmouth eût voulu en imposer à ses lecteurs, et donner aux merveilles qu'il raconte, une apparence de vérité, il auroit pu, en imposteur adroit, s'appuyer sur une autorité qui, à cette époque, eût donné le plus grand poids à son ouvrage; je veux dire celle des Hagiographes. En effet, on trouve dans les légendes du moyen âge beaucoup de faits personnels ou relatifs à Artur et à ses Chevaliers. Ainsi, les exploits du premier étoient rapportés dans la vie de Saint-Dubritius, et chantés dans la cathédrale de Landaff bien des siécles avant que Geoffroy eût pensé à mettre en latin la fabuleuse histoire des Bretons (2). On voit, dans la vie de Saint-Gildas, l'enlèvement de la femme d'Artur par Melvaz, comte de Somerset, le mari assiégeant le ravisseur

(1) *Camb. Descript.* loco supra.

(2) Joh. Price, *Hist. Brit. Defensio*, p. 26.

dans Glastonbury, et le Saint rétablissant la paix entre les deux Princes (1). La vie de Saint Pair, évêque de Vannes, atteste les courses militaires du même Artur sur le Continent, la punition miraculeusement exercée par le Saint-Pontife contre ses violences, et les ravages commis dans l'Armorique par Carados, un des héros de la Table ronde (2). On lit, dans la vie de Saint-Paul de Léon, la conversion du Roi Marc, mari de la Blonde Isolt, et la fidèle amie de Tristan de Léonois (3); et l'on trouve, dans celle de Saint Kentegern, évêque de Saint-Asaph, comment les jongleurs avoient altéré jusqu'aux noms des héros de la Table ronde (4). Enfin, avec tous ces faits, et beaucoup d'autres qui ne sont que généralement énoncés dans les légendes du moyen âge, Geffroy de Monmouth eût facilement fait croire à ses lecteurs que les développemens donnés à ces faits, ou par lui-même, ou par les jon-

(1) *Acta SS. Scotiæ et Hibern.* p. 178 et seq. *Usserii antiq. ecclesiæ Britan. passim de Arturo. Et vità S. Gildæ à Caradoco de Laucarvau*, ibid.

(2) *Bolland. ad diem* 15 *Aprilis.*

(3) *Bolland. ad diem* 12 *Martii.*

(4) *Vitæ SS. qui habitaverunt in Scotia à Pinkerton.*

gleurs et les romanciers, — étoient incontestables.

C'est peut-être d'après ces légendaires que Robert Wace soutenoit que tout n'étoit pas vrai, mais aussi que tout n'étoit pas faux dans les vies d'Artur et de ses Chevaliers. Mais, que Geffroy de Monmouth ait inventé tout ce qu'il y a de fabuleux dans ses ouvrages, c'est une accusation que repoussent les écrivains de son siècle; et les modernes comme Vossius, Leland, Ellis, etc., se joignent à eux pour justifier sa mémoire de toute inculpation à cet égard (1).

Une troisième objection résulte d'une opinion particulière à le Grand d'Aussi. Il avoit très-bien observé que les Trouvères conviennent que leurs poésies sont souvent traduites de celles des Bretons. Mais il prétendit qu'à ces époques reculées, on avoit la manie d'annoncer quelques ouvrages comme traduits de l'anglois; enfin, selon lui, c'étoit alors, comme de nos jours, une pure charlatanerie (2).

D'abord cette opinion confond les *Bretons*

(1) Vossius, *de Hist. latinis*, p. 419 et 453. Ellis, vol. 1, p. 85 et seq.

(2) *Fabliaux*, vol. 4, p. 329.

avec les *Anglois*, et les auteurs soit latins, soit français des douzième et treizième siécles, ne manquent jamais de les distinguer : on peut facilement s'en convaincre en parcourant seulement les tables des différentes collections des historiens de l'Angleterre. Il n'y avoit en effet de Bretons dans cette île, que les habitans du pays de Galles, et les historiens ne leur donnent pas plus ce nom qu'aux Anglois; ils les nomment toujours Gallois. Les Rois d'Angleterre n'ont eux-mêmes commencé qu'à Jacques I, à prendre le titre de Rois de la Grande-Bretagne. Ainsi le Grand d'Aussi a confondu les peuples, les auteurs et leurs écrits.

Mais si, comme il le prétend, on eut jadis la manie d'annoncer des ouvrages qu'on disoit traduits de l'anglois, il faut qu'il convienne que dans son opinion, il devoit exister alors une littérature angloise : car, dire au public qu'on a traduit un ouvrage d'après une langue quelconque, c'est supposer que le peuple qui la parle, a une littérature connue, dont on peut traduire les originaux. Mais le Grand d'Aussi eût été probablement très-embarrassé, si on lui eût demandé de faire connoître celle des Anglois, à l'époque des douzième et treizième siécles. En effet, presque tous les ouvrages

furent alors écrits en français, et la littérature anglo-normande de cet âge, fut toute dans notre langue. On ne trouve, pendant les deux siécles dont nous parlons, que deux ouvrages pour lesquels leurs auteurs firent usage de l'anglo-saxon, et qui sont dans le genre qui nous occupe; le premier est une traduction du Brut de Robert Wace, faite en 1185 par Layamon, prêtre d'Erneley sur la Saverne; et, de l'aveu de tous les critiques modernes, elle est écrite en saxon barbare et non pas en anglois (1). Le deuxième est encore une traduction du Brut, faite par Robert de Glocester vers l'an 1280, mais tellement sans imagination, sans art, que Warton préfère à sa prose rimée, la prose latine de Geffroy de Monmouth (2). Enfin le célèbre Johnson convient que le langage de Robert de Glocester, n'est ni saxon ni anglois (3). Ainsi, pendant deux siécles, deux écrivains mettent, dans un patois presque inintelligible aujourd'hui, un roman originairement breton, et ensuite traduit en

(1) *Bibl. Cotton.* Caligula. A. IX.

(2) *Hist. of the english poetry.*

(3) *Histoire de la langue angloise*, à la tête de son Dictionnaire.

vers français par les Normands, voilà tous les ouvrages anglois de cet âge; c'est-à-dire que quand il n'existoit pas de littérature, ni même de langue angloise, le Grand d'Aussi fait aller les Trouvères, prendre dans ce trésor idéal, les richesses de notre première littérature.

Mais si les poètes français avoient eu la manie que leur suppose le Grand d'Aussi, il devoit nous dire au moins les motifs qui déterminèrent les poètes anglo-normands à l'adopter, et nous expliquer comment tant d'auteurs de différens siécles, de différens pays, ayant des goûts et des caractères si opposés, s'étoient tous réunis pour prendre le titre modeste de *traducteur*, quand ils étoient réellement des auteurs, et des auteurs intéressans. Enfin, il devoit surtout nous apprendre comment on doit entendre les versificateurs anglois du quatorzième siécle, lorsqu'ils disent avoir traduit des Lais bretons : car si par ce dernier mot il faut entendre l'anglois, comme le veut le Grand d'Aussi, cela signifiera qu'ils ont traduit de l'anglois en anglois. Laissons une opinion que rien n'appuye, et qui tombe d'elle-même.

Le même auteur est encore plus mal fondé, lorsqu'il affirme que nos Trouvères se van-

tent très-fréquemment d'avoir traduit du grec en latin, *quand ils veulent traiter un sujet de la Table ronde* (1). La réponse à cette objection est facile, c'est que pas un seul n'a dit avoir traduit du grec, des fables ou des romans de cette classe. J'ai compulsé tous les manuscrits de Londres et de Paris, qui renferment des ouvrages de ce genre; j'ai cherché surtout avec soin les sources où ces romanciers avoient puisé, et encore une fois, aucun d'eux n'a dit avoir traduit du grec.

A la vérité, ils prétendent quelquefois avoir traduit du latin. Mais combien de romans de la Table ronde, n'avons-nous pas encore aujourd'hui dans cette langue? Nennius, le faux Gildas, le Brut d'Angleterre, la vie de Merlin, ses Prophéties, le Roman du chevalier au Lion, celui de Joseph d'Arimatie, etc., ne sont-ils pas dans toutes les grandes bibliothéques? N'y trouve-t-on pas également en latin, le Roman de Charlemagne par Turpin, et celui du voyage de cet Empereur à Jérusalem, le Roman d'Ogier le Danois, celui d'Amis et Amilion, celui d'Athis et de Porphilias, *alias* du siége d'Athènes, ceux d'Alexandre, du Do-

(1) *Fabliaux*, vol. 4, p. 329.

lopatos, etc., etc. (1)? Enfin, n'avons-nous pas un grand nombre de nos fabliaux dans le *Disciplina clericalis*, de Pierre Alphonse, et dans le *Gesta Romanorum?*

On dira peut-être encore qu'on ne retrouve aujourd'hui aucun des originaux armoricains vantés par les Trouvères, et qu'il est inconcevable qu'il ne nous soit rien resté de tous ces ouvrages. Je réponds que je n'ai fait aucune recherche sous ce rapport, et

(1) *Hist. Britonum à* GALF. MONEMUTHENSI.

Vita MERLINI CALEDON. *versibus hexam. ab eodem.*

Merlini Prophetiæ ab eodem.

Hist. de Ivento Regis Arturi in Anglia, pugile inter magnates carissimo; continens ejus cum gigantibus et blamannis plurima atque periculosa certamina. Hickes. Thes. litt. sept. loco citato et catalog. Mss. Bibl. reg. Holm.

Conversio Othgerii militis et Benedicti ejusdem socii. Mss. de S. Germain, n.° 1607.

Amelii et Amici vita versibus hexam. Bibl. impér. de Paris, Mss. n.° 3718.

Gesta Alexandri Magni. Voyez BAYLE au mot *Esope.*

Le texte latin des romans du faux Darès, du faux Turpin, de Barlaam et de Josaphat, du Dolopatos, etc., etc., peut être trouvé partout.

que j'ignore s'il faut perdre tout espoir de découvrir un jour quelques-uns de ces anciens monumens littéraires. Mais, en le supposant, peut-on raisonnablement en conclure qu'ils n'ont jamais existé, quand tant d'auteurs de différens âges et de différens pays attestent le contraire? Seroit-on fondé à soutenir que les Grecs n'ont pas eu leurs *Fables Milesiennes*, parce qu'elles ne sont pas parvenues jusqu'à nous? Oseroit-on dire que Sidoine Apollinaire étoit un imposteur, lorsque dans le cinquième siècle il a parlé de ces fables comme les connoissant très-bien (1)? Qualifieroit on également le poète Fortunat, parce que dans le siècle suivant, il a vanté les Lais et la musique des Bretons (2)? Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que s'il étoit permis de contester aux Armoricains les ouvrages que tant d'auteurs leur attribuent, on anéantiroit bientôt la certitude historique.

D'ailleurs observons en finissant, que si le temps nous a dérobé les manuscrits armoricains, c'est que l'étude de la langue bretonne étoit dans le moyen âge, comme de nos jours, une tâche que les gens de lettres

(1) Sidon. Apoll. lib. 7, epist. 2.

(2) Venant Fortun. *Opera, loco citato.*

embrassoient difficilement; et de là sans doute beaucoup d'insouciance pour la conservation des manuscrits; il paroît même que le langage bas-breton choquoit dès le treizième siécle les oreilles françaises. Ecoutons un religieux de l'abbaye de Fleury, qui traduisit en latin à cette époque la vie de Saint-Paul de Léon : « J'ai trouvé, dit-il, « la vie de ce Saint, écrite en langue ar- « moricaine, et cette langue inusitée rebute « les gens studieux. Mais que mes lecteurs « se rassurent : si j'ai conservé des noms « bretons dans ma traduction, c'est que je n'ai « pu faire autrement, et je réponds que j'en « ai élagué un grand nombre (1). » Ainsi, pour vaincre cette répugnance des gens de lettres pour la langue armoricaine, il fallut sans doute les rapports nécessaires et intimes entre les Bretons et les Normands, et surtout le goût de l'étude toujours dominant chez les

(1) *Hujus sancti viri gesta scripta quidem reperi, sed Britannica garrulitate ita confusa, ut legentibus fierent onerosa..... Inauditum locutionis genus quosque studiosos à lectione summovebat.... Nec turbetur lectoris animus absonis Britonum nominibus quæ interposuimus, quia hæc vitare ex toto non potuimus; vitavimus quidem plurima, etc.* Bolland. Acta SS. ad diem duodecimam Martii.

derniers, pour leur faire prendre celui de la langue et de la littérature de l'Armorique.

C'est encore un Normand qui fait revivre dans ce Mémoire, les titres littéraires de la Bretagne; mais c'est aux littérateurs de cette province de les multiplier par de nouvelles recherches, et de les faire valoir pour l'honneur de leur pays.

POESIE.

LES *derniers momens de* BAYARD, *par Madame* DUFRENOY; *poème couronné à la seconde Classe de l'Institut, le* 5 *Avril* 1815.

Renaissez dans mes chants, nobles mœurs de nos pères,
Valeur, foi, loyauté, vertus héréditaires
Que dans les vieux châteaux l'aïeul en cheveux blancs
Transmettoit d'âge en âge à ses nobles enfans!
Renaissez, jours fameux, religion, patrie!
Et toi dont la mémoire à jamais est chérie,
Bayard! toi dont le nom rappelle avec grandeur
Tout ce qu'ont eu d'éclat les siécles de l'honneur,
Ta gloire ne meurt point; le temps la renouvelle;
Au sage comme au brave on t'offre pour modèle:
Ton grand cœur, au dessus des caprices du sort,
Se montra tout entier dans les bras de la mort.
J'apporte à ton cercueil l'hommage de la France.
Déja de Bonnivet l'orgueilleuse imprudence
Fuyoit loin de Milan, où toujours les Français
Ont par de grands revers payé de grands succès:
Bayard restoit encore, et de sa renommée
Seul pouvoit protéger les débris de l'armée:
Tout-à-coup, ô douleur! le tube meurtrier
De ses traits foudroyans a frappé le guerrier!
Atteint d'un coup mortel, sur l'arène sanglante,
Il tombe. Tout son camp jette un cri d'épouvante:

Mais lui, dans la mort même incapable d'effroi,
Nomme en tombant son Dieu, sa Patrie et son Roi.
« *Je suis mort*, cria-t-il; mais gardez votre place;
« L'ennemi jusqu'au bout ne me verra qu'en face! »
Il dit; et le héros, respirant à moitié,
Contre un arbre voisin avec peine appuyé,
De sa mourante main ressaisissant son glaive,
Après un long effort quelque temps se relève;
Du geste et du regard excite nos soldats;
Et, déchiré, couvert des ombres du trépas,
Son front, que par degrés la douleur décolore,
Tourné vers l'ennemi l'épouvantoit encore.

Toutefois les Français, au devoir immolés,
Prodigues de leurs jours, mais du nombre accablés,
Redoubloient vainement et d'efforts et de zèle
Pour ramener vers eux la fortune infidèle;
Hélas! ils ont perdu leur plus ferme rempart!
En vain pour le sauver ils crioient à Bayard:
« Le vainqueur vient à vous, évitez son approche.
« — Non, dit *le Chevalier sans peur et sans reproche*;
« Bayard *mort* peut sans honte éprouver le destin
« Que deux fois dans sa vie éprouva Duguesclin.
« Nemours fut plus heureux; ce fameux capitaine
« Au sein de la victoire expira dans Ravenne.
« Il m'aimoit; il m'appelle, et déjà je le voi
« Du séjour des héros s'avancer jusqu'à moi.
« Qu'on ne me plaigne point; tout finit; Dieu me reste!
« Et puisqu'un prêtre saint à mon heure funeste
« Ne peut de mes erreurs recevoir l'humble aveu,

« Je les confesse à vous, je les confesse à Dieu.
« C'en est fait, compagnons; adieu! séchez vos larmes;
« Dites surtout au Roi que Bayard, sans alarmes
« Des biens que dans ce jour la mort vient lui ravir,
« N'en regrette qu'un seul; l'honneur de le servir. »
Pleurant, poussant des cris, tous alors se retirent;
Jusqu'aux rangs ennemis leurs plaintes retentirent;
Et l'Espagnol apprend au bruit de leurs sanglots
Que le camp des Français a perdu son héros.

A ce bruit aussitôt s'est élancé Pescaire,
Du généreux Bayard généreux adversaire :
Il accourt, il gémit, le presse entre ses bras,
Lui-même sous sa tente accompagne ses pas.
Là repose Bayard, et son ame immortelle
S'exhalera du moins dans un lieu digne d'elle.

Les guerriers espagnols, l'honorant de leurs pleurs,
Ont même des Français égalé les douleurs :
L'un vante ses exploits, et l'autre sa franchise,
L'autre sa piété : c'étoit Naples conquise,
Bresse, Milan, Fornoue, et Ravenne et Lodi;
Tantôt ils racontoient que d'un bras plus hardi,
Presque seul, sans rempart, il défendit Mézière,
Et seul à Garillan brava l'armée entière.
Quel éclat, disoient-ils, eut ce noble guerrier!
Son Roi le conjura de l'armer chevalier.
Comme ils parloient ainsi, dans un morne silence
De vieux soldats français une troupe s'avance :
Leurs yeux, tristes, baissés, de larmes sont couverts;
Pour racheter Bayard ils demandent des fers;

Et Pescaire attendri permet que leur courage
Au guerrier qui s'éteint rende un dernier hommage.
Bourbon arrive aussi : « Que je plains votre sort ! »
Dit-il. — Mais le héros : « Ne plaignez pas ma mort :
« Tout mon honneur me suit à mon heure suprême ;
« Je meurs fidèle au Roi : gémissez sur vous-même. »

Bayard demeure seul, prie, et ferme les yeux ;
Et Nemours qui l'attend le reçoit dans les Cieux.

On répète avec soin ses dernières paroles.
Tout l'admire et le plaint : les lances espagnoles,
Que même dans ce jour fit trembler son aspect,
Devant son lit de mort passent avec respect.
Bayard des anciens preux fut la gloire dernière ;
On la vit dans sa tombe expirer toute entière.
L'Europe le pleura, la France prit le deuil ;
Et lorsqu'au lieu natal on portoit son cercueil
Sur sa route à l'envi les peuples s'assemblèrent ;
Les remparts des cités d'un crêpe se voilèrent ;
L'airain gémit au loin ; les tribunaux sans voix
Ont laissé reposer le saint glaive des loix.
Trois femmes ont paru, pâles, échevelées :
Leurs touchantes douleurs, sourdement exhalées,
Semblent mêler encore, en montant vers le ciel,
Je ne sais quoi de tendre à ce deuil solennel.
Toutes trois exaltoient son noble caractère :
L'une lui dut son fils, et l'autre son vieux père ;
Et l'autre lui disoit, en cachant sa rougeur :
« O Bayard ! sois béni ; tu sauvas la pudeur ! »
Il est trop juste, hélas ! que ton pays t'honore ;

Bayard! Un Roi vaillant te loua mieux encore
Lorsqu'aux champs de Pavie on le fit prisonnier.
« Pourquoi t'ai-je perdu, noble et grand chevalier!
« Dit son Monarque en pleurs; ô perte trop sensible!
« O Bayard! toi vivant, je restois invincible. »
Ainsi, par un grand Roi ce grand homme honoré,
D'âge en âge à la France a paru plus sacré:
Comme le plus vaillant trois règnes l'applaudirent;
Partout à son seul nom les ames s'agrandirent;
Puisse un siècle aussi beau renaître à nos regards,
Et le trône affermi retrouver des Bayards!

MYTHOLOGIE.

OBSERVATIONS *sur les Fables d'Homère; par* M. HEYNE (1).

J'AI déja traité, en 1772, de la nature, de l'origine et des causes des Fables d'Homère dans une Dissertation qui a été lue à la Société royale des sciences, et insérée dans le huitième vol. *Nov. Commentar. Societ. Regiæ Goetting.*, et je n'ai point de raisons pour réformer ce que j'ai dit. En m'occupant habituellement de cette matière, pendant la longue carrière de mes études, j'ai vu au contraire la confirmation de tout ce qu'alors j'ai exposé sur les fables de ce genre. J'ai composé depuis d'autres Traités, sur les *Fables d'Hésiode*, sur la *nature des Fables en général*, sur les *Fables historiques* et *philosophiques* (2).

Comme je me fie peu à mon propre jugement, j'ai comparé mes idées à celles des autres, et même à leurs fictions. Leur faire la guerre, ou combattre pour mes opinions, m'a paru contraster avec mon caractère,

(1) HEYNE, *Excurs. ad. Il.* Θ, 18 sqq. t. V, p. 517.

(2) *Commentat. Societ. Reg. Goett.* t. 13 et 14.

ma position, et mon âge; et comment oserois-je défendre séparément des observations, qui pour la plupart ne sont fondées que sur des conjectures.

Je crois cependant avoir saisi les principes généraux, qui doivent guider dans l'interprétation des fables, et surtout des fables d'Homère.

Il me semble donc qu'on ne se trompera pas, en avançant, que les fables que le poète raconte, ou dont il profite, ont été inventées et généralement connues avant lui. Inventer des récits merveilleux qui ne sont fondés sur aucune vérité, n'est pas la coutume d'Homère (1), dit Strabon (2); et c'est encore l'opinion de Polybe (3).

Mais Homère ajoute aux traditions, et leur donne le coloris du merveilleux. Il fait, dit Ælien (4), le tragique, c'est-à-dire, il traite les sujets comme font les tragiques.

On peut également avancer que ces fables ne sont pas toutes d'un seul et même genre; qu'elles ont pour fond des fables plus an-

(1) Ἐκ μηδενὸς δὲ ἀληθοῦς ἀνάπτειν καινὴν τερατολογίαν, οὐχ Ὁμηρικόν.

(2) Pag. 38.

(3) Ce passage se trouve maintenant parmi les *Polybiana* du 34.e livre, 2.

(4) *Var. Hist.* XIII, 2.

ciennes, qui répètent les événemens et les faits dont le souvenir s'est conservé dans les traditions, ou exposent des opinions et des notions acquises par l'expérience, et que la fantaisie a changées en des faits ou des actions, en leur donnant le langage et la manière antiques.

Ces fables étoient déja connues dans différens poèmes, non sans avoir subi divers changemens faits par les poètes.

Homère a trouvé ces fables, il les a appropriées à son but, et en effet il fait mention de beaucoup de fables historiques, quelquefois en passant, ou par allusion; mais, quant aux fables qui contiennent des opinions sur la physique et la religion, il les fait servir à ses vues, et pour cela il personnifie les êtres moraux.

Dans l'Odyssée, le poète se sert d'un genre de fables nouveau, en mêlant parmi les voyages et les aventures d'Ulysse des sujets d'autres poèmes, puisés dans des fables morales, comme celle de Circé.

Nous ne parlons ici que du genre de fables, dans lequel le poète met à profit quelqu'opinion ancienne sur des phénomènes physiques, ce que nous nous permettons d'appeler un raisonnement philosophique (*philosophema*). Des poètes plus anciens avoient fait de ces phénomènes une espèce de

miracle, et ils les avoient exposés ainsi dans leurs poèmes; Homère s'en sert comme d'un fait ou d'une action, soit en les mêlant à l'histoire de Troie et avec les autres événemens arrivés devant cette ville, soit en les faisant entrer dans l'histoire des temps antérieurs, soit en rappelant quelque chose de pareil, ou en y faisant allusion, surtout en mettant ces événemens au nombre des actions des Dieux, comme s'ils étoient arrivés du temps des hommes, et si le souvenir en avoit passé à la postérité par les traditions.

Prétendre que ces fables ne sont pas plus anciennes qu'Homère, qu'elles n'ont pas été employées et embellies par des poètes plus anciens que lui, que lui-même ne les a pas racontées d'une manière particulière et conforme à son but, dans ses poésies épiques, ce seroit rejeter par obstination des choses aussi évidentes qu'elles peuvent l'être dans une matière qui n'admet que des probabilités.

Le poète, pour montrer que la puissance de Jupiter est supérieure aux forces de tous les autres Dieux, auroit-il imaginé une chaîne qui descend du ciel, et que tirent tous les Dieux et les Déesses, sans pouvoir ébranler de sa place Jupiter, pendant que celui-ci les tient suspendus dans l'air en même

temps que la terre et la mer, attachées à la même chaîne.

Cette étrange fiction est tellement contraire à notre manière de penser, qu'on ne comprend point, comment quelqu'un peut l'imaginer. Mais l'idée devient très-belle, si on suppose qu'il existoit une fable plus ancienne, dont Homère sut profiter pour son but, comme si la chose étoit réellement arrivée.

C'étoit une ancienne manière de représenter l'ordre dans lequel sont liées entre elles les parties de l'univers, de manière que la terre et la mer se trouvent au fond, pendant que l'air et l'æther, ou le ciel, occupent l'espace plus élevé, de sorte pourtant que toutes les parties sont unies, se tiennent mutuellement, ne peuvent quitter leur place, et conservent, pour ainsi dire, l'équilibre par leur poids.

Rien ne pouvoit représenter d'une manière plus convenable ce système, qui ne devoit avoir rien de ridicule aux yeux des anciens, qu'une chaîne abaissée d'en haut, tenue par la main de Jupiter, et attachée à quelque partie de l'Olympe.

Je vois maintenant dans cette fiction quelque chose qui n'étoit pas tout-à-fait absurde, et je loue le génie du poète, qui a su faire

usage de cette fable, dans le discours de Jupiter, dont il s'agit.

Cette fiction ressemble à une autre, suivant laquelle Junon est suspendue dans l'air, ayant à ses pieds des masses de fer, que le poète appelle des enclumes (1).

Ces fictions appartiennent à ce genre de poèmes, que nous comprenons sous les noms de *Cosmogonies* et de *Théogonies*, comme on le voit clairement en les comparant à la *Théogonie d'Hésiode*; à moins qu'on ne veuille que tous ces passages ayent été insérés dans l'Iliade, longtemps après Homère. Mais ce seroit saisir tout ce qui se rencontre sous la main, plutôt que de garder ce que l'on tient déja. Il faudroit ainsi rejeter les passages relatifs au Tartare (2), les passages sur les Titans précipités dans le Tartare avec Cronos, et enfermés en ce lieu (3), ceux qui concernent Thétis, portant du secours à Jupiter que les Dieux menacent d'enchaîner (4).

On reconnoît les fables puisées dans l'*Heraclia* à leur forme et à la manière de les raconter, par exemple, celle du naufrage près de

(1) Ξ. 18-22.

(2) Θ. 13-16.

(3) Θ. 478 *sq.* Ξ. 274, 279, 203. O. 225.

(4) A. 398 *sq.*

l'île de Cos, au retour de Troie (1), celle du combat près de Pyle, et de la prise de Troie par Hercule (2), celle des querelles qui s'élevèrent avec Junon, et de la haine de cette Déesse contre Hercule, qui en fut la suite (3). On a encore tiré de l'*Heraclia* la Fable d'Até, et le récit concernant la ruse de Junon, inventée pour retarder l'accouchement d'Alcmène (4), celle de Minerve accompagnant Hercule et l'aidant à ramener Cerbère (5). Ces fables prouvent, qu'avant Homère, il y a eu des poèmes dans lesquels on a raconté les exploits d'Hercule, embellis par le langage antique et une manière particulière à la Mythologie.

Il faut aussi que la fable concernant les Aloïdes ait été exposée dans quelque poème. Homère en fait mention de manière à la citer comme un exemple, mais ce n'est qu'une mention obscure (6). D'après ce que le Scholiaste nous apprend, Antimaque avoit répété cette fable.

Quant à la ceinture de Vénus, la chose

(1) ξ. 249 *sq.* o. 18 *sq.*
(2) ε. 392 *sq.*
(3) l. c. ξ. 18.
(4) *Il.* I, 91 *sq.*
(5) θ. 362 *sq.*
(6) ε. 385 *sq.*

me paroît douteuse; mais on est fondé à douter qu'Homère ait le premier donné Minerve pour compagne à Diomède, des yeux duquel la Déesse éloigne les ténèbres, dans le combat contre Mars et Vénus. Je suis plus porté à croire qu'en ceci Homère a imité un poète plus ancien; Minerve a été également donnée pour compagne à Hercule par un poète plus ancien.

Il est clair que ces sujets et d'autres encore sont tirés d'anciens poèmes. Je ne range cependant pas dans le même nombre les événemens que le poète avoit pu entendre raconter par ses contemporains; par exemple, que Tydée a été envoyé à Thèbes (1), et ce qui concerne Œnée (2) ou Nestor (3); le combat des Curètes contre les Ætoliens sur le Calydon (4); ce qui concerne Bellérophon (5); le combat entre les Centaures et les Lapithes (6); les exploits et les aventures de Phœnix (7).

Il y a certaines manières de parler, de

(1) δ. 372. ε. 800. κ. 285. ξ. 113.

(2) ζ. 216.

(3) α. 262. δ. 319. η. 132. λ. 672. ψ. 629.

(4) I. 524, 6.

(5) ζ. 152, *adde* π. 328-9.

(6) β. 743. *adde Odyss.* φ. 291.

(7) I. 448.

raconter et de composer des fictions, particulières aux sujets mythologiques, qu'il est vraisemblable que le poète a empruntées des poëtes plus anciens; telles que ce qui est relatif au voyage des Dieux en Ethiopie (1); l'idée que celui qui l'emporte en quelque chose sur les autres, a été instruit par quelque Divinité; et celle qu'il y a des hommes supérieurs issus de Dieux. Ces sujets ont donné lieu à d'autres récits sur les amours entre les Dieux, les Déesses et les mortels.

Les épithètes antiques, dont se servent les poètes, surtout celles qu'ils donnent aux Dieux, et les véritables significations de ces épithètes dérivent de ces anciennes fables; mais ces dérivations nous sont pour la plupart inconnues. Ils appellent Minerve *Tritonia*, Mercure *Anacetes*, *Argiphontes*, Jupiter *Aegiochus*, Apollon Φοῖβος (*Phœbus*), Pluton Ταλάρτης; etc.

Les poètes ayant donné une forme physique à toutes leurs fictions, on est bientôt convenu de certains attributs des Divinités; la matière étoit préparée pour ceux qui les voulurent représenter, lorsque les arts et le goût eurent atteint un haut degré, et rendit d'excellens services aux génies qui représentoient les Dieux d'après quelque

(1) α. 423.

forme élevée au dessus des formes vulgaires, dont ils avoient conçu l'idée. Ainsi on trouve (1) Junon aux yeux de bœuf (aux grands yeux, etc.); Junon aux bras blancs; Minerve aux yeux bleux, aux beaux cheveux; Vénus aimant les ris; Mercure, messager, portant la baguette d'or, etc.

(1) Βοῶπις ἥρη, λευκώλενος ἥρη. Ἀθήνη γλαυκῶπις, ἠΰκομος· ἀφροδίτη, θυγάτηρ διὸς φιλομμειδής· ἑρμῆς, διὸς υἱὸς, διάκτορος χρυσόῤῥαπις.

MÉLANGES.

Lettre *de* **M. de Saint-Vincens** *(d'Aix)*, *Correspondant de l'Institut, à* **M. Millin**, *Conservateur des Antiques, à la Bibliothèque impériale, Membre de l'Institut, etc., sur les Lettres inédites de* **Peiresc**.

Paris, 11 Avril 1815.

Je vous envoye, mon cher ami, quelques Lettres de notre Peiresc. Je viens de les découvrir avec un grand nombre d'autres dont je vous ferai passer successivement les plus intéressantes.

Les premières Lettres sont adressées à Nicolas Antelmy et à Pierre son neveu, chanoines à Fréjus, dont ils ont écrit l'histoire civile et ecclésiastique. Leurs ouvrages, qui contiennent des Dissertations curieuses sur plusieurs points d'histoire, ont été imprimés par les soins de l'évêque de Grasse, leur neveu, la science et l'étude étoient héréditaires dans cette famille.

Peiresc, qui jamais n'a fait aux ministres

des demandes pour lui; leur a souvent écrit pour l'intérêt des Lettres, des Beaux-Arts et des Savans. Je vous envoye une Lettre qu'il écrivit au chancelier d'Aligre, pour le prier de fixer en France le savant Saumaise. La même Lettre contient des détails sur quelques morceaux de musique ancienne que l'on avoit fait exécuter en Italie. Il écrit à M. Arnaud d'Andilly en faveur de la veuve et des enfans de Barclay, auteur de l'Argenis et de l'Enchiridion, dont la famille étoit restée sans fortune. Dans les mêmes Lettres, il montre le désir que Grotius soit retenu en France par des pensions et des marques de faveur que cet homme illustre méritoit si bien. Ces Lettres sont écrites en 1622, peu après la mort de Barclay, et que Grotius eut échappé de sa prison en Hollande.

M. Ancevine, professeur à l'Université de Cahors, avoit promis à Peiresc, une vie de l'Empereur Constantin en grec. Peiresc veut connoître les dates de l'avénement à l'Empire de Constantin et de ses enfans. Il donne lui-même les époques qu'il avoit recueillies. Il offre à un gentilhomme de la cour de Florence des graines et des fruits de Provence sur lesquels il donne des détails cu-

rieux. Il prie ce gentilhomme de lui envoyer des espèces que produit la Toscane.

Les Lettres de Peiresc à un joaillier portugais, nommé Alvarès, établi à Paris, de 1633 à 1635, termineront mon envoi. Peiresc vouloit augmenter sa collection de métaux, que le cardinal Antoine Barberin disoit être la plus belle qu'il eût jamais vue. Il y parle de plusieurs curiosités et médailles qu'Alvarès pouvoit lui procurer. Il y fait mention d'une médaille d'Adrien avec le revers d'un cheval et l'épigraphe ΒΟΡΙΣΘΕΝΕΣ. Peiresc a parlé dans plusieurs de ses Lettres, adressées à d'autres personnes, de cette même médaille qu'il avoit d'abord cru vraie; mais il sut qu'elle avoit été fabriquée en Italie dans le quinzième siécle, et ensuite *mise en terre* pour mieux tromper les acheteurs.

J'avois le projet de vous faire passer, à la suite des Lettres écrites par Peiresc, plusieurs Lettres latines de Grotius à ce savant, dont je viens de recouvrer les manuscrits; elles sont intéressantes. Les sujets qui y sont traités sont :

1.° L'origine de la langue latine, et ceux des dialectes grecs auxquels elle doit le plus de mots et de lettres.

2.° Les corrections à faire aux diverses éditions de Tacite, d'après les meilleurs manuscrits.

3.° Les divers ouvrages de Nicolas Damascène, surtout ses éclogues et sa vie d'Auguste. Il est parlé du génie et du style de cet auteur, syrien de nation, qui étoit plus déclamateur qu'historien.

4.° L'appel à tous les savans qui entendent la langue arabe, pour qu'ils donnent au public les traductions latines des historiens arabes qui ont écrit sur les croisades. Il en indique quelques-uns tels qu'une histoire de Timur, nommé communément Tamerlan, bien postérieure aux croisades, mais qui en parle avec quelque étendue.

5.° Des détails sur la littérature angloise, les marbres d'Arundel, d'abord achetés par Peiresc, la personne de Selden et ses ouvrages. Le Dictionnaire anglo-saxon de Speelman.

6.° L'ouvrage du P. Pétau qui a pour titre *Uranologia*. Ce Jésuite a rendu à un usage plus commun les livres les plus rares à trouver; mais il s'étoit établi entre lui et Saumaise une querelle que Grotius appelle digne des tavernes.

7.° Un éloge très-étendu de la *Philoso-*

phia magnetica du Jésuite Nicolas Tabéius, ferrarois.

8.° Grotius s'est occupé de la généalogie d'une famille hollandaise, nommée Cornet ou des Cornets, d'origine française, ou peut-être provençale, ayant dans ses armes des étoiles. Il demande des détails sur une famille du même nom, qui avoit existé aux environs d'Orange. (On sait que l'ancienne maison d'Orange avoit un cornet dans ses armes, et que la maison des Beaux, qui lui avoit succédé, avoit dans son écu une étoile à seize raies.).

9.° Grotius fait part à Peiresc de sa nomination à l'ambassade de Suède, auprès du Roi de France, en 1635, par la Reine Christine, au grand déplaisir du cardinal de Richelieu.

10.° Il fait un résumé de tous les passages de Porphyre qui ont été perdus, et qu'il présume pouvoir être retrouvés dans les livres des défenseurs de la religion chrétienne. Il dit avoir recueilli tous les fragmens connus des auteurs chrétiens des premier et deuxième siècles, nommément d'Hermas. Il a traduit les auteurs goths et vandales qui peuvent intéresser l'histoire de la Suède, sa nouvelle patrie adoptive, *a patria propria ter venundatus.*

On lit, dans ces Lettres de Grotius, le plus bel éloge de Peiresc : *Tam bene de omnibus litteris et litterarum amantibus meruisti ut eorum pater et amicus undique vocaberis.*

Ces Lettres sont au nombre de huit. Je ne vous les envoye pas, craignant qu'elles ne se trouvent déja dans le recueil des Lettres imprimées de Grotius; c'est ce que je vérifierai.

Je vous prie, mon cher ami, d'agréer une nouvelle assurance de mon ancienne amitié.

FAURIS DE SAINT-VINCENS.

Lettres inédites de Peiresc.

A M. Nicolas d'Antelmi, *Chanoine de Fréjus, à Fréjus.*

A Boisgency, ce 23 Février 1632.

Monsieur,

Je receus dernièrement une vostre Lettre par la voye d'Hiéres, où j'appris avec quelle assiduité M. d'Antelmi vostre cher neveu travailloit à la recherche des anciens documens de vostre Eglize, dont ie ne vous suis pas moins redevable qu'a luy puisque vous en estes le premier promoteur, et que c'est principalement pour l'amour de vous qu'il se plait tant de m'obliger, c'est pourquoy ie vous en remercie comme luy le plus humblement que ie puis et desire avec une ardente passion de vous pouvoir servir l'un et l'autre en revanche de tant de bienfaits. J'ay regretté la mort du pauvre Barjole dont la maladie d'esprit avoit esté bonne à quelq. chose, puisqu'elle faisoit descouvrir au jour des monuments de l'antiquité si

profondément ensevelis (1). Quoyque vous dise son fils ie ne pense pas qu'il veuille suivre des traces d'un si mauvais mesnager que son père, et ne luy conseillerois pas, s'il m'en consultoit, tant j'aurois de pitié de luy, et d'apprehension qu'il ne consumat le peu qu'il luy demeure à la recherche de choses si incertaines, et pour la rencontre desquelles il faut estre merveilleusement heureux. Je suis d'avis qu'il s'amuse à planter ses vignes, et si par hazard il rencontre quelque chose, tant mieux pour luy, si non il n'aura pas du moins perdu sa peine, comme il luy pourroit advenir. Cependant ie pense que vous avez secouru ce bon homme, dans sa nécessité, et durant ses maladies, de quelque argent ou grains, dont i'entens vous indemniser s'il vous plait; puisque vous ne l'avés fait agir que pour contribuer à ma curiosité de ce qui se retireroit des fouilles. Je vous supplie donc de me mander ce que c'est, affin que ie vous en envoye le rembourcement, et de croire que ie ne laisseray pas de vous en estre

(1) Ses recherches avoient produit la découverte de plusieurs inscriptions, de douze belles colonnes en brique, d'une truelle et de plusieurs médailles de la ville d'Antibes avec le type ordinaire, *la tête d'Agricola*, mais qui étoient alors extrêmement rares.

en toute façon grandement et estroitement obligé. Si vous voulez des greffes ou autre chose de nostre jardin, commandés tandis que la saison en peut estre bonne, car il n'y a rien qui ne vous soit affecté à tant juste titre; et que je serai toute ma vie,

Monsieur,

Vostre, etc.

Signé, DE PEIRESC.

A M. Pierre d'Antelmi, à Fréjus.

A Boisgency, ce 23 Feurier 1632.

MONSIEUR,

J'ay receu par la voye de Gonfaron vostre Lettre du 19 de ce mois, et en auois eu auparavant par la voye d'Hiéres une autre de Monsieur vostre cher oncle par lesquelles i'ay appris combien vous preniés de soin à la recherche des instructions que ie vous auois demandées, dont ie vous suis infiniment redeuable en mon particulier, et dont le public vous en saura possible un jour le bon gré que mérite vostre charitable trauail. Vous avés fort bien fait de ne rien hasarder par personnes qui ne vous fussent bien connuës et affidées, il suffit que m'aiés fait sça-

uoir qu'auiés mis à part quelque chose à me communiquer, car M. de Meaux, mon cousin, m'a promis d'enuoyer vers vous son homme exprès pour s'en charger, à qui vous pourrés librement confier tout ce qu'il vous plaira de me faire voir, car il me l'apportera fort seurement, et sans incommodité, en accompagnant Madame de Meaux ma cousine qui s'en vient ici aux premiers jours de la semaine prochaine, et celle qui pourra vous tenir lieu de chargement de ma part en deue forme de tout ce que vous trouverés bon de lui consigner. J'ay eu ces jours cy le registre capitulaire de Messieurs de l'église de Marseille, ou i'ay appris de très-belles choses; ensemble trois grands sacs de leur plus anciens titres et documens, dont la mémoire méritoit bien de ne pas estre enseuelie, comme il est aduenu à d'autres titres plus anciens qui leur feurent pillés lorsque les Marseillois auoient appellé à eux le comte de Thoulouse, et plus encore lorsque les Arragonais vinrent assiéger et piller Marseille dont le pillage durat trois jours, en 1322, si i'en suis memoratif. J'ay veu dans ce registre de Marseille la preuue de la richesse de plusieurs familles acquises par le commerce des peaux, c'est-à-dire de la tannerie et des fourrures dans les douzième, treizième siècles et suivans. De sorte que

parmi les Echevins ou Syndics de Marseille y en auoit toujours un qui estoit commerçant en tannerie. Ils préparoient eux mesmes les peaux et les vendoient au loin. La droguerie a esté encore dans les mesmes siécles une source de grandes richesses. Les drogues et aromates se vendoient et fabriquoient par les mesmes personnes, et nous trouuons dans les livres manuscrits des Jurisconsultes de grands procès dont les consultations estoient ainsi intitulées *pro nobili aromatario.* Tous ces négotians si opulens faisoient des riches fondations dont est fait mention dans le susdit registre du chapitre de Marseille. Elles auoient pour motifs ou des offrandes à l'église, en argent, cires ou étoffes pour faire quelques services, ou ce qui estoit mieux encore des fonds pour doter l'hopital des malades qui a esté bâti de ces donations. Il me tardera de voir ce qui se pourra apprendre de ceux de vos quartiers, et particulièrement de voir quelle preuue ou tradition vous aues du temps que les titres de vostre chapitre ont été bruslés, si vous aués rien rencontré concernant S. Ausiliy dont la fête se fait le 28 Januier, comme évêque. Or S. Euchier, autrefois moine, à Lerins, depuis ensuite évêque de Lyon, s'appelle dans ce païs cy Auqueli ou Ausili. Seroit ce le mesme. J'ay trouué mention en

des vieux calendriers de vos quartiers au VII. Kal. Feb. de ce S. Ausili. Je seray bien ayse de l'apprendre de vous mesme; et si dans vos plus vieux rituels il y a des bien vieux calendriers, et de bien anciennes litanies, ie les verray très volontiers, et particulièrement s'il y a aucune mention de deux Saints du nom de Guillaume entre les moines. Je n'ay pas l'honneur de connoistre le P. Masculus et ne doute point que dans son MS. sur le monastère de Lerins, il ne se trouue quelque chose digne de remarque; vous remerciant bien humblement de l'auis. Il faudra chercher quelqu'un qui ait assés de crédit sur luy pour en obtenir cette faueur, s'il est possible, estant résolu moi mesme d'aller passer quelques jours à Lerins pour voir les choses merveilleuses qui y sont. Quant à l'effet de vos lunettes, il ne peut prouenir que de la disposition de la distance des deux verres, comme ie l'ay souvent éprouué, et pour vous en esclaircir, il ne faut que la mettre en la distance en laquelle elle vous montrera en plein jour les objets qui sont sur la terre en esloignement compétent et puis vous en seruir sur la mesme proportion quand vous voudrez regarder dans le ciel. Que si vous voulés regarder les macules du soleil sur le papier, lors seulement il faut esloigner la distance des

deux verres, mais de si peu de chose qu'il suffit l'espaisseur d'un teston ou au double tout au plus. Outre la mesure ordinaire vous sortirés du point de la conuersion des rayons qui se doiuent réunir dans le concaue, lors duquel point il ne se peut rien voir qui ne soit corrompu en son apparence par la dissipation et disgrégation desd. rayons; et lors vous ne verrés que des bluettes assemblées dans un rond qui représente la figure de l'ouuerture du tuyeau, et non le corps que vous regardés; et dans ce rond les macules qui vous paroissent vivement des taches sont des petits grains de l'un ou l'autre verre qui ont une espece de faux mouuement, lequel ne prouient que du mouuement de la lunette ou bien du mouuement de la lumière qui produit ces bluettes, dont vous preniés l'assemblage pour l'image d'un seul corps céleste. Voilà ce que i'en ay peu conjecturer sur vostre obseruation, vous aurés bientost reconnu si i'ay bien ou mal jugé et sur ce ie finiray demeurant

Monsieur,

Vostre, etc.

DE PEIRESC.

A M. Pierre d'Antelmy, Chanoine de Fréjus, à Fréjus.

A Aix, ce 9 Avril 1636.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 4 avec le livret d'Harveus (1) et votre Diaire continué dont ie vous remercie très humblement, ayant esté néantmoins bien mortifié de voir que vous ayiez encore laissé eschaper l'éclipse du 10 Février, sans en rien observer, non plus que de celle du 18 Avril, l'un et l'autre ayant esté bien notables, mais i'ay bien esté plus mortifié de voir que les fleurs que ie vous avois envoyées se seroient trouvées simples, ie veux dire les renoncules asiatiques, desquelles il se trouve certainement des doubles et des simples; ce qui n'est point advenu par aucun dessein de tromper, car il y en a des simples qui sont en plus d'estime que les doubles au centuple. Mais c'est la vérité que j'avois ordonné qu'on vous baillat des doubles, iu-

(1) Cet illustre médecin qui a le premier enseigné la circulation du sang.

geant bien que cela estoit plus capable de satisfaire un chacun. Ce fust l'inadvertence de M. le Prieur de Boisgenci, qui les allant prendre dans mon cabinet, pensant mieux faire, choisit les plus grosses, et ne sçavoit pas que les grosses ne sont pas doubles comme les petites. Il faudra réparer la faute, Dieu aydant; cependant vous n'y aurez pas tant perdu comme vous pensez, si vous n'avez renoncé d'avoir de celles qui sont panachées par dehors, quasi comme les tulipes dont on fait grand cas entre les curieux des plus belles fleurs. J'escris à M. Senelle, qui a été malade à ce qu'on m'a dit, mais il se porte maintenant mieux, Dieu mercy. Il est grandement courtois, et charitable envers un chacun, et surtout envers les honnêtes gens, et personnes de vertu, et de mérite, de sorte que vous n'y avez pas besoin d'aucune recommandation que de vostre seul aspect, mais je n'ay pas deu vous désobéir, ni manquer de vous y rendre tout ce que vous avez desiré de moy, puisqu'il vous plait ainsi. Je ne l'ai jamais veu, mais par réputation il a tant de belles parties, que ceux qui l'ont veu n'en peuvent assez dire. Mon frère s'en loue grandement, et ma niepce qui s'est très bien trouvée de sa consultation, et en ressent tous les jours des effets. Ce fut ce qui

m'engagea à l'en remercier sur ce qu'il m'avoit voulu comprendre entre les occasions de ces bons offices envers ma nièpce. Je plains bien Monsieur vostre frère dans l'appréhension du mal dont il est menassé, et quand il n'y auroit que la seule appréhension. Je vous prie de ne pas le laisser habiter à l'air de la marine, ni à un air trop froid, et trop pénétrant; il y faut choisir un air temperé, dont il a autant et plus de besoin que des drogues. Le livre contre Harveus n'estoit plus en mon pouvoir, il estoit passé à Rome quand vous me fites scavoir que l'eussiez veu volontiers; et desja M. Gassend (1) l'avoit condamné, comme peu digne d'estre veu. Au reste c'est la vérité, que i'ay eu de l'exercice, et des affaires fâcheuses capables de bien occuper, et empescher un esprit, et un corps plus fort que le mien; mais cela n'empescheroit jamais que ie vous rendisse mes devoirs, quand i'en auray des moyens, et des occasions, croyez le ie vous supplie. Je viens d'apprendre que le livre de plomb dont s'estoit vanté Barjole, a esté vendu enfin au S.r Roux, et par luy donné à Monseig.r le Card.l Duc de Richelieu. On a promis à mon frère de le lui faire voir, il est com-

(1) C'est le fameux Gassendi.

posé de douze ou dix-huit lames de plomb (faites pour contenir de l'écriture que l'on traçoit *cum stylo ferreo*) reliées ensemble par divers anneaux, sans que les feuillets se puissent ouvrir, et est de la grandeur d'un pied de longueur, et de deux tiers de pied de largeur. Sur quoy je demeure en saluant très humblement M.[r] vostre cher oncle, à tous deux.

Monsieur,

Votre, etc.

Signé, DE PEIRESC.

A Monseigneur le Chancelier d'Aligre, à Paris.

A Aix, 22 Juillet 1636.

MONSEIGNEUR,

Les nouvelles asseurances de vostre protection qu'il vous a pleu me confirmer, me comblent d'honneur et de consolation tout ensemble. Ie vous supplie très humblement de vouloir agréer, que ie vous présente un petit livre que i'ai reçu fraischement de Rome concernant la musique des anciens, dont il s'est fait quelques essais qui ont fort bien réussi à ce qui m'en a esté certifié par gens qui ont l'oreille bien délicate. Ils ont

jugé qu'en nos chants d'Eglise il se conservoit des traces de cette ancienne musique et nomément le chant de la préface qui est dans l'espèce des récitatifs. Les harangues et oraisons se prononçoient comme en chantant ainsi qu'il se pratique encore dans les lectures que font lès Chartreux en leurs chapitres et au réfectoire. Les maîtres de musique ont trouvé de la répugnance d'abord à faire exécuter cette antique musique comme étant attachés à leur routine. Ceux qui y regardent de plus près demeurent d'accord que comme au goût, l'accoutumance fait trouver au vin, à la bierre, au cittre, au fromage, et autres alimens de haust goust des friandises imperceptibles, et souvent incompatibles à ceux qui n'y sont pas accoustumés : ainsi en la musique il faut quelque sorte d'accoûtumance à ouir un air diverses fois et à divers jours pour y trouver enfin des douceurs et délicatesses, au lieu des rudesses qui s'y rencontrent de prim'abbord ; et c'est véritablement ce qui a souvent rebutté plusieurs de ceux de cette profession quand ils ont voulu mettre à exécution des règles de l'ancienne théorie de la musique, et c'est aussi ce qui a extorqué ces consentemens généraux de quelques nations toutes entières à se délecter par accoûtumance et par prédilection, les uns comme

les Italiens à des chants plaintifs, les autres comme les Français à des airs plus gais; et les autres à d'autres qualités bien différentes de celles là.

Les habitudes se contractent insensiblement par imitation les unes des autres et par accoûtumance, principalement quand il n'y a point d'affectation, et que les actes en sont fréquemment réitérés; tout de mesme comme pour les dialectes et les différences des locutions plus agréables en toute sorte de langage. Si vous en faites faire quelques essais réitérés, je m'assure que vous en verrez bientost la preuve et vérification.

Je ne sçay s'il me pourra estre pardonable de m'ingerer à une très humble semonce; sans sçavoir si elle sera au gré du personnage à qui elle peut estre adressée et de celuy qui s'y trouveroit le plus interessé. Mais la jalousie de l'honneur de notre nation et du préjudice que cet honneur reçoit en la vocation de M. de Saumaise en Hollande me faisant appréhender les mêmes reproches à nos seigneurs les Ministres de ce règne que l'on faisoit autrefois à ceux du feu Roy qui avoient laissé sortir du Royaume feu M. Scaliger à faute de lui asseurer les mesmes appointemens qu'il trouva au dehors. Je me laisseray emporter aux mouvemens plus naturels, et aux inclinations que j'ai pour

le bien de la France, ne pouvant dissimuler combien est notoire la rare et profonde érudition de M. de Saumaise, et le bien qui se peut tirer de luy tandis que nous le tenons; et combien il sera honteux de le laisser retourner en des pays si éloignés, et de si différentes moeurs aux nôtres; après des ouvertures de luy faire les mêmes appointemens, où la nécessité de sa famille l'attache, et après des paroles portées par des personnes si relevées; la seule nécessité des affaires présentes peut bien excuser en quelque façon cet inconvénient, s'il arrive, envers aucuns, mais non envers ceux qui sçavent de quelle importance estoit cette négotiation pour la réputation de ce regne, et pour l'interêt de la postérité, qui ne devroit pas sçavoir le grê à d'autres Estats qu'à ceux de France de ce qu'elle tiendra de la main des estudes de ce grand homme, outre les autres fruits et bénéfices particuliers qui en peuvent sortir. Cela ne tient ie m'asseure qu'à des bonnes asseurances, des paroles ja données pour l'indemnité: toute l'Europe regarde ce qui en réussira, si je ne me trompe pour en dire son advis aux dépens de qui il pourra toucher; et possible un bon mot de l'intervention d'une personne de la créance requise surmonteroit toutes difficultés, et mériteroit plus du pu-

blic, que des autres négotiations bien pénibles. Ce sont les vœux communs de toute l'Europe civilisée.

Il a acquis depuis peu des notices aux langues orientales et spécialement en celle des Cophtes ou vieux Egyptiens avec quoy il a pénétré à des secrets nompareils non seulement pour les langues, et pour les plus vieilles origines et mystères plus abstrus de toute l'antiquité; mais pour la vérité plus évidente du texte grec de l'évangile et de la vraye version des anciens pères, et des versions mesmes latines plus anciennes et plus authorisées, que ce que les nouveaux venus et spécialement le Sieur Heinsius y ont voulu diversifier pour desroger à la tradition ancienne de l'Eglise. En quoy il peut grandement mériter du public, s'il le publie quelque jour, comme je m'asseure qu'il le faira volontiers, et au grand honneur de la France et des prometeurs de ce digne ouvrage, ou il se peut ménager de très-bonnes et honnorables affaires. Il faudroit des trop longs discours pour déduire en détail mille autres belles choses qui ne sont pas de moindre importance et utilité; et ce sera une espèce d'opprobre si cela sort au jour sous autres auspices que de la France; car il sera obligé de rendre les témoignages de gratitude à ceux qui luy procureront

son entretien asseuré, en un temps qu'il n'aura plus de moyens de songer à acquérir des moyens pour sa famille, et qu'il pourra mieux faire en employant ses estudes et tout son temps au service du public et de ses patrons (1).

Ne doutez point, Monseigneur, de l'obéissance et de la fidélité

De votre, etc.

DE PEIRESC.

(1) Le cardinal de Richelieu avoit offert à Saumaise une pension de 12,000 l., mais à condition qu'il travailleroit à l'histoire de ce ministre : ce qu'il ne voulut pas accepter. Etant venu à Paris en 1635, et ensuite en Bourgogne, sa patrie, où son père avoit été conseiller au parlement, il reçut un brevet de conseiller d'état et une pension de 6000 l.; mais le traitement n'étoit pas suffisant pour le fixer en France. Il mourut aux eaux de Spa en 1635. Saumaise étoit doux et patient dans son intérieur et dans la société, orgueilleux et emporté dans ses écrits : dans ses Lettres à Peiresc, il a toujours témoigné à ce savant beaucoup d'amitié et de reconnoissance.

A M. d'Andilly, conseiller du Roy, en son Conseil d'estat et finances, en Cour.

De Paris, ce 30 Juin 1622.

MONSIEUR,

Ce n'est pas moi seul qui ay admiré les actions que vous avez daigné faire en recommandation de la mémoire de feu M. Barclay, et de ce qu'il a laissé après lui (1). C'est tout ce qu'il y a de galant homme dans ce royaume qui ont eu connoissance de sa vertu, c'est quasi toute la cour d'Angleterre, et qui plus est c'est toute la plus digne cour romaine, où votre piété et charité ont retenti conjoinctement

(1) Jean Barclay, fils de Guillaume Barclay, originaire d'Ecosse, auteur, ainsi que son père, de plusieurs bons ouvrages en prose et en vers. Son *Euphormion*, satyre latine, et l'*Argenis*, roman moral en prose et en vers, lui ont fait le plus de réputation. Le second ouvrage est supérieur au premier. Peiresc fut son ami et son patron, le protecteur de sa famille après sa mort qui arriva à Rome en 1621. Paul V l'avoit attiré à sa cour, quoiqu'il eût toujours été opposé aux prétentions ultramontaines, ainsi que l'avoit été son père.

avec la libéralité du Roy; ce qui me servira de bien légitime excuse si je ne défère à ce regard à l'excès de votre modestie, n'estimant pas qu'il soit en votre pouvoir de ravaler meshuy le mérite que vous en avez acquis dans le monde, et encore moins en mon endroit, quoiqu'il vous ayt pleu m'en écrire par la vostre du 21 que ie viens de recevoir présentement; parce que ie sçay les difficultés et les obstacles que i'avois rencontré en cette affaire, dont elle estoit réduite à l'impossibilité sans vostre favorable secours. Permettez moy donc, Monsieur, de continuer les témoignages que ie dois de cette vérité, vous asseurant néantmoins que i'y apporteray la discrétion nécessaire pour vous descharger d'ennui, et des importunités que vous pourriez apréhender des conséquences mal mesurées, et que ie vous seray à jamais redevable de ce bienfait beaucoup plus que si l'affaire me concernoit en mon propre et privé nom; estant contraint de vous advouer que les intérêts de mes amis me touchent beaucoup avant que les miens, et principalement quand il y a lieu de compassion, comme il y en avoit en cette affaire. Je suis honteux des honnestes offres que vous y avez voulu ajouster pour l'avenir, et malgré ma honte je viens vous faire une nouvelle importunité. L'estime que vous

faites de la vertu me faisant espérer que vous ne la prendrez pas en mauvaise part; n'y ayant aujourd'hui dans l'Europe aucun homme de lettre de plus grand nom que M. Grotius hollandois pour qui je fais cette requeste. Feu M. Scaliger luy avoit rendu cet éloge que sa science étoit la plus noble et accompagnée de plus de jugement que d'aucun autre de sa connoissance. Feu M. le président de Thou faisoit si grand cas de ses écrits qu'ayant veu un échantillon de l'histoire qu'il a fait des guerres des Pays-Bas durant 40 ans, il dit tout haut et lui écrivit qu'il regrettoit infiniment d'avoir rien laissé imprimer de l'histoire qu'il avoit écrite, et qu'il la voudroit avoir mise dans le feu, la trouvant si éloignée de la beauté de celle là. Il est sorti de sa main tout plein de belles œuvres imprimées pendant sa jeunesse, et en seroit sorty beaucoup davantage sans que son éminente vertu le fit appeler à la direction des plus grandes affaires de sa patrie, auxquelles il a esté longuement et honnorablement employé dans les premières charges et députations, jusques à ce que le prince Maurice gagna le dessus, et ayant fait pendre feu Barnewel voulut embarrasser celuy-cy dans la mesme ruine. M. le président Jeannin qui a traité avec luy dans ses voyages de ces pays, l'a toujours tant

estimé et tant aymé qu'il ne peut pas estre trois jours en repos sans le voir et le gouverner familièrement. Feu M. de Boissise qui se trouva en Hollande lors de son emprisonnement en parloit comme d'un vray oracle de ce siécle, et témoignoit que le plus grand crime qu'on lui sceut imputer estoit d'avoir eu la France trop avant empreinte dans le cœur, et d'avoir voulu trop estroitement lier les intérêts de sa patrie avec ceux de la France, comme le meilleur et le plus salutaire party qu'ils eussent sçeu prendre, ce que ne sont pas maintenant ceux qui ont succédé en l'administration des affaires, lesquels sont apparemment, favorisant nos rebelles en revanche de ce que la France les a faits ce qu'ils sont. Feu Monseigneur le garde des sceaux du Vair en faisoit une estime non pareille. Monseigneur le garde des sceaux de Vic a parlé de luy au Roy une infinité de fois, et lui a procuré un entretenement de Sa Majesté de douze cents escus : et d'autant que le départ de la cour fut si soudain, et luy mal informé des diligences qu'il eut deu faire pour se faire coucher sur l'état, et pour obtenir son ordonnance de M. le comte de Schomberg et la rescription de M. de Moxan, que le tout demeura imparfait. M. le président Jeannin en a pris un tel soin que sur sa parole il a moyenné que M. Scarron luy

ayt payé son premier quartier, bien qu'il fût destitué des ordonnances de M. le Comte. Il est maintenant question de faire valider ce payement et de pourvoir à l'advenir à l'ordre nécessaire pour les quartiers restants : si vous avez agréable de luy rendre ce bon office vous vous pourrez vanter d'avoir obligé le plus grand personnage en matière de belles lettres qui soit en la chrestienté, et si vous voulez laisser prendre part à cette obligation par ses amis, si vous daignez de parler de luy à Monseigneur le garde des sceaux de Vic, il vous en prisera luy mesme très-instamment, voire si vous luy remettiez en main l'ordonnance pour la faire tenir par deça, vous l'obligerez davantage, car je sçay combien il a cela à cœur; que si vous aymez mieux le faire adresser à M. le président Jeannin vous ne sçauriez plus obliger ce vénérable vieillard, et les remerciemens que vous en aurez des uns et des autres vous fairons voir si je vous dis vray. En somme vous fairez un œuvre très-méritoire, et donnerez moyen à ce personnage de se résoudre à demeurer tout à fait français, et à convertir son talent à l'honneur de la France; ayant esté jusques à cette heure un peu combatu, bien que sa naturelle inclination n'aille que là, pour les recherches et instances qui lui ont esté faites de la part du Dannemarc, de

se retirer en sa cour, où ses proches avoient grande envie de l'attirer. Il a nombre d'enfans avec lesquels il est difficile de vivre dans l'incertitude de l'établissement de sa fortune (1).

Vous aurez l'occasion de m'accuser que ie n'ay pas gardé ma promesse, et que par la prolixité de cette Lettre, i'ay déja abusé de votre patience; ie vous en demande pardon de bon coeur, et de le vouloir imputer au désir qui me porte à servir un homme de si rare mérite, et à vous mettre en notice du sujet qu'il y a de vous départir tant soit peu des rigueurs ou règles communes à si bon titre. Mon obligation en sera plus grande envers vous, si vous me laissez connoistre d'avoir obtenu le pardon, et que ma requeste ne vous aye pas esté désagréable, mais qu'il

(1) Grotius eut en effet une pension de 3000 fr.; mais le cardinal de Richelieu, que Grotius ne flattoit pas dans ses ouvrages, fit supprimer cette pension en 1630. Il passa d'abord en Hollande et ensuite en Suède auprès de la Reine Christine. Il mourut en retournant dans sa patrie en 1645. Il est du grand nombre des savans qui composèrent une épitaphe, en vers latins, à Peiresc : « *Grati animi causa.* » Comme il le dit lui-même.

me soit loisible d'estre comme je seray inviolablement,

Monsieur,

Votre, etc.

DE PEIRESC.

A M. d'Andilly, conseiller du Roy, en son Conseil d'estat et finances, en Cour.

De Paris, ce 5 Aoust 1622.

MONSIEUR,

Comme les effets de vostre courtoisie envers M. Grotius surpassent tous les termes ordinaires, aussi l'obligation qu'il reconnoist vous en auoir est toute extraordinaire, d'autant qu'il repute pour une des principales félicités qu'il eust peu souhaiter depuis sa retraite en ce Royaume (et d'où dépend pour la pluspart la tranquillité de son esprit), l'honneur d'être tenu et advoué pour vostre serviteur, qui seul luy peut faire valoir les bienfaits du Roy, lesquels sans cela lui seroient quasi inutiles, et j'espere que le plaisir que vous prendrés un jour en la douceur de sa conversation surpassera tellement tout le commun, que vous ne me scaurés point de mauvais gré de vous auoir serui d'instrument pour faire l'acqui-

sition que vous aués faite d'un si digne seruiteur. Je ne doute pas que ce n'ayt esté, son émiuente vertu, et l'insigne bonté de vostre naturel, qui vous ayent serui de principal motif pour produire une œuvre de charité si méritoire et si recommandable, si n'en dois-je pas moins faire ma dette propre, puisque ie l'avois ainsi stipulé, et que vous aués daigné m'y donner tant de part, que vous ayiés non seulement escouté, mais exaucé la très humble supplication que ie vous en auois faite avec une promptitude qui redouble la grace, et me rend grandement glorieux d'auoir acquis sur l'un et sur l'autre l'auantage que me donne cette entremise, et d'auoir eu ce petit moyen de vous tesmoigner ma bonne volonté, qui me fait promettre que vous receurés de meilleur cœur et l'un et l'autre, le très humble seruice que ie vous pourrois rendre à l'aduenir en autres occasions; lesquelles seront avec l'ayde de Dieu beaucoup meilleures, si sa divine Majesté veut accomplir mes souhaits. Je remis l'ordonnance de M. le comte de Schomberg entre les mains dudit Sieur Grotius aussi tost que ie l'eus receue, il suiura vostre conseil, et auec l'assistance de M. le président Jeannin il viendra bientost à bout du reste, Dieu aydant, principalement après l'assistance qu'il vous

plait nous donner de tenir la main à ce qu'il ne soit pas oublié quand on faira les estats des pensions. Il vous en escrit un mot de remerciement et à M. de Schomberg.

Au surplus i'ay leu diverses fois auec un extrême plaisir et non sans admiration la traduction que vous aués daigné faire de trois des plus iolies pieces de l'Argenis, ie les ay conférées avec le texte latin, et ay trouué que sans vous départir jamais de l'intention et de la conception de l'autheur, vous auez tenu un langage si propre, et un style si net, si coulant et si poly qu'il ne me semble pas que ce soit une traduction, ce qui est très excellent et quasi inimitable. J'ay voulu voir les mesmes endroits dans ce misérable Marcassus qui s'est meslé d'en imprimer une version, j'ay trouué que non seulement il ne scait pas quasi parler françois, mais qu'il dit toute autre chose que ce que l'autheur a dit, et bien souuent directement contraire, et laquelle n'a nul rapport avec la suite de l'histoire, non plus qu'auec l'intention de l'historien; ce qui ne se peut voir sans indignation contre cet indiscret et opiniâtre faiseur de liures, qui a voulu faire celuy là en dépit de Dieu et du monde. La communication qu'il vous a pleu me donner si privément de ces beaux ouurages m'est un gage si certain et si indu-

bitable de l'honneur de vostre bienveillance que ie vous en dois tous les remerciements qui s'en pourroient humainement rendre. Il ne manquera jamais rien de ma part qui vous puisse laisser doute de la bonne volonté que i'ay de me faire avoüer tout le temps de ma vie pour

Monsieur,

Vostre, etc.

DE PEIRESC.

A M. Ançeuine, conseiller et professeur ordinaire du Roy, en l'Université de Cahors, à Cahors.

De Paris, ce 7 Feurier 1618.

MONSIEUR,

Je vous suy bien redeuable du souuenir que vous aués de moy, et voudrois bien vous pouuoir rendre autant de seruice comme vous en mérités. J'escris à M. Maussac et desire fort que vous m'entreteniés de ses bonnes graces. Vous m'aués fait feste d'une vie de Constantin en grec, faites ie vous prie que je sçache ce que c'est, et si elle n'est en vostre pouuoir, et que nous vouliés communiquer la part où elle est, possible

aurons nous assés de crédit pour la recouurer soit en pret, ou en propriété, et audit cas nous la vous fairons tomber en main à vous mesme le premier, affin que vous y trauailliés si vous y avés de l'inclination, sinon on taschera d'en retirer quelque fruit dont il seroit dommage de priuer la postérité, et vous en auriés la conscience chargée si par vostre négligence cette pièce se perdoit, comme elle court grande fortune quand elle sera au pouvoir des personnes qui ne la scauront pas connoître, et estimer comme il faut. Que si vous l'aués desja, pour le moins vous veux-ie prier de me mander les dates et époques de l'avénement à l'Empire tant de Constantin que de ses enfans, et de son père si elles y sont exprimées, comme ie crois; et celles de leurs naissances, et d'obseruer s'il vous plait si elles tombent à autres jours que ceux qui seront cottés cy-dessous; surquoy ie demeureray

Monsieur,

Vostre, etc.

DE PEIRESC.

Natales Constantiniani.

III. Kal. Martii
Prid. Kal. Aprilis
VIII. Kal. Augusti
VII. Idus Nouemb.

A M. d'Andilly, conseiller du Roy, en son conseil d'estat et finances, en Cour.

De Paris, ce 7 Septembre 1622.

Monsieur,

M. Grotius a esté fort malade, mais il est bien remis, Dieu mercy, en sa première santé, et ne respire que les obligations qu'il vous a; il a fait imprimer ces jours passés une version latine de son apologie faite en flamand pour la justification de sa cause, et pour faire voir le tort et l'injustice manifeste qui a esté faite contre luy, et à tous les magistrats des Provinces Unies, que l'on a destitué pour en subroger d'autres contre les formes et contre les loix fondamentales de l'Estat, gens qui se sont laissés porter à un nouvel ordre qui laissera enfin establir la tyrannie, et estouffer la liberté publique. C'est une excellente pièce où c'est que outre sa cause particulière on peut apprendre l'origine, la naissance, le progrès, l'establissement et le changement de cette république si exactement qu'il n'y a rien d'obmis ce qui mérite d'être sceu pour cet effet. Ce n'est dommage que de ce que l'œuvre n'a esté du commencement composée en

latin, car son style y eust esté plus libre et plus propre à son humeur, et par conséquent beaucoup plus élégant et plus riche. Mais il luy importoit de le faire en flamand comme vne pièce de son procès, et pour l'intérêt de tant de gens d'honneur qui ont esté maltraités pour le soutien de la république. Il s'est contenu en vne grande modestie, et telle que malaisement en pourra-t-il souffrir de reproche. Si jamais l'envie vous prend de vouloir voir cette république un peu de plus près, vous en verrés le portrait bien naturel en cette apologie, attendant son histoire générale de toutes les guerres qui ont duré 40 ans en son païs, que si en ayant veu quelques feuillets, vous jugiés que M. le comte de Schomberg n'eut pas désagréable de voir cette pièce, vous l'obligeriés beaucoup de la lui faire présenter, et en ce cas vous aurés cy-ioint une sienne lettre pour l'accompagner, et nous vous en renuoyerons par après un autre exemplaire pour vous, si non il ne faudra pas surcharger ce personnage de l'importunité qu'il en pourroit receuoir dans les grandes affaires qui l'occupent incessamment. Nous sommes en grande aprébention du bruit qui vient de venir de la rupture du traitté de la paix, crainte des inconueniants du siége de Montauban dans une saison si aduancée. Dieu

veuille bénir les saintes intentions du Roy et de ceux de son conseil, et me donner le moyen de vous seruir comme

Monsieur,

Vostre, etc.
DE PEIRESC.

Lettre de Peiresc, au baron d'Alègre, gentilhomme toscan, attaché à la maison du Grand Duc de Toscane, à Florence.

De Belgencier, près Toulon, 21 Juin 1630.

MONSIEUR,

Vous avés la bonté de me dire que vous voulés me faire connoître les plantes que votre pays produit dans les montaignes; comme vous ne faites que les indiquer, j'estime que nos collines en produisent naturellement de pareilles à peu près, car notre climat est fort semblable à celui-là, et nous y avons l'arbre du styrax, du therebinthe, du lentisque mastic et une infinité d'autres fort jolies et fort curieuses. Que si ce sont des plantes ou arbrisseaux que S. A. ait fait apporter d'ailleurs par singularité, il s'y trouveroit sans doute de belles curiosités, et puisque vous en faites recueil, vous en

devez avoir des rôles tout dressés, que si vous nous en envoyez copie, vous nous ferez faveur, et si je vois qu'il y manque de ce que j'ai, je vous en fournirai très volontiers, ayant plusieurs pièces curieuses venant des Indes et de Canada et d'ailleurs, et des choses qui n'ont encore point de nom, et auxquelles il en faudra donner des nouveaux selon la comparaison des autres plantes communes. Pour celles de delà je ne desirerois rien tant que d'avoir une sorte d'oranger ou citronier qui porte la fleur double, car j'ai de la plupart des autres plus rares especes de ces arbres là jusqu'à une vingtaine de sortes différentes ou bien près, et de ceux qui portent le fruit enveloppé de deux écorces toutes entieres, l'une dans l'autre bien distinctes et séparées. En revanche de cela je pourrois fournir d'autres rares curiosités. J'ai entre autres le jasmin jaune des Indes, plus suave au centuple que celui de Catalogne, il a le bois rouge et le feuillage fort luisant et excellent, beau au prix de tous les autres jasmins, et fleurit trois ou quatre mois durant. J'ai le corail arbor, la vigne de Tartarie, qui porte son fruit mur six semaines plus tôst que les autres raisins et se conserve mur sur la plante jusqu'à Noël, auquel temps on le cueille avec le goût des

prunes perdigones. J'ai la vigne de Canada qui nous a tapissé des maisons entières dans trois ou quatre ans, et d'une très belle verdure, et d'autres arbrisseaux que l'Europe ne produit point. Et pour des bulbes j'en ai de très excellentes de toutes parts. Nos hyacinthes tubéreuses font leurs premières fleurs et semences en été, et leurs secondes saisons de fleurs dure tout l'hyver, depuis le mois d'Octobre jusqu'à la mi-Carême, et nous embaument nos chambres. Nous avons à force arbres fruitiers qui font la fleur double et très belle, bien que communément leur naturel soit de la faire simple, tels que des cerisiers, des pruniers et des amendiers. J'ai fait un verger d'arbres fruitiers où j'ai de plus de soixante sortes des plus excellentes pommes de l'Europe et quasi autant de différentes sortes de poires, tout cela sera à votre disposition quand il vous plaira, et si vous nous faites avoir quelque chose des jardins et vergers de Son Altesse nous aurons à vous fournir quelque chose en revanche qui n'y sera peut être indifférent, mais il faudroit faire loger dans des bons vases avec leurs tiges ceux qui en vaudront la peine, comme pourroit être cet oranger à fleur double, si Son Altesse en a, et celui qui est à doubles écorces, afin qu'ils ne patissent par les che-

mins. J'apporterai la même précaution pour ceux que j'enverrai et serai bien aise de vous servir et encore plus de contribuer quelque chose s'il se peut aux recueils de Son Altesse que je révère comme je dois et comme toute la France est obligée de faire.

Il y avoit un bon père cordelier à Pise qui est maintenant décédé comme je pense, lequel avoit soin de la galerie et des jardins, qui étoient grandement curieux, et avec qui j'avois eu quelque correspondance autrefois. On m'a dit dernièrement que celui qui lui a succédé est aussi fort curieux; je serois bien aise de savoir quel homme c'est, et s'il a conservé en vie certaines plantes du Papyrus du Nil qu'il avoit fait venir. Sur quoi je finirai en vous priant de faire état de mon service comme de celui qui sera à jamais,

Monsieur,

Votre serviteur,

Signé, DE PEIRESC.

A M. Alvarès, joaillier portugais, à Paris.

A Aix, ce 4 Juillet 1633.

MONSIEUR,

J'ai pris grand plaisir à la réception de la lettre qu'il vous a pleu m'escrire du 12 du passé, d'apprendre la bonne part que vous m'auez conseruée en vos bonnes grâces; sans que ie l'eusse mérité, et sans mesme que vous eussiez reçeu des lettres par lesquelles ie vous en auois autrefois fait instance; dont je vous suis très-redeuable, aussi bien que de la participation des nouvelles des Sieurs Gaspard et Manuel de Costa Cassarez et Fernand Nunnes, et dont ie vous remercie de tout mon coeur, me conjouissant avec vous de l'heureux succès de leur voyage et de l'honorable et auantageux employ que le Sieur Fernand a trouvé vers le Roi Dialcan, priant Dieu qu'il veuille bénir ses bonnes intentions, et les faire prospérer à ses souhaits, et aux vostres, aussi bien que les nouueaux trauaux qu'entreprend le Sieur Manuel de Costa des Manilles et de la Chine, ne doutant pas que l'un et l'autre ne puissent faire grand progrès, et tirer de très-excellentes notices tant d'une part que

d'autre. Je vous supplie quand vous leur escrirez de leur témoigner que ie leur demeure infiniment obligé de leur souuenir, et qu'il ne tiendra pas à moy de le mériter par toute sorte de service, si j'en rencontre jamais des occasions; et s'ils vous envoyent aucunes facultés ou marchandises de ce païs là, exhortés-les ie vous prie de vous enuoyer quelque morceau de roche où soient demeurés attachés quelques rubis pour petits qu'ils soient, pourveu qu'ils soient de belle couleur et de bonne dureté, afin que je puisse juger de la nature de la mère roche des montagnes où ils naissent; comme i'en ay de celles des diamans, esmeraudes et autres, et encore des saphirs, mais ce n'est pas des Orientaux. C'est pourquoy j'en verrois volontiers quelque morceau s'ils en rencontroient en leur chemin, ou vous Monsieur, chez vos amis; et les estimerois bien dauantage si les grains des rubis et des saphirs y paroissent en leur naturelle figure enchassés dans la roche sans autre artifice de roüe ou de main d'homme; ainsi que ie leur en fis voir des monstres lorsqu'ils me vindrent voir à Boisgency. Quand vous aurez d'autres nouvelles de leur part ou d'autres du païs, vous me fairez une singulière faueur de me les communiquer, vous asseurant que ie n'en abu-

seray pas, et que ie me contenteray d'y prendre ma satisfaction sans en rien divulguer que ce que vous ne voudrés pas céler, car ie sçay les intérêts qu'y prétendent ceux qui sont dans le commerce, particulièrement des pierreries; ayant pris grand plaisir d'entendre la fantaisie qu'il a pris à ces Chinois de se ruer sur les diamants dont ils auoient si peu tenu de compte cy-deuant. J'auois appris que l'un de ces princes auoit fait publier un édit par lequel il avoit deffendu la traitte des diamans, et s'estoit chargé de les achetter touts à certain prix modéré pour donner loisir au debit de ce qui en estoit sorti, et leur faire reprendre leur ancien prix et estimation à cause qu'il les voyoit trop auilis à son gré.

J'ay esté bien ayse d'entendre que vous ayiés conquéri le Sieur Augustin Hériard, non-seulement en Chretienté, mais en *Lahor*, où ie ne sçavois pas que vous eussiez esté; c'est pourquoy ie vous en félicite, et voudrois bien estre de retour comme vous d'un si beau voyage, croyant asseurement comme vous qu'il viendra facilement à bout de sa négociation, et serois bien ayse d'apprendre en quel estat se trouuent ses parents à Bayonne; et d'autant que vous me dites que c'est par les carraques du Portugal que vous recevez vos principaux aduis, s'il

estoit loisible d'apprendre vos correspondances dans Lisbonne ou Seville, ie le sçaurois volontiers pour y prendre mes adresses quand il y va par fois des barques de Marseille, pour les prier de me faire recouvrer pour mon argent des plantes et fruits des Indes, quand il en arrive des frais, en sorte qu'on en puisse éprouuer le goût, et en conséquence la race de ceux qui se peuuent domestiquer dans des vases ou pots de terre. Comme i'en ay eu plusieurs assés rares qui m'ont fait venir l'enuie de beaucoup d'autres, car ie ne connois personne en ce païs-là, et les Marseillois y ont fort peu de correspondance réglée, encore que par fois il y aille des barques dont les mariniers ne peuvent pas s'acquitter des commissions si commodément comme ceux du païs, n'y avoir les adresses et crédit qu'il y faut aucune fois pour cela.

Au reste, les honnestes offres qu'il vous plaît me renouueller, renouuellent par mesme moyen toutes les obligations que ie vous auois desja bien grandes, sans que i'en puisse rien accepter en médailles, d'autant que cette marchandise se peut difficilement reconnoistre par lettres, sans voir principalement les médailles, s'il ne s'en voit des inventaires bien exactement faits par gens intelligens; toutefois en gros je puis bien vous dire que les mé-

dailles grecques touchent un peu plus ma curiosité que les autres, principalement celles d'or et les grandes impériales grecques de bronze, quand le prix n'en est pas disproportionné à la petitesse de ma bourse. Mais puisque vous me montrés tant de desir de m'obliger, i'ay appris depuis hier qu'au cabinet de Gentilly y auoit une escuelle d'agathe à oreille antique, et un autre vase d'esmeraude, qui n'auroit pas esté mis en vente, ie n'asseure pas que vous ne les ayiez veu, et que vous n'ayés sçeu en quelles mains ils sont passés. Or s'il y a moyen de sçavoir ce qu'ils sont devenus, ie voudrois en auoir par vostre moyen un peu de dessein de la mesme grandeur à peu près des originaux, et avec les mesmes couleurs, ou miniature, si faire se pouuoit, pour imiter les veines de la pierre prétieuse; et après ie voudrois les faire remplir d'eau et auoir un pot de fer blanc où la mesure de ladite eau soit exactement marquée, affin que ie puisse juger de la juste contenance et capacité du vase, ayant usé de la mesme diligence à faire examiner touts ceux du thrésor de S. Denis, et de plusieurs autres endroits, à quoy i'ay bien pris du plaisir, principalement à un petit vase d'onice taillé en camayeul de Madame la Maréchale de Roquelaure, et d'un autre de matière qui n'est pas moins prétieuse

du Marquis d'Alluy ou de Sourdis, ne doutant pas que vous n'ayés veu l'un et l'autre, et possible beaucoup d'autres autant ou plus beaux dont ie serois très ayse d'auoir des mémoires de vostre part à vostre commodité; sur quoy attendant de vos nouuelles, et souhaitant des moyens de vous seruir en revanche, et vos amis, je finiray demeurant,

Monsieur,

Vostre, etc.

Signé, de Peiresc.

P. S. Vous receurez cette lettre de la main du Sieur Gaillard de ce païs qui se donnera le soin de prendre et me faire tenir vostre réponse s'il y echeoit, et de fournir ce qui seroit nécessaire pour le peintre ou pour autre ouvrier que vous pourriés employer aux desseins et modeles des vases que ie me promets auoir par vostre crédit et vos amis.

A M. Alvarès, joaillier portugais, à Paris.

A Aix, ce 1 Aoust 1633.

Monsieur.

J'ai esté bien marri par les dépêches du dernier ordinaire de Paris du 22 du passé,

de la presse que vous a faite M. Gaillard à contre temps sur le point que vous estiez empêché à vos expéditions plus importantes dont ie vous crie merci de bon cœur, et mettray ordre qu'il vous laisse dans la pleine liberté et commodité que ie souhaite à mes amis comme à moy mesme. Cependant ie n'ay pas voulu laisser de vous remercier de la faueur que vous m'aués daigné continuer par la vostre de mesme date dans le plus fort de vos occupations, dont ie vous suis tant plus redevable et par mesme moyen ay creu vous devoir faire part des nouuelles que j'ay apprises tout fraichement de la bouche du R. P. Gilles de Losches qui a esté sept ans en Levant, et reuient à cette heure d'Egypte par Rome, avec le R. P. Cesarée de Rosgo, lesquels nous auons gouuernés icy un jour ou deux, auec grand contentement d'entendre leurs curieuses relations; mais surtout de ce qui concerne le Sieur Vermeil de Montpelier que vous aués possible conneu au moins de réputation, car il faisoit profession de lapidaire, mais au siége de Montpelier il s'estoit mis aux armes et après au négoce du Caire en Constantinople qu'il luy fallut abbandonner pour un malheur qui fut son bien; car s'estant retiré ie ne sçays où sur la mer Rouge, il trouva moyen de passer en l'Æthiopie, et

de s'insinuer dans la maison du Roy et de la Reyne par le moyen des pierreries, et enfin d'employer ce qu'il auoit appris des artifices du feu et des tranchées pour attaquer ou deffendre des places, car il auoit esté en Hollande. Ce qui lui a si bien succédé qu'il a eu l'honneur de commander une armée de 8000 hommes, et avec icelle de dompter un grand prince voisin et lui dissiper une armée de 50,000 au retour de laquelle expédition, l'Empereur des Abyssins son maistre est demeuré si satisfait de luy qu'il l'a créé sur intendant de toutes ses armées qui sont de plusieurs centaines de milliers d'hommes en diuers lieux de son Empire. Nous auions bien sceu qu'il auoit bonne part aux bonnes grâces de ce grand prince par ses petites inuentions, et il en auoit donné luy mesme des aduis à ses amis Marseillois qu'il auoit employé pour luy faire tenir quelques liures, tableaux et autres curiosités, mais nous n'auions pas encore sceu ce grand employ que ces bons pères disent avoir appris d'un Bassa des païs voisins des Abyssins auant leur partement du Caire. Si cela est l'on aura bientost la confirmation par les carauannes ordinaires. Je ne manqueray de vous en tenir aduerti, vous pourrez voir le bon P. Gilles de par de là plus à loisir que nous, pour

en apprendre plus de circonstances; car ne les auons retenu qu'à uiue force, tant il leur tardoit d'aller voir le R. P. Joseph auteur de leur mission. Au reste ayant depuis pensé aux offres qu'il vous auoit pleu me faire cy-deuant, je me suis résolu de vous communiquer une petite curiosité qui m'est venue ces jours passés en travaillant quelques recherches de l'antiquité. C'est que i'ay veu mention en divers liures d'une médaille d'Hadrien qui a pour reuers un cheval sur une colonne et l'inscription ΒΟΡΥΣΘΕΝΕΣ laquelle ie voudrois bien voir si elle se trouvoit entre les mains des personnes d'honneur qui ne fissent pas de difficulté d'en laisser prendre une empreinte, ou pour le moins le griffonnement. Que s'il s'en rencontroit à vendre une semblable, ie n'y plaindrois pas une demi douzaine d'escus, et d'auantage si elle estoit bien nette et bien conseruée; c'est pourquoy ie vous prie d'en escrire à vos correspondans de Flandres, s'il y en a d'assés curieux pour cela, affin que nous en ayions une empreinte s'il s'y en trouve. Car ie n'y oserois escrire moy mesme à présent, tandis qu'il n'y a plus de François, sans cela i'en aurois prié M. Rubens ou M. Roccox, lesquels m'auroient volontiers fait la faueur et procuré cette satisfaction en quelque part

que la pièce eust esté; mais comme le commerce des gens de négoce est plus libre que des autres, il vous sera plus aisé d'en venir à bout maintenant qu'à moy qui ne voudrois pas qu'on vît aller de mes lettres en ces païs là et reuenir des réponces pour moy, tant que nous serons en la mesintelligence, que tout le monde déplore, principalement puisque M. Rubens s'est meslé depuis quelques années d'autres affaires que de sa peinture et de ses curiosités, car auparavant i'avois fort souvent de ses lettres, et il prenoit assés de plaisir d'en receuoir des miennes quand ma foible santé me permettoit de luy escrire. Si vous auiés correspondance de quelque ami curieux en antiquité vous m'obligeriés d'y faire faire la mesme recherche et particulièrement aux médailles du feu duc de Buckingan, et du comte d'Arondel, si elles sont visibles; car si cette médaille ne se trouve en Angleterre, ou aux Païs Bas, difficilement se trouuera-t-elle ailleurs. Mais que dirés vous de mon indiscrétion, excusés m'en ie vous en supplie, et me commandés tant plus librement comme celui qui vous offre de bon cœur tout ce qui est à sa disposition, et qui sera à jamais,

Monsieur,

Vostre, etc.

Signé, DE PEIRESC.

A M. Alvarès, joaillier, à Paris.

A Aix, ce 9 Octobre 1633.

Monsieur,

J'ay aujourduy seulement receu par l'ordinaire vne lettre vostre en date du 22 Aoust auec vn dessein d'un vase de topase qui est à Venise, et un modèle de l'ouuerture ou gueule de vase d'agathe de la maison de Montmorancy que j'ai esté bien ayse de voir, et dont ie vous suis très redeuable; ne regrettant que la peine que vous auez à m'escrire, tant à cause des meilleures affaires que vous ne pouuez quitter pour cela, sans y receuoir du dommage, que pour la difficulté que vous pouuez trouuer, soit en la langue françoise, ou en l'escriture de quelque sorte qu'elle soit. Vous suppliant très instamment de ne vous y mettre que dans vostre commodité. Car comme pour mon regard ce n'est que par simple curiosité que j'en fait mes petites recherches, il n'y a rien qui presse; et comme j'ai la patience d'attendre des années les aduis des Indes, ie n'en dois pas moins auoir pour attendre les aduis de mes amis, lorsque leurs affaires leur peuuent permettre de se sou-

venir de moy; ce que ie suis souvent obligé de pratiquer moi-même bien souvent, à cause de mes infirmités et indispositions, et des occupations que me donne ma charge, qui me force bien souuent de differer des semaines et des mois entiers, ce que i'aymerois bien mieux auoir fait dès le lendemain. C'est pourquoy il ne faut point que vous vous donniez aucun soucy de retardement de vos réponçes, lesquelles n'arriuent que trop tost pour me faire rougir de l'incommodité que vous y reçeuez, puisque ie ne l'ai encore sceu mériter par aucun seruice, comme ie le voudrois bien pouuoir faire, et le fairois si me vouliez commander. J'attendrai en bonne dévotion le dessein de ce vase d'agathe, mais s'il y auoit moyen d'auoir vn modèle de fer blanc qui contienne justement autant d'eau qu'il en faut pour remplir le vase d'agathe, mon obligation vous en seroit plus grande au double, pour me donner moyen de juger de sa vraye grandeur et proportion. Que si ces Messieurs de Venise vouloient vous envoyer un pareil modèle de fer blanc pour juger de la juste mesure ou contenance de leur vase, ce seroit aussi une grande faueur à mon gré, car cela ayderoit aucunement à juger si la pièce est antique ou non; combien que pour celle là s'il falloit en juger absolument,

il faudroit auoir un peu d'empreinte de plâtre ou de cire du corps du vase, et particulièrement des mascarons qui sont de la pierre mesme, soit sur le deuant de son bec et sur le derrière, ce qui sert d'appuy à la queue de l'ance. Car pour l'ance et pour tout le pied il ne seroit pas besoin de s'en mestre en peine, attendu que ce ne sont je m'asseure qu'enrichissements et enchasseures d'or et pierreries modernes. Mais la forme et manières des mascarons de la topase mesme, fairoit bientost paroître si c'est chose antique ou non, comme aussi la forme des goderons qui sont l'ornement du ventre de ce vase. Est possible que nostre advis pourroit seruir plustost que nuire à la prisée de ce vase. Car s'il se rencontroit véritablement antique, il y auroit moyen de le faire bien valoir et mestre en réputation, et mesme de le faire mestre en taille douce, si nous en auions un dessein bien exactement fait avec ses justes dimensions de tout ce qui est du corps de la topase, en l'estat qu'il est, et plustost dépouillé des autres enrichissemens du pied ou de l'ance que autrement. Mais je trouue estrange que M. Jaquelin vous aye dit qu'il n'y eut point d'escuellon d'esmeraude chez M. de Montmorency, puisqu'une personne bien digne de foi m'asseura de l'avoir veüe et

tenüe en sa main; au reste, vous m'auez enseigné de si belles choses, touchant les rubis, saphyrs et esmeraudes qu'il n'y a rien de si beau dans les livres qui en traitent plus à fonds, dont je vous remercie très-humblement, et s'il y auoit moyen d'auoir de ce sable jaulne, dans lequel se trouvent les rubis du Pegu, je l'estimerois bien : croyant que les mines des saphirs orientaux sont perdües, comme vous dites. Mais il se pourroit néanmoins rencontrer par hazard des morceaux de rochers où il s'en trouuat quelqu'un d'attaché comme i'en ay des esmeraudes et autres pierres fines qui peuuent estre traisnées par les torrents, et même des pierres toutes nües et détachées de leur matière, ne refusant pas la communication de quelque morceau de roche de diamant si vous en recouuiez des beaux, et en cas que le prix n'excédat pas la proportion de ma bourse, possible en payeray-ie quelqu'un bien volontiers encore que i'en aye desja. Je vous remercie encore bien affectueusement du soin qu'auez pris de faire faire la recherche de cette médaille d'Hadrien (1) et encore plus

(1) Peiresc se procura dans la suite une médaille d'Adrien ayant au revers un cheval avec l'exergue ΒΟΡΥϹΘΕΝΕϹ. Il reconnut qu'elle étoit l'ouvrage d'un artiste du quinzième siécle.

des bonnes nouuelles qu'il vous plait me donner tant du Sieur Augustin que des Sieurs Manuel à Costa, et Fernand Nunes; il me tarde que celuy là soit de retour, puisque vous dites qu'on le rappelle, et que celuy cy soit si puissant auprès du Roy de Dealcan qu'il vous puisse envoyer quelque chose du pays digne de s'en faire recommander à la postérité, vous ayant de l'obligation du soin qu'auez pris de leur faire mes recommandations. Possible escriray-ie un mot à vos respondans Duarte Dios de Olivarès, et Diego Cardosso si je trouve commodité, pour les prier de m'ayder à recouurer quelques plantes qu'on apporte souvent des Indes en ce pays là. Mais si i'estois jamais si heureux que vos affaires vous obligeassent à quelque voyage d'Italie par ce pays icy, comme vous nous en laissez quelque espérance, ce me seroit une merveilleuse consolation de vous pouvoir embrasser, entretenir et gouuerner quelques iours, pour apprendre et escrire sous vous les belles observations que vous auez faites en ces pays estranger. Le R. P. Gilles est allé droit à Tours, à ce que j'entends, sans passer par Paris. M. Gaillard vous faira voir les nouvelles de cette dernière guerre de la Palestine, et vous soulagera de la peine à me faire tenir vos Lettres, quand vous me

voudrez faire cet honneur, ayant des adresses par lesquelles elles ne sont jamais plus de huit ou dix jours en chemin d'icy à Paris ou de là icy. Mais pour l'honneur de Dieu ne vous contraignez nullement, et suffira mesme que vous lui disiez de bouche ce que vous trouverez bon de me faire sçavoir de vostre part sans vous charger de la peine de m'escrire, ie ne vous en seray pas moins redevable et seray toujours,

Monsieur

Vostre, etc.

Signé, DE PEIRESC.

A M. Alvarès, jouillier portugais, à Paris.

A Aix, 28 Novembre 1633.

MONSIEUR,

J'ay reçeu la vostre du 18 auec le dessein des deux vases que dites estre pareils tant de sardoine que d'agathe dont je vous remercie très affectueusement et ne refuseray pas de voir le modele de fer blanc de la juste contenance tant de l'un que de l'autre; mais ie voudrois un peu de griffonnement de chacun à part, non des enrichissements d'or et de pierreries, mais seulement de la

tasse ou gondole comme si elle estoit dépouillée de tous ses ornements, et à peu près de la mesme grandeur des originaux, et ainsi de tous les autres que vous voudrez me communiquer à l'auenir. Car les enchassements me sont inutiles, voire m'empêchent plus qu'ils ne me seruent, attendu que ie n'y cherche que ce que les anciens y pouvoient avoir fait, et non ce que les modernes y ont aiouté qui ne fait que rencherir ce qu'il y pourroit avoir d'antique et m'oster le moyen de l'acheter. Je vous remercie encore très humblement de vos honnestes offres concernant le morceau de roche de diamant et le sable de rubis ensemble de la recherche qu'auez fait de la médaille d'Hadrien, et seray bien ayse d'auoir moyen de vous en rendre la reconnoissance convenable à mon deuoir et à vostre mérite si je puis, comme aussi de la recommandation qu'auez fait aux Sieurs d'Olivares et Cordoue auxquels ie me donnerai la hardiesse d'escrire un mot, sous vostre aveu, si quelque barque de Marseille va de ce costé là pour quelque petite curiosité. Cependant ie vous félicite de la nouvelle acquisition de vostre belle maison de Meudon, avec de si belles fontaines et parterres, et seray bien ayse d'y pouuoir contribuer, non seulement des orangers mais de toutes

autres sortes d'emmeublement qui pourra uenir de ce pays-cy, mandez-moi seulement quelle quantité il vous en faut, et de quelle sorte vous aymez le mieux afin que ie vous serve plus à souhait, et en toute autre chose où vous me reconnoîtrez propre à vostre seruice, commandez moi librement comme,

Monsieur,

Vostre, etc.

Signé, DE PEIRESC.

A M. Alvarès, joaillier portugais, à Paris.

A Aix, ce 29 Mai 1635.

MONSIEUR,

Je receus ces jours passés de la main du Sieur Pellissier la lettre dont vous l'aviez chargé pour moy du 24 du passé et suis infiniment ayse d'y apprendre et plus amplement de sa bouche le bon estat de vostre santé et la continuation de l'honneur que vous me faites de vous souvenir de moy, et de m'aymer beaucoup plus que je ne scaurois valoir, dont je vous remercie très humblement, et des bons offices que vous auez rendus audit Sieur Pellissier, comme de la bonne volonté que vous auez de lui

en rendre d'autres meilleurs, si le teins eust esté un peu plus opportun. Il me tardera d'entendre que le Sieur Gaspard de Costa vostre beau frere soit reuenu chez lui en sauueté, où ie le souhaite bien pour l'amour de vous auec un heureux succès de ses affaires et négotiations et surtout des vostres. Je pense que vous aurez peu scavoir les nouvelles arriuées de Moncal par le Caire, depuis que ledit Sieur Pellissier a esté parti de la cour : à scavoir que Cassan Bassa qui y commandoit a enfin esté chassé et s'en est fuy avec ses galères au Souaquin, que du Souaquin l'on escrit du 15 Septembre 1634, que les Peres Jésuites en nombre de trente auoient été expulsés de l'Ethyopie par ordre du nouveau Roy, et n'auoient pas eu trop fauorable accueil d'Assar Efendy Bassa du Souaquin, non plus que quarante autres personnes Abyssins, lesquels il auoit mis à rançon à quarante mille piastres, estant abordé là un marchand indien qui leur presta deux mille piastres, moyennant lesquelles et encore autres mille piastres, qu'ils auoient trouvé dans la bourse de vingt sept des leurs, furent congediés pour s'embarquer sur ledit nauire indien, et s'en aller a Goa chercher le restant de leur rançon. Les trois principaux de la troupe ayant été retenus avec les autres au mesme lieu de

promise. J'ay creu que vous ne seriez pas marry de voir ces particularites, si ne les scauez desja, et que vous m'excuserez du temps que ie vous fait perdre, vous suppliant de me commander toujours en toute liberté comme,

Monsieur,

Vostre, etc.

Signé, DE PEIRESC.

LITTERATURE ORIENTALE.

LETTRE *sur les Odes Gnostiques attribuées à Salomon; adressée à* M. GRÉGOIRE, *Membre de l'Institut, par* M. CHAMPOLLION LE JEUNE, *Professeur d'histoire à l'Académie de Grenoble.*

MONSIEUR,

Je dois à votre extrême bonté la connoissance du petit ouvrage qui a pour titre : *Odæ Gnosticæ Salomoni Tributæ; Thebaicè et Latinè; præfatione et adnotationibus Philologicis illustratæ. Havniæ, Schultz,* 1812, *in*-4.° Il contient en effet cinq Odes ou espèces de cantiques en prose, écrits en égyptien du dialecte thébain, traduits en latin par Woide, et publiés par M. Münter, évêque de Copenhague. Vous avez bien voulu en faire le sacrifice en ma faveur, et je commencerai cette Lettre par l'expression de ma reconnoissance. Ce recueil m'intéresse sous un double rapport : il est écrit dans une langue qui depuis longtemps est l'objet spécial de mes études, et dont il est bien difficile de rencontrer quelque monument nouveau; il appelle aussi l'attention des

historiens et des archæologues, qui y trouveront quelques documents de plus sur la moins connue des hérésies nées, au premier et au deuxième siècles, dans le sein de l'Eglise chrétienne; je veux dire celle des Basilidiens.

Vous savez, Monsieur, que les préceptes fondamentaux de la secte de Basilidès l'Alexandrin, sont encore ignorés en grande partie, et cela est dû à la manière emblématique sous laquelle ils furent offerts à la croyance des sectateurs. Ce n'étoit cependant qu'un mélange absurde et confus de formules et de principes puisés à la fois et dans le Paganisme et dans la Religion du Christ, ce qui fait concevoir combien il est difficile d'en connoître les détails, lorsque surtout on éprouve autant de peine à saisir avec certitude une foible partie de l'ensemble. On en est là, malgré les moyens d'étude que présentent les auteurs et les monumens, et parmi ceux-ci, le grand nombre de pierres gravées couvertes de figures symboliques et d'inscriptions qui se rapportent toutes à la croyance ou au culte des Basilidiens. Le sens qu'elles avoient pour eux est encore caché pour nous; et il a été jusques ici impossible de les lier d'une manière certaine avec le fond général du système. Toutefois, cet état de choses n'ôte

rien à l'intérêt que doivent inspirer les monumens de ce genre qu'on ne sauroit recueillir avec trop de soin, ni les écrits relatifs à cette matière échappés au temps et aux hommes. Telles sont en particulier les Odes ou espèces de pseaumes qui font le sujet de cette Lettre.

Je les ai lues et étudiées avec toute l'attention qu'elles paroissent exiger, et cette étude m'a convaincu de plus en plus du grand mérite de Woide qui, sans le secours d'un vocabulaire égyptien du dialecte thébain (1), est parvenu cependant à traduire en entier ces odes écrites dans ce même dialecte; il étoit par cela même bien difficile qu'il ne commît pas quelques erreurs. Celles

(1) Il n'existe de Dictionnaire égyptien que celui de Lacroze, en dialecte memphitique. J'ai rédigé un Vocabulaire de la langue égyptienne en trois volumes in-4.°, selon ses trois dialectes, le thébain, le memphitique, et le baschmourique ou dialecte du Fayyoum. J'en ai indiqué le plan et le contenu dans l'ouvrage que je viens de publier sous ce titre : *l'Egypte sous les Pharaons, ou Recherches sur la Géographie, la Religion, la Langue, les Ecritures et l'Histoire de l'Egypte avant l'invasion de Cambyse : Description géographique*, 2 vol. in-8.°; à Paris, chez *Debure frères*, rue Serpente, et chez *Goujon*, rue du Bac.

que j'ai cru y remarquer, sont en très-petit nombre; il m'a semblé utile de les indiquer ici et dans ce seul but, que le travail de Woide purgé de ces taches légères, en acquît un nouveau degré de perfection et fût ainsi bien digne de son auteur. Mes observations ne portent que sur le texte original de ces Odes et sur quelques passages de la traduction de Woide. Il ne m'appartient point de juger le préambule qu'a placé à leur tête le respectable M. Münter, connu par ses travaux et ses succès dans les études orientales et la critique sacrée; pour en avoir le droit, il faudroit, comme ce savant Danois, réunir à la connoissance approfondie de l'histoire de l'Eglise, l'étude particulière de ses premiers Pères; je me bornerai donc, ainsi que je le dois, à quelques remarques purement philologiques.

Le texte de la première ode offre deux mots d'une orthographe vicieuse que Woide a négligé de rectifier. On y lit TINAOUNHT *(confitebor me)* (1) qui devroit être écrit TINAOUONHT comme portent ordinairement les textes thébains. Dans un autre passage (2), on trouve AûMEKMOUKOU : il faut corriger soit par AUMEKMôKOU, soit

(1) *Ode I*, vers. 1.

(2) *Ibid.*, vers. 6.

par AUMOKMEKOU; car lorsque les racines monosyllabiques composées d'une voyelle entre deux consonnes, subissent le redoublement, E devient leur première voyelle et O la seconde, ou bien la première est un ô long et la seconde un E, comme on le voit par BERBôR ou BORBER *Fervere*, POTPET ou PETPôT *Decidere*; HERHôR ou HORHER *Ociari*, etc., etc.

Le mot KONH de la deuxième Ode paroît avoir arrêté Woide, et ne l'ayant point entendu, il l'a placé dans sa traduction. Le passage où il se trouve, ainsi conçu : ALLA KONH HIDJEN TAAPE, doit être rendu de cette manière : *mais tu es vivant sur ma tête.* KONH n'est en effet que la deuxième personne masculine au singulier du présent de l'indicatif TIONH (1). Il est facile de justifier cette traduction par ce qui la précède et ce qui la suit dans le texte même. On lit dans le premier verset : *le Seigneur est sur ma tête comme une couronne* (2). L'auteur ajoute ensuite : *il ne*

(1) La racine du mot KONH est ôNH *vivere*, qui, comme toutes les autres, se conjugue ainsi au présent de l'indicatif : TIONH je vis, KONH tu vis, FONH il vit, SONH elle vit, etc., etc.

(2) PDJOEIS HIDJN TAAPE NTHE NOUKLOM.

ressemble point à une couronne aride et qui ne produit rien; et aussitôt s'adressant au Seigneur lui-même, il s'écrie : *mais tu es vivant* (KONH) *sur ma tête!* Dans le verset suivant lié au précédent par la conjonction AUô (et), il continue d'employer la deuxième personne : *et tu as fait germer tes fruits sur moi*, etc. (1). On voit aisément que cette traduction contient l'ensemble d'une idée, et qu'elle rentre sans difficulté dans le fond du sujet. Woide ayant pris peut-être KONH pour un adjectif n'a pu arriver à ce résultat.

Dans le même verset, la phrase : DJE EFEINE AN NOUKLOM EFSCHOUôOU, *il ne ressemble point à une couronne aride*, que nous venons de citer, a été mal traduite par Woide; il la rend ainsi en latin, *non adducit coronam aridam*, vraisemblablement parce qu'il n'a pas distingué EINE *similis esse* de EINE *adducere*, car cette racine dérivée, a ces deux significations dans le dialecte thébain, comme INI dans le dialecte memphitique.

Il n'y a à remarquer dans la troisième Ode que quelques incorrections. On y trouve NHENSOTOU *labia* pour NHENSPO-

(1) AUô AKTIOUô HRAI HIDJOI NNEFKARPOS, etc.

TOU. Il faut nécessairement lire SPOTOU, car SOTOU dériveroit de SôTE *salvare*. D'ailleurs SPHOTOU en dialecte memphitique doit produire SPOTOU en dialecte thébain, et c'est en effet sous cette forme que ce mot se trouve dans les textes sâïdiques. AUSOUô *biberunt*, ne nous paroît pas plus régulier ; nous proposons de lire AUSô, comme plus rapproché du radical Sô.

La quatrième Ode peut fournir matière à une observation plus importante, car il nous semble que Woide n'a point saisi le sens de la phrase suivante : AUô AIR PETPE NNESCHTÊN NSCHAAR, en la traduisant ainsi *et fui cœlestis (indutus) vestimentis*. Nous ferons remarquer d'abord que PETPE que Woide croit pouvoir exprimer par *cœlestis*, signifie rigoureusement *ce qui est au dessus, en haut, sursùm*. On le rencontre en effet sous cette forme et avec cette signification dans les verbes composés de R ou ER *esse*, ERPETPE ou RPETPE *supra esse, superare* (1). Tel est

(1) ALLA EASRPETPE *mais elle élève au dessus*. Fragment thébain publié par Zoega dans le *Catalogus Msstor. Mus. Borgiani Cod.* CCXLV, p. 585. *Ibid.* CCXCV, p. 103.

encore RTPE qui a la même valeur (1). En second lieu le mot SCHAAR que Woide rend par *honorificis*, veut toujours dire en thébain, comme SCHAR en memphitique, *corium*, *pellis*, *peau*, *cuir*. D'après ces observations, la phrase prend un sens bien différent de celui que Woide lui a donné: il paroît qu'elle doit être ainsi rendue en latin : *et fui suprà vestimenta corii*. Quelque extraordinaire que paroisse cette façon de s'exprimer, si l'on considère que, dans cette Ode, l'auteur rend gloire à Dieu de l'avoir protégé d'une manière spéciale en lui prodiguant toutes ses faveurs, il a droit de dire: AIR PETPE NNESCHTÊN NSCHAAR, voulant indiquer par là qu'il est supérieur aux autres hommes qui sont revêtus d'un corps périssable ennemi de leur salut.

TSATPE qui a la même signification que le mot PETPE dont nous venons de parler, se lit dans le premier verset de la cinquième Ode, ainsi conçu : PENTAFENT EPESÊT EBOLHN MMA ETDJOSE TSATPE AUÔ AFENT EHRAÏ HN MA ETMPSHON MPESÊT. En voici le sens littéral : *ille qui duxit me deorsum e loco alto sursum, duxit quoque*

(1) NFTREFRTPE MMOOU *pour les élever au dessus*. *Ibid*. CXCI, p. 4.

me e loco infimo deorsum. Woide l'a traduit d'une manière un peu obscure et infidèle : *Duxit me deorsum e locis altis, cœlestibus, et duxit me in loca quæ in valle deorsum.* On s'aperçoit qu'il a rendu TSATPE par *cœlestibus*, tandis que comme PETPE ce mot doit être pris adverbialement et qu'il signifie *sursùm.* Dans la phrase que nous venons de citer TSATPE *sursùm* est mis en opposition avec EPESÊT *deorsum.* Enfin le mot ETMPSHON se prend bien quelquefois dans le sens de vallée, mais ici il est adjectif et signifie mot à mot : *qui est* (ET) *de* (M) *l'enfoncement* (PSHON), c'est-à-dire *enfoncé, abaissé, creux, infimus.*

Je ne dois point pousser plus loin ces observations sur le texte et la traduction de ces cinq Odes. J'ai cru devoir ajouter cette Lettre, à ce qu'en a déja dit le savant et laborieux éditeur du *Magasin Encyclopédique*, notre ami commun, M. Millin (1); je m'y suis facilement décidé lorsque j'ai su qu'il n'est parvenu en France que très-peu d'exemplaires de cette brochure; elle m'a aussi fourni l'occasion de rendre un hom-

(1) Voyez le *Magasin Encyclopédique*, Numéro de Décembre 1814, p. 452.

mage public aux talens de Woide et à ceux de M. Münter. J'ai dû la saisir avec beaucoup d'empressement, et je n'en mets pas moins, Monsieur, à vous renouveller l'assurance de ma gratitude et celle de mon dévouement.

J. F. Champollion le jeune.

MÉLANGES.

Lettre au Redacteur du Magasin Encyclopédique.

Paris, 23 Avril 1815.

MON CHER MILLIN,

On s'accoutume un peu trop aujourd'hui à présenter comme inédites des pièces qui se trouvent dans les collections des œuvres de nos auteurs les plus célèbres; cela arrive surtout relativement à la Correspondance de J. J. Rousseau, qui n'est pas à la vérité aussi piquante que celle de Voltaire, mais qui renferme une multitude de pensées fortes, de réflexions sages, de sentimens délicats.

Un de vos correspondans a bien prouvé, dans le dernier Numéro de votre *Magasin Encyclopédique*, que M. Fayolle s'étoit trompé en donnant comme inédite la Lettre de J. J. Rousseau à M. de Scheyb. Je la vois en effet dans le tome 18, page 146, de la belle édition des œuvres de J. J. Rousseau, imprimée en 1801 par M. Didot l'aîné.

Je trouve, dans la même collection, tome 19, un autre morceau que le *Journal général de*

France et le *Mercure* ont présenté dernièrement comme inédit; je veux parler de l'excellente Lettre écrite en 1764 par J. J. Rousseau à M. Seguier de Saint-Brisson, connu dans la littérature principalement par un ouvrage sur le *Régime des Pauvres*, pour lui prouver qu'un fils brouillé avec sa mère avoit toujours tort. Le tome 15 présente, p. 448, l'histoire de la liaison du Philosophe de Genève avec M. de Saint-Brisson.

Permettez-moi, mon cher Millin, de profiter de la circonstance pour faire connoître une légère méprise échappée à P. Corneille, et qu'aucun de ses éditeurs n'a relevée jusqu'à ce jour. Ce grand homme termine ainsi son examen de la tragédie d'Andromède : « L'au« diteur ne s'y laisseroit pas émouvoir, et le « verroit trop prémédité pour le croire véritable; au moins, c'est l'opinion d'*Horace*, avec lequel je finis cette remarque :

Nec nocte paratum
Plorabit, qui me volet incurvasse querelâ.

Ces vers sont tirés de la première *Satyre de Perse.*

Agréez mes sincères salutations.

A. A. B.

VARIÉTÉS, NOUVELLES
ET
CORRESPONDANCES LITTERAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

On a annoncé, dans le *Journal de Paris*, la mort précoce d'un homme de lettres, illustre par de nombreux et importans travaux. M. *Charles* VILLERS, correspondant de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut de France, membre de l'Académie, et professeur à l'Université de Goettingue, est mort dans cette ville des suites d'une catalepsie. A peine devoit-il avoir atteint sa quarante-huitième année. Puisse bientôt une plume plus éloquente que la mienne, rendre à la mémoire de M. Charles Villers, un hommage plus digne d'elle, que ces lignes tracées à la hâte au milieu des plus vives émotions.

M. Charles Villers étoit né aux environs de Metz, dans la Lorraine allemande, d'une famille anciennement noble. Il suivit de bonne heure la carrière militaire, et fut capitaine dans l'arme du génie. Il quitta sa patrie lorsqu'il crut contraire à son devoir ou à sa sûreté d'y rester. Il chercha à se consoler, dans le sein des Muses, des maux auxquels sa patrie étoit en proie. M. de Villers fit une étude particulière des différentes parties de

la littérature allemande, et acquit une connoissance approfondie de la langue, de la philosophie, de la poésie et des monumens historiques de nos voisins; il forma la résolution de faire apprécier par ses concitoyens, lorsqu'un jour il seroit revenu au milieu d'eux, le génie et les travaux de Schiller, Goëthe, Herder, Mendelshon, Kant : c'est des écrits de ce dernier qu'il fit surtout une étude particulière. La doctrine du Philosophe de Kœnisberg captiva l'esprit et l'ame de M. Charles Villers; de retour en France, après le 18 brumaire, il publia une analyse complète de la métaphysique et des écrits de Kant, et fit précéder cet important travail d'une notice exacte et impartiale sur sa vie et ses ouvrages : ce livre fit en France la sensation la plus remarquable; il eut plusieurs éditions, et la doctrine philosophique de Kant fut ainsi, pendant quelque temps, le point vers lequel se tournoient les méditations de nos penseurs et le talent de nos écrivains. Mais un autre ouvrage détourna bientôt l'attention publique de la philosophie de Kant, sans la détourner de M. Villers. La Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut de France proposa, pour sujet de prix, la question de l'influence de la réforme de Luther sur la civilisation, les lumières et la situation politique de l'Europe : personne, plus que M. Villers, qui, pendant un long séjour en Allemagne, la terre native du protestantisme, en avoit étudié dans les sources les plus authentiques, les monumens historiques et littéraires, n'étoit en état de traiter cette question avec succès. Il le fit, et remporta sans partage le prix dans un concours, mémorable par l'importance du sujet et le mérite des concur-

rens. Lorsque son ouvrage fut imprimé, le public confirma le suffrage de l'Institut.

Quelques critiques célèbres ne donnèrent cependant pas à l'ouvrage de M. Villers, des éloges aussi absolus; quelques-uns ne partageoient pas son opinion sur un sujet qui, par son importance, pouvoit en effet être envisagé sous une foule d'aspects différens les uns des autres; ils pensoient, comme quelques-uns des concurrens, que Luther ne fit que produire avec violence une explosion qui pouvoit être épargnée à l'Europe, et que les progrès des lumières et de la raison auroient pu parvenir et parvenoient déja au même résultat politique et religieux, avec des moyens un peu plus lents, mais beaucoup moins sanglans et dangereux. D'autres attaquoient l'ouvrage de M. Villers sous le rapport du style : écrit en Allemagne et sur un sujet, pour ainsi dire, nouveau pour une plume française, il portoit en effet dans plusieurs endroits une empreinte étrangère, que l'on chercheroit vainement dans d'autres écrits plus appropriés au genre facile et gracieux de notre littérature, et dont le porte-feuille de l'auteur étoit rempli (1).

(1) Parmi les ouvrages de ce genre, échappés aux loisirs et à la facilité de M. Villers, je citerai une traduction inédite et en vers d'Anacréon, et les *Lettres Vestphaliennes*, publiées pendant son premier séjour en Allemagne, après qu'il eut passé quelques saisons aux bains de Pirmont. Ces lettres, écrites en vers et en prose, présentent un mélange d'esprit et d'intérêt, et traitent tour-à-tour des sujets les plus graves et les plus rians; il en est plusieurs dans lesquelles M. Villers parle de la littérature allemande, de ses chef-d'œuvres, et particulièrement de la

M. Villers jouissoit à Paris de la plus juste considération et des douceurs de l'amitié; mais ses goûts, ses études, d'honorables liaisons le rappeloient en Allemagne; il se fixa à Lubeck : les exploits de nos armées lui firent bientôt revoir des compatriotes jusques dans ces parages éloignés. Ce fut à peu près à cette époque qu'il publia une *Vie de Luther*; on y retrouva une partie des principales idées qui l'avoient dirigé dans la composition de son grand ouvrage; il retraça, avec quelque partialité, le caractère et la conduite de l'homme qui fut l'auteur d'une réforme que les mœurs, les lumières, le climat et la situation du pays où elle éclata, y avoient sans doute rendue nécessaire; mais dans lequel il seroit difficile de trouver un modèle de douceur, de libéralité et de tolérance.

Les circonstances politiques avoient élevé le royaume de Westphalie; et cet état devoit s'énorgueillir, à juste titre, de compter parmi ses villes, Goettingue, le docte sanctuaire de l'érudition germanique. Il s'agissoit de prouver, au nouveau Souverain de ce royaume, de quelle importance il étoit de conserver les institutions célèbres qui font la gloire de l'Allemagne savante et lettrée. M. Villers publia un ouvrage dans lequel il développoit les immenses avantages attachés au genre d'enseignement pratiqué dans les écoles supérieures, en faisant connoître

philosophie de Kant, d'une manière qui laissoit peu pressentir l'enthousiasme presque exclusif que quelques années plus tard il devoient lui inspirer. Cet ouvrage, qui donna à M. Villers les premiers titres à la double réputation d'écrivain spirituel et de littérateur profond, imprimé en assez petit nombre d'exemplaires, est devenu extrêmement rare.

particulièrement les précieux établissemens dont la ville de Goettingue est remplie; les hommes célèbres dont elle revendique les noms et les travaux, tels que Heyne, Schloëtzer, Meiners, dont les lettres ont eu depuis à déplorer la perte; Blumenbach, Héeren, Eichorn, etc., qu'elles sont encore glorieuses de posséder.

Ce fut l'époque où M. Villers se fixa à Goettingue; il y fut nommé professeur de philosophie et secrétaire de l'Académie pour la correspondance française. Infatigable dans son projet de faire connoître et apprécier en France les travaux et les services des meilleurs écrivains de l'Allemagne, il publia une analyse raisonnée et méthodique de tous les ouvrages d'histoire, de littérature, de politique et de morale qui avoient paru chez nos voisins depuis le moment où il avoit quitté la France : il en envoya des exemplaires à ses collègues de l'Institut, avec lesquels il n'avoit cessé d'entretenir une correspondance aussi exacte qu'intéressante. Enfin, lorsque l'Allemagne recouvroit son indépendance, il publia un dernier écrit sur l'organisation la plus appropriée à l'esprit du temps, qu'il convenoit de donner à l'antique confédération anséatique, qui l'avoit adopté au nombre de ses concitoyens. Ce fut alors qu'une mort précoce l'enleva aux lettres et à l'amitié. Ses derniers vœux étoient pour sa patrie : éloigné d'elle, il n'avoit cessé de la chérir; il jouissoit de sa gloire, et soupiroit après son bonheur.

Michel Beer.

PARIS.

La Classe de la langue et de la littérature françaises avoit deux prix de poésie à décerner pour cette séance; l'un, proposé dans le concours de 1813, avoit pour sujet : *les derniers momens de Bayard.* Aucune des pièces qui avoient concouru n'ayant paru digne du prix, le même sujet a été remis au concours. Elle avoit en même temps proposé pour sujet du prix de poésie, destiné au concours de cette année, *la Découverte de la Vaccine.* Sur ces deux objets, les vues de l'Académie ont été remplies, même au delà de ses espérances. Elle a observé avec satisfaction, que plusieurs des pièces sur la Mort de Bayard, qui avoient paru au premier concours, s'étoient représentées au second avec des améliorations sensibles, et dans le style et dans la composition; ce qui prouve une chose qui sembleroit ne devoir pas avoir besoin de preuves, c'est que les concours académiques exercent une influence salutaire sur les progrès du goût et sur la direction des talens. En comparant les divers ouvrages publiés par les jeunes poètes qui ont obtenu des prix dans nos concours, on peut remarquer que les ouvrages couronnés sont d'ordinaire ceux où l'on trouve plus de correction, un goût plus pur, et une élégance plus soutenue.

Trente-trois pièces ont été admises au concours, sur le sujet de la Mort de Bayard. La Classe a trouvé, dans plusieurs de ces ouvrages, de l'esprit, des idées heureuses, du talent pour la versification,

mais avec des défauts trop essentiels pour leur permettre d'aspirer au prix. Dans ce nombre elle a distingué le n.º 20, ayant pour épigraphe :

Puissions-nous aujourd'hui
Vivre comme Bayard, et mourir comme lui !

Cette pièce annonce un talent qui auroit pu s'exercer avec plus de succès, si l'auteur avoit plus soigné sa composition.

Le n.° 29, portant pour épigraphe :

Son ombre eût pu encore gagner des batailles.

Et offrant plus de mérite avec moins de défauts, a été jugé digne d'une mention honorable. Trois autres ouvrages ont offert à la Classe des beautés d'un ordre encore supérieur; ce sont les numéros 4, 26 et 33. Chacun des deux derniers pouvoit prétendre à un prix; ils se distinguent par des mérites d'un genre très-divers, mais le sujet y est traité avec un degré à peu près égal de bonheur et de talent. La Classe a cru devoir partager le prix entre eux. Le n.° 26 a pour épigraphe : *Extinctus amabitur idem*; et le n.° 33 ces vers de Voltaire :

Fidèles à leur Dieu, fidèles à leurs Rois,
C'est l'honneur qui leur parle, ils marchent à sa voix.

L'auteur du premier est M. *Alexandre* SOUMET, dont le talent s'est déja fait connoître avec distinction dans un précédent concours; il a obtenu une mention honorable dans celui qui avoit pour sujet, *les Embellissemens de Paris.*

Le n.° 33 est de Madame DUFRESNOY, auteur

déjà très-connu de plusieurs ouvrages de poésie qui ont mérité les suffrages du public, et qui se distinguent par la grâce, la sensibilité, l'élégance et le bon goût.

On peut rappeler ici que, dans le premier concours ouvert par l'Académie française, en 1671, une femme remporta le prix; ce fut Mademoiselle de Scudéri : après plus de cent quarante ans, Madame Dufresnoy est la seule femme qui ait obtenu la même distinction, mais par un ouvrage dont le mérite ne sera pas contesté par les gens de goût des siécles suivans.

La Classe accorde l'accessit au n.° 4, ayant pour épigraphe : *Virtutem videant, intabescantque relictâ.*

Le concours sur *la Découverte de la Vaccine* n'a pas eu un succès moins heureux. En proposant ce sujet, la Classe ne s'est pas dissimulé la difficulté qu'il y auroit à l'embellir des couleurs et des formes de la poésie. Il devoit effrayer les talens encore peu exercés, mais la difficulté même étoit propre à exciter l'émulation de ceux qui ont déjà éprouvé leurs forces. Cette attente n'a pas été trompée.

Il ne s'est présenté dans la lice que onze concurrens, dont trois seulement se sont fait distinguer avec avantage. Mais il s'en est trouvé un qui, par la supériorité de talent qu'annonce son ouvrage, n'a pas permis aux juges d'hésiter sur leurs suffrages. Ils y ont trouvé tout ce qui caractérise le vrai poète; un ton élevé sans effort, un style animé et riche d'images, le sentiment naturel de l'harmonie, et l'heureux emploi des formes particulières qui distinguent le langage de la poésie de

celui de la prose. Cet ouvrage, enregistré n.° 10, a pour épigraphe : *Ea visa salus morientibus una.* On apprendra sans doute avec intérêt que l'auteur est M. Alexandre Soumet, le même qui vient d'obtenir une couronne dans le premier concours. Le jeune écrivain qui s'annonce avec tant d'éclat, doit aspirer à des succès plus brillans encore, lorsque son talent, perfectionné et étendu par la méditation et de bonnes études, s'appliquera aux grands sujets où la poésie peut déployer toutes ses richesses, et exercer toute son influence. »

La Classe a accordé l'accessit au n.° 8, ayant pour épigraphe : *Non ignara mali, miseris succurrere disco.*

Elle y a trouvé beaucoup d'esprit, un talent souple et varié. L'auteur auroit pu prétendre à un succès plus flatteur encore, s'il n'avoit pas négligé l'art des transitions, et cette gradation d'intérêt, si nécessaire à l'effet des compositions littéraires.

L'auteur est M. Casimir Delavigne, qui a obtenu une mention honorable dans un précédent concours.

Un concours extraordinaire, annoncé au public il y a plus d'une année, a occupé la Classe.

Une personne qui ne s'est pas fait connoître lui a fait remettre une somme de 1000 francs, et l'a invitée à en former un prix, offert à celui qui, au jugement de cette compagnie, aura le mieux traité la question expliquée dans le programme suivant :

« Quelles sont les difficultés réelles qui s'opposent
» à l'introduction du rhythme des Grecs et des
» Latins dans la poésie française ? »

« Pourquoi ne peut-on faire des vers français
« sans rimes ? »

« Supposé que le défaut de fixité de la prosodie
« française soit une des raisons principales, est-ce
« un obstacle invincible ? Et comment peut-on par-
« venir à établir à cet égard des principes sûrs,
« clairs, et faciles ? »

« Quels sont les tentatives, les recherches, et les
« ouvrages remarquables, qu'on a faits jusqu'ici
« sur cet objet ? En donner l'analyse, faire voir
« jusqu'à quel point on est avancé dans cet exa-
« men intéressant ; par quelles raisons enfin, si la
« réussite est impossible, les autres langues mo-
« dernes y sont-elles parvenues ? »

On voit que ce programme comprend plusieurs questions, sans indiquer un résultat simple et précis. Un sujet si compliqué a dû présenter d'assez grandes difficultés à ceux qui ont entrepris de le traiter, et même quelque embarras aux juges du concours.

Pour remplir en entier les intentions du fondateur du prix, il se présente quatre questions à résoudre.

1.° Déterminer avec précision quelles sont les formes de la versification grecque et latine qui la caractérisent essentiellement. Cette solution est nécessaire pour examiner si ces procédés peuvent s'appliquer, en tout ou en partie, à la nature des langues modernes.

2.° Quelles sont les tentatives que l'on a faites dans les langues modernes, pour y introduire le mécanisme de la versification ancienne, et quel en a été le résultat ?

3.° Les essais qu'on a faits pour transporter dans notre poésie le même mécanisme de versification n'ayant eu jusqu'ici aucun succès, y a-t-il entre la nature de notre langue et celle des autres langues modernes quelque différence essentielle qui nous empêche de faire ce que d'autres nations ont pu tenter avec quelque succès?

4.° La langue française n'ayant dans la prononciation de ses syllabes, ni une valeur de temps assez déterminée et assez constante, ni un accent assez fortement marqué, pour être susceptible d'une versification mesurée comme celle des anciens, ne seroit-il pas possible de trouver dans une heureuse combinaison des longues et des brèves, dans la variété des repos et des césures, le moyen d'y introduire une mesure régulière qui pût satisfaire l'oreille sans le secours de la rime; ou même ne pourroit-on pas trouver un procédé analogue qui pût s'associer à l'usage de la rime?

La plupart des concurrens ont traité ces quatre questions avec plus ou moins de développement, mais aucun n'en donne une solution complète et qui réponde parfaitement aux vues exprimées dans le programme. Mais, quoique la question principale reste encore indécise, plusieurs y ont répandu des lumières qui peuvent servir à la résoudre. Elle a trouvé surtout dans les Mémoires 9, 10 et 11, des recherches savantes, des vues utiles, et des idées ingénieuses qui lui ont paru mériter une honorable distinction.

La nature du sujet et l'étendue des Mémoires n'ont pas permis à la Classe de suivre pour le jugement de ce concours les mêmes procédés que

pour les concours de ses prix ordinaires. Elle a nommé une Commission qui s'est chargée d'examiner les treize Mémoires admis au concours, pour lui en faire un rapport. Un des commissaires, M. le comte Daru, a fait une analyse détaillée des Mémoires, en donnant une opinion motivée sur le mérite, les défauts, et le résultat de chaque ouvrage. Ce travail, fait avec autant de lumières que d'impartialité, et qui a été imprimé et distribué à la Classe (1), l'a dirigée dans le jugement définitif qu'elle a porté. En conséquence, elle a décerné le prix au Mémoire n.° 11, ayant pour épigraphe : *Eloquio victi re vincimis ipsa.*

L'auteur est M. l'abbé Scoppa, Sicilien, à qui l'on doit un bon ouvrage intitulé : *Les vrais Principes de la Versification dans les différentes langues*; ouvrage où sont exposés les principes qu'il a développés dans son Mémoire.

L'accessit est accordé au Mémoire n.° 10, ayant pour épigraphe : *le rhythme est le père du mètre.*

Le n.° 9 a obtenu une mention honorable. Il a pour épigraphe :

Nam veneres habet et charites vox undique vestra;
Ast alias veneres, ast alias charites.

Les auteurs des deux derniers Mémoires ne se sont pas fait connoître.

La Classe déclare ici qu'elle est loin d'approuver toutes les idées et toutes les vues qu'elle a trouvées dans les trois ouvrages qu'elle a jugés dignes des distinctions qu'ils ont obtenues. Elle y a remarqué, même dans celui qu'elle a couronné, plusieurs as-

(1) Nous le donnerons en entier dans les deux numéros prochains.

sertions purement hypothétiques, et quelques-unes qui lui ont paru erronées.

Le sujet du prix d'éloquence que la Classe doit décerner en 1816, est *l'Éloge du Président de Montesquieu.*

Les concurrens ne doivent pas donner à leurs ouvrages plus d'étendue que n'en comporte une heure de lecture.

Ce prix sera de la valeur d'une médaille d'or de 1500 fr.

Les ouvrages envoyés au concours doivent être remis au secrétariat de l'Institut le 15 Janvier 1816.

Ce terme est de rigueur.

Elle a cru devoir aussi annoncer d'avance, pour sujet du prix de poésie, qui sera décerné en 1817, *le Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie.*

Les ouvrages devront être adressés, franc de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté, joint à la pièce, et contenant le nom de l'auteur, qui ne doit pas se faire connoître.

Les concurrens sont prévenus que l'Institut ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

La Classe a tenu sa séance publique annuelle le mercredi 5 Avril 1815; elle étoit présidée par M. l'abbé SICARD. Voici quel a été l'ordre des lectures.

1.° Rapport sur le concours des prix, par M. le

Secrétaire perpétuel (1), et Programme des prix du prochain concours;

2.° Lecture des deux pièces de vers qui ont partagé le prix de poésie, dont le sujet étoit : *Les derniers momens du chevalier Bayard* (2);

3.° Lecture de la pièce qui a remporté un autre prix de poésie, dont le sujet étoit : *La découverte de la Vaccine*;

4.° Lecture de quelques fragmens des deux pièces qui ont obtenu l'*accessit* pour les deux prix.

— La Société d'agriculture de Paris a tenu sa séance publique le dimanche 9 Avril 1815, sous la présidence de M. le comte *François* DE NEUFCHATEAU.

Voici quel a été l'ordre des lectures, et distribution des prix et médailles:

I. Discours d'ouverture; par M. le Président.

II. Notice biographique sur feu M. *Parmentier*, membre de la Société; par M. SILVESTRE.

III. Rapport sur le Concours pour la culture, dans les jachères, de racines et plantes améliorantes; par M. YVART.

1.° Une médaille d'or à M. *Virette*, propriétaire-cultivateur à Ciernat, arrondissement de la Palisse, département de l'Allier.

2.° Des médailles d'argent à *Jean Dercure* et à *Claude Fort*, manouvriers-cultivateurs dans ladite commune.

(1) *Suprà*, p. 400.

(2) Celle de Madame Dufresnoy est ci-dessus, p. 309. Les deux autres seront dans le Numéro prochain.

3.° Des médailles d'argent à *Pierre Cornière* et à *Gabriel Mercier*, colons-partiaires dans le domaine de l'Angle, commune de Nuaillé, canton de Courçon, arrondissement de la Rochelle, département de la Charente-Inférieure.

IV. Rapport sur le Concours pour des traductions d'ouvrages relatifs à l'agriculture; par M. TESSIER.

Une médaille d'or et le titre de correspondant de la Société à M. *Pierard*, capitaine du génie, à Thionville.

V. Rapport sur le Concours pour des Mémoires historiques sur les progrès de l'agriculture en France, depuis cinquante ans; par M. le comte FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

Une médaille d'or à M. *Picot-Lapeyrouse*, correspondant de l'Institut et de la Société, propriétaire-cultivateur auprès de Toulouse.

VI. Rapport sur le Concours pour des observations pratiques de médecine vétérinaire; par M. DESPLAS.

1.° Une médaille d'or à M. *Demoussy*, vétérinaire au haras de Pompadour.

Id. à M. *Daudet*, vétérinaire au dépôt d'étalons d'Arles.

Id. à M. *Barthélemy aîné*, ci-devant vétérinaire au troisième régiment de chasseurs, aujourd'hui professeur à l'Ecole impériale vétérinaire d'Alfort.

2.° Des médailles d'argent à MM. *Crawfort*, *Huzard fils*, *Blanchard*, vétérinaires, élèves-médecins à l'Ecole d'Alfort, et *Cholet*, vétérinaire à Narbonne.

3.° Mention honorable de MM. *Jacquinot*, vété-

rinaire, alors en Westphalie, aujourd'hui à Corbeil, département de Seine-et-Oise; *Mullon*, vétérinaire à Surgère, département de la Charente-Inférieure; et d'un *anonyme* d'Auriac, département de la Corrèze.

4.° Le titre de correspondant de la Société à M. *Grognier*, professeur à l'Ecole impériale vétérinaire de Lyon.

VII. Notice biographique sur feu M. *Olivier*, membre de la Société; par M. SILVESTRE.

VIII. Notice des médailles d'encouragement décernées, savoir :

1.° Une médaille d'or à M. *Chaussée*, garde général, secrétaire de la sixième conservation forestière à Angers, pour les plantations, semis et autres travaux d'amélioration qu'il a fait exécuter à ses frais dans les forêts de cette conservation. — Mention honorable du zèle et des travaux des Sieurs *Verzieux*, garde-brigadier de la forêt de Nouvion, département de l'Aisne; *Descamps*, garde de la forêt de Richebourg, département du Pas-de-Calais, et *Gellé*, garde à cheval de la forêt de Varenne, département de l'Oise.

2.° Une médaille d'or au capitaine de vaisseau *Milius*, pour l'empressement, le zèle et les soins qu'il a mis à transporter en France, à son retour de diverses expéditions dont il a été chargé pour nos colonies des Antilles, des collections de plantes vivantes de ces contrées; et une à M. *Lherminier*, chimiste-pharmacien à la Basse-Terre, Guadeloupe, pour avoir fourni et préparé une grande partie des objets de ces collections.

3.° Une médaille d'or à M. *Mergaux*, curé de

Bezons, département de Seine-et-Oise, pour l'exemple utile qu'il a donné depuis plusieurs années de préparer par des moyens économiques de la fécule de pommes de terre, dont il fait des distributions gratuites aux habitans peu aisés de sa commune.

Notice des Sujets de Prix proposés par la Société, savoir : — Pour être décernés en 1816.

1.° Pour la culture, dans les jachères, des racines et plantes améliorantes.

Prix : 1.° Une médaille d'or et des médailles d'argent à ceux qui, dans une commune où cette pratique n'étoit pas encore en usage, auront donné en 1815 l'exemple de consacrer à la culture du chanvre, ou des pommes de terre, ou des carottes et panais, ou d'autres végétaux améliorans, une quantité de terre de la sole des *jachères*, *versaines* ou *sombres*, de l'étendue au moins d'un hectare, et qui auront obtenu de cette culture intercalaire le résultat le plus avantageux; 2.° des primes de 100 et 50 francs à ceux des journaliers et manouvriers, compris dans des distributions de terres en jachères qui auront le mieux travaillé les portions à eux échues, soit à moitié fruit, soit à loyer, et qui en auront obtenu la récolte-jachère la plus remarquable.

Nota. La Société se propose de renouveler ce concours chaque année, et de distribuer dans sa séance publique annuelle de semblables récompenses.

2.° Pour des observations pratiques de médecine vétérinaire.

Prix : des médailles d'or ou d'argent.

3.° Pour des traductions d'ouvrages ou Mémoires relatifs à l'agriculture, écrits en langues étrangères, et qui offriront des observations ou des pratiques neuves et utiles.

Prix : des médailles d'or.

4.° Pour l'introduction, dans un canton de la France, d'engrais ou d'amendemens dont l'usage y étoit auparavant inconnu.

Prix : des médailles d'or.

5.° Pour les propriétés rurales les mieux dirigées, savoir :

Prix du Labourage, ou de la Ferme en grains la mieux tenue. — Une gerbe d'or.

Accessit : une gerbe d'argent.

Prix du Pâturage, ou des Haras, Etables et Bergeries les mieux dirigés, dans chacun des trois genres d'animaux les plus précieux, cheval, bœuf et mouton. — Des Houlettes d'or.

Accessit : des Houlettes d'argent.

Prix du Jardinage, ou des Vignobles, Plantations et Pépinières les mieux exploités. — Des Thyrses d'or.

Accessit : des Thyrses d'argent.

Ce Concours se renouvellera de quatre en quatre ans de la manière indiquée dans le Programme détaillé.

6.° Pour des Notices biographiques, à l'effet de suppléer au silence ou à l'insuffisance des Dictionnaires historiques, sur les hommes dignes d'être plus connus pour les services qu'ils ont rendus à l'agriculture et à l'économie rurale de la France, en contribuant aux progrès de l'art, soit par l'exemple d'une pratique éclairée, soit par la pu-

blication d'ouvrages utiles, soit par l'influence qu'exercent à cet égard les grands propriétaires et les bons administrateurs.

Prix : des Médailles d'or.

Pour être décernés en 1817.

1.° Pour un traité complet de la Culture maraîchère, ou pour des descriptions partielles des diverses branches de cette culture.

Prix : Pour le traité complet, 3,000 fr. Pour des descriptions partielles, des Médailles d'or.

2.° Pour des Essais comparatifs de culture des Plantes les plus propres à fournir des Fourrages précoces.

Premier prix, 1,000 fr. Deuxième prix, 500 fr.

3.° Pour le perfectionnement de la fabrication des Fromages.

Premier prix, 2,000 fr. Deuxième prix, 1,000 fr.

4.° Pour des Machines hydrauliques appropriées aux usages de l'agriculture et aux besoins des arts économiques.

Premier prix, 3,000 fr. Deuxième prix, 2,000 fr. Troisième prix, 1,000 fr.

Pour être décernés en 1818.

1.° Sur les causes de la Cécité, ou de la perte de la vue, dans les Chevaux, et sur les moyens de la prévenir.

Prix, 1,200 fr.

2.° Pour des Essais comparatifs d'enfouissement de diverses plantes comme engrais.

Premier prix, 1,500 fr. Deux seconds prix, de 500 fr. chacun.

Pour être décernés en 1820.

1.° Pour l'établissement de Pépinières d'Oliviers.

Premier prix, 3,000 francs. Deuxième prix, 1,000 fr.

2.° Pour la culture des Poiriers et Pommiers à cidre dans les cantons où elle n'est pas encore adoptée.

Prix, 1,500 fr.

Pour avoir droit au prix entier, il faudra avoir planté à demeure quinze cents arbres au moins; ces arbres devront être tous biens venans et de l'âge de trois ans au moins.

La Société se réserve en outre de décerner, s'il y a lieu, des encouragemens aux cultivateurs qui en auroient planté à demeure cinq à six cents pieds.

Les Mémoires, Machines et Produits présentés aux différens Concours, et les procès-verbaux ou attestations authentiques, soit des autorités locales, soit des Sociétés d'agriculture départementales, constatant les faits annoncés, devront être envoyés à M. le secrétaire perpétuel de la Société, sous le couvert de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, ou *francs de port*, avant le premier Janvier des années respectives pour lesquelles les prix sont annoncés. Les concurrens ne se feront pas connoître (à moins que la nature du Concours ou d'autres circonstances ne leur permettent pas de garder l'anonyme); ils mettront seulement une sentence ou devise à leur Mémoire, ou bien ils y attacheront un billet cacheté qui renfermera leur nom et leur adresse. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le concurrent aura remporté le Prix ou obtenu un encouragement.

La Société se réserve expressément la faculté de

conserver et d'employer en totalité ou en partie les Mémoires qui auront été envoyés aux divers Concours.

THÉATRES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

L'Epreuve villageoise, ballet en deux actes.

Tout le monde connoît le joli petit opéra qui porte ce titre. On chante partout :

Adieu Marton, adieu Lisette,

Et :

Mon Dieu, mon Dieu, comme à c'te fête
Monsieur d'la France étoit honnête.

Nous ne donnerons donc pas l'analyse du ballet qui ne diffère de l'opéra comique que par quelques détails et par des tableaux auxquels le cadre de l'opéra permettoit de donner plus de développement.

L'idée de mettre la fête en action, étoit indispensable au succès de l'ouvrage. Tous les premiers sujets de la danse y figurent et ont coopéré à son ensemble.

Cette petite composition de M. Milon sera longtemps vue avec plaisir.

THÉATRE FRANÇAIS.

Racine et Cavois, comédie en trois actes et en vers, jouée le 26 Avril 1815.

Nous renverrons nos lecteurs, pour connoître le sujet de cet ouvrage, au Numéro de ce Journal du mois de Février. Il avoit déja été traité au Théâtre du Vaudeville, avec quelque succès. Il en a obtenu peu au Théâtre Français. Le style a paru brillant et ferme : mais l'action, ce mobile nécessaire de toute pièce de théâtre, manquoit absolument.

L'auteur n'a pas été nommé. Tout le monde savoit que la pièce étoit d'un jeune Académicien connu par des succès au théâtre. Comme il a eu la modestie de retirer sa pièce, il seroit injuste de la critiquer.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Garrick et les Comédiens français, vaudeville en un acte.

Garrick, avant son voyage en France, s'étoit formé assez légèrement une opinion sur les acteurs du Théâtre Français; et, les jugeant sans les connoître, il leur accordoit quelques parties de talent, mais il leur refusoit *le naturel*. Pour le punir et le

corriger de sa prévention, l'élite de la comédie française se rassemble dans une auberge, sur la route de Paris, où Garrick est obligé de descendre, parce que sa voiture se brise par l'adroite maladresse d'un postillon que les comédiens ont gagné. Là commence la mystification de Garrick, qui se voit, malgré son impatience, obligé de jouer un rôle dans plusieurs scènes domestiques, dont il est loin de soupçonner et le motif et les acteurs; il donne au Diable tous les importuns; et, quand il reconnoît que les personnages qui ont mis sa patience à bout sont *Lekain*, *Préville*, Mesdemoiselles *Dangeville*, *Gaussin*, etc., il est obligé de convenir que les acteurs français ne manquent pas de naturel, puisqu'ils sont parvenus à faire une illusion complète sur un si grand maître.

Un dialogue plein de mots heureux, des couplets piquans ont soutenu ce vaudeville qui manque d'action et d'intérêt.

Le nom des personnages rendoit la tâche des acteurs difficile. Ils s'en sont à peu près tous passablement acquittés.

Les auteurs sont MM. Radet et ***.

Ninon, Molière et Tartufe, vaudeville en un acte, joué le 26 Avril 1815.

Encore une pièce refaite, si l'on appelle refaire, la peine de prendre un sujet déjà traité, et d'en imiter les principales scènes. Le vaudeville intitulé *Ninon ou les Epicuriens*, joué avec grand succès au Théâtre des Troubadours, est l'original de ce-

lui-ci, et il avoit déja des obligations à la comédie du *Dépositaire* de Voltaire.

Un succès ainsi prouvé d'avance ne pouvoit guères se contester : on a nommé comme auteur de la pièce nouvelle, M. Henri-Simon.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Cordier de Samarcande, vaudeville en un acte.

Ce sujet est tiré des contes persans. *Hassan*, pauvre cordier, exerce gaiement son métier dans un des faubourgs de Samarcande, à la porte d'une maison qui appartient au seigneur *Aïbou*, joaillier du calife : Aïbou n'a pas toujours été riche ; lorsqu'il étoit aussi pauvre qu'Hassan, il trouvoit bon que son fils aimât la fille du cordier ; mais la fortune change les hommes. Aïbou veut que son fils épouse une héritière plus riche en ducats qu'en beauté. Deux étrangers se présentent devant Hassan ; ils lui prédisent un meilleur sort, et lui donnent chacun une bourse fermée : l'une contient cinquante pièces d'or, et l'autre un morceau de plomb. Hassan fait grand cas du premier cadeau ; quant au second, il est tenté de le jeter à l'eau, mais il le donne à un pauvre pêcheur, son voisin, pour lester son filet ; celui-ci lui promet le plus beau poisson de sa pêche.

Pour ne pas faire connoître sa fortune à sa femme, Hassan cache sa bourse dans son turban ; mais un maudit milan lui enlève sa coiffure. Voilà son or

perdu, et Hassan redevenu aussi pauvre qu'il étoit. Cependant, grâces au morceau de plomb, le pêcheur a été plus heureux. Pour acquitter sa promesse, il apporte à Hassan un gros poisson dans le ventre duquel on trouve une pierre si précieuse, que le joaillier Aïbou, pour en devenir possesseur, enrichit le cordier; et consent au mariage des deux amans.

Il y a peu de gaieté et beaucoup de couplets dans cette pièce. Quelques fautes de géographie et de costume, ont moins nui à son succès que la lenteur de l'action. Le jeu de *Bosquier* a soutenu l'ouvrage. Il est de M. LAFORTELLE.

Le Ménage de M. Crouton, ou un Dîner d'artiste, comédie en un acte, mêlée de couplets, jouée le 18 *Avril* 1815.

M. *Crouton*, le personnage principal de cette pièce, justifie de tout son pouvoir le proverbe qui dit, *gueux comme un peintre.* Mais aussi quel peintre! M. Crouton s'est voué à peindre exclusivement les bras. Son atelier est tapissé de bras dans toutes les attitudes. Sa bizarre vocation donne lieu à quelques plaisanteries assez gaies.

Un de ses amis, M. *Giboulée*, marchand de parapluies, vient le voir; Crouton l'engage à dîner quoiqu'il n'ait ni argent ni crédit. Le pauvre convive est obligé de payer pour son Amphitryon, et il a même la douleur de voir saisir par des huissiers les couverts qu'il a prêtés pour dîner. Tout s'arrange à la fin, grâce au mariage de Mademoi-

selle Crouton avec le fils d'un riche tourneur, qui offre pour retraite à M. Crouton l'emploi conforme à ses goûts et à ses habitudes de peindre *les bras des bergères.*

L'idée de cette pièce pouvoit suffire à un proverbe de trois ou quatre scènes, les auteurs ont eu de la peine à l'étendre jusqu'à la dimension d'un acte. Des longueurs et des couplets peu piquans, ont nui à l'effet de plusieurs mots très-plaisans.

En voici un qui a excité de longs éclats de rire et de vifs applaudissemens : Crouton, en accordant quelque mérite au tableau des *Horaces*, trouve à redire au bras qui prête serment : « c'est que je m'y « connois, dit-il, c'est ma partie; depuis vingt ans, « je ne fais que des bras qui prêtent serment. »

LIVRES DIVERS.

NUMISMATIQUE.

Numophylacium orientale Pototianum; levitèr adumbravit C. M. Fræhn, *Rostochiensis*. Casan, 1813, in-8.° de 80 pages.

Il y a déja plusieurs années que nous avons rendu compte, dans le *Magasin Encyclopédique* (1), d'une Dissertation écrite en arabe, par M. Fræhn, de Rostock, professeur des langues orientales en l'Université de Casan, et imprimée dans cette ville en 1808, Dissertation qui renfermoit la description de dix-sept monnoies ou médailles arabes, frappées par des princes de la dynastie des Samanis, et de celle de *Bowaik* ou *Bouia*, appelée plus communément Bouïde. Quoique M. Fræhn n'eût point fait connoître le nom du propriétaire de ces médailles, nous n'hésitâmes point à dire que nous présumions qu'elles faisoient partie du cabinet de M. Potot, français, établi depuis longtemps à Casan, et qui y avoit formé avec beaucoup de frais et de peines, une collection de médailles arabes persannes et tartares, parmi lesquelles il s'en trouvoit d'extrêmement rares. En terminant notre Notice de cette Dissertation, nous nous étions expri-

(1) Voyez le *Magasin Encyclopédique*, ann. 1810, t. 4, p. 186.

més ainsi : « Les difficultés historiques et chrono-« logiques que présentent les médailles dont nous « devons la description à M. Fræhn, donnent un « grand intérêt à leur publication, et font conce-« voir une haute idée du mérite de la collection « à laquelle elles appartiennent. Nous ne pouvons « donc trop savoir gré à M. Fræhn de s'en être « occupé, et nous l'engageons fortement à conti-« nuer son travail sur cet objet; nous désirerions « seulement qu'il fît graver les pièces qui seront « le sujet des discussions dans lesquelles il se pro-« pose d'entrer. »

M. Fræhn a bien voulu répondre à cet appel, et s'est livré avec zèle à l'étude et à la description du cabinet de M. Potot, et il nous a fait l'honneur de nous associer à M. Tychsen de Rostock dans l'adresse de la lettre qui sert d'introduction au petit ouvrage auquel est consacré cette Notice (1). On regrette qu'il ne soit point accompagné de gravures, mais ni M. Potot, ni M. Fræhn n'ont pu se charger de cette dépense, et ce dernier exprime le désir que quelque Mécène généreux veuille bien faire les frais de la gravure, ou même acheter ce cabinet et en publier la description (2).

(1) *Epistola ad duumviros Ol. Gerh. de Tychsen... et Ant. Silv. de Sacy, etc.*

(2) *Utinam inter Russiæ magnates cultos et cordatos exoriatur alter Borgia, qui museum hoc, quod ad historiam non solùm magnæ partis Asiaticorum regnorum, sed patriæ etiam illustrandum, eximiè facit, cujusque major pars* [*id quod pondus rei addit*] *in ipso solo patrio, sub ruinis Tatarici, qui olim fuit, nunc exstinctus est, splendoris et*

La lettre dont nous avons parlé, et qui est datée de Casan, le 15 Août 1813, fait connoître l'objet et le plan de ce petit ouvrage. On y voit que ce n'est ici que l'avant-coureur d'un travail plus étendu; que si M. Fræhn l'a fait imprimer, c'est uniquement pour complaire au propriétaire du cabinet, à qui cette publication peut offrir une occasion de vendre sa collection à quelque riche amateur; qu'on ne doit s'attendre à trouver ici que la description des médailles les plus rares et les moins connues; que l'auteur n'a transcrit les légendes en caractères arabes, que lorsque cela lui a paru indispensable; enfin, qu'il ne s'est occupé que de la lecture et du sens des légendes, sans entrer, si ce n'est très-rarement, dans l'examen et la discussion des problèmes historiques auxquels elles peuvent donner lieu.

M. Fræhn appelle spécialement l'attention des lecteurs sur la dixième section qui contient les médailles des Khans du Kiptchak, descendans de Djenghiz-khan par Djoudji, et connus sous le nom de *Khans de la horde d'or* (1). Mais, dit

magnitudinis, inventi sunt, parando et vulgando, virtutum suarum laudibus cumulum addere vellet. Nam dolendum foret, si diù adhuc lateret et ab utilitate publicâ arceretur rarissimum hoc idemque utilissimum museum.

(1) J'ignore pourquoi M. Fræhn donne à cette branche des descendans de Djenghiz-khan, le nom de *Khans de la horde d'or*. On connoît sous le nom tartare d'*Altoun-khan*, c'est-à-dire *Khans d'or*, les Khans ou chefs des *Niu-tche*. Les Chinois les désignent sous le nom de *Kin* qui veut dire *or* en chinois, comme *altoun* en tartare. Voy. *Hist. des Huns*, t. I, p. 208.

M. Fræhn, si cette partie de la collection de M. Potot est la plus riche en médailles inconnues jusqu'à ce jour, c'est celle aussi dont la description offre les difficultés les plus grandes et les plus nombreuses. Parmi les médailles de cette dynastie, beaucoup sont mutilées ou frustes; les caractères des légendes sont mal formés, l'orthographe n'y est point observée, les dates sont en chiffres, et les formes des chiffres altérées; ajoutez à cela que l'histoire de ces princes, leur chronologie, la géographie de leurs états sont très-imparfaitement connues, enfin que cette matière n'a encore été traitée par aucun écrivain. Aussi M. Fræhn dit-il lui-même, qu'en abordant ce sujet, il a trouvé *loca nullius antè trita solo.*

L'ouvrage de M. Fræhn est divisé en dix-huit classes, dont nous allons donner les titres :

I. Monnoies des Khalifes.
II. Monnoies des Tahéris.
III. Monnoies des Samanis.
IV. Monnoies des Khans des Turcs *Hoeike* dans le Turquestan et la Transoxane.
V. Monnoies des princes de la famille de *Bowaih* ou *Bouia.*
VI. Monnoies des Ayyoubis.
VII. Monnoies des Seldjoukis de Roum.
VIII. Monnoies des princes de la famille de Holagou.
IX. Monnoies de Timour ou Tamerlan.
X. Monnoies des princes de la famille de Djoudji, Khans du Kiptchak, ou de la horde d'or.
XI. Monnoies des Khans des Tartares de Crimée.
XII. Monnoies des Schahs ou Rois de Perse.

XIII. Monnoies des Mogols de l'Inde.
XIV. Monnoies Turques.
XV. Monnoies Géorgiennes.
XVI. Monnoies de Bokhara.
XVII. Monnoies des Arsacides, des Sassanjs, etc.
XVIII. Monnoies incertaines.

On sent bien qu'un ouvrage de cette nature, qui n'est lui-même qu'une description très-sommaire de près de 250 médailles, n'est point susceptible d'analyse : nous ne pouvons donc qu'indiquer succinctement quelques-unes des médailles les plus rares, et choisir parmi les observations de l'auteur celles qui sont le plus propres à donner une idée du soin, des connoissances aussi étendues que solides, et de la critique qu'il a apportés à ce travail. Nous tâcherons aussi de jeter du jour, quand nous le pourrons, sur quelques-unes des questions dont ces médailles peuvent être l'objet.

Première Classe.

Les témoignages historiques connus jusqu'ici placent l'époque des premières monnoies arabes à l'année 76 de l'hégire. M. Tychsen a fait connoître une monnoie d'argent d'Abd-almélic qui, si la légende a été bien lue, seroit de l'année 75 ou même 72. M. Fræhn élève avec raison des doutes sur cette date. Comme nous n'avons point vu la gravure de cette pièce, nous ne pouvons pas en porter un jugement certain; cependant M. Tychsen lui-même hésitant si l'on doit lire *ithnataïn ouasabin* [*soixante-douze*], ou *khams ouasabin* [soixante-quinze], cela nous donne lieu de conjecturer que la date

pourroit bien être *theman ouasabin* [*soixante-dix-huit*]. Si cette conjecture étoit vraie, cette médaille qui se trouve à Stockholm, seroit encore la plus ancienne monnoie arabe connue jusqu'à ce jour. Mais il y a de fortes raisons de douter de son authenticité.

Parmi les médailles des khalifes Abbassis que possède le cabinet de M. Potot, il y en a une qui porte le nom d'*Abd-alrahman Abou-Moslem*, capitaine auquel la famille des Abbassis fut redevable de son élévation. Elle est de l'année 133, par conséquent du commencement de cette dynastie. Abou-Moslem y est nommé *Abd-alrahman, fils de Moslem.* M. Fræhn observe que cette dénomination *fils de Moslem* ne doit point faire de difficulté, ce qui est vrai, parce que ce grand capitaine dont le fils se nommoit *Moslem*, étoit lui-même fils d'un homme appelé *Moslem.* On pouvoit donc indifféremment le surnommer *Ben-Moslem* [*fils de Moslem*], ou *Abou-Moslem* [*père de Moslem*]. M. Fræhn croit devoir traduire ainsi la légende, *facere jussus est*, etc., c'est-à-dire *hunc numum cudendi potestatem nactus est Abd-alrahmanus*, etc. Il prononce le premier mot de la formule arabe, *omira*, [*jussus est*], au passif, et non *amara* à l'actif, *jussit cudi hunc numum*, etc. Sans doute il se fonde sur ce que le droit de faire battre la monnoie appartenoit exclusivement au khalife. Tout en convenant de cette vérité, je ne serois point surpris qu'Abou-Moslem eût exercé ce droit dans les premiers momens de la révolution dont il étoit l'auteur, et j'aimerois mieux prononcer *amara*, *jussit.*

A l'occasion de cette médaille, M. Fræhn en rappelle une autre du même Abou-Moslem, et de l'année 131, que M. Niebuhr a publiée dans sa Description de l'Arabie, pl. X, fig. 3. Le savant Reiske avoit déchiffré une partie seulement de la légende, et avoit mal-à-propos rapporté cette médaille à l'an 331. M. Ol. Ger. Tychsen en a reconnu la vraie date, mais il a mal lu la légende circulaire de la face. M. Fræhn en propose une autre lecture, qui est la vraie, à l'exception du dernier mot qu'il lit *alkoda*, et qui doit être lu *alkorba*. C'est un passage de l'Alcoran, Sur. 42, v. 22, dont le sens est : *Non peto à vobis propter hoc mercèdem ullam, nisi amorem erga propinquos.* Cette légende convenoit parfaitement aux vues d'Abou-Moslem, qui faisoit valoir en faveur des descendans d'Abbas, leur parenté avec le prophète.

Nous ne saurions être de l'avis de M. Fræhn, lorsque d'accord avec M. Tychsen, il se refuse à lire le nom de *Yahya*, le célèbre *Barmeki*, sur les monnoies du khalife Mansour, et aime mieux y lire *bakhi*, se fondant sur l'autorité de Firouzabadi, auteur du Kamous, qui dit qu'on appelle *bakhi* certaines monnoies sur lesquelles se lit le mot *bakh*. Nous ne contestons point que l'on ait appelé *bakhi* et *mamai*, des pièces de monnoies, sur lesquelles on lisoit les mots *bakh* et *mama*, comme on appelle *aschrafi* une monnoie qui porte le nom d'*Aschraf*; mais nous disons que cela ne peut pas s'appliquer aux monnoies dont il s'agit, puisque si l'on ne vouloit pas y reconnoître le nom de *Yahya*, on y liroit *bakhi*, et non pas *bakh*, comme le dit expressé-

ment l'auteur du Kamous. Il faut donc s'en tenir à l'opinion commune adoptée par M. Tychsen lui-même dans son *Introd. in rem. numar. Muham.*, et par M. Fræhn, relativement à d'autres médailles, et reconnoître sur ces monnoies le nom de *Yahya*, préfet monétaire, comme on lit sur d'autres ceux de *Fadhl*, *fils de Rébi*, de *Fadhl*, *fils de Sahl*, de *Harithéma*, etc. Il ne faut pas objecter que sous le règne de Mansour, Yahya n'étoit point vizir : car il pouvoit être préfet monétaire, et cela suffisoit pour que son nom fût mis sur les monnoies.

Deuxième Classe.

Le cabinet de M. Potot ne contient qu'une monnoie des Tahéris : elle est très-précieuse, puisque c'est la seule connue jusqu'à présent, de cette dynastie. Elle appartient au dernier prince Tahéri, Mohammed, fils de Taher II, et paroît être de l'année 253.

Troisième Classe.

Dans sa Dissertation arabe, publiée en 1808, M. Fræhn avoit décrit un assez grand nombre de monnoies des Samanis. Plusieurs de ces monnoies présentoient des problêmes historiques et chronologiques sur lesquels, en rendant compte de cette Dissertation, nous avions appelé l'attention des lecteurs et celle de M. Fræhn lui-même. Notre auteur confirme ici quelques-unes de nos conjectures ; d'autres se trouvent démenties par un nouvel exa-

men des monnoies sur lesquelles elles portoient. Au reste, les monnoies des Samanis dont on trouve ici la description très-abrégée, sont de nouvelles acquisitions dont le cabinet de M. Potot s'est enrichi postérieurement à la publication de la Dissertation arabe de M. Fræhn. Elles sont au nombre de 39; une grande partie sont en bronze; on n'en connoissoit point jusqu'à présent de ce métal.

Nous ne nous arrêterons qu'à une seule médaille de cette classe, médaille dont personne n'a pu encore déchiffrer les légendes en entier. Voici de quelle manière en parle M. Fræhn :

Est etiam in museo Pototiano numus ille argenteus, delineatus in ven. Adleri Museo Cufico II, n. XLVIII, quem multi magni nominis viri tentarunt, sed parùm prospero successu. Adisis ill. de Tychsen, Introd. p. 77, Estque omnino tam rudi exsculptus Minervâ, ut qui tentet non possit non frustrà esse. Nos quidem remittimus illius interpretationem Deo qui præcellit suâ scientiâ. Cette dernière phrase est exprimée par M. Fræhn, en arabe.

Nous croyons cependant avoir lu en entier les légendes de cette médaille.

Sur le premier côté, on lit dans le milieu de la pièce la formule ordinaire : *non est Deus nisi Deus tantùm : non* [*est*] *socius illi.* Autour de cette formule est une double légende circulaire. La plus extérieure porte ce passage de l'Alcoran que nous traduisons très-littéralement, pour qu'on en reconnoisse mieux le texte original : *Deo* [*est*] *negotium ex antè et ex post, et hâc die lætabuntur credentes ob auxilium Dei* [Alc. S. 33, v. 4 et 5]. Il paroît que le khalife Motéwakkel est le premier

qui ait mis ce passage de l'Alcoran sur les monnoies. La légende circulaire intérieure porte : *In nomine Dei. Cusus est hic nummus Alechaschiæ, anno octavo et trecentesimo.*

Il faut observer que ces légendes offrent plusieurs fautes grossières. Dans celle du milieu, la première lettre du mot *ouahdahou* [*tantum*], et le *lam* du mot *lahou* [*illi*], sont omis. Dans la légende circulaire extérieure, le premier mot *billah* [*Deo*] et le dernier *allah* [*Dei*], sont transposés, ensorte que la légende commence par le mot qui devroit la terminer, et se termine par celui par lequel elle devroit commencer.

Dans la légende circulaire intérieure le premier mot *bismi* [*in nomine*] manque d'un jambage : il en est de même du mot *sénèt* [*anno*] qui d'ailleurs est répété deux fois. Le mot *théman* [*octavo*] est écrit sans *elif* ; le mot *thalathmiah* [*trecentesimo*] se termine au *mim* de *miah* : le surplus est omis ou confondu avec le mot *bismi* [*in nomine*].

Malgré toutes ces incorrections, nous nous tenons pour sûrs d'avoir bien lu ces légendes, et particulièrement la date dont paroissent avoir désespéré MM. Adler, Tychsen et Frahn.

Le second côté offre dans le centre ces mots : *Deo. Mohammedes* [*est*] *apostolus Dei. Almoctader-billah. Emirus Saidus* ; et pour légende circulaire : *Mohammedes est apostolus Dei. Misit eum cum directione et religione verâ, ut illam dominare faciat super religionem omnem, etiam.* Ce texte qui, faute de place, est tronqué, est pris de l'Alcoran, Sur. 61, v. 9 : les derniers mots omis sont, *etiamsi illud ingratum sit infidelibus.*

Almoktader-billah est le nom du khalife de Bagdad, il se lit sur beaucoup d'autres monnoies des Samanis ; ce khalife a régné depuis la fin de l'année 295 jusqu'à 320 de l'hégire.

Son nom est fort mutilé sur cette médaille, puisqu'on n'y voit ni le *mim*, ni le *ra* : cependant si on la compare avec la médaille d'Adler, n.° 44, [*Mus. Cuf.* par. II] où on lit distinctement le nom d'*Almoktader*, on demeurera convaincu que c'est ce même nom que présente la médaille n.° 48 de M. Fræhn.

Emirus Saïdus ou *Alémir alsaïd* est le prince Samani *Nasr ben-Ahmed*, qui a occupé le trône depuis 301 jusqu'en 331. Mirkhond dit positivement qu'on le nommoit de son vivant, *l'émir Saïd*, c'est-à-dire, l'émir heureux, [*Hist. Saman.*, p. 34].

Au lieu d'*Alémir alsaïd*, Aurivillius a lu *Alemin Barmal*, ce qui ne donne aucun sens; M. Tychsen, *Alemir alzeman*, ce qui ne peut ni signifier, comme il le pense, *princeps samanida*, ni, comme on seroit peut-être tenté de le croire, *princeps hujus temporis*. M. Adler a lu *Alémir alhamid*, ce qu'on pourroit admettre, si cette monnoie appartenoit au règne de l'émir Nouh fils de Nasr : car ce prince, selon Abou'lféda et Mirkhond [*Hist. Sam.*, p. 50] fut surnommé l'*émir Hamid*, c'est-à-dire digne de louanges. Mais alors on ne trouveroit pas sur cette monnoie le nom du khalife Almoktader, mort en 320, tandis que Nouh n'a commencé à régner qu'en 331. Il faudroit encore supposer, pour attribuer cette monnoie à Nouh, que le nombre *trente* seroit omis dans la date, et qu'au lieu de 308 on auroit dû mettre 338.

Nous devons avouer cependant que la manière dont est écrit le mot *Saïd* est tout-à-fait étrange, et que la première lettre semble plutôt être un *zaïn* qu'un *sin :* mais si l'on fait attention que ces mots occupent la place consacrée au nom de l'émir, sur les monnoies des Samanis, que sur plusieurs monnoies de Nasr on lit en cet endroit *Nasr ben-Ahmed*, que cette monnoie appartient certainement à un émir des Samanis, que la date et le nom du khalife Almoktader ne permettent pas de l'attribuer à aucun autre qu'à *Nasr*, surnommé *l'émir Saïd*, enfin que toutes les légendes de cette pièce sont très-mal gravées, et les lettres qui les composent, mutilées ou mal formées, on ne fera pas, je crois, de difficulté d'adopter notre opinion (1).

En rendant compte de la Dissertation arabe de M. Fræhn, nous avons expliqué comment il se pouvoit faire que le nom du khalife *Mostacfi-billah* se trouvât sur des monnoies des Samanis, frappées sous le règne du khalife *Moti-lillah* son successeur. Il paroît qu'il en est de même du nom du khalife *Moti*, et qu'il se lit réellement sur des médailles gravées après son abdication et même

(1) Dans le compte rendu de la Dissertation arabe de M. Fræhn, nous avons dit qu'on *reconnoissoit avec certitude* le nom de Mostacfi sur les deux médailles de Nouh ben-Nasr, mises par M. Adler sous les numéros 47 et 48, dont la première a été frappée à Balkh en 338, et la seconde frappée à Schasch, et dont M. Adler n'a pu lire la date, nous paroissoit être de 344. Nous n'avions pas alors examiné avec assez d'attention cette seconde médaille.

après sa mort, lorsque son fils le khalife *Taï-lillah* occupoit le trône du khalifat. Peut-être, car nous sommes obligés de nous livrer ici à des conjectures, les princes Samanis n'avoient-ils point voulu reconnoître l'abdication forcée de *Moti*, ni la légitimité de l'élévation de *Taï* sur le trône des khalifes. Les guerres continuelles des Samanis contre les princes de la maison de Bowaih qui exerçoient toute l'autorité à Bagdad, sous le nom des khalifes, donnent beaucoup de vraisemblance à cette conjecture.

Quatrième Classe.

Les Khans des Turcs qui régnoient dans le Turquestan en même temps que les Samanis dominoient à l'ouest de l'Oxus, ne nous sont guères connus que par leurs relations avec cette dynastie. Les possessions que les Samanis eurent dans le temps de leur plus grande puissance, au delà de l'Oxus, devinrent un long sujet de guerre entre eux et ces Turcs. M. Fræhn fait connoître plusieurs médailles de ces Khans du Turquestan, dont quelques-unes portent le nom bien connu d'*Ilek*. Il nous apprend aussi qu'une collection considérable de monnoies de ces mêmes Khans se trouve entre les mains d'un Arménien. Celles dont M. Fræhn donne la description, sont frappées à Ourkend ou Ouzkend, Samarcande, Bokhara, Dabousia, et dans quelques autres villes dont le nom est incertain.

M. Fræhn donne aux Turcs gouvernés par ces Khans, le nom de Turcs *Hoeike*. M. Deguignes regarde aussi ces Turcs comme faisant partie de la

nation nommée par les Chinois *Hoei-ke* ou *Hoei-ke*. Nous ignorons si cette identité est bien démontrée, et si elle est hors de toute contestation.

Cinquième, sixième, septième et huitième Classes.

Quoique ces quatre classes contiennent des médailles importantes, nous ne nous y arrêterons point; nous observerons seulement que M. Fræhn fait connoître sous la cinquième classe une médaille d'*Adhad-eddaula*, frappée à Bagdad en 669, et qui ne fait point partie du cabinet de M. Potot, et que sous la septième classe il nous apprend que ce cabinet possède une médaille du prince Seldjouki, *Caï-khosrou, fils de Caï-kobad*, avec la figure du soleil et du lion.

Neuvième Classe.

Deux monnoies de cuivre de *Timour*, ou Tamerlan, sont les seules que M. Fræhn indique dans cette classe. Elles méritent d'autant plus d'attention qu'on n'en connoissoit encore aucune de ce conquérant. Outre le nom de Timour, elles portent les trois ronds disposés en triangle qui, suivant Ruy Gonçalez de Clavijo et Ebn-Arabschah, se trouvoient sur les sceaux et les monnoies de Timour, et sur les bêtes de charge employées à son service. J'ai observé ailleurs que cette assertion se trouve confirmée par le cachet apposé à la lettre originale de Tamerlan au Roi de France, Charles VI.

Je viens de dire qu'on ne connoissoit point encore de monnoie de Timour. Je ne dois pas ces

pendant laisser ignorer que M. Fræhn en indique une, qui a été publiée dans le tome quatorzième des Mémoires de la Société royale de Goettingue en 1798, par M. Th. Chr. Tychsen, sans que ce savant eût reconnu qu'elle portoit le nom de ce conquérant. M. Fræhn a parfaitement raison dans ce qu'il dit à cet égard; mais, comme il l'observe, quoique cette monnoie porte le nom de Timour, elle n'offre point le type des trois ronds, et elle appartient proprement au Sultan ou plutôt au fantôme de Sultan, Mahmoud-khan, sous le nom duquel Timour exerçoit toute l'autorité souveraine. Ce sultan Mahmoud-khan étoit fils de Soyourgatmisch-khan : il servoit dans les armées de Timour, et ce fut lui qui fit Bajazet prisonnier (1). Abou'lgazi le nomme *Mahomet-sultan-khan* (2) : c'est une faute. La monnoie dont il s'agit est de l'année de l'hégire 791.

M. Fræhn, dans les additions et corrections placées à la fin de cet ouvrage, donne connoissance d'une monnoie nouvellement découverte, sur laquelle on lit avec les noms de Tamerlan, *Emir Timour Courcan*, celui de *Soyourgatmisch* prédécesseur du sultan *Mahmoud-khan*. C'est une découverte importante.

(1) *Institutes political and military of Timour*, p. 407, Hist. de Timur-bec, liv. V, chap. 49, t. 4, p. 16.

(2) Hist. généal. des Tartares, cinquième partie, chap. 3, p. 398, et chap. 4, p. 402.

Deguignes le nomme *Mahmoud-schah* (Hist. des Huns, t. 1, p. 286); mais ailleurs, (t. 5, p. 68), il l'appelle *Mahmoud-khan*.

Dixième Classe.

Les monnoies des Khans du Kiptchak, descendans de Djoudji, et connus sous le nom de *Khans de la horde d'or*, forment une suite très-nombreuse dans le cabinet de M. Potot. La plupart de celles dont M. Fræhn parle dans son ouvrage, sont frappées à Boulgar, Seraï, Kharezm, Seraï-la-Neuve, Gulistan [place forte du Schirwan], Asof et Astrachan. Cette suite nombreuse de monnoies commence à Batou-khan, sous le règne du grand Khan Mangou-kaan, vers l'an 650 de l'hégire, et finit à l'an 818 de la même ère. Elle seroit assurément d'un grand secours, à quiconque voudroit écrire l'histoire de ces Khans. M. Fræhn nous apprend, dans une note, que son ouvrage étoit achevé, lorsqu'il a eu communication d'un Mémoire historique et chronologique sur le royaume du Kiptchak, composé à Pétersbourg, par M. Zeplin, nommé professeur de diplomatique et d'économie politique à l'Université de Casan, et il ne doute point que ce travail ne lui soit d'une grande utilité pour la description plus étendue de cette partie du cabinet de M. Potot (1).

(1) *Jam quo rectiùs et accuratiùs, quàm ante licuisset, aliquandò tractem (hos Dschudschidarum numos), non parum me profecturum esse video è brevi conspectu historico et chronologico regni Kaptschakensis, quem incredibili cum curâ et diligentiâ et eruditione compositum, ex locupletissimâ digestorum suorum historicorum penu depromtum, cel. Zeplinus, popularis mihi carissimus, quo est*

M. Fræhn nous assure que le cabinet de M. Potot possède aussi des monnoies du Kiptchak et de la ville de Boulgar, antérieures aux Mogols; et, à cette occasion, il annonce qu'il publiera incessamment un Mémoire sur la ville de Boulgar, sur les monnoies frappées dans cette ville, et sur ses monumens. Il se propose d'y joindre quelques éclaircissemens sur une inscription sépulcrale arabe, trouvée à Malte, et publiée dans le tome I des Mines de l'Orient, par M. le chevalier d'Italinsky. Nous citons ici en note les propres expressions de M. Fræhn (1).

En parlant de différentes médailles qui portent

studia literarum, historicarum nominatim, promovendi studio, Petropoli bonus ad me transmisit; quem tamen in hoc quidem prodromo in usum meum convertere nondum potui, si quidem finito jam et arbitris librorum vulgandorum tradito libello, die 27 Aug. h. a. mihi redditus est. (*Scr. 30 Aug.*)

(1) *Habebis proximo anno (si dii annuerint) hos numos cum aliis compluribus Bulghari eusis expositos, in commentatione, quâ Bulgharum urbem, cujus quæ supersunt antiquæ memoriæ monumenta centum et triginta admodum milliariis Rossicis Casano distant, è numis monumentisque et auctoribus illustrare in animo habeo. Post explicata potiora quæ ibi leguntur epitaphia arabica, mantissæ loco adjiciam, ferente ita argmumento Cufico, symbolas ad rectiùs interpretandum elogium sepulchrale Melitense illud, quod nuper in* Fundgruben des Orients *vol. 1, fasc. 4, editum est, cujus autem interpretatio ibidem à viro excell. d'Italinsky, equite, oratore apud aulam Ottomanicam illustr. præclarâ eruditione orientali ornato, in medium prolata,*

toutes le nom de Toktamisch, mais sur lesquelles ce nom est joint tantôt au titre honorifique de *Nasir-eddin* [*l'aide de la religion*]; tantôt à celui de *Djélal-eddin* [*la gloire de la religion*]; tantôt enfin à celui de *Gayath-eddonya-oueddin* [*la ressource du monde et de la religion*], M. Fræhn renouvelle une opinion qu'il avoit déja émise dans sa Dissertation arabe, à l'occasion d'une monnoie d'un prince de la famille de Bowaih, et que nous avions fait quelque difficulté d'adopter. Il croit qu'un même prince a pu porter plusieurs de ces titres honorifiques. M. Fræhn, dans sa correspondance, nous avoit déja fait observer que ces changemens de titres honorifiques n'étoient pas sans exemple. Nous lui devons d'expliquer ici notre pensée. Les titres honorifiques étoient conférés aux émirs ou sultans des dynasties, par les khalifes qui leur donnoient, pour conserver l'apparence de la suzeraineté, l'investiture des provinces qu'ils possédoient : et, dans cet état de choses, nous ne croyons pas qu'un prince pût de lui-même substituer à son titre honorifique, un autre titre d'une signification équivalente. Ainsi nous n'admettrions point que celui que le khalife avoit gratifié du titre de *Mowayyd-eddaula*, c'est-à-dire, le soutien de l'état, pût indifféremment exprimer la même idée par le titre à peu près synonyme de *Dhahir-eddaula*, c'est-à-dire, l'appui de l'état (1). Cela n'empêche

cum ab epitaphii sensu, tum ab arabismi ratione sanè in non paucis admodùm aliena est.

(1) M. Fræhn est encore revenu sur cette question dans le Programme des cours publics de l'Université de Casan,

voit pas que dans des temps postérieurs, des princes, tels que les derniers Khans du Kiptchak, n'eussent pu s'attribuer sur leurs monnoies, de leur propre autorité, tel titre honorifique qu'ils l'auroient voulu, et varier ces titres à leur gré. L'exemple des émirs Samanis auxquels on donnoit,

pour l'année scholastique 1814-1815. Son opinion diffère au fonds, fort peu de la nôtre; d'ailleurs il avoue, et nous sommes tout-à-fait de son avis à cet égard, qu'une grande partie des exemples de ces variations de titres honorifiques qu'on peut recueillir dans les livres historiques, ne doivent être regardées que comme des erreurs échappées aux auteurs ou aux copistes.

Suivant Soyouti, dans un petit traité qui se trouve dans le manuscrit arabe n.° 441 de la Bibliothèque impériale, Saffah fut le premier khalife qui prit un titre honorifique, et ce ne fut que sous le khalifat d'Amin, qu'on fit usage de ces titres en écrivant aux khalifes, ou en prononçant leurs noms dans la prière publique. Ce furent les Turcs qui, quand ils furent maîtres du gouvernement à Bagdad, prirent des titres dans lesquels entroit le mot *daula*, l'Etat, comme *Schems-eddaula*, le soleil de l'Etat, *Nasir-eddaula*, le secours de l'Etat, etc. Alors des hommes qui n'ayant point de part au gouvernement ne pouvoient prétendre à des titres dans lesquels entroit le mot *daula*, introduisirent l'usage de titres semblables dans lesquels le mot *din*, religion, tenoit la place du mot *daula*. Cet usage se répandit promptement, et devint fort commun parmi les savans. Suivant la chronique de Safadi, le vizir Abd-almélic mort en 459 de l'hégire, et surnommé Schéref-eddin, fut le premier qui porta plusieurs titres honorifiques, composés des mots *daula* et *din*.

après leur mort, un titre différent de celui qu'ils avoient porté pendant leur vie, n'a rien de commun avec cela. C'est plutôt un trait de ressemblance avec les Chinois. Nous croyons aussi que quelques docteurs ont porté plusieurs titres honorifiques, et il nous semble que cela est dit très-positivement par Soyouti. Ces titres étoient accordés aux cadhis, gens de loi, professeurs, docteurs, imams, etc., soit lorsqu'ils prenoient leurs degrés, soit quand ils étoient nommés à un emploi : et il peut se faire, quoique les exemples en soient rares, qu'en passant à un emploi plus important, ils reçussent un nouveau titre. Quelque chose de semblable a eu lieu plus d'une fois pour les prénoms, pris du nom d'un fils aîné. Ainsi un homme dont le fils aîné se nommoit *Ibrahim*, ayant pris le nom d'*Abou-Ibrahim*, aura pu se nommer ensuite *Abou-Yahya*, si son fils aîné étant mort, il a eu un autre fils nommé *Yahya*. Au reste, cette matière des noms et des prénoms, surnoms et titres honorifiques des Musulmans n'est pas encore suffisamment éclaircie, et, en la traitant, il faut se garder des assertions trop générales, et avoir égard aux époques et aux lieux.

Douzième Classe.

Nous omettons la onzième classe, qui n'offre rien de remarquable, pour passer à la douzième qui contient les monnoies des Rois de Perse, et nous nous arrêtons d'abord à une monnoie de Tamas-couli-khan ou Nadir-schah. M. Fræhn hésite sur la manière dont il convient de lire les mots qui occupent le

second côté de la pièce, et qui forment une sorte de *togra* ou chiffre. Il avoit d'abord pensé qu'il falloit lire *alkhaïr fima wakkaa rabbouna*, ensuite il a changé d'opinion et propose de lire *alhayy binadir fima wakaa.* Sa première conjecture approchoit plus de la vérité. Nous ne devinons pas même bien quel sens on pourroit donner à la dernière manière de lire qu'il propose. Fraser, dans son Histoire de Nadir-schah, parle de monnoies de ce Prince, sur le revers desquelles on lisoit, en forme de chiffre, *alkkaïr fima wakaa*, c'est-à-dire *ce qui est arrivé est un événement heureux.* Ce qu'on lit de plus ici, *rabbouna*, est une exclamation qui signifie *ô notre Seigneur*, et remplace le nom de Dieu.

Nous pensons qu'il y a aussi une erreur dans la manière dont M. Fræhn, et *Abdalsattar ben-Saïd*, imam d'une mosquée de Casan, lisent la légende d'une autre monnoie de Nadir. Cette légende forme un *mesnévi* ou distique rimé, et nous paroît devoir être lue ainsi :

Siccah bezer kerd ez véli der djihan
Nami Iranschah vekhosrevi véli asitan.

C'est-à-dire « La monnoie d'or a porté dans l'Uni-
« vers, par un effet [de la protection] du favori
« [de Dieu, c'est-à-dire d'Ali], le nom du Roi
« de l'Iran et de l'Empereur, ami du seuil [de
« l'imam Riza]. »

M. Fræhn a observé lui-même que les Rois de Perses se qualifient *de serviteurs de l'imam Ali-Riza*, et même de *chiens du seuil* de cet imam, qu'ils

considèrent comme le vrai souverain de la Perse, duquel ils ne sont que les lieutenans.

On trouve encore plus loin une autre monnoie, avec une légende du même genre. Elle n'a pas été mieux lue par l'imam Abdalsattar. Un Géorgien, consulté par M. Frœhn, en a disposé les mots plus convenablement, en cette manière :

Siccah bezer schud éz Khorasan betevfiki khoda
Nasrat ve imdadi schahi din Ali Mousa Riza.

C'est-à-dire « La monnoie d'or est sortie du Kho-« rasan par la faveur divine, l'assistance et le « secours du Roi de la religion, l'imam Ali-Riza, « fils de l'imam Mousa. »

Cette même légende se lit sur une autre monnoie frappée à Semnan, ville située entre Rey et Damégan, et dont M. Frœhn paroît n'avoir pas reconnu le nom.

La monnoie mise sous le n.° 44, est, suivant le rapport de M. Frœhn, semblable à celle que M. Th. Chr. Tychsen de Goettingue a fait graver sous le n.° 40, dans son Mémoire *de numis arabico-hispanis;* nous en pouvons donc consulter la gravure. Quoique le coin étant plus grand que la pièce, une partie des mots soient mutilés ensorte qu'on ne puisse les lire, nous croyons y reconnoître un distique rimé, dont nous lisons ce qui suit :

. . . . meimenet pai wéser
Rewadj iaft siccahi imam Riza bezer.

Le second vers signifie « *la monnoie de l'imam Riza, en or, a eu cours.* »

Ce qui rend la lecture des légendes des monnoies persannes et indiennes fort difficile, c'est que les mots y sont presque toujours placés sans ordre et au hasard, les graveurs ayant bien plus égard à la symmétrie et à une certaine disposition des traits dont sont formés les légendes, qu'à l'ordre des mots et au sens qui doit en résulter.

Treizième Classe et suivantes.

Nous ne dirons rien des six dernières classes qui ne présentent qu'une indication sommaire des monnoies des Mogols de l'Inde, des Empereurs Ottomans, des Rois de Georgie et autres, que renferme le cabinet de M. Polot.

L'ouvrage dont nous venons de rendre compte, est le premier qui ait été imprimé, en caractères latins, à Casan. Les caractères arabes dont on y a fait usage, sont très-usés et difficiles à lire. M. Fræhn annonce qu'on en va fondre de nouveaux. Nous en voyons en effet de meilleurs employés dans un Programme des cours publics de l'Université de Casan, pour l'année scholastique 1814, 13 Août, jusqu'à 1815, 10 Juillet. Ce programme, publié par M. Fræhn au mois de Mai 1814, contient une Dissertation de ce savant, *de titulorum et cognominum honorificorum quibus Chani Hordæ aureæ usi sunt, origine, naturâ atque usu.* Nous ne faisons qu'indiquer en passant cette Dissertation, qui est écrite avec beaucoup d'érudition et de critique, mais qu'il faudroit copier, si l'on vouloit en donner une idée. Encore seroit-il difficile de traiter cette matière sans employer des caractères arabes.

Il ne nous reste, pour terminer cette Notice, qu'à satisfaire au désir que M. Potot nous a témoigné par diverses lettres. Cet homme estimable qui, malgré de longs voyages et trente ans de séjour dans les provinces reculées de la Russie, a cependant conservé un vif attachement pour sa patrie, n'a rien de plus à cœur que de voir son cabinet passer de son vivant à la France. Après avoir consacré un grand nombre d'années, et des sommes considérables à former cette précieuse collection, il est naturel qu'il désire en assurer la conservation après sa mort. Son âge avancé de 74 ans, et le mauvais état de sa santé lui font un devoir de hâter la vente de ce cabinet; et, malgré son vœu bien prononcé de donner la préférence à sa patrie, il se verroit obligé de saisir toute autre occasion qui se présenteroit de le céder à un amateur russe, anglois ou autre, si le gouvernement français ne répondoit point à son attente.

La collection principale, composée de plus de mille médailles, choisies entre six-mille, seroit cédée par M. Potot, moyennant 50,000 roubles en papier, ce qui revient à environ 10,000 roubles en argent.

Une autre collection de 200 doublets, choisis par M. Fræhn, est évaluée par M. Potot à 3,000 roubles; et une troisième de 1,000 doublets de médailles tartares très-rares, en argent, bien conservées, à 4,000 roubles.

Enfin M. Fræhn propose pour le prix de 1,000 roubles un sabre dont la lame porte des deux côtés une inscription persanne, ou arabe, prise de Saadi: ce sabre a appartenu au fameux Ali-khan. Toutes les sommes indiquées sont en papier.

M. Potot cependant travaille toujours à accroître sa collection; et sa correspondance nous apprend qu'il doit encore avoir fait tout récemment d'importantes acquisitions : son agent à Pétersbourg, est M. Potot, major, résidant en cette capitale, chargé par lui de recevoir les propositions qui pourroient lui être faites pour l'acquisition de la totalité ou d'une partie de son cabinet.

S. DE SACY.

ÉDUCATION PHYSIQUE.

DE l'Education physique de l'Homme; par Monsieur FRIEDLANDER, D. M., Membre correspondant de l'Académie des sciences de Munich, etc. A Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, rue de Lille, n.° 17. 1815. Un volnme in-8.°.

Plusieurs parties de l'ouvrage que nous annonçons avoient été publiées, en forme de lettres, dans les *Annales d'éducation* qu'a fait paroître, depuis 1811, M. F. GUIZOT, et elles ont été très-distinguées par le public. M. Friedlander, en réunissant ces articles, en a ajouté un grand nombre qui forment un ensemble méthodique.

M. Friedlander considère d'abord l'état de grossesse; il rejette les systèmes sur l'art de créer les sexes, et la mégalanthropogénésie; quoiqu'il ne nie pas l'influence que peuvent avoir le croisement des races, et la sympathie des individus, il prouve par de solides raisons que les enfans de l'amour n'ont pas, pour le développement des facultés mo-

rales, un avantage réel sur les enfans nés d'unions légitimes, et il pense que les succès qui les font quelquefois remarquer tiennent à des causes accidentelles et non aux circonstances de leur naissance. L'amour vif et pur d'un père et d'une mère est la circonstance la plus avantageuse pour le développement du germe. Le mariage favorise l'éducation corporelle en assurant les soins les plus constans à l'être à qui il a donné le jour. L'auteur indique les soins qui conviennent dans la grossesse; il nie l'influence de l'imagination et des *envies*. Les monstruosités ne sont que des analogies vagues avec les animaux avec lesquels nous avons naturellement, par notre organisation, quelque ressemblance. Les défauts de conformation tiennent à la lenteur du développement et aux accidens auxquels sont exposés les mères. Sur 23,293 enfans qui, en cinq ans, sont entrés à l'hospice de la maternité, 132 seulement apportèrent en naissant quelque défectuosité extérieure. Les riches sont moins exposés à ces malheurs que les pauvres.

Après avoir exposé les phénomènes du développement du fœtus, l'auteur trace les époques remarquables entre l'enfance et l'adolescence. La première paroît destinée uniquement à la digestion du lait; la seconde, qui commence vers le septième mois, à la dentition depuis sa fin jusqu'à la puberté. Il n'y a pas une interruption bien marquée dans la marche du développement général. La puberté, qui est l'époque du développement des organes qui servent à la propagation de l'espèce, commence ordinairement à l'âge de treize à quatorze ans chez les filles, et de quinze à seize chez les garçons.

Quoique sorti de son œuf, l'enfant a encore besoin d'une sorte d'incubation pour son accroissement ultérieur. M. Friedlander le suit par degrés; il examine la qualité d'air qui lui convient, les lotions, les bains, les frictions qui lui sont propres, les vêtemens dont il doit user, et il pense avec raison que les progrès qu'on a vu faire, depuis la fin du siècle dernier, à la danse et à d'autres arts qui exigent de l'adresse, viennent des changemens qui ont été heureusement introduits vers cette époque dans la manière de s'habiller. Il traite de la nature du lait et de l'allaitement; celui donné par la mère qui l'a nourri dans son sein, et aux sucs duquel il est accoutumé, est toujours le plus convenable à son enfant. Ce lait, formé après la délivrance, ne prend de consistance qu'à mesure que les voies digestives de l'enfant se fortifient; mais la foiblesse, l'âge des mères, leur disposition à quelque maladies, peuvent quelquefois les obliger de confier l'allaitement à une femme étrangère. M. Friedlander trace le portrait d'une bonne nourrice, et c'est un être vraiment idéal; mais il faut au moins qu'elle réunisse le plus grand nombre des qualités qu'il indique, et la surveillance de cette nourrice exige des soins sur lesquels la mère ne doit jamais se relâcher, mais que la malice et la mauvaise foi éludent presque toujours : il faut alors recourir à l'allaitement artificiel. La quantité de nourriture qui convient à l'enfant est encore un sujet d'observations très-important. Pour prouver combien la première enfance exige de soin; il suffit de savoir qu'au bout d'un an un cinquième a péri; la manière de porter, de placer l'enfant, de lui donner

de l'exercice, exigent des attentions continuelles. Croiroit-on qu'en Angleterre, depuis 1686 jusqu'à 1800, 40,000 enfans ont été suffoqués par l'habitude qu'ont les nourrices de les coucher près d'elle dans leur lit. J'insiste sur ces détails donnés par M. Friedlander, parce que j'ai vu un exemple affreux de cette malheureuse habitude.

A six mois commence la *dentition* qui se termine à sept ans. La sortie de dents, leur arrangement, leur nettoyement, la nature des alimens qui agissent sur elles, sont l'objet des considérations de l'auteur qui s'occupe ensuite du *sevrage*, qui se fait ordinairement quand l'enfant a dix à douze dents. Les observations de l'auteur sur la nourriture qui convient depuis cette époque jusqu'à la puberté, sont une espèce de traité particulier sur le régime alimentaire, traité qu'il est impossible d'analyser; il suffit de dire qu'il a exigé, pour sa composition, l'application de connoissances très-étendues et très-approfondies sur l'histoire naturelle, la chimie et la physiologie; il est d'un intérêt général et applicable à tous les âges. L'auteur joint à ses observations des considérations tirées de l'histoire des nations qui annoncent aussi un littérateur exercé. Les morceaux de ce genre sont fréquemment répandus dans son ouvrage, et contribuent à en rendre la lecture attachante et agréable. Nous citerons particulièrement celui-ci :

« La prévoyance fait naître l'agriculture. Le « paysan s'accoutume à une occupation, à une « nourriture uniforme; il n'a besoin, pour pros- « pérer, que d'exercer la force de ses muscles, et « de juger des choses très-simples. Mais la famille

« s'accroît, le village se change en bourg et bien-
« tôt en ville; la terre ne suffit plus à ses habi-
« tans; on s'éloigne, on revient, rapportant le goût
« de nouveaux alimens, de nouvelles habitudes
« qu'on acclimate, qu'on échange; le commerce
« fait naître des manufactures, et avec elles nais-
« sent encore d'autres habitudes, des professions et
« les états se forment, se séparent; les hommes
« ont des occupations différentes, et ne sauroient
« vivre de la même nourriture; ce n'est plus seu-
« lement d'une grande force musculaire qu'ils ont
« besoin, tantôt il faut exercer la tête et inventer,
« tantôt il faut exécuter des instrumens, des ma-
« chines, et nourrir spécialement certaines parties
« du corps; ici, ce sont les voies digestives; là,
« c'est la poitrine ou la tête ou les extrémités qui
« se trouvent fatiguées, ou qui ont besoin d'un
« grand développement. L'enfant est né dans un
« de ces états; et, s'il a le bonheur de ne pas tenir
« de ses parens quelque disposition malheureuse,
« il se trouve du moins entouré d'agens sem-
« blables, il est forcé de s'habituer à la même
« nourriture.

« A cette marche naturelle du genre humain,
« sources d'une multitude de variétés et de diver-
« gences parmi les individus qui le composent,
« sont venues se joindre d'autres divergences et
« d'autres variétés produites par une infinité de
« substances nouvelles dont les arts et les décou-
« vertes ont amené l'usage. La Grèce et l'Italie ap-
« portent à l'Europe les fruits de la Perse; Ale-
« xandrie reçoit de son fondateur les parfums de
« l'Orient; les Romains plantent des vignes dans

« la Gaule, et le Nord voit des religieux entourer « leurs monastères des légumes de l'Italie. Les « croisades amènent de nouvelles substances. Les « Médicis enrichissent de petites républiques : ils « viennent régner sur la France et y apportent des « habitudes méridionales. L'Espagne, la Hollande « et l'Angleterre mêlent les productions des tro- « piques avec les poissons de la mer du Nord ; et « Paris règle les cuisines comme les modes et le « ton du continent. Tous ces alimens, diverse- « ment amalgamés, et versés dans la masse du « sang de l'homme de la zône tempérée, n'au- « roient-ils exercé que des influences nuisibles? « N'auroient-ils contribué en rien à cette activité « européenne? Ces assaisonnemens si variés et si « nouveaux n'ont-ils pas souvent empêché de mau- « vaises digestions? Cette eau-de-vie, due probable- « ment aux Arabes, n'a-t-elle dans aucune cir- « constance excité le courage militaire? Le thé et « le café n'auroient-ils jamais réveillé, exalté l'es- « prit d'hommes médiocres? C'est des seules forces « naturelles sans doute que naquit, et que naît « toujours le génie ; mais on n'a peut-être pas assez « calculé l'influence indirecte et l'utilité des agens « physiques pour exciter et pour répandre une ci- « vilisation plus générale. Espérons que la police « plus rigoureuse de nos marchés, les recherches « et les expériences que l'on tente à présent sur « les substances alimentaires étendront nos connois- « sances sur leur nature, pour écarter tout ce « qu'elles contiennent de nuisible. Autant il est « difficile de croire qu'on puisse entièrement chan- « ger par la nourriture la race et les dispositions,

« autant il est probable que la multiplicité des « moyens a amené un plus grand développement, « en facilitant la digestion, et en excitant les or- « ganes des individus voués à une vie sédentaire « pour pouvoir s'assimiler les alimens nouveaux, « et qu'on peut en profiter dans l'éducation phy- « sique. »

Après la considération de la nourriture vient celle du climat et de la température; l'auteur caractérise l'influence des régions polaires et équatoriales; il suit dans la zône tempérée l'influence des quatre saisons, et décrit les effets de la fraîcheur humide, de la chaleur sèche, humide, et du froid sec qu'on éprouve successivement au printemps, en été, dans l'hiver et dans l'automne, et les accidens qui naissent des variations dans la température; il décrit la manière dont l'homme s'est appris lui-même à s'en garantir.

« Presque toutes les traditions, dit-il, placent les « premiers hommes sur des hauteurs. Un couple « heureux, échappé au déluge se trouve sur un de « ces pics où les rayons du soleil, arrivés plus tôt « et retirés plus tard, dissolvent les vapeurs et les « gros nuages. Là, respirant un air vif et frais, la « poitrine s'élargit, les forces physiques se déve- « loppent librement, la vue s'étend sur un vaste « horizon; de là naissent un sentiment de force, « de courage, et cet amour de l'indépendance « qu'on observe encore aujourd'hui chez les mon- « tagnards de presque tous les pays. Dans l'origine, « on s'y couvroit de la peau de l'animal qu'on avoit « tué à la chasse, et qui avoit servi de nourri- « ture; on se cachoit dans les cavernes pour se

« garantir de la rigueur du climat. Si tel est l'état
« de nature le plus désirable, vous n'avez qu'à
« porter l'enfant sur l'une de ces pointes élevées
« qui couvrent l'Europe; la force physique y ga-
« gnera, mais une infinité de développement qui
« exigent une vie sédentaire et d'autres exercices,
« seront perdus pour l'humanité.

« Supposons que, les eaux s'étant retirées, la
« plaine se soit couverte de verdure, et les coteaux
« de vignobles, un des enfans du couple qui habi-
« toit la montagne descend dans la plaine. La cha-
« leur lui fait rechercher l'ombre des forêts, il
« veut se garantir des pluies, et construit une *ca-
« bane*. Bientôt l'humidité et l'hiver l'engagent à s'y
« chauffer; et comme alors il ne supporte plus
« aussi bien le froid, et que les animaux sauvages
« qu'il a détruits ne fournissent plus assez de vête-
« mens pour ses enfans, il pense à l'économie ru-
« rale, et il élève des brebis. C'est encore là un
« état bien naturel assurément; mais la première
« indépendance y a perdu; sans s'en apercevoir,
« l'homme est devenu esclave de plusieurs besoins,
« de plusieurs goûts; en revanche, il sait y pour-
« voir par la culture. A mesure que sa famille
« s'accroît à son tour, et que la jalousie s'éveille
« même entre frères, il faut songer aux moyens
« de défense et d'agrandissement. Que l'un des
« descendans de cette famille se retire dans une
« de ces gorges où l'ennemi ne pénètre guères,
« qu'en résultera-t-il? Les eaux qui découlent des
« montagnes voisines y deviennent stagnantes; les
« rayons du soleil s'y montrent rarement, ou ne
« font que mettre en fermentation les débris des

« végétaux et les cadavres des animaux, qui char-
« gent l'air d'exhalaisons infectes. L'homme végète
« au milieu de ces décombres, et devient crétin
« et hébêté. C'est un état naturel encore; mais celui
« qui a le triste bonheur de s'acclimater ainsi,
« pourra-t-il jamais offrir, dans cette solitude, ce
« modèle d'une organisation parfaite et bien déve-
« loppée, que nous cherchons? C'est donc, en der-
« nier résultat, dans les hautes plaines d'une tem-
« pérature moyenne, où prospère l'agriculture, que
« le genre humain, pris en masse, prospère aussi
« le mieux. Ce sont là les pépinières qui main-
« tiennent, dans toute leur pureté, les principales
« dispositions naturelles, les forces musculaires,
« comme les fonctions de conservation et de pro-
« pagation de l'espèce : c'est donc là qu'il convient
« le mieux de placer l'enfant; mais avant de l'y
« envoyer, assurez-vous s'il est assez bien conformé
« pour supporter les négligences des nourrices de
« la campagne; car une grande partie des enfans
« qu'on fait sortir de la ville succombent au
« village, et ces négligences en sont la principale
« cause.

« Un instinct naturel nous attache au sol qui
« nous a vu naître, et nous cherchons à nous y
« perpétuer. Il faut une grande nécessité, beaucoup
« de courage, ou un haut degré de rapprochement
« entre les peuples, pour que l'émigration devienne
« volontaire et facile. On cherche plutôt à remé-
« dier aux inconvéniens du lieu natal; peu-à-peu
« le village se forme, pour se changer insensible-
« ment en ville. Aucune intention ne dirige les
« premiers pas, chacun bâtit sa cabane, sans ordre

« et sans mesure. C'est ainsi que ces plaines fertiles « et jadis salutaires, où serpentent de si belles ri« vières, premiers moyens de communication en« tre les hommes, sont devenues des villes, *des « gorges artificielles*, toujours plus insalubres en « raison de ce qu'elles sont plus peuplées, et où « l'enfance a de la peine à prospérer. Des rues « étroites empêchent les rayons du soleil d'y pé« nétrer; par leur direction tortueuses, elles arrê« tent le vent qui devroit en renouveler l'air. « D'autres rues, manquant d'une pente nécessaire, « retiennent les ruisseaux qui alloient y aboutir, et « en rendent les eaux stagnantes. Plein d'un « égoïsme rétréci, l'homme ne songe d'abord qu'à « la conservation momentanée de sa petite existence, « jusqu'à ce que sa propre misère et les exemples « que lui offre ailleurs la société, l'éclairent sur « ses intérêts, et rendent plus étendues et plus li« bérales ses vues sur l'avenir et la postérité. Le « hasard le seconde quelquefois. L'incendie de 1688 « a rendu Londres plus salubre; Paris profite de « l'expérience des siècles, et augmente journelle« ment la salubrité de son enceinte. Rien de plus « instructif que l'histoire de la police de cette ca« pitale, autrefois si souvent exposée à toutes sortes « d'épidémies, suite de la malpropreté. La peste de « Marseille, au commencement du siècle dernier, « a appelé l'attention sur la police médicale, étroi« tement liée aux progrès de l'éducation physique « particulière. L'Amérique profite encore plus des « expériences de l'Europe, et bâtit ses villes sur un « plan mieux raisonné; aussi leur mortalité est-elle « proportionnellement inférieure à celle des nôtres,

« et peut-être pourrons-nous profiter un jour des lu-
« mières de ces élèves d'outre-mer, que nous avons
« formés. »

L'auteur suit le développement de l'enfant dans la société, à la ville; il indique les moyens de garantir les maisons du vent, de l'humidité, du froid; il traite des cheminées, des poêles, des ventilateurs, des moyens désinfectans; il insiste sur la nécessité de la propreté, sur les soins de la peau; traite des lotions, des bains, des cosmétiques, de l'entretien des cheveux, du choix des vêtemens, et donne des tables comparatives des degrés de chaleur que causent la laine, le coton, le lin et la soie, écrus, filés, feutrés ou tricotés, ce qui le mène à de très-judicieuses considérations sur les dimensions et la forme des habits, et sur leur influence relativement aux différentes parties du corps. Il termine ce chapitre en parlant des précautions à prendre contre les contagions, ce qui le conduit naturellement à donner les résultats les plus certains sur les effets qu'ont produit l'inoculation et la vaccine, et à rechercher les causes de l'accroissement ou de la diminution de la population.

M. Friedlander consacre un chapitre entier à l'exercice du corps en général, et des membres en particulier. A. L. M.

(*La fin au Numéro prochain*).

VOYAGES.

Voyage en Autriche, ou Essai statistique et géographique sur cet Empire; avec une Carte phy-

sique, des Coupes de nivellement, et divers Tableaux comparatifs sur l'étendue et la population de l'Autriche; par M. MARCEL-DE-SERRES, ancien inspecteur des arts et manufactures. A Paris, chez *Arthus Bertrand*, libraire-éditeur, rue Hautefeuille, n.° 23, 4 forts vol. in-8.°.

M. Marcel-de-Serres expose dans une introduction très-instructive, le plan de son ouvrage, et les motifs qui l'ont déterminé à ne pas suivre la marche généralement adoptée dans la matière qu'il traite. Il a l'avantage d'avoir visité une grande partie de l'Empire qu'il décrit, avantage que n'ont pas tous ceux qui se mêlent de peindre les pays et les mœurs étrangers. Des liaisons formées, dans la capitale de l'Autriche, avec les hommes les plus en état de l'instruire, lui ont fourni, sur les différentes provinces de cette vaste monarchie, de précieux renseignemens, qu'on chercheroit en vain dans les nombreux écrits dont elle a été l'objet. L'auteur, connoissant l'allemand, a été à même de tirer des auteurs de ce pays le plus grand parti possible, et il a eu soin d'indiquer ceux qu'il a particulièrement consultés. Son ouvrage sera complété par la statistique des provinces récemment acquises par l'Autriche. Il est composé de quatre volumes. Dans le premier, on trouve, à la suite de la savante introduction, des observations générales sur la force politique, l'étendue et la population de l'Empire d'Autriche; les trois autres volumes renferment la statistique particulière de ses diverses provinces. A l'époque où l'auteur écrivoit,

l'Autriche venoit de céder une partie considérable de son territoire, par le traité de Vienne. On a souvent remarqué que les guerres ont été de tout temps ruineuses pour cette illustre maison, tandis que les mariages ont singulièrement contribué à son accroissement. L'auteur fait connoître ce dernier, dans un tableau de l'étendue de l'Empire d'Autriche, depuis l'époque de sa formation jusqu'à nos jours. Un travail de ce genre semble sortir du domaine de la statistique, mais l'auteur pense qu'aucune des connoissances relatives à l'histoire d'un Etat ne sauroit être étrangère à cette science prise dans son acception la plus générale. Malgré ses grandes pertes, l'Autriche avoit encore, après le traité de Vienne, une étendue de 35,429 lieues carrées, et une population de plus de 30 millions d'ames, comme il résulte du tableau que l'auteur en a composé, et qu'il a accompagné d'intéressantes observations.

Après avoir donné le tableau comparatif de l'étendue de la monarchie autrichienne et de la répartition de sa population, l'auteur traite des habitans du même Empire et des races principales qu'on y observe. Ces dernières sont nombreuses, et la plupart en ont encore conservé leur langage, leurs mœurs, et leurs coutumes. L'auteur les a rangées en huit classes, savoir les Allemands, les Slaves, les Magyares, ou Hongrois, les Wallaques, les Czingares ou Zigeunes, les Juifs, les Arméniens, les Grecs et les Wallons. De ces races, celles des Slaves, des Allemands et des Hongrois, sont à beaucoup près les plus répandues dans l'Empire d'Autriche; et la première est la plus nombreuse

de toutes, tandis qu'on seroit tenté de croire que ce devroit être celle des Allemands, parce que celle-ci est la race dominante de la monarchie. Du reste, les Slaves proviennent de la même souche que les Polonais, les Russes et un grand nombre d'autres peuples ; de sorte que cette race occupe une immense étendue de pays, outre les provinces autrichiennes où elle s'est établie. Les peuples Slaves de ces dernières se distinguent par les noms de Czeches, de Bohêmes, de Slowaques, de Croates, etc. Les Bohêmes, qui occupent la majeure partie du pays de ce nom, sont les plus civilisés de tous. Leur langue, observe l'auteur, est remarquable par sa richesse et sa douceur. Les Zigeunes, race vagabonde, sont répandus dans la Dukowine, la Hongrie, la Gallicie et la Transylvanie. « C'est « à tort, dit l'auteur, qu'on leur a donné les « noms de Bohémiens et d'Egyptiens, parce qu'on « a supposé qu'ils étoient les descendans des an« ciens vagabonds d'Egypte chassés au commence« ment du seizième siècle par le sultan Sélim, « lorsqu'il eut soumis cette province. Ainsi, on « croyoit qu'ils avoient passé d'abord en Asie, puis « en Europe, et particulièrement en Allemagne, « d'où ils s'étoient répandus en Hongrie dans le « bannat de Temeswar, et en Bohême. Leur ca« ractère et leurs mœurs avoient servi à accréditer « cette erreur ; on avoit cru remarquer jusques « dans leur physionomie quelques traits de res« semblance avec les anciens Egyptiens. Schirach et « Hasse les ont regardés comme les siggynes d'Hé« rodote, ou comme les mages de la Perse ; mais « l'opinion de Grellmann est infiniment plus pro-

« bable. Ce judicieux écrivain pense que ces Zi-
« geunes sont les descendans des Indostans, de la
« classe des Parias, qui furent chassés de leurs
« pays en 1408 et 1409, lors de la conquête de
« l'Inde par Timur. On ignore l'époque de leur
« arrivée en Transylvanie ; cependant ils étoient
« déja connus dans la Hongrie en 1417. C'est vrai-
« semblablement à la même époque qu'ils ont
« commencé à s'introduire dans la Transylvanie :
« en effet, on sait qu'en 1486 et 1487, cette pro-
« vince en renfermoit plusieurs familles qui y vi-
« voient déja depuis longtemps. Les plus anciennes
« notions que nous ayons sur les Czingares nous
« les représentent comme un peuple errant, pares-
« seux et voleur, caractère qu'ils ont toujours con-
« servé. Malgré les tentatives de Marie-Thérèse et
« de Joseph II pour les habituer à un genre de
« vie plus sédentaire, à peine est-on parvenu à en
« fixer quelques-uns dans certains districts de la
« Transylvanie, où ils s'adonnent à la culture de
« la terre. Joseph II, voulant leur faire perdre
« jusqu'au souvenir de leur ancienne origine,
« leur a donné le nom de nouveaux paysans
« (*neo rustici*.) Ceux qui sont encore vagabonds,
« portent, en hongrois, celui de *Lepedos Tziganyok*.
« Entre eux, les Czingares parlent un idiôme par-
« ticulier ; mais avec les autres peuples, ils se
« servent de la langue du pays où ils vivent, par-
« ticulièrement de celle des Hongrois. Peuple sin-
« gulier à tous égards, le Czingare préfère d'errer
« de pays en pays, exerçant le métier de méné-
« trier, et commettant partout des vols et des
« brigandages. Sans presque aucune idée de mu-

« sique, ils sont cependant très-habiles à exécuter
« les chansons et les danses nationales hongroises,
« et récréent ainsi l'indolence des nobles de la
« Hongrie. Presque toujours errans et voyageurs,
« on les voit, suivis de leurs femmes et de leurs
« enfans, la harpe sur le dos, ou la cythare à
« la main, en tirer des sons harmonieux lorsqu'ils
« prennent quelque repos aux bords des grands
« chemins, ou lorsque, arrivés dans un village,
« ils cherchent à intéresser les paysans ou les
« voyageurs par le triste spectacle de leur misère.
« J'ai quelquefois rencontré au milieu des forêts
« de ces familles errantes de Czingares, et j'ai senti
« qu'il n'étoit pas nécessaire d'entendre leurs accens
« plaintifs pour être touché de leur triste destinée.
« Généralement, le Czingare montre plus d'attache-
« ment pour les Hongrois que pour les autres peuples,
« soit parce que ceux-ci se rapprochent plus de
« leurs mœurs, soit enfin parce qu'ils en sont plus
« protégés : du moins les voit-on peu portés pour
« les Slaves, et ils ne peuvent souffrir les Alle-
« mands. »

Les Juifs, répandus en grand nombre dans presque toutes les provinces de l'Empire d'Autriche, y forment deux sectes que l'on distingue sous les noms de Talmudistes et de Coraïtes. Dans la Gallicie, où ils sont le plus abondans, on en compte 170,000. A Vienne on en compte environ 300 familles.

Les Arméniens, venus de l'Asie, se sont particulièrement établis dans la Transylvanie, où l'on en compte plus de 1100 familles. Ils sont encore assez répandus dans la Hongrie et la Gallicie. Ils

ont un évêque dans la capitale de cette dernière province. Tous ces Arméniens ont conservé leur costume oriental.

Les Italiens vont de nouveau faire partie de la population de l'Autriche. Les Grecs sont le plus répandus dans la Basse-Autriche et dans la Transylvanie. « La réunion de tant de peuples divers « dans une même monarchie, amène nécessairement « une grande diversité dans le langage, les habi- « tudes et la manière de se vêtir. Rien n'est plus « varié que les costumes de ces différentes nations, « et peut-être n'est-il point de pays, à l'exception « de la Russie, où l'on trouve plus d'idiômes dif- « férens. On y parle les dialectes autrichien, « souabe et saxon de l'allemand, ainsi que plu- « sieurs autres moins importans; l'illyrien, qui est « un mélange du slawe avec le grec et le turc, « autant de dialectes slawes qu'il y a de races de « cette nation; le hongrois, un latin corrompu, qui « est fort usité parmi les nobles et les bourgeois de « la Hongrie; enfin, une multitude de patois, la « plupart dérivés de l'italien. »

Dans le chapitre suivant, l'auteur traite de l'aspect physique des diverses provinces, des inégalités du sol, et de l'influence de ces dernières sur le climat et les habitans de l'Empire d'Autriche. En étudiant les chaînes du Nord, il a trouvé que, dans cette partie, l'élévation moyenne du sol est à peine de 400 toises, tandis que, dans la partie du Sud, elle monte à 650 toises. Ces chaînes, dont les ramifications sont aussi étendues que multipliées, indiquent assez, observe l'auteur, que le sol des provinces du centre et de l'Est peut seul se

prêter avec avantage aux divers genres de culture. En effet, la Basse-Autriche, la Moravie, la Silésie, et une grande partie de la Hongrie sont les provinces les plus fertiles; leur hauteur moyenne ne va guères au delà de 100 toises. En général, les différentes provinces de l'Autriche renferment plus de montagnes que de plaines; et l'on peut assurer qu'après la Suisse, c'est un des Etats de l'Europe où les montagnes sont le plus rapprochées, et atteignent l'élévation la plus considérable. « A partir « du lac de Constance, le terrain s'élève d'une « manière sensible. Les Alpes de la Rhétie se « joignent aux glaciers du Tyrol, qui s'unissent « eux-mêmes aux Alpes Noriques, dont les chaînes « nombreuses se répandent au sud et au nord dans « la Carniole et la Carinthie. Ces mêmes Alpes se « prolongent ensuite vers la Styrie, où elles forment « de nouvelles divisions qui couvrent cette con« trée, et, se continuant toujours du côté de l'est, « vont former en Dalmatie des embranchemens « considérables. D'autres ramifications se portent « vers le nord, traversent la Haute-Autriche, la « Bohême et la Moravie, et vont enfin se réunir « aux Carpathes: elles peuvent être regardées comme « une suite de la chaîne principale, qui commence « auprès du lac de Constance. »

Ces observations sont suivies de détails curieux sur les chaînes qui traversent les diverses provinces. Quoique l'Empire d'Autriche soit hérissé de tous côtés par des montagnes nombreuses, elles n'offrent qu'une seule grande chaîne qui le ceint entièrement vers le nord, et y forme une barrière insurmontable. D'autres en entourent aussi quelques

provinces, mais toujours interrompues. Un pays, traversé dans des directions variées par de hautes chaînes de montagnes, doit souvent retracer des situations pittoresques. Certaines provinces de l'Autriche rappellent en effet les tableaux imposans qu'on rencontre à chaque pas en traversant la Suisse. « Ainsi, le voyageur retrouve dans les Alpes « de la Styrie ces glaciers sourcilleux qui semblent « cacher dans les nues leurs cimes couvertes de « neiges éternelles; ces cascades bruyantes dont le « fracas plonge l'âme dans une douce mélancolie « ces avalanches plus promptes que l'éclair, qui « entraînent et engloutissent dans les abîmes tout « ce qu'elles rencontrent sur leur passage; enfin, « ces verts pâturages au milieu des brouillards qui « retracent les contrées célébrées par le chantre de « Fingal.

L'abondance des montagnes est une cause naturelle de celles des lacs et des rivières, et de la rapidité de ces dernières. La pente du terrain qu'ils arrosent, les vallées resserrées qui les enferment, précipitent incessamment leurs cours, et en rendent la navigation aussi pénible que dangereuse. Le Danube est l'exemple le plus frappant de ce que l'auteur avance ici. Ce roi des fleuves de l'Europe parcourt environ 500 lieues, avant de se jeter dans la mer Noire. Il reçoit 96 rivières, dont plus de 60 portent bateau. Navigable dans tous les Etats de l'Autriche qu'il traverse, il devient si considérable en Hongrie, qu'il porte des charges de 2000 jusqu'à 5000 quintaux. Sa largeur, peu considérable entre Passau et Lintz, acquiert plus loin une largeur d'une et de plusieurs lieues. Presque partout ses

rives sont bordées de montagnes élevées. Les autres grands fleuves qui arrosent des parties plus ou moins considérables de la Monarchie Autrichienne, sont l'Elbe, la Vistule, et le Dniester.

Plusieurs provinces de cet Empire, sont remplies de marais, surtout les plaines du centre de la Hongrie, où on trouve aussi les plus étendus. On évalue à 59 myriamètres carrés l'espace de terrain qu'ils recouvrent.

Nous passons les intéressantes remarques de l'auteur sur le caractère moral des différentes parties de la Monarchie Autrichienne; jetant de suite un coup-d'œil sur l'état physique de chacune de ses provinces en particulier, il est conduit à des remarques curieuses sur l'influence qu'exerce la nature des divers pays sur le moral et la physionomie des peuples qui les habitent, et même jusqu'à un certain point sur l'idiôme dont ces peuples font usage. On ne sera pas fâché de trouver ici ce qu'il a dit, à cet égard, sur la Hongrie et ses habitans. « Si nous considérons, dit-il, « d'abord les provinces orientales de cet Empire, « la Hongrie nous paroîtra une vaste plaine sablon-« neuse, dont le sol est tantôt d'une extrême fer-« tilité, et tantôt de la stérilité la plus absolue, « suivant la nature des alluvions qui l'ont recou-« verte. Formée, en grande partie, par des terreins « de transport, cette contrée est presque entière-« ment composée des sables ou des limons que le « Danube et la Theiss y ont apportés : ce n'est « que vers l'est et vers le nord qu'on voit le niveau « du terrein changer, et le sol s'élever d'une ma-« nière bien sensible. Ainsi, cette province se trouve

« entourée, de ce côté, par une chaîne élevée,
« dont les pentes s'adoucissent cependant en se di-
« rigeant vers le grand bassin central. La nature du
« sol doit changer avec son élévation ; et, au lieu
« de le voir appartenir aux formations les plus ré-
« centes, on y observe jusqu'aux formations les plus
« anciennes. Mais ce que la Hongrie présente de
« plus particulier, ce sont les vastes landes salées
« qui recouvrent une partie de son territoire. Ces
« landes sont toutes renfermées dans les terreins
« abaissés et humides, placés au centre du royaume :
« soit que les sels dont l'efflorescence couvre la
« surface des terreins y aient été déposés par les
« eaux, soit qu'ils se soient formés par un échange
« de principes avec d'autres bases salines, il n'en
« résulte pas moins un grand désavantage pour la
« fécondité du sol. Ainsi les landes salées qui
« avoisinent Debretzin, sont aussi stériles que la
« portion sablonneuse du territoire de la Hongrie,
« appelée la mer de Keskemet, et même que les
« marais situés sur les bords de la Theiss et du
« Danube. Une fécondité sans exemple caractérise
« au contraire les autres plaines de ce royaume,
« et, sans doute, on doit l'attribuer au grand nombre
« de rivières qui les traversent, ainsi qu'à la na-
« ture des limons qu'elles y apportent. Sous ce
« double rapport de stérilité et d'abondance, la
« Hongrie peut être, en quelque sorte, comparée à
« l'Egypte : comme cette fameuse contrée, elle
« offre à la fois des plaines sablonneuses très-
« basses et très-étendues, et un fleuve immense
« qui parcourt la plus grande partie de son ter-
« ritoire.

« Si l'on étudie la nation qui l'habite, on voit « qu'il n'en est point en Europe dont la physio- « nomie et le caractère soient plus prononcés ; on « peut même ajouter qu'aucun peuple ne tient au- « tant à ses usages et à ses priviléges, comme les « Hongrois. Quoiqu'une partie de ce peuple soit « encore asservie au régime féodal, on le voit « toujours prêt à se soulever lorsqu'on veut tou- « cher à ses antiques institutions. C'est à ce même « régime féodal, dont le joug pèse sur le peuple « hongrois, qu'on doit attribuer sa soumission, et « son penchant à flatter les nobles et les grands « seigneurs.

« Le Hongrois, naturellement fier, orgueilleux « même, se regarde comme un peuple à part. Ai- « mant la guerre, et la faisant avec plaisir, il a « dans son allure une certaine fierté et comme un « air chevaleresque. Pour cacher l'impression que « la vue du péril pourroit produire sur sa figure, « il ombrage ses lèvres par de longues et noires « moustaches, qui donnent à sa physionomie une « expression plus dure et plus sauvage. En général, « d'une taille svelte et élevée, le Hongrois est ca- « ractérisé par une physionomie plutôt vive que « spirituelle ; son teint est basané ; ses yeux, comme « ses sourcils et ses cheveux, sont d'un noir foncé. « Ceux qui appartiennent à la race des Magyares, « dont les autres descendent visiblement, se distin- « guent encore par des traits plus prononcés.

« Le Hongrois parle une langue particulière qui « se rapproche assez de celle des Finois. Ses ma- « nières, ses coutumes, ses vêtemens, sa démarche « grave et lente, tout chez lui présente des parti-

« cularités. Obligé de passer les jours et les nuits « en plein air, sur un sol tantôt humide, et tantôt « couvert de bruyères arides, il a dû choisir le « genre d'habillement le plus propre à le garantir « du froid et de l'humidité des nuits, et le moins « lourd à porter pendant le jour. Telle est, en « effet, la pelisse de peau de mouton dont il se « revêt généralement, et sous laquelle il porte une « chemise et un pantalon d'un tissu grossier. »

En parlant des provinces allemandes de l'Autriche, l'auteur n'a pu s'empêcher de faire quelques remarques sur le caractère des Allemands en général, remarques précieuses quand même quelques-unes auroient besoin de restriction, comme celle qu'il a faite en parlant du respect des Allemands pour le pouvoir. On se tromperoit, dit-il, si l'on croyoit qu'avec de l'argent on peut tout obtenir des Allemands, comme des autres peuples de l'Europe : ils sont sourds à ce puissant mobile; mais ils ne résistent jamais à l'apparence du pouvoir ou au ton décidé du commandement. En France on dit assez généralement que les Allemands ont peu d'esprit, et, s'il falloit croire un article de feu M. Geoffroy, ils n'en avoient pas du tout, il y a une quarantaine d'années. M. Marcel-de-Serres, a trouvé que les femmes allemandes en ont plus que les hommes; et peut-être a-t-il raison. Comme il semble les avoir particulièrement étudiées, on peut mettre une grande confiance dans les observations qu'il leur a consacrées. « Les « femmes en Allemagne, dit-il, ont peut-être plus « d'esprit que les hommes; comme partout ail- « leurs, leur tact et leur délicatesse les met bientôt

« d'accord avec les mœurs de l'étranger. Générale-
« ment elles ont plus d'imagination que de véri-
« table passion, et plus d'abandon que de senti-
« ment. Beaucoup plus libres qu'en France jusqu'au
« moment où elles se marient, elles se livrent aussi
« plus facilement aux impressions qu'elles éprouvent.
« L'amour leur paroît une vertu; en France il
« n'est jamais qu'une foiblesse. A la vérité, elles
« n'excusent qu'une seule passion; toutes celles qui
« suivent une premier sentiment ne sont pour elles
« qu'un caprice coupable, ou le fruit d'une ima-
« gination pervertie. Cette manière d'envisager l'a-
« mour rend les femmes allemandes capables de
« bien des sacrifices pour l'objet qui a su les char-
« mer; trompées, elles gémissent en secret et s'aban-
« donnent rarement au désespoir. En France, on a
« cru trop légèrement que les femmes allemandes
« étoient faciles, parce qu'on a vu parmi elles
« quelques exemples de foiblesses. Mais a-t-on fait
« attention que ces femmes n'étoient point pré-
« venues, comme nos Françaises, contre la séduc-
« tion? Les femmes allemandes ne peuvent, dans
« la simplicité de leur cœur, croire qu'un homme
« d'honneur veuille s'abaisser à feindre des senti-
« mens qu'il n'éprouve point, et qu'il se fasse un
« jeu de la plus noble de nos affections. Quel est
« le plus coupable? je le demande : est-ce celui
« qui trompe ou celui qui est trompé?

« Dans leur intérieur, et une fois mariées, les
« femmes allemandes deviennent d'excellentes mères
« de famille. Il est rare qu'elles ne gagnent le cœur
« de leur époux par leur douceur et leur applica-
« tion à leurs devoirs. Ceci est surtout vrai pour

« les femmes autrichiennes, qui ont peut-être moins « d'imagination et plus de mœurs que celles du « reste de l'Allemagne.

« Quant à l'existence des femmes dans la société, « elle est tout aussi agréable en Allemagne qu'en « France, quoiqu'elles y aient moins d'influence. « Mais notre bonheur dépend-il jamais de ce que « nous éprouvons à l'extérieur? La joie de la fa- « mille et le calme de l'ame, voilà les seuls biens « qui ne lassent jamais, et que l'on apprécie tous « les jours davantage. Sous ce rapport, elles ont peu « de choses à désirer; et comme elles parlent avec « plus de facilité les langues étrangères, et qu'elles « ont aussi moins d'égoïsme que les hommes, elles « font, en Allemagne comme en France, le charme « de la société.

« Ce que nous venons de dire des femmes alle- « mandes se rapporte principalement aux hautes « classes de la société : quant à celles de la classe « du peuple, je n'en connois point qui aient un « meilleur esprit et des mœurs plus pures. Il est « bien rare que dans un village il y ait un seul « ménage où l'accord ne soit parfait. L'amour ma- « ternel est trop fort et trop grand dans ces bonnes « villageoises, pour qu'il ne serve point à les pré- « server de ces fautes devenues malheureusement « trop communes parmi nous. Le travail et les « exercices de la religion les occupent tout en- « tières, et les préservent de ces vices qu'engendre « l'oisiveté. On peut leur reprocher cependant, du « moins dans quelques cantons, de s'adonner avec « trop de passion aux liqueurs fortes, et de dé- « ranger ainsi leur fortune et leur santé.

« Une des choses qui prouvent le mieux combien « l'esprit d'ordre est empreint dans le cœur des « Allemands, c'est le peu de crimes qui s'y com« mettent. Bien des magistrats m'ont assuré qu'en « Autriche, depuis le règne de Joseph II, il n'y « avoit pas eu deux hommes qui eussent mérité « la peine de mort. Dans la Bavière, les crimes « sont moins rares; aussi le code qui y est en « vigueur est-il plus sévère. Je ne saurois dire à « quelle circonstance ceci peut tenir. Enfin, une « chose bien remarquable, c'est que, dans les « dernières guerres, il n'y a pas eu un seul assas« sinat. On a vu, au contraire, mille exemples « d'une générosité sans pareille. La plupart des mi« litaires français bénissent l'Allemagne et ne « l'appellent jamais que le bon pays, tant la vertu « a d'ascendant sur les hommes!

« L'amour de la retraite, qui est aussi un des « goûts dominans des Allemands, les porte à donner « une grande attention aux jardins. On y voit « quelquefois un luxe sage, jamais le désir d'é« tonner ni de briller. Ils aiment trop la nature, « et la nature simple, pour mettre une recherche « affectée dans les jardins, où l'art doit toujours « se cacher.

« Les beaux jardins de Schœnbrunn, de Dorn« bach et du prince de Lichstenstein semblent ne « rien devoir à l'art; ils se bornent seulement à « rendre plus piquans les points de vue d'une na« ture déja très-pittoresque. Mais ce qui flatte le « plus l'étranger, c'est de voir le spectacle de la « vie embellir ces beaux lieux, et leur donner ainsi « un charme de plus. Les princes allemands sont

« trop hospitaliers pour fermer leurs demeures « champêtres à la foule qui se présente ; leurs « jardins appartiennent tout autant au public qu'à « eux-mêmes. Par un usage non moins touchant, « le bon peuple n'abuse point de ces jouissances « qu'on lui prodigue, et se garde bien de toucher « à ces beautés qui s'offrent en foule sous ses pas. « Il écoute avec ravissement les sons mélodieux « de ces harpes éoliennes que les princes placent « presque toujours au milieu de leurs jardins, et « craindroit d'enlever une des fleurs qui entourent « les grottes où viennent se répéter les sons dont « son ame est charmée. En jouissant, il n'oublie « jamais qu'un autre qui le suivra bientôt, sera bien « aise aussi de jouir du doux parfum des fleurs et « de l'harmonie que l'écho des rochers prolonge et « prolonge encore.

« En Angleterre, on voit les maisons les plus « simples au milieu des parcs les plus magnifiques ; « et plus on cherche à embellir la campagne, moins « on songe à soigner sa demeure. Les Allemands « n'ont point à cet égard imité les Anglois, peut-« être parce que le luxe des châteaux y a précédé « le luxe des jardins. Presque partout en Allemagne, « on voit des habitations imposantes par leur masse « et leur étendue, annoncer de vastes possessions et « la demeure de quelque seigneur puissant, ou celle « d'un riche propriétaire. Cependant, il ne faut pas « croire pour cela que l'architecture y ait fait de « grands progrès : elle y est, au contraire, fort peu « avancée. A l'exception de quelques grandes villes, « le goût qui règne en général dans les bâtimens « annonce peu de connoissances dans l'art lui-même,

« et quelquefois une prétention ridicule. La plupart « des édifices remarquables de l'Allemagne ont été « construits par des étrangers; ce sont encore, dans « ce moment, des étrangers qui donnent à toutes « les constructions ce style et ces justes proportions « que l'on avoit trop longtemps oubliés.

« Une coutume qui ne laisse pas que d'avoir « quelque chose de touchant, donne aux anciens « bâtimens de cette contrée un aspect singulier et « en même temps flatteur: presque toutes les mai- « sons de l'ancienne noblesse offrent un grand nombre « de peintures. L'histoire, avec le portrait des dif- « férens seigneurs qui les ont successivement ha- « bitées, est représentée sur les murs extérieurs. « Ainsi, en entrant dans une ville, on a à la fois « sous les yeux et les siécles passés, et les siécles « présens. A mesure que le goût de l'architecture « s'est perfectionné, cette coutume s'est peu-à-peu « perdue; et si l'art y a gagné, on regrette que le « charme des souvenirs se soit évanoui en même « temps.

« Depuis longtemps on a dit que les Allemands « n'avoient point d'esprit national, et qu'ils man- « quoient de cette unité et de cet ensemble qui « caractérise les nations, ou, pour mieux dire, « qui en fait la gloire et la force. Ce reproche est- « il tout-à-fait mérité, et a-t-il toute la justesse qu'on « lui a supposée? Plusieurs causes, qui dépendent « moins des peuples que de leurs institutions, s'op- « posent à ce qu'il y ait en Allemagne cette même « unité qu'en Angleterre, en Espagne ou en France. « Les Allemands, n'étant point réunis sous le même « chef, ne peuvent point se considérer comme for-

« mant une seule nation; c'est à cette division du « pouvoir que l'on doit attribuer la foiblesse poli« tique de l'Allemagne, comparativement à son « étendue et au nombre de sa population. Cepen« dant de trop grands maux pèsent sur cette contrée, « pour ne point faire présumer que cette nation « sentira qu'elle ne peut avoir de la force que dans « son union. Ainsi, l'époque n'est sûrement pas « éloignée où elle abandonnera des rivalités particu« lières, pour ne plus penser qu'à la cause commune. « Les hommes de lettres du nord de l'Allemagne « disposent les esprits vers ce grand changement. « Leurs écrits, lus par toutes les classes, exercent « une influence qu'on ne soupçonne pas encore en « France (1).

« Ce que nous venons de dire des causes de la « foiblesse politique de l'Allemagne peut également « s'appliquer à l'Autriche. Ses habitans n'ont pas « tous le même intérêt ni la même manière de « voir. Les Hongrois, les Bohêmes, les Tyroliens, « ces peuples si jaloux de l'indépendance, ne se « considèrent point comme de la même nation que « les Autrichiens; la plupart les regardent même « comme au dessous d'eux, parce que généralement « ils ont plus de vivacité et un caractère plus « prononcé. L'esprit d'unité n'y est point, quoiqu'il « n'y ait cependant qu'un seul pouvoir. La modé« ration et la sagesse qui distinguent depuis longtemps « les souverains de l'Autriche, ont pu cependant « réunir à l'attachement d'un seul les intérêts et la

(1) Il ne faut pas oublier que cet ouvrage a été composé en 1811.

« volonté de tous. Mais si ce frein fondé sur l'équité « venoit à se rompre, il est difficile d'en apprécier « les conséquences. »

M. Marcel donne ensuite d'excellentes observations météorologiques sur le climat des différentes parties de l'Autriche. Nous verrons dans un autre article ce qu'il dit du gouvernement, de l'industrie et du commerce de cet Etat. A. L. M.

TABLE DES MATIÈRES.

ZOOLOGIE.

BOTANIQUE.

MINÉRALOGIE.

PHYSIOLOGIE.

MÉDECINE.

ECONOMIE RURALE.

ART VÉTÉRINAIRE.

MÉCANIQUE.

ÉDUCATION PHYSIQUE.

HISTOIRE DES RELIGIONS.

TOPOGRAPHIE.

VOYAGES.

ARCHÆOLOGIE.

BEAUX-ARTS.

GRAVURE.

MUSIQUE.

NUMISMATIQUE.

MYTHOLOGIE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIOGRAPHIE.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

POÉSIE FRANÇAISE.

THÉATRES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

THÉATRE FRANÇAIS.

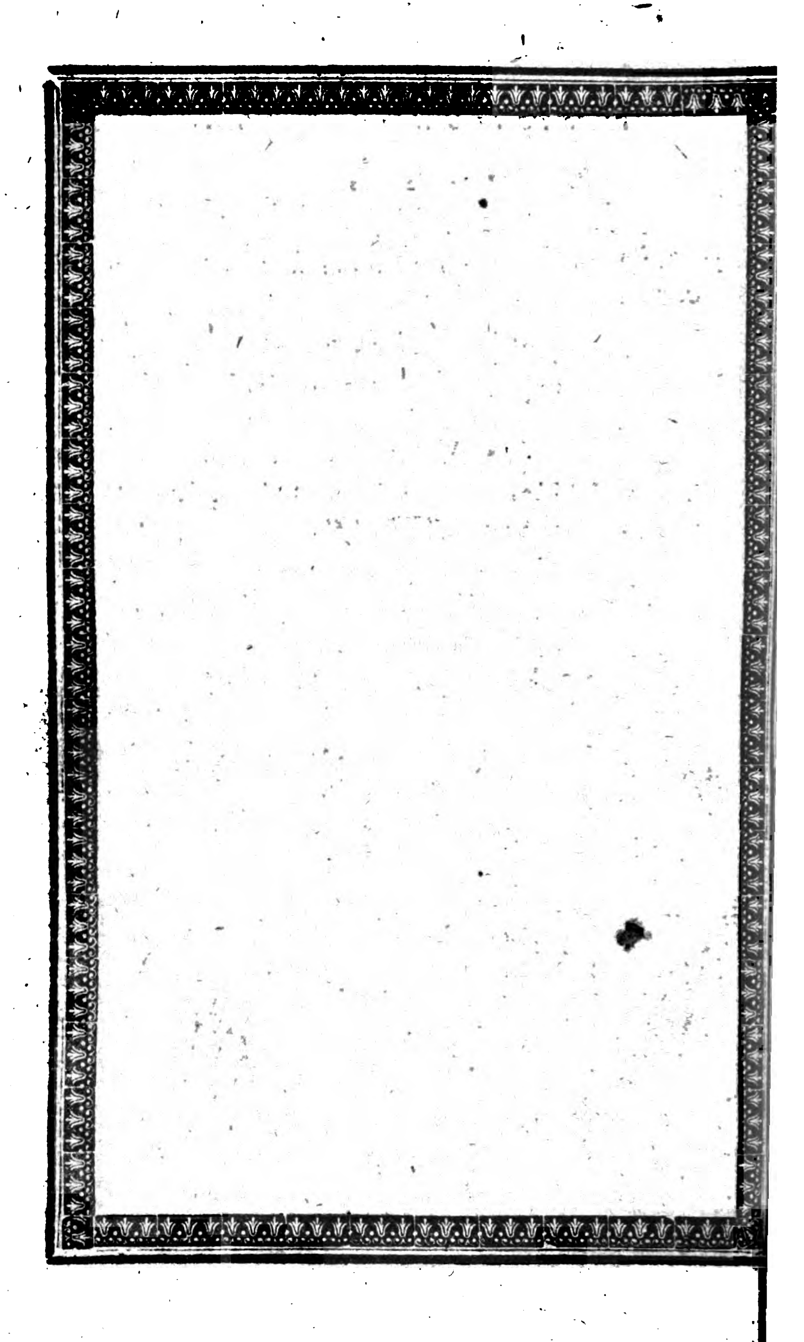
THÉATRE DE L'ODÉON.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

MÉLANGES.

Suite de la Table du Numéro.



S. S.

